

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

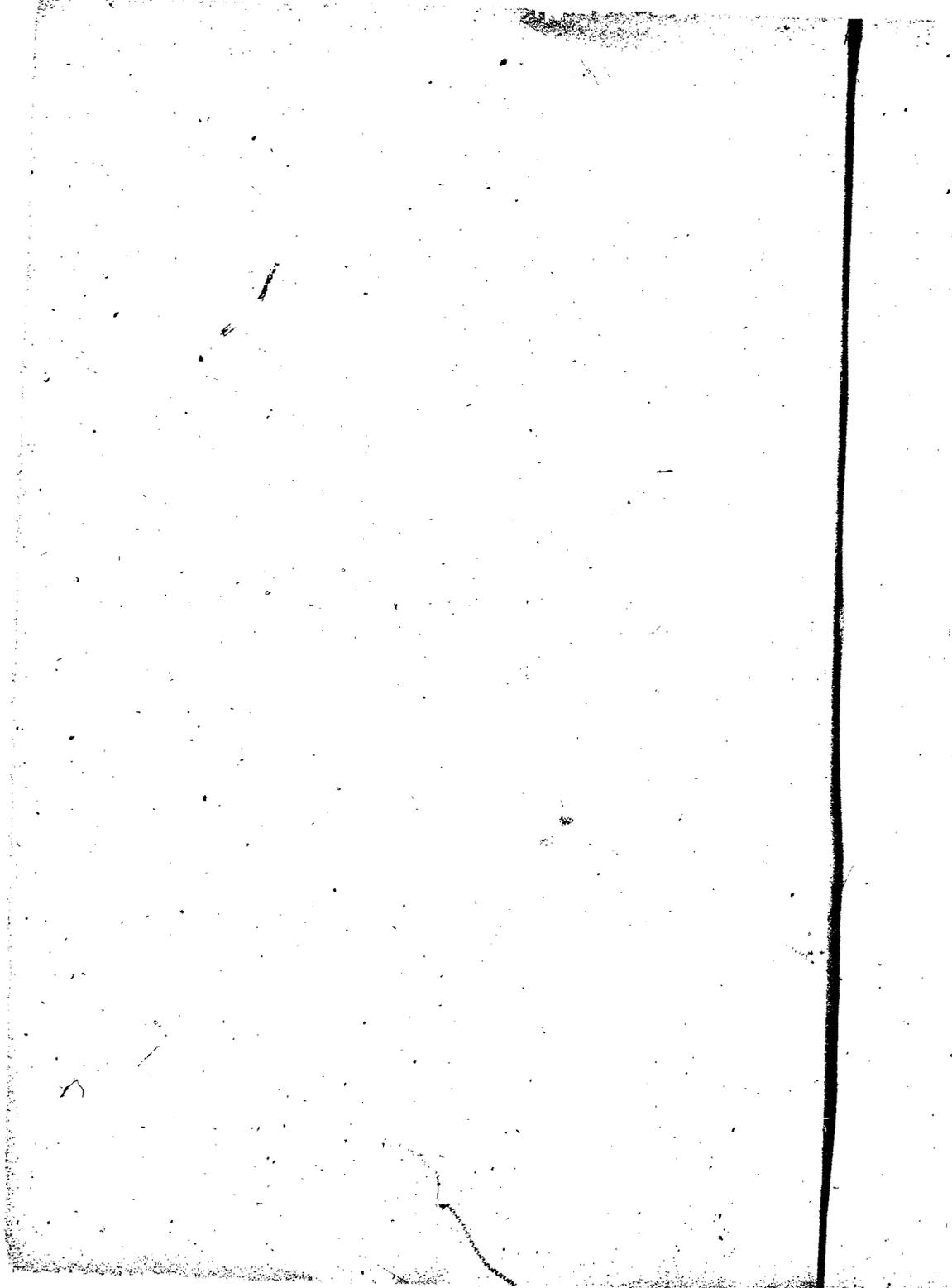
The copy to the c

The image possible of the original filming c

Original - beginning the last page, or other original page, and or illustration

The last page shall contain "CONTINUED" whichever

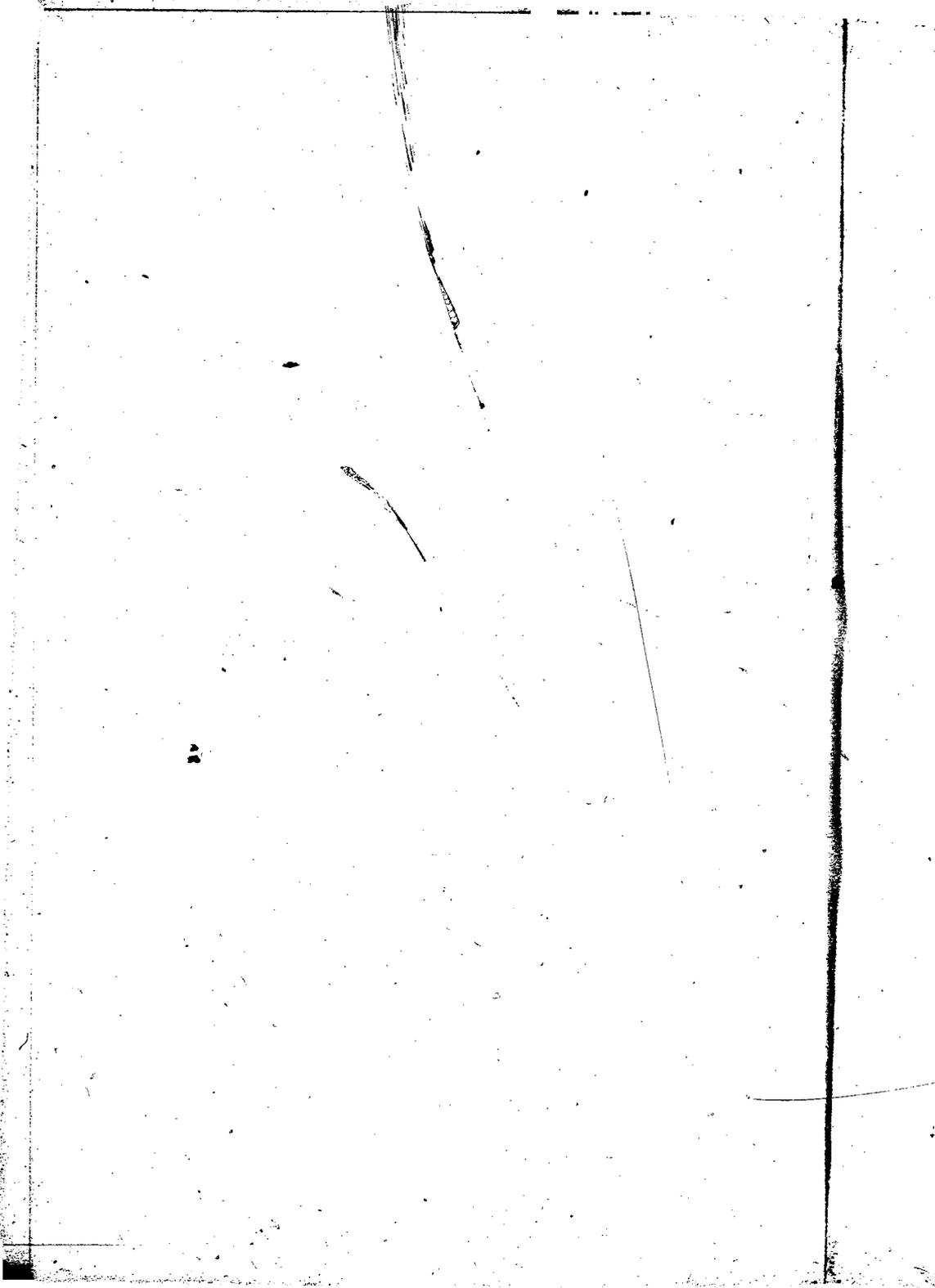
Maps, plates, different entirely in beginning right and required. method:

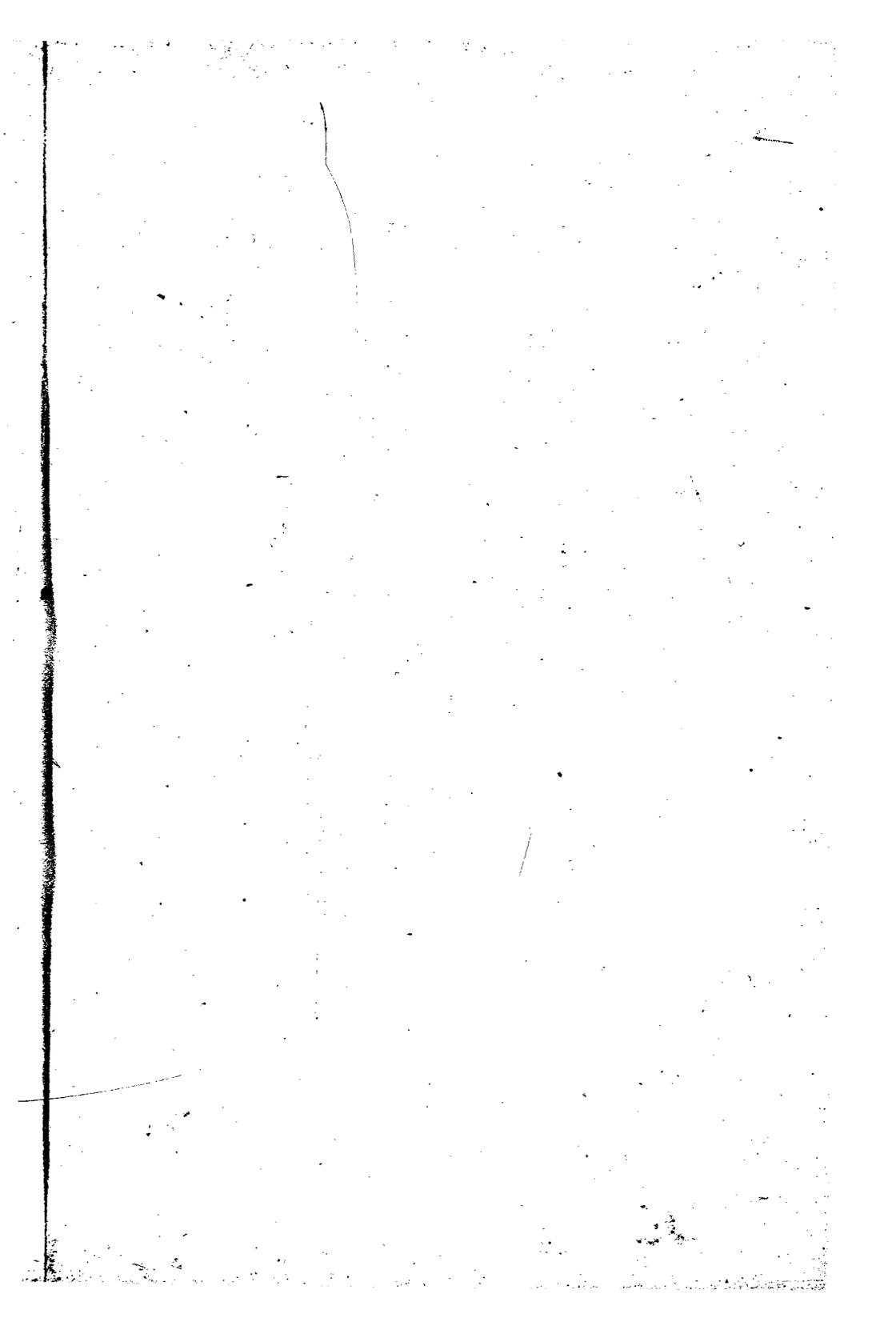


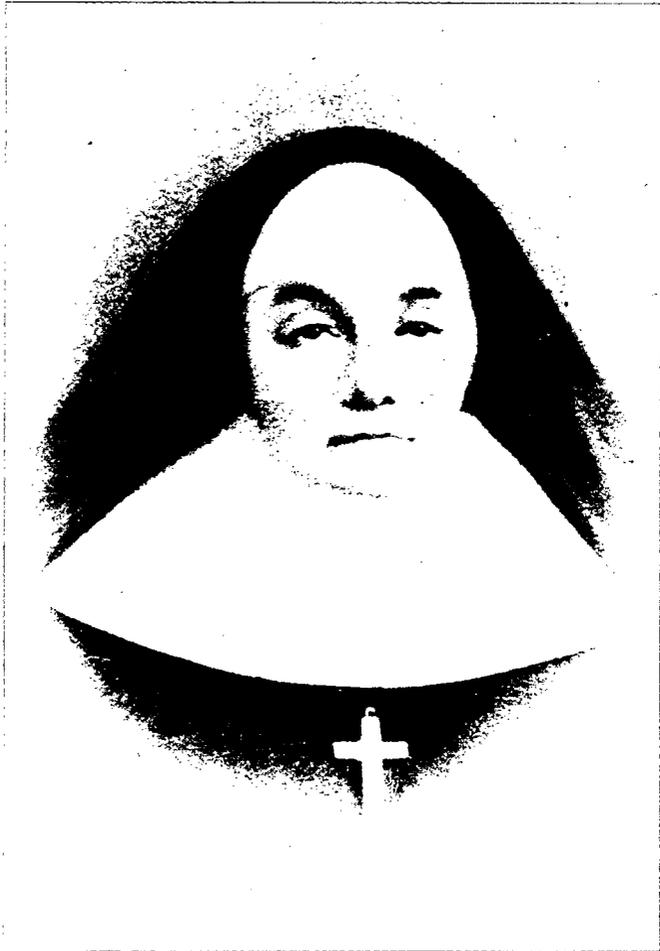
MATRI MISERICORDIÆ



PIGNUS AMORIS







RÉV. MÈRE DE LA NATIVITÉ
Fondatrice

DE LA NAISSANCE

DES ORIGINES

DE LA SOCIÉTÉ DE MISERICORDE



PAR M. J. B. DE LA SOCIÉTÉ DE MISERICORDE



MÈRE DE LA NATIVITÉ
ET
LES ORIGINES

DES
SŒURS DE MISÉRICORDE

1848-1898

Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur.
(MATH., V. 7.)

Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde.



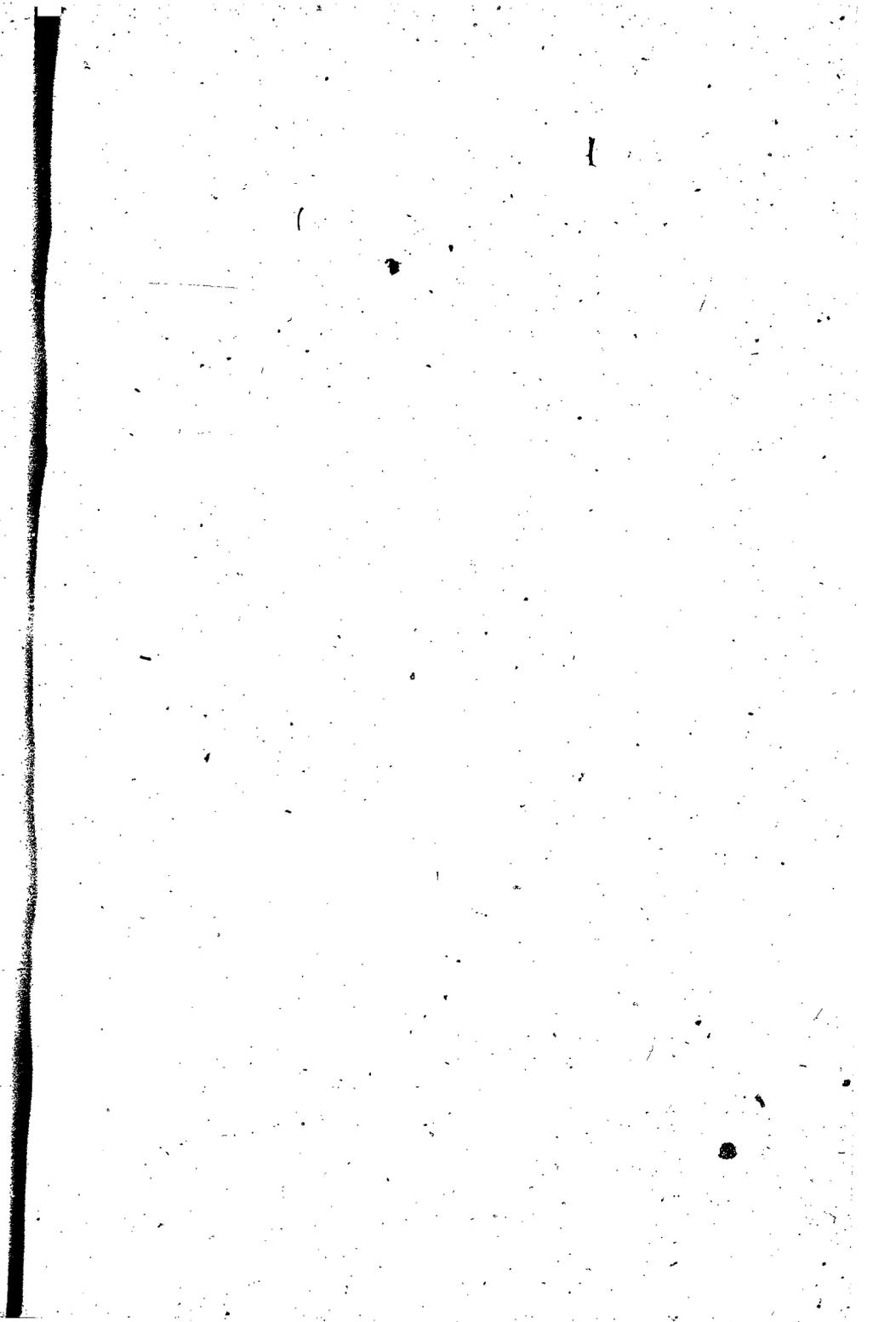
MONTREAL
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

1898

Permis d'imprimer.-

Montréal, le 25 Juin 1898.

* PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

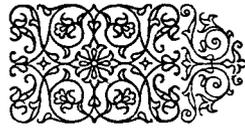
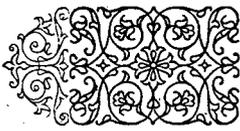




Mgr. PAUL BRUCHÉSI
Deuxième Archevêque de Montréal



M. J. ...



PRÉFACE



LE 16 janvier 1898, fête du saint nom de Jésus, les Sœurs de Miséricorde célébraient, remplies de reconnaissance envers Dieu, le cinquantième anniversaire de leur fondation. Tous les amis de la communauté, prêtres et laïques, étaient accourus heureux de s'associer à la joie de ces anges de la charité, et de se réunir dans le même sanctuaire, autour du même autel, pour faire monter, eux aussi, vers le ciel, avec leurs actions de grâce pour le passé, leurs vœux pour l'avenir. Le matin, Don Antoine, abbé de N.-D. d'Oka, offrit le divin sacrifice ; et le soir, M^{sr}. Bruchési, archevêque de Montréal, avant de donner la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, adressa aux assistants une allocution qui fit couler des larmes. Après

avoir rappelé les miséricordieuses bontés du Sauveur à l'égard des pécheresses, de la Samaritaine, de la femme adultère, de Marie-Madeleine, sa Grandeur ajoutait : " Cette œuvre de bonté et de miséricorde " de Jésus se continue à travers les siècles. Elle " s'accomplit ici depuis cinquante ans. . . . Si vous " saviez, mes frères, tout le bien qui se fait dans " cette maison ; si vous saviez toutes les douleurs, " toutes les infortunes, toutes les angoisses qui se " sont réfugiées depuis cinquante ans sous ce toit " béni ! Si vous saviez avec quel désintéressement, " quelle discrétion, quelle scrupuleuse réserve la " charité s'exerce ici ! Si vous saviez combien de " familles doivent à cette maison d'avoir conservé " leur honneur aux yeux de la société ! Non, non, " on ignore les miracles de bonté comme les mira- " cles de grâce qui s'opèrent entre ces murs. Non " seulement d'infortunées enfants ont trouvé ici un " refuge contre la honte et le désespoir, mais elles " ont encore recouvré ici l'amitié de Dieu et ont " appris la pratique des plus belles vertus. Ailleurs " le bien qui s'accomplit se voit, ici il se cache et " doit rester caché. Voilà ce qui fait le mérite par- " ticulier des Sœurs de Miséricorde ; voilà le carac- " tère spécial de leur Institut."

Ces paroles ont inspiré et soutenu la pensée du présent ouvrage ; elles en feraient au besoin la jus-

tification. Nous avons voulu faire connaître et apprécier une communauté, née comme tant d'autres au sein de notre ville, et qui, dans l'obscurité où la nature de son œuvre l'enferme, ne cesse, depuis un demi-siècle, de bien mériter de la société et de l'Église canadienne. Si l'on doit renoncer à livrer au jour de la publicité tant de "miracles de bonté et de grâce" qui se sont accomplis dans l'ombre et le mystère de la solitude et dont l'éclatante révélation nous est réservée par delà les limites du temps, nous avons pensé qu'il serait toujours permis à la piété de recueillir, pour en faire son aliment, les miettes qui tombent du festin continu que des âmes saintes donnent à Dieu; toujours salubre de ramasser avec soin, de peur qu'ils ne périssent sans profit, les morceaux du pain vivifiant des bons exemples. Notre tâche était facile et consolante; nous n'avions qu'à raconter. Pussions-nous l'avoir fait aussi simplement que nous l'avons souhaité! Il est assez beau, assez émouvant par lui-même, le spectacle d'une humble femme du peuple, aux prises, sans autres armes que sa foi et sa charité, avec les difficultés que la nature redoute le plus: pauvreté, contradictions, ironie moqueuse et mordante du monde, dégoûts, souffrance sous toutes ses formes; et, au-dessus de cette lutte si inégale en apparence, Dieu qui contemple avec bienveillance,

assiste en temps opportun, et finalement récompense et couronne la vertu triomphante qui s'est confiée en Lui seul.

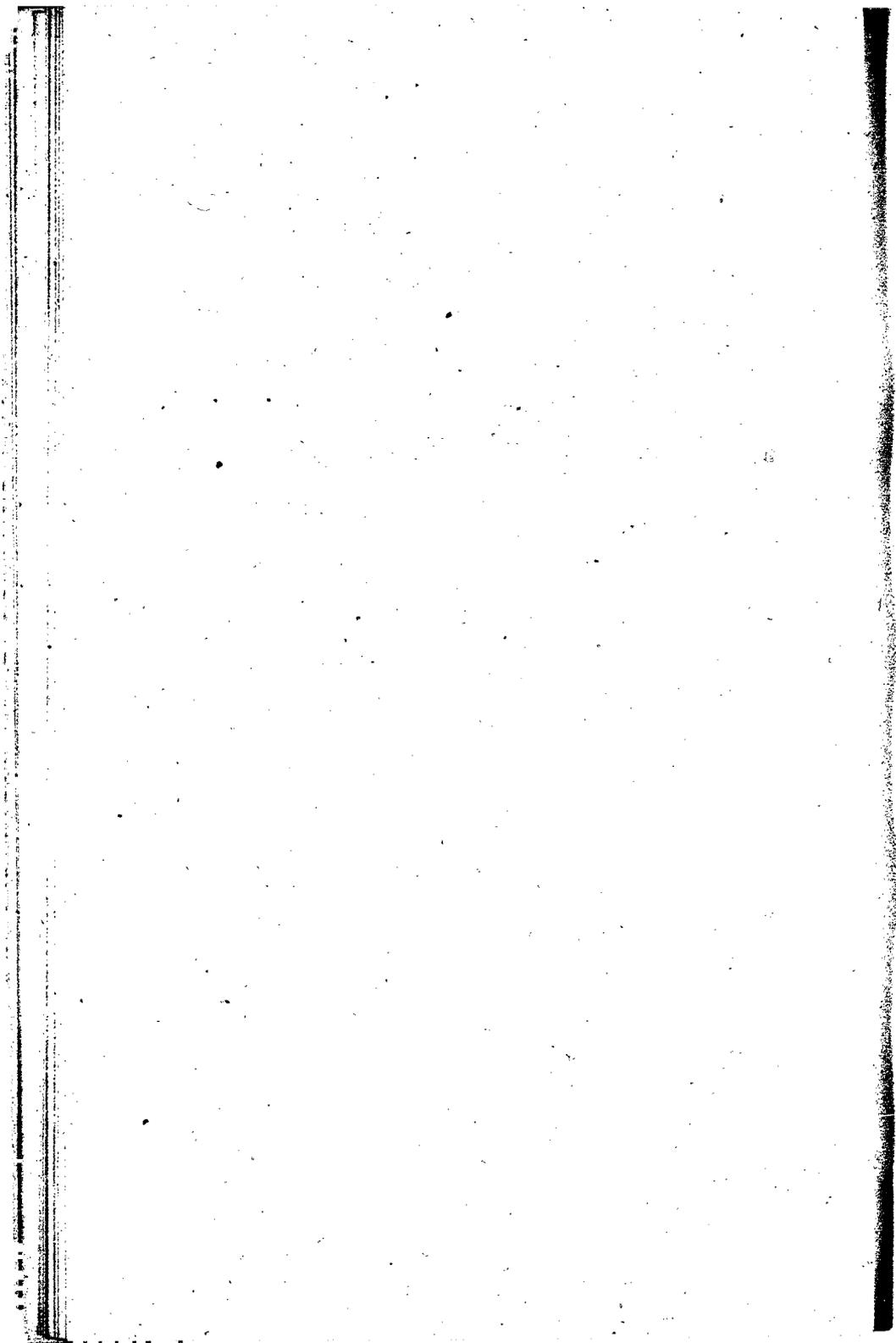
Pour les émotions dont nous n'avons pu nous défendre au fur et à mesure que se déroulait devant nos yeux l'existence si pleine et si grande dans son humilité de Mère Marie de la Nativité et de ses premières compagnes, dissimulerons-nous que nous avons éprouvé le désir de les faire partager à tous les amis et bienfaiteurs de la Miséricorde? A eux particulièrement s'adresse ce livre. Ils le recevront comme un faible hommage qu'est heureuse de leur offrir une reconnaissance qui ne saurait entièrement s'exprimer. En lisant l'esquisse biographique consacrée à la pieuse fondatrice, les débuts si pénibles de son œuvre, les longs sacrifices des premières religieuses, le développement lent, mais continu, de la Communauté, pendant la période que vient clore cette année jubilaire, ils béniront le divin Maître, nous en sommes sûrs, de leur avoir inspiré le désir de faire un si noble usage de leurs richesses, et, en les associant à l'œuvre de sa Miséricorde sur la terre, de leur avoir donné la douce assurance de bénéficier un jour de ses promesses : " Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde ! "

Enfin, nous sommes heureux d'ajouter une page

nouvelle aux annales des Communautés religieuses de notre cher Canada, et des œuvres de charité de Ville-Marie. Venues à leur heure, pour répondre aux besoins qu'une cité sans cesse grandissante multiplie de jour en jour, elles se sont toutes mises à l'œuvre avec un zèle et un dévouement qui ont rapidement conquis l'admiration et mérité la reconnaissance des âmes chrétiennes. Une ville a bien le droit d'être fière, quand après avoir gravé au frontispice de son histoire religieuse, le nom de la vénérable Marguerite Bourgeois et de la Congrégation de Notre-Dame, après y avoir inscrit, au cours des années, les noms de la vénérable Mère d'Youville et des Sœurs Grises, de Mère Gamelin et de la Providence, de Mère Marie-Rose et des Sœurs de Jésus-Marie, elle peut ajouter à la dernière page, avec le nom des Sœurs de Sainte-Anne, celui de Mère de la Nativité et des Sœurs de Miséricorde. Mais à Dieu ne plaise que nous tirions vanité des dons qu'Il nous dispense dans sa bonté, et que nous oublions, un instant, qu'à Lui seul appartient toute gloire, qu'à Lui seul doit s'élever toute reconnaissance : *Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam !*

L. J. C.





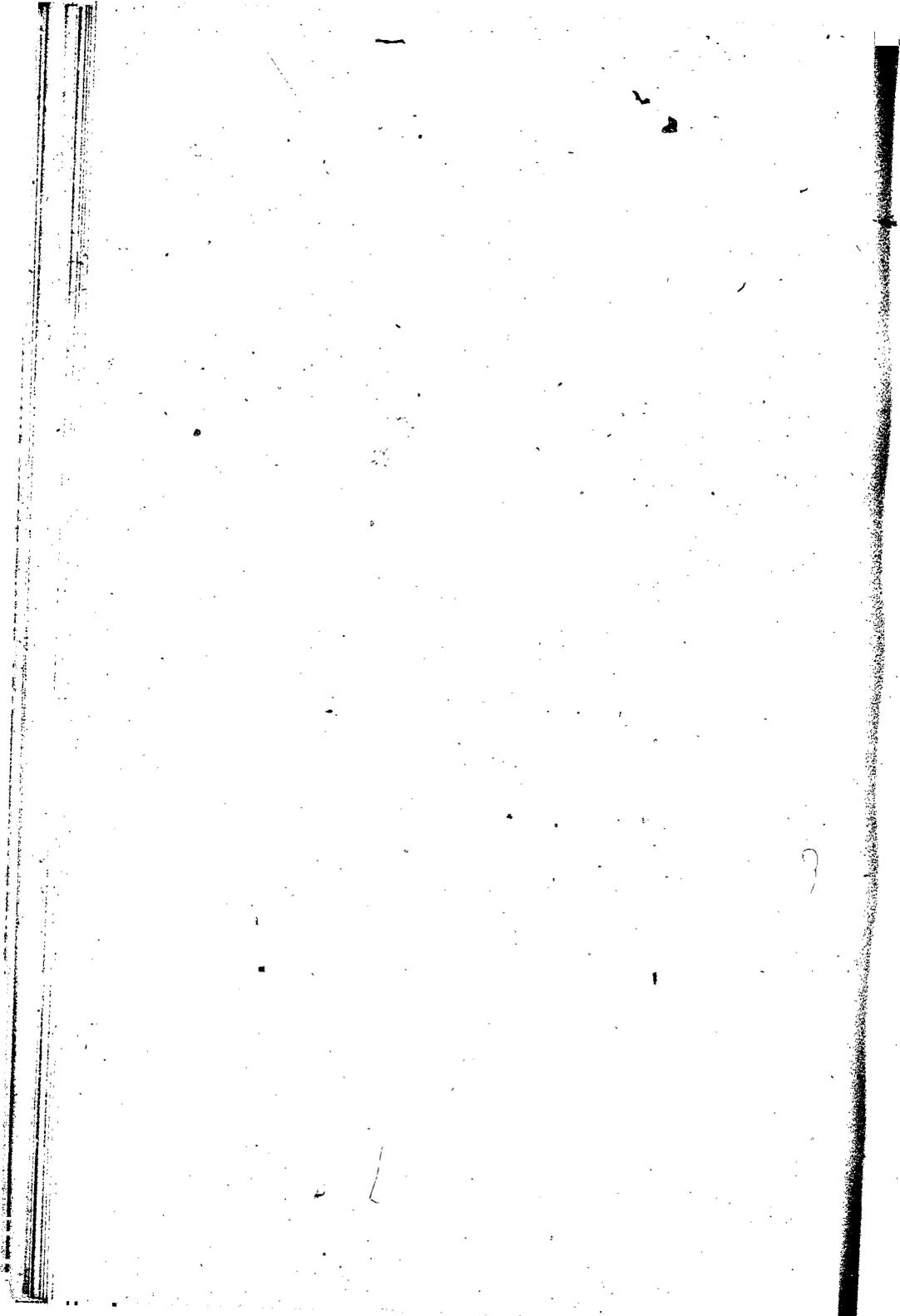
LIVRE I

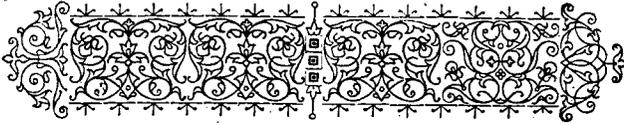
Vie de la Fondatrice

ET

ORIGINES DE L'ŒUVRE

(1845-1864)





CHAPITRE I

Jeunesse—Mariage—Bonheur.

*Cum adhuc junior essem... quæsi-
vi sapientiam... ambulavit pes meus iter
rectum. (Eccli. c. XVIII. v. 20.)*

Lorsque j'étais encore jeune, j'ai re-
cherché la sagesse... mes pieds ont
marché dans le droit chemin.



LE voyageur qui descend, au mois de juillet, le cours du Saint-Laurent, à trente milles environ, entre Montréal et Québec, aperçoit, sur la rive gauche, à travers les voiles encore transparents de la nuit qui tombe, une modeste église, en partie cachée par un rideau de feuillage, et dont la flèche légère s'élançe, comme une prière, vers le ciel. Ça et là, disparaissant à demi entre les ormeaux et les érables, se dressent isolées quelques habitations blanches ou grises, entourées d'un jardinet où l'on voit à côté des légumes s'épanouir d'humbles fleurs. Ces maisons appartiennent au village de Lavaltrie.

Au-delà se déroulent de riches prairies, de vastes champs d'orge et d'avoine, coupés, de distance en distance, par des bouquets d'arbres touffus. Le sol, d'abord en plaine, s'élève par degré en gagnant vers le nord et ne tarde pas à s'arrondir en collines dont les lignes légèrement ondulées se fondent avec le ciel et ferment l'horizon.

Les bords du fleuve, bien qu'un peu bas, sont découpés, accidentés et d'un aspect agréable. En face, surgit du sein des flots une île d'une assez grande étendue. Les arbres qui la couronnent, les phares qu'elle porte à ses extrémités, le vert pâle de la pelouse, et la teinte grise des galets et des rochers qui percent par endroits, forment un gracieux ensemble.

Cultivateurs pour la plupart, les habitants de Lavaltrie, ne sont pas riches, mais ils jouissent de cette modeste aisance qui est le fruit du travail. Ils conservent, dans leurs familles, comme un précieux héritage la foi robuste et les vertus des ancêtres. Aussi, Dieu s'est-il plu de tout temps à choisir quelques-uns de leurs enfants pour en faire, dans l'état religieux, les instruments de ses bontés envers les hommes.

Telle fut bien Marie-Rosalie Cadron; la future fondatrice des Sœurs de Miséricorde. Ses parents étaient de condition commune. Son père, Antoine

Cadron, dit Saint-Pierre, vivait du produit des champs, et sa mère Marie-Rosalie Roy, dite Desjardins, était la fille d'un honnête cultivateur de l'endroit. Les deux époux étaient du nombre de ces chrétiens généreux, dont la race n'a pas encore disparu, grâce au ciel, de nos campagnes canadiennes. Dans leur foyer, Dieu occupait la première place; et sa loi sainte y réglait tous les actes de la vie. Antoine Cadron était, dit-on, un modèle de patience et de soumission à la volonté de Dieu; et sa jeune épouse unissait à beaucoup d'énergie et de force d'âme une rare prudence.

De leur union naquirent trois enfants: Marie-Rosalie, dont nous essayons d'esquisser la vie; Sophie qui devait survivre plusieurs années à sa pieuse sœur; enfin, un garçon qui mourut en bas âge.

Marie-Rosalie vint au monde le 27 février 1794. Obéissant à la vivacité de leur foi, ses parents désirèrent que l'enfant reçût sans retard le sacrement de Baptême. Elle fut donc portée sur les fonts sacrés; et le vénérable curé de la paroisse, L. Lamothe, fut le ministre dont Dieu se servit pour infuser dans cette jeune âme la grâce de la vie chrétienne: germe précieux et fécond qui devait, un jour, s'épanouir en de si belles fleurs et produire de si bons fruits. Au cours des saintes cérémonies, une lumière surnaturelle vint-elle éclairer l'esprit du pasteur sur

l'avenir de l'enfant ? On ne saurait le dire. Toujours est-il que plus tard il recommandait à M^{me} Cadron de bien veiller sur Marie-Rosalie, déclarant que Dieu la destinait "à de grandes choses."

"L'événement est venu confirmer ce pressentiment," dira un jour M^{sr} Bourget. "Ce fut visiblement une enfant de prédilection par les grâces dont elle fut prévenue et par les vertus qu'elle pratiqua dès son enfance."

Marie-Rosalie donna, en effet, dès l'âge le plus tendre, des indices non équivoques de la vie sainte qu'elle devait mener un jour. Nous voudrions pénétrer sous l'humble toit où s'écoulèrent ses premières années, et faire revivre quelques scènes de famille où l'enfant jetait une note gaie et pieuse à la fois ; mais, hélas ! le temps qui ne respecte rien, a dispersé les pièces de bois dont se composait la modeste maison et effacé les souvenirs. Et nous sommes réduits à nous contenter d'attestations générales que n'agrémentent et n'éclaire aucun fait particulier. Elles sont précieuses cependant. Au témoignage de sa mère, Marie-Rosalie n'eut pas les défauts communs aux enfants de son âge. Toute jeune encore, elle se distinguait par son obéissance, sa piété et son travail ; et tel était l'ensemble des qualités et des vertus qui brillaient en elle, qu'on la regardait dès lors comme une enfant "accomplie."

Sa charité, surtout envers les indigents, était admirable. Leur vue remplissait son âme de pitié ; elle se portait à leur secours avec une véritable tendresse. Il lui arriva plus d'une fois de se dépouiller de quelque vêtement pour le leur donner. Apprenait-elle que l'un d'eux était malade ; aussitôt, elle accourait lui prodiguer avec ses soins des paroles de consolation. On put dire dès lors que les pauvres étaient " ses amis les plus intimes." Cette compassion, nous le verrons, ne cessa de se développer avec les années.

Douée d'un esprit ouvert, d'un jugement droit, Marie-Rosalie est bientôt fait d'apprendre les quelques éléments d'instruction que l'on donnait alors dans les campagnes, et ses parents songèrent pour elle à une éducation plus étendue et plus solide. Mais la vie du pensionnat n'allait guère à cette nature née pour l'action. Elle ne put s'y faire ; un mortel ennui l'envahit qui décida son père à la retirer.

Rendue à sa famille, Marie-Rosalie recouvra sa gaieté, son entrain ; elle grandit au milieu des siens dans la pratique des vertus qui avaient signalé sa première enfance.

Elle avait atteint sa dix-septième année lorsque ses parents pensèrent à l'établir. Elle épousa, le 7 Octobre 1811, Jean-Marie Jetté, un ami d'enfance. C'était un heureux parti. D'un caractère généreux.

et bon, d'une foi ferme, excellent chrétien, en un mot, Jetté était capable de comprendre et d'apprécier les vertus de sa jeune épouse ; il était digne de la seconder dans ses bonnes œuvres.

Ce mariage n'amena aucune séparation pour la famille Cadron. Marie-Rosalie continua d'habiter avec ses parents qui cédèrent au nouveau ménage une partie de leur maison. Bientôt même, se sentant atteint de la maladie qui l'emporta l'année suivante, M. Cadron donna à sa fille et à son gendre sa maison et la part de ses biens qui leur revenait, à charge pour ceux-ci de pourvoir aux besoins de leurs parents jusqu'à la fin de leurs jours. La mort de son père fut pour le cœur aimant de M^{me} Jetté un pénible sacrifice. Sa mère lui resta ; elle devait la conserver encore vingt-cinq ans : ce qui fut pour elle la source d'une grande consolation et, comme nous le verrons, de nombreux mérites, à cause des infirmités qui accablèrent les dernières années de M^{me} Cadron.

Ce que serait Marie-Rosalie dans son nouvel état, ceux qui la connurent jeune fille purent aisément l'augurer. Épouse aimante et dévouée, mère tendre et forte à la fois, chrétienne soucieuse d'accomplir tous ses devoirs, et jalouse de consacrer aux œuvres de zèle et de charité les rares loisirs de sa vie laborieuse : voilà en résumé ce qu'elle fut pendant les

vingt-deux années que dura son mariage. Onze fois Dieu ceignit son front de la couronne des mères. Mais six seulement de ses enfants parvinrent à l'âge mûr : quatre fils et deux filles ; les cinq autres moururent dans l'éclat de la grâce baptismale.

M^{me} Jetté était trop profondément chrétienne pour ne pas voir dans ses enfants un dépôt que la Providence confiait à sa vigilance et à ses soins. Aussi s'appliqua-t-elle à les élever moins pour elle-même que pour Dieu. Elle voulut en faire d'excellents chrétiens. Elle n'avait pour y réussir qu'à déverser dans leurs âmes les sentiments de la sienne ; et l'on peut dire que ce fut une des sollicitudes de sa vie.

Tout en leur enseignant les premiers éléments de la religion, elle s'efforça de former leur cœur à la piété et de les pénétrer de cette foi profonde qui fait découvrir la main de Dieu dans tous les événements et nous apprend à la bénir. Cette disposition d'abandon filial à la Providence, nous aurons occasion de le constater souvent, domina la vie entière de M^{me} Jetté et la soutint parmi les épreuves qui lui survinrent. Une de ses filles écrivait à ce sujet, après la mort de sa mère : " Elle n'a cessé de nous donner l'exemple de la résignation en tout ce qui pouvait arriver ; toujours calme dans les tribulations, toujours résignée et soumise en face de l'adversité, elle se contentait de dire : " Dieu le veut ainsi, que son

saint nom soit béni !” Rien ne l'affligeait plus que de voir que l'on manquait de confiance en la bonté de Dieu. Combien de fois ne l'ai-je pas entendue reprendre des personnes qui s'abandonnaient aux murmures contre cette divine volonté !”

Si elle désirait que ses enfants reçussent avec une égale reconnaissance les biens et les maux qu'il plairait à Dieu de leur départir, M^{me} Jetté n'avait pas moins à cœur qu'ils fussent toujours doux et charitables envers le prochain. Aussi leur recommandait-elle de ne conserver jamais de ressentiment contre personne : “ Alors même, disait-elle, qu'on vous ferait les plus grands torts, ne vous vengez jamais ; il faut pardonner, si nous voulons un jour recevoir le pardon. Endurons pour l'amour de Dieu ce que l'on nous fait souffrir ; ceux qui nous insultent ne savent pas ce qu'ils font.”

Ce que M^{me} Jetté recommandait à ses enfants, elle le pratiquait elle-même. Aussi vécut-elle toujours en parfaite intelligence avec les personnes du voisinage. Jamais elle n'eût souffert ces rapports médisants qui circulent si facilement dans le monde. Elle savait tout expliquer, tout excuser ; et fallût-il en venir à des remontrances contre ceux qui s'oubliaient, elle n'hésitait pas à le faire. Mais telle était sa douceur et sa charité en ces circonstances, qu'on acceptait la leçon sans se plaindre.

La charité envers les malheureux, qui avait paru dans son enfance, loin de s'obscurcir et de s'éteindre, grandit et brilla d'un plus vif éclat avec les années. Elle avait trouvé, d'ailleurs, dans M. Jetté un précieux auxiliaire. Cet excellent homme aimait les pauvres et ne leur refusait jamais l'entrée de sa demeure.

Situé sur la grand'route de Québec à Montréal, le village de Lavaltrie voyait passer beaucoup de pauvres familles qu'attirait à la ville l'espoir du travail, ou des ouvriers en quête d'ouvrage, à cette époque surtout où les chemins de fer n'avaient pas encore facilité les communications en effaçant les distances. La maison des époux Jetté était alors ouverte à tous les malheureux. On ne se contentait pas de les accueillir quand ils se présentaient; on allait au-devant d'eux. M^{me} Jetté surtout se tenait aux aguets. "Je l'ai vue, disait plus tard sa sœur Sophie, aller au-devant de familles indigentes en quête d'un abri et leur offrir dans sa propre maison une hospitalité aimable et généreuse pour la nuit, si c'était pendant la belle saison; pour plusieurs jours, et, plus d'une fois, pour plusieurs semaines, si l'hiver sévissait." Une fois entre autres, c'est une pauvre famille sauvage que l'on héberge ainsi pendant huit jours entiers. L'aspect des hôtes que l'on recevait n'était pas toujours sans inspirer des soupçons; et M^{me} Jetté

faisait part de ses craintes à son mari ; mais ce courageux chrétien, loin de les partager, les dissipait et faisait taire ses propres répugnances. “ Ne crains rien, disait-il, Dieu nous protégera ; mieux vaut veiller toute la nuit que de refuser l’hospitalité.” De telles paroles calmaient, on le pense bien, toutes les inquiétudes de la vertueuse femme.

Jamais le pauvre ne lui tendait en vain la main. Un jour, elle venait de retirer du four une belle galette qui eût réjoui sa petite famille, lorsqu’un pauvre, au visage émacié et souffreteux, se présente en lui demandant un morceau de pain pour l’amour de Dieu. Sans hésiter M^{me} Jetté lui donne aussitôt le gâteau. La chrétienne avait triomphé de la mère. D’autres fois, elle n’attend pas que l’on vienne frapper à sa porte. Elle s’élançait au devant de la misère et de la souffrance pour préserver ou du moins soulager le pauvre et le malade de leurs cruelles atteintes. Ce sont tantôt des œufs frais, tantôt des légumes, quelquefois même une poule de la basse-cour, qu’elle porte dans la demeure de l’indigent pour y faire régner avec la tranquillité qui naît de l’assurance du nécessaire, la joie que procure toujours à l’infortune une parole amie.

Pour les malades, même sollicitude ; surtout si leur état est désespéré. “ Je l’ai vue, écrit sa sœur, passer de longues heures au chevet des mourants.

Elle les entretenait des beautés du ciel et des miséricordes de Dieu," pour exciter leur confiance et adoucir leurs derniers moments ; parfois aussi, elle ne craignait pas de leur parler des vengeances divines et des châtimens réservés aux pécheurs, lorsqu'elle le jugeait nécessaire ou utile pour faire naître en leur cœur la componction requise au pardon.

La mort vient-elle à frapper dans le voisinage ? M^{me} Jetté accourt ; son cœur est toujours prêt à répandre les consolations dont ont soif les familles désolées, sa main toujours disposée à rendre les services que réclament de tels accidens. Elle aide à l'ensevelissement des morts ; et, à l'occasion, fournit pour cet usage son propre linge.

A ces œuvres de miséricorde corporelle M^{me} Jetté joignait les œuvres de miséricorde spirituelle. L'une des plus chères à son cœur était l'instruction religieuse des jeunes enfans qui se préparaient à la première communion. Elle leur faisait réciter la lettre du catéchisme, ajoutait quelques explications courtes et frappantes et s'efforçait de toute manière de leur inspirer l'amour de Dieu et de la vertu. Il fallait la voir entourée des douze ou quinze bambins qu'elle catéchisait de la sorte : quelle émotion dans sa voix quand elle voulait faire naître dans leur âme l'horreur du vice et en particulier des confessions et des communions sacrilèges ! quelle onction

pénétrante quand elle les exhortait à mettre toute leur confiance en Marie, et à conserver intacte la pureté de leur cœur ! quels accents, enfin, empreints à la fois de désir et de reconnaissance quand elle leur parlait des beautés du ciel et des bontés de Dieu, et leur rappelait tout ce qu'Il a fait et fait encore chaque jour pour notre salut ! — Elle leur apprenait aussi de pieux cantiques, et chantait avec eux. Grâce à son zèle, les enfants arrivaient bien préparés au grand jour de la première communion et jamais le curé n'eut à refuser aucun de ceux que M^{me} Jetté lui adressait. Non contente des soins donnés à l'âme de ces petits, elle se préoccupait aussi de leurs besoins extérieurs et confectionnait de ses propres mains des vêtements pour ceux qui appartenaient à des familles sans ressources.

Elle était, en effet, d'une adresse remarquable dans les travaux d'aiguille. Semblable à la femme forte dont l'auteur des Proverbes a tracé l'admirable portrait, elle savait confectionner de bons habits pour les siens et suffisait seule à les entretenir dans un état convenable. Dans l'intérieur de sa maison, on voyait comme un reflet de l'ordre qui régnait dans son âme. Tout était simple, mais propre. Chaque chose avait sa place marquée et, au témoignage de sa sœur, l'esprit le plus difficile n'eût rien trouvé à reprendre.

Un des traits les plus frappants de la physionomie morale de M^{me} Jetté, c'est son inaltérable mansuétude. Tendre et prévenante envers son mari, douce et patiente à l'égard des serviteurs, elle sut toujours écarter avec bonheur le plus petit sujet de contestation ou d'aigreur. S'il fallait corriger ses enfants, elle le faisait avec fermeté, mais aussi avec douceur et prudence ; tout au plus un mot d'impatience venait-il rarement trahir cette faiblesse à laquelle nulle âme humaine ne peut complètement se soustraire. Les épreuves ne devaient pas troubler cette admirable égalité d'âme. Elle les recevait avec douceur de la main du Père qui est dans les cieux, et joyeuse, le cœur à l'aise, sans ombre de mauvaise humeur elle poursuivait sa route. On verra dans la suite, si l'on veut bien y faire attention, cette tranquillité dans les tribulations, cette douceur en face des souffrances, ce calme au sein des humiliations, grandir, se fortifier, atteindre les proportions d'un véritable héroïsme.

Il n'y avait, d'ailleurs, aucune raideur dans la vertu de M^{me} Jetté. Elle était naturellement aimable et savait se plier aux délassements et aux jeux que réclame l'éducation de l'enfance. C'est ainsi qu'elle aimait à se livrer à l'innocent plaisir de la pêche avec les aînés de sa famille. Quelles impressions ne devait pas alors produire sur son âme si élevée et si sensible, la vue du Saint-Laurent au

cours majestueux, parsemé d'îlots de verdure et bordé d'arbres de toute sorte, roulant vers l'Orient déjà assombri ses eaux bleues et profondes, tandis qu'à l'Occident le soleil, près de disparaître, semble s'arrêter sur l'horizon pour contempler l'espace parcouru et donner un regret à ce ciel qu'il va dans un moment céder à la nuit ? Nous sommes ici réduits à des conjectures, mais n'est-il pas permis de penser que Dieu, qui fait tout concourir à la formation des âmes sur lesquelles il a des desseins particuliers, s'est servi de ces grands spectacles de la nature pour élever le cœur de sa servante, lui révéler quelque chose de son infinie beauté, et se l'unir par des liens plus forts et plus étroits ?

Attenant à la maison, était un petit jardin où M^{me} Jetté se plaisait à cultiver de ses mains les plus belles fleurs ; l'hiver, elle les rentrait et leur continuait ses soins délicats. Peut-être y voyait-elle l'image des vertus qu'elle devait entretenir dans son âme ; en tout cas, et c'était un motif suffisant pour sa piété, quand viendrait Noël, elle pourrait entourer d'un peu de verdure et de quelques fleurs la crèche de l'Enfant Jésus ; elle pourrait embellir d'un rayon de vie la chapelle " magnifique " pour sa condition, qu'elle avait dressée au sein du foyer domestique. Ce petit sanctuaire lui était cher. Quand ses occupations ou le mauvais temps l'empêchaient d'aller à

l'église, M^{me} Jetté était heureuse d'épancher son âme devant sa modeste statue de la Vierge, ou de confier les intérêts des siens à saint Joseph, chef de la Sainte-Famille.

Elle aimait beaucoup à chanter, et le faisait avec grâce. Mais jamais on entendit sortir de ses lèvres ces airs légers et profanes que se permettent parfois les personnes du monde. Elle trouvait un charme particulier aux anciens cantiques qu'elle avait sans doute appris dans son enfance : ceux de sainte Geneviève, de saint Alexis et de saint Joseph avaient ses préférences. C'est ainsi qu'elle s'entretenait avec elle-même "d'hymnes et de cantiques spirituels," selon le conseil de saint Paul, "chantant et psalmodiant au fond de son cœur à la gloire du Seigneur." (1)

Sa piété et sa charité s'alimentaient dans de fréquentes visites à l'Hôte divin de nos tabernacles et dans de ferventes communions. Quelle joie pour son âme, quand parmi ses nombreuses occupations, M^{me} Jetté pouvait trouver un moment pour aller à l'église ! Avec quel empressement elle s'élançait dans l'étroit chemin, bordé d'arbres, qui, longeant les sinuosités de la rive du Saint-Laurent, menait à la maison du Seigneur ! Cet édifice n'existe plus

(1) "Loquentes vobismetipsis in psalmis, in hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino." EPHES. v. 19.

aujourd'hui. Mais nous savons qu'il était situé sur le bord du fleuve. L'érosion incessante des eaux menaçant d'emporter le terrain, de nature sablonneuse, sur lequel était bâtie l'église, on dut, vers le milieu de ce siècle, la démolir et en construire une nouvelle. Ainsi sommes-nous privés du bonheur de voir les fonts baptismaux où cette grande âme est née à la vie surnaturelle, et d'aller nous agenouiller au pied de cet autel où elle reçut de Jésus-Christ tant de faveurs. Nous aimerions surtout à voir la table sainte, où chaque Dimanche, souvent même plusieurs jours de suite, elle s'unissait à son Dieu dans les embrassements mystérieux et ineffables de la communion. Mais ceux qui furent les témoins de sa piété en ont gardé le souvenir ; et heureusement il est parvenu jusqu'à nous.

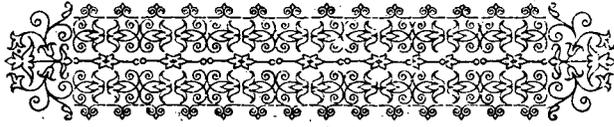
Dès l'enfance, pénétrée du plus profond respect pour la sainte Église, elle en observait les ordonnances avec une religieuse fidélité. " Elle serait morte plutôt que de manger de la viande les jours d'abstinence," écrit sa sœur. Ces pénitences obligatoires ne suffisaient pas à sa soif de mortification et elle se livrait à des exercices qui auraient pu altérer sa santé. " Ce que l'on fait pour Dieu, disait-elle, ne fait pas mourir : c'est à son service que l'on trouve le bonheur."

Une vertu si solide, jointe à de précieuses qualités

d'esprit et de cœur, le charme qui s'attache à un caractère simple et ouvert, et son empressement à rendre service, sans dépasser les limites de la discrétion, n'avaient pas tardé à gagner à M^{me} Jetté le respect et l'affection de toute la paroisse. Le curé de Lavaltrie l'avait en très haute estime ; et M^{me} de la Naudière (1), dont les vastes domaines formaient une partie considérable de la paroisse, prenait un grand plaisir à entretenir avec elle de fréquentes relations. D'ailleurs, grâce au travail et aux soins intelligents de M. Jetté, l'on voyait d'année en année s'accroître l'aisance de la famille.

Tout semblait donc conspirer pour attacher M^{me} Jetté à son village natal et l'y retenir à jamais, mais l'augmentation de la famille et la prévision des besoins qui en résulteraient, — et plus que tous ces motifs, les secrets desseins de Dieu, qui conduit tout à ses fins avec force et suavité — déterminèrent son mari à faire l'acquisition d'un domaine plus considérable dans le voisinage de la ville de Saint-Hyacinthe.

(1) Quelle fut cette dame de la Naudière ? Les manuscrits ne le disent pas. Nous inclinons à penser que c'était Élisabeth-Louise de la Corne, née en 1744 et mariée en 1769, à Charles-Louis Tarieu de la Naudière, seigneur de la Pérade, fils aîné de Charles-François qui se distingua à Carillon, et mourut en 1811 membre du conseil législatif.



CHAPITRE II

Epreuves — Bonnes œuvres.

Confidit in ea cor viri sui (PROV. XXXI. 11).

Le cœur de son mari se confie en elle.

In die tribulationis mee Deum exquisivi (Ps. 76. 3).

Au jour de ma tribulation j'ai cherché Dieu.



ÉTAIT en 1825 ; date importante dans la vie de M^{me} Jetté, s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que Dieu prépare par les souffrances, et marque, pour ainsi dire, du sceau de la croix, les âmes qu'Il destine à une mission de salut dans le monde. A partir de cette époque, une nouvelle carrière s'ouvre devant la pieuse femme. Jusque-là son existence s'est déroulée heureuse et honorée dans le lieu de sa naissance, à l'abri du besoin, sans inquiétude pour l'avenir ; vont venir désormais les jours d'adversité et de deuil. Dieu cependant toujours bon, toujours père, ne frappera

la nature que pour ménager des triomphes à la grâce ; et nous allons voir M^{me} Jetté aussi calme et maîtresse d'elle-même, aussi pleine de courage et de gaieté au sein des épreuves qu'elle le fut jamais au milieu des prospérités de la veille.

Son premier pas en quittant Lavaltrie fut marqué par la tribulation. Par un contre-temps regrettable, il arriva que l'habitation qui devait recevoir la famille près de Saint-Hyacinthe ne fut pas prête à l'époque fixée pour céder la maison de Lavaltrie à son nouveau propriétaire. M^{me} Jetté se vit donc quelques jours sans asile avec ses enfants. Dans cette extrémité, elle alla demander l'hospitalité à sa sœur qui habitait le même village. Celle-ci eut la dureté d'opposer un refus ; et la pauvre mère dut chercher un refuge dans une mesure abandonnée, ouverte à tous les vents, et où la pluie, abondante alors, pénétrait de toutes parts. Heureusement, une personne émue de pitié, vint la tirer de ce misérable réduit et l'emmena ainsi que ses enfants dans sa propre demeure.

Ce n'était là que le prélude d'épreuves plus pénibles. Deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour où la famille Jetté s'était installée sur sa nouvelle propriété, qu'elle s'en vit dépossédée. Grevée d'hypothèques dont on ignorait l'existence, cette terre fut réclamée par les créanciers du ven-

deur malhonnête. Il fallut s'en dessaisir. C'était abandonner le fruit de longues années de travail et d'économie. M. Jetté ressentit cruellement cette perte. D'involontaires inquiétudes sur l'avenir s'élevaient dans son esprit. Que faire désormais? Où aller? Comment pourvoir à l'établissement de ses enfants? Agité par ces préoccupations, il perdait l'appétit et le sommeil. Dans ces circonstances si pénibles, ce fut sa femme qui le consola et sut par des considérations de foi ramener la paix et la confiance dans son âme: "Dieu l'a voulu, lui disait-elle, il faut se résigner à sa sainte volonté. Il ne nous abandonnera pas; il prendra soin de nous. Nous pouvons gagner notre vie en tout lieu." Elle obtint même de lui qu'il pardonnât à l'homme qui les avait si indignement trompés et jetés dans le malheur et qu'il renonçât à le poursuivre devant les tribunaux, de peur de déshonorer sa famille.

La Providence ne trahit pas la confiance de la vertueuse femme. A Montréal où vinrent se fixer les deux époux, ils rencontrèrent la sympathie et l'appui de la famille de M. Jetté; et, bientôt, grâce à un travail opiniâtre et à une sévère économie, ils purent faire face à toutes les nécessités.

M^{me} Jetté en éprouvait une profonde gratitude envers Dieu qui ne laisse jamais ses enfants au besoin et s'efforçait de faire passer ses sentiments dans

le cœur des siens. "Tu vois que le bon Dieu ne nous délaisse pas, disait-elle souvent à son mari, soyons contents de notre pauvreté. Nous avons de bons enfants qui peuvent gagner leur vie jeunes. Ils seront toujours à l'abri du besoin, car ils savent travailler." Elle tenait le même langage à ses fils : "Mes enfants, le bien que Dieu nous donne, n'est pas à nous ; Il nous l'ôte, quand Il lui plaît : Soyons donc heureux de tout ce qui nous arrive et sachons en remercier Dieu : c'est le secret du bonheur." — Dispositions admirables qui en élevant cette âme au-dessus des menus événements et des biens périssables de ce monde la rendaient, sinon insensible, du moins supérieure aux épreuves qui s'y rencontrent, et lui donnait des ailes pour se porter avec facilité à l'accomplissement de tous ses devoirs et avec ferveur au service de Dieu.

Cependant, une croix plus lourde que les précédentes allait être imposée à M^{me} Jetté. Il y avait sept ans qu'elle était établie à Montréal, lorsque son mari lui fut soudainement ravi. Le choléra, qui fit tant de victimes en 1832, l'emporta en vingt-quatre heures. Sur le point de mourir, M. Jetté, quoique pleinement résigné à la volonté de Dieu, ne put s'empêcher de verser des larmes en pensant à la pauvreté où sa disparition allait plonger sa chère famille. Ayant réuni ses enfants, il leur recom-

manda d'être fidèles à servir Dieu et de prendre soin de leur mère. Il la confia particulièrement à Pierre, son fils cadet, alors âgé de dix-sept ans, et qui montrait pour la vertu des dispositions remarquables : "Je compte sur toi, dit-il, tu seras le soutien de la famille. Promets-moi d'assister toujours ta mère et de ne l'abandonner jamais." L'enfant promit en pleurant ; et M. Jetté rendit l'âme en paix.

La pauvre veuve, tout en baisant la main qui la frappait, ressentit une douleur profonde, resta longtemps inconsolable, et ne voulut plus désormais quitter les vêtements de deuil. "Le monde ne sera plus rien pour moi," s'était-elle écrié au lendemain de cette douloureuse séparation. Nous verrons si elle fut fidèle à sa parole dans la suite de cette histoire.

Elever ses plus jeunes enfants, s'adonner aux œuvres de charité et à la prière, travailler au retour des pécheurs, devint plus que jamais l'occupation de sa vie. Pour peu que l'on pénètre au fond de cette existence si bien remplie, l'on voit se dégager une disposition fondamentale inspiratrice de tous ses actes, entre lesquels elle établit une merveilleuse unité ; cette disposition, fleur et fruit tout ensemble de la divine charité, c'est le désir ardent, c'est le besoin de se dépenser, de se donner. Le don de soi, ô bienheureuses les âmes qui en ressentent la passion, qui savent en goûter les austères douceurs !

Leur vie, s'écoulât-elle tout entière dans l'obscurité, emprunte de cette abnégation complète de soi-même je ne sais quel caractère de grandeur et de noblesse, qui tient moins de la terre que du ciel.

M^{me} Jetté se donna à toutes les souffrances pour les soulager, à toutes les humiliations pour les supporter. Elle les trouva près d'elle. Sa vieille mère tombe frappée de paralysie et bientôt est réduite à l'état d'enfance : M^{me} Jetté la recueille près d'elle et durant sept années lui prodigue les soins les plus assidus et les plus attentifs. Durant trois hivers, elle héberge dans sa maison sa sœur—celle-là même qui lui avait refusé durement l'hospitalité au moment du départ de Lavaltrie — et ses enfants ; et cela en dépit d'un caractère difficile et acariâtre qui ne répond aux bons procédés que par l'indifférence, quelquefois même par le dédain ou l'injure.

Ces soins étaient loin de suffire à son tourment du bien. Apprenait-elle qu'il y avait quelque malade dans le voisinage, elle allait aussitôt le visiter, le consoler et lui rendre les services en son pouvoir. Elle se prêtait volontiers à l'ensevelissement des morts. Lorsque se déclarèrent les maladies contagieuses qui désolèrent Montréal : en 1832, le choléra, les années suivantes, la variole, M^{me} Jetté se porta avec empressement au chevet des malades. Tout en prodiguant les soins que réclamaient les corps,

elle ne perdait pas de vue les âmes ; et souvent il lui arriva d'être par ses bonnes paroles ou par ses exemples le principe de la conversion de plusieurs. Nous n'en citerons qu'un exemple.

C'était pendant le choléra qui fit tant de victimes en 1832. M^{me} Jetté fut des premières à s'offrir en qualité d'infirmière. Au cours de ses visites de charité, elle remarqua un jeune homme d'un dévouement infatigable. Durant deux mois elle put le voir empressé, jour et nuit, auprès des malades. Il n'était d'ailleurs aucunement religieux, et menait une vie plus que légère. M^{me} Jetté fit sa connaissance dans l'espoir d'être utile à son âme ; et quand elle eut gagné assez sa confiance pour se permettre de lui parler plus ouvertement : " Vous devez être bien malheureux, lui dit-elle, de vivre comme vous le faites ! mais vous avez un bon cœur, vous êtes charitable ; et vous avez trop secouru ces pauvres malades pour que le bon Dieu vous abandonne. Non, Il ne vous a pas donné un cœur si généreux pour faire de vous un damné." — " Que voulez-vous que je fasse ; répondit le jeune homme ; Dieu, je ne le connais pas. Élevé au sein du vice, je n'ai jamais eu sous les yeux que l'exemple du mal ; je n'ai entendu parler que du diable ; encore ne le redouté-je guère plus que le Dieu que vous voulez me faire connaître." — " Prenez garde, jeune homme, repar-

tit gravement la pieuse veuve, Dieu, que vous refusez de connaître, vous réduira un jour quand Il lui plaira.” — “ Je ne le crains pas.” — “ Voulez-vous me faire plaisir ? ” — “ Ah ! pour cela volontiers,” reprit vivement le jeune homme ; et M^{me} Jetté lui fit promettre de penser quelquefois à Dieu et de dire chaque jour un seul *Ave Maria* ou l’invocation : “ Mon Dieu, ayez pitié de mon âme ! ” — Le jeune homme promit, et apprit l’*Ave Maria* qu’il ne savait pas. Peu après il partit pour les Montagnes Rocheuses. “ C’était un colosse, une sorte de géant, d’une vigueur extraordinaire, fort comme quatre hommes,” remarque la sœur qui rapporte ce trait ; et, d’ailleurs, si confiant dans ses forces qu’il pensait que rien n’était capable de l’abattre. Cependant, moins de deux ans d’une vie de libertinage suffirent à épuiser sa robuste constitution. Il tomba malade. Durant ses veilles, le souvenir de M^{me} Jetté ne le quittait pas. Il résolut de la revoir. De retour à Montréal, il se présenta lui-même devant la porte de la modeste maison qu’habitait la charitable veuve. A la vue de ce squelette vivant, celle-ci ne reconnut pas le vigoureux jeune homme qu’elle avait rencontré deux ans plus tôt. “ Je suis Joseph Labelle, dit aussitôt le nouveau venu ; le bon Dieu m’a réduit, moi qui ne craignais rien ; j’ai été fidèle à la promesse que je vous ai faite ; je suis bien faible, et je

viens vous demander de me conduire à l'hôpital." Emue jusqu'aux larmes, M^{me} Jetté accueillit avec joie cet enfant prodigue. Admis à l'hôpital par ses soins, il fit appeler un prêtre, et commença tout haut sa confession ; et, comme le prêtre lui disait de baisser la voix : " Non, mon Père, il ne peut y avoir de pénitence trop grande pour mes péchés. Je suis le plus criminel des hommes." Puis, s'adressant aux assistants : " Priez pour moi, ajouta-t-il, afin que j'obtienne pardon." Il reçut dans ces dispositions excellentes l'absolution de ses fautes ; et mourut quelques jours plus tard en prédestiné.

Une des œuvres les plus douces au cœur de M^{me} Jetté, était de rétablir la concorde et l'union dans les familles divisées. Sa présence faisait taire les haines, ses paroles gagnaient les cœurs, et la prière, sans doute, achevait dans le secret ce que son action personnelle avait commencé. Ayant appris qu'un père de famille, que des chagrins domestiques avaient éloigné de ses devoirs et bientôt de toute pratique religieuse, était dangereusement malade, elle alla le visiter, lui prodigua les plus douces consolations et finit par lui faire accepter le ministère du prêtre. Cet homme mourut peu après. Son agonie fut si affreuse que personne, pas même sa femme et ses enfants, ne put en soutenir la vue. Tous s'enfuirent épouvantés. Animée par sa charité, M^{me} Jetté seule,

sans rien perdre de son sang-froid, assista le moribond jusqu'à la fin, l'exhortant à la résignation et répandant sur lui de l'eau bénite. Elle eut le bonheur de voir son zèle couronné de succès. Le terrible combat cessa et le malade s'endormit paisiblement entre les bras de Dieu.

Sa charité s'étendait à toutes les infortunes. On la vit même en quête de places pour de pauvres ouvriers sans travail. D'autres fois, ce sont des orphelins qu'elle cherche à placer dans d'honorables familles, où ils seront à l'abri des nécessités de la vie et, ce qui n'est pas moins précieux, assurés de recevoir des principes profondément chrétiens. Pour cela, il fallait faire mille démarches, essayer plus d'un refus, parfois s'exposer à des injures ; toutes choses qui devaient lui être fort pénibles si l'on songe à son extrême timidité et à sa vivacité naturelle ; mais Dieu était sa force et volontiers elle eût dit avec le grand apôtre : "Je puis tout en Celui qui me fortifie."

C'était bien d'ailleurs dans la pratique de la piété, qu'elle puisait cette énergie qui l'élevait au-dessus de ses répugnances les plus vives et la rendait capable de s'immoler au service du prochain. Cette piété faisait l'édification de toutes les personnes qui connaissaient M^{me} Jetté. Matin et soir, on la voyait passer de longs moments dans l'église Notre-Dame.

Souvent elle restait plusieurs heures de suite à genoux au pied de l'autel de la sainte Vierge, pour qui elle professa toujours une dévotion particulière. On raconte même qu'un soir elle s'attarda si longtemps que le bedeau chargé de fermer l'église, après avoir fait inutilement du bruit pour l'avertir que l'heure était venue de se retirer, fut obligé de le lui dire : absorbée dans la prière, elle n'avait rien entendu.

Après la mort de sa mère qui arriva en 1836, M^{me} Jetté se livra à tous ses attraits pour la piété. Ses enfants, sous prétexte de santé, essayèrent de la modérer, mais ce fut en vain : "Cela ne fait pas mourir," répondait-elle. On la vit alors faire à pieds, jusqu'à trois fois, le pèlerinage au Calvaire de Saint-Hilaire, érigé en 1839, par M^{sr} de Forbin-Janson. Il en résultait pour elle de grandes fatigues ; mais que ne peut l'amour de Dieu ? "Aucune fatigue ne le lasse, dit le pieux auteur de l'Imitation, il accomplit beaucoup de choses qui fatiguent et qui épuisent vainement celui qui n'aime point." (Im. l. III. c. v.)





CHAPITRE III

Madame Jetté s'occupe des filles tombées.

*Non enim veni vocare justos, sed peccatores (MATT. IX. 13).
Je ne suis pas venu appeler les justes,
mais les pécheurs.*



Il est dans la société une classe de personnes pour qui les hommes se font gloire d'être sans pitié : nous voulons parler des jeunes filles que l'ignorance, la séduction ou un moment de passion ont fait tomber dans l'abîme où avec leur vertu a sombré leur honneur. Pauvres fleurs, que le souffle impur du vice a flétries ! Hélas ! elles sont nombreuses au sein des cités où les besoins de la vie rapprochent les existences dans une atmosphère étouffée et irritante. Le monde étalait à leurs yeux tous ses charmes, alors qu'il les

savait innocentes ; mais maintenant qu'il les a perdues, qu'elles sont tombées, il les repousse avec horreur, il leur reproche un crime dont il est le premier coupable, et il ne reste plus à ses infortunées victimes que le déshonneur et le désespoir. Que devenir ? où aller ? quels bras, quels cœurs s'ouvriront à leur malheur ? quel asile, quelle solitude jetteront sur leur honte un voile impénétrable ? Angoisses terribles, déchirements affreux ! Oh ! bénie la main qui dans ces heures d'angoisse s'étendra vers la jeune fille pour sauver sa vertu du déshonneur et réhabiliter son âme aux yeux de Dieu et de ses anges !

Telle était la mission à laquelle M^{me} Jetté devait vouer le reste de sa vie. Dieu l'y avait préparée de loin par l'exercice de la charité et du dévouement. Même elle avait présumé à ce ministère de miséricorde. Étant encore à Lavaltrie, elle avait recueilli dans sa maison un pauvre enfant, fruit d'un commerce illégitime, et qu'on était parvenu à soustraire à la fureur criminelle de sa mère. Il vécut longtemps sous le toit de la famille Jetté ; et, quand il fallut s'en séparer, celle qui lui avait donné les soins d'une mère ne céda qu'à la nécessité et le quitta en pleurant.

Plus tard, alors que M. Jetté était venu se fixer à Montréal, on entend, une nuit, frapper à la porte à coups redoublés ; et en même temps une voix

suppliante prie d'ouvrir en criant : " On me poursuit pour me tuer !" N'écoutant qu'à sa compassion, M. Jetté ouvre la porte et se trouve en face d'une malheureuse que poursuivent deux matelots avinés. A peine a-t-il eu le temps de la cacher dans la cave, que les deux forcenés se déchaînent à coups de hâche contre la porte qu'ils essaient d'enfoncer. Vainement M. Jetté tente de les calmer par de douces paroles. Une plus longue résistance devenant périlleuse, il leur ouvre en les invitant à examiner eux-mêmes la maison. Cette bienveillance les désarme, ils réparent eux-mêmes les dégâts causés par leur fureur et se retirent.

Arrachée à une mort certaine, la malheureuse fille avoue la triste vie qu'elle a jusque-là menée et témoigne l'ardent désir d'en changer. M^{me} Jetté, touchée de ce récit, la garde chez elle et travaille elle-même à sa conversion. Quelques années après, cette jeune personne contractait une alliance honorable dans une ville des États-Unis, et écrivait pour redire son affection et sa reconnaissance à celle à qui elle était redevable de la vie du corps et de l'âme, et lui annoncer combien elle était heureuse dans son ménage.

Cette œuvre de relèvement devint plus familière à M^{me} Jetté après son veuvage. Insensiblement Dieu la conduisait vers le dessein qu'Il avait arrêté pour sa gloire.

Un soir d'hiver, la pieuse femme, se rendant comme de coutume à l'église, rencontre sous le porche une pauvre fille qui versait d'abondantes larmes. Elle s'arrête et lui demande la cause de sa profonde tristesse. "Je suis sans asile ici, répond la jeune fille, et je ne sais où aller passer la nuit." Aux traits accusateurs de son visage, il fut aisé à M^{me} Jetté de voir à quelle personne elle avait affaire. Néanmoins, émue de pitié, elle l'emmène dans sa maison. Là, durant un mois entier, elle en prend soin et s'efforce de lui inspirer de bons sentiments. Cependant la fille aînée de M^{me} Jetté, ayant à certains indices cru découvrir de mauvaises intentions chez cette personne, s'avisa de la surveiller pendant une nuit. Elle la vit s'approcher à pas de loup du lit de sa mère endormie et se pencher sur elle comme pour l'étouffer, puis se relever, hésiter et enfin regagner son lit. Informée de ce qui s'était passé, M^{me} Jetté interrogea sa protégée, qui avoua sans détours qu'à plusieurs reprises elle avait éprouvé une tentation violente de tuer sa bienfaitrice, quoiqu'elle lui portât une véritable affection. Il n'était pas prudent de garder plus longtemps une telle personne. M^{me} Jetté la congédia après lui avoir fait prendre un bon repas et l'avoir engagée à mener désormais une meilleure vie.

Le zèle de la pieuse veuve ne fut pas toujours

aussi infructueux. Étant un jour sortie en compagnie de deux voisines, elle rencontra deux infortunées qui venaient de se battre avec un jeune homme. Leurs mains étaient déchirées de coups de couteau et dégoûtantes de sang, et de la bouche de l'une d'elle sortaient d'horribles blasphèmes. A cette vue, M^{me} Jetté quitte ses compagnes qui se détournaient avec horreur, et, sans doute, pressée par un mouvement d'en haut, elle se dirige droit vers elles. " Qui sait, se disait-elle, si une seule parole ne les ramènera pas à Dieu ? " — Elle les aborde avec affabilité, et d'une voix pleine de douceur et de compassion, leur demande si elles sont heureuses de mener une telle vie. A ces paroles charitables ces malheureuses se sentent touchées et la plus jeune de répondre aussitôt : " Je suis bien malheureuse ! Il n'y avait pas quinze jours que je vivais de la sorte, que déjà j'aurais voulu y renoncer. Mais qui voudra désormais nous recevoir ? Hélas ! il ne reste pour nous que le mépris. " — " Si vous voulez sincèrement renoncer à votre mauvaise conduite, je vais vous en indiquer le moyen. " Et elle leur conseilla d'aller à l'église Notre-Dame, au confessionnal d'un saint prêtre, qui était déjà venu en aide à plusieurs personnes qui désiraient abandonner le désordre. Elles promirent ; et le lendemain une des filles de M^{me} Jetté put s'assurer de ses yeux qu'elles avaient été fidèles à leur parole.

Ce zèle pour la conversion de personnes que leur état met en dehors des secours ordinaires de la charité, devait bientôt voir s'ouvrir à son action un champ plus étendu, et recevoir l'approbation et les encouragements de celui que son ministère même faisait à Montréal le promoteur et l'appui de toutes les bonnes œuvres. M^{sr} Ignace Bourget gouvernait alors l'église de Montréal. On sait quels souvenirs de vertus et de grandes œuvres se rattachent au nom de cet illustre prélat. Toutes les institutions de la "Rome d'Amérique," ainsi qu'on se plaît à nommer Montréal, portent l'empreinte de sa main puissante ; beaucoup même lui sont redevables de l'existence. Son regard vigilant découvrait tous les besoins, et son activité infatigable, comme sa charité, savait susciter les œuvres, faire appel à toutes les bonnes volontés, multiplier tous les secours. Son nom est écrit en caractères ineffaçables dans cette ville de Montréal si changée pourtant et si agrandie depuis les jours de son épiscopat ; et s'il pouvait s'effacer de la mémoire des hommes, les pierres des établissements d'éducation et de charité qui se sont élevés sous son impulsion ne cesseraient de le redire.

M Bourget devait aussi se trouver dans la fondation de l'œuvre de la Miséricorde. Dieu l'avait mis en relation avec la veuve Jetté avant son élévation à l'épiscopat, et l'avait destiné à être l'inter-

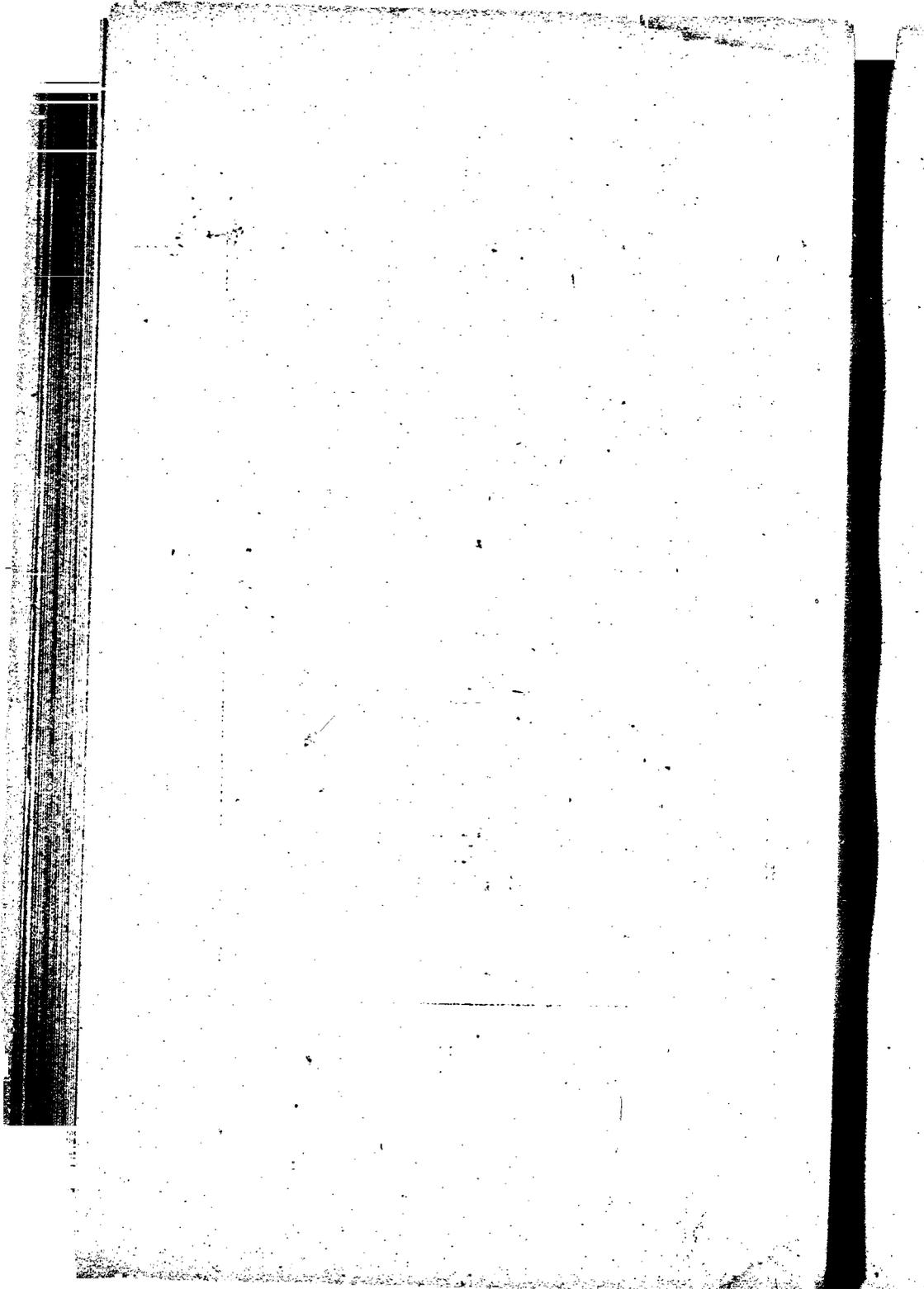
Ce zèle pour la conversion de personnes que leur état met en dehors des secours ordinaires de la charité, devait bientôt voir s'ouvrir à son action un champ plus étendu, et recevoir l'approbation et les encouragements de celui que son ministère même faisait à Montréal le promoteur et l'appui de toutes les bonnes œuvres. M. Ignace Bourget gouvernait alors l'église de Montréal. On sait quels souvenirs de vertus et de grandes œuvres se rattachent au nom de cet illustre prêtre. Toutes les institutions de la « Rome d'Amérique », ainsi qu'on se plaît à nommer Montréal, portent l'empreinte de sa main puissante : beaucoup même lui sont redevables de l'existence. Son regard vigilant découvrait tous les besoins et son activité inépuisable, sous sa charité, savait saisir les causes et proposer toutes les bienveillantes, et même les plus coûteuses, les secours. Son nom est écrit en caractères ineffaçables dans cette ville de Montréal si chérie, si florissante et si agrandie depuis les jours de son départ, et s'il pouvait s'effacer de la mémoire des hommes, les pierres des établissements de charité et de charité qui se sont élevés sur son impulsion, se raient de le redire.

M. Bourget devait aussi retrouver dans la Fondation de l'œuvre de la Miséricorde. Dieu l'avait mis en rapport avec la veuve de cette avant son oblation à l'évêque, et l'avait destiné à être l'inter-



M^{re} IGNACE BOURGHE

Secrétaire Général de M. Médal
Président de l'Institut des Sœurs de Miséricorde



prête de ses volontés sur elle. En qualité de confesseur il avait reçu la confiance de ses bonnes œuvres et l'avait dirigée de ses conseils. Devenu évêque, il fit plus d'une fois appel à son dévouement pour des missions délicates et difficiles. Avant l'ouverture de l'asile Sainte-Pélagie, il la chargea à différentes reprises de procurer un refuge à de pauvres filles qui étaient venues lui avouer leur triste position. M^{me} Jetté les recueillait chez elle ou les plaçait chez ses enfants qui surmontaient leurs répugnances pour plaire à leur mère. Elle-même portait les nouveau-nés chez les Sœurs-Grises et n'épargnait aucune peine pour obtenir la conversion des coupables avant de les renvoyer dans le monde.

Mais qu'étaient ces sauvetages isolés, en face du grand nombre de victimes que faisaient les passions humaines ? Après une première chute, beaucoup de pauvres filles ne voyant devant elles que le déshonneur se précipitaient tête baissée dans les abîmes du vice. Que dire des malheureux enfants que la honte privait des soins de l'amour maternel ? Hélas ! trop souvent ils étaient exposés à perdre à la fois la vie du corps et celle de l'âme. Et il n'était pas rare de trouver des cadavres de nouveau-nés dans les rues de la ville ou sur les bords du Saint-Laurent.

Le bon Pasteur se préoccupait de cette grande misère et demandait à Dieu du fond de son cœur de

lui envoyer les moyens de la soulager. Déjà son zèle caressait le projet d'une institution spéciale pour recueillir les filles tombées, les ramener à une meilleure vie, assurer le baptême et l'éducation chrétienne à leurs enfants, et M^{me} Jetté lui semblait désignée de Dieu pour jeter les premiers fondements de cet institut. Sans se hâter toutefois de lui dévoiler son dessein ; il se contenta de l'inviter à prier à ses intentions. Lui-même recommanda l'affaire à Dieu au saint sacrifice et voulut que l'archiconfrérie, érigée dans son église cathédrale en l'honneur du très saint et immaculé cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, joignit ses supplications aux siennes pour obtenir l'abondance des lumières célestes.

Quand il pensa son projet suffisamment mûri par la réflexion et la prière, Monseigneur fit appeler M^{me} Jetté. La pieuse verve vint à l'évêché sans se douter des intentions de sa Grandeur. Avec sa gravité ordinaire, qu'illuminait un doux sourire, l'évêque lui dit : " Comme il a plu à Dieu de se servir déjà de vous pour faire beaucoup de bien à ces pauvres enfants, n'aimeriez-vous pas, ma fille, à poursuivre cette œuvre et à l'agrandir, en fondant une communauté qui multiplierait et perpétuerait à jamais le bien que vous avez si heureusement commencé ? "

Cette proposition, on le pense bien, alarma l'humili-

lité de M^{me} Jetté. Et comment en eut-il été autrement? Que d'obstacles de toutes parts? Où trouver des ressources? L'évêque était pauvre, la pieuse veuve n'avait guère que sa bonne volonté, et pouvait-on compter sur la charité publique dans une œuvre qui, par son caractère même, doit s'envelopper d'ombre et de mystère? Et cependant, telles n'étaient pas les difficultés qui se dressaient devant l'esprit de l'humble femme. Pour ces ressources extérieures elle se reposait sur la prévoyance de son Pasteur et sur la providence de Dieu. Mais comment une pauvre ignorante, une incapable, dénuée de toute vertu, comme elle croyait l'être, pourrait-elle mener à bonne fin une entreprise d'une exécution si délicate et si difficile? Comment à son âge (elle avait alors cinquante ans) embrasser un état qui allait modifier complètement ses habitudes de vie? Et puis, elle se voyait à la tête d'une communauté, obligée de diriger les unes, de former les autres, de donner à toutes l'exemple du dévouement et des vertus religieuses, et cette vue lui rendait manifeste son indignité et soulevait dans son esprit mille objections. L'évêque ne s'arrêta pas à discuter chacune d'elles; mais il reprit avec cette douce autorité qui triomphait de tout: "Dieu le veut! Dieu le veut! ma fille. Il vous donnera les grâces dont vous avez besoin pour réussir. Priez encore pour vous assurer de sa volonté."

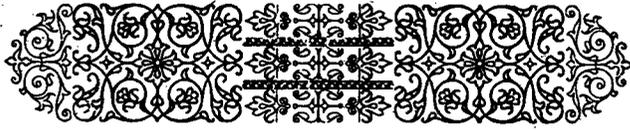
M^{me} Jetté s'éloigna bouleversée. Comment avait-on pu penser à elle pour une œuvre de cette importance? Elle supplia Dieu de détourner de ses épaules un fardeau qu'elle était impuissante, lui semblait-il, à porter. Peu à peu, cependant, le calme se fit dans son âme : avec le calme la lumière descendit douce, tranquille, et M^{me} Jetté comprit qu'il fallait se livrer sans retour sur elle-même à la grâce de Dieu.

Elle revint donc, après quelques jours, trouver Monseigneur et se mettre entièrement à sa disposition.

Il fut dès lors arrêté que M^{me} Jetté quitterait au plus tôt sa maison et ses enfants, après s'être assurée toutefois un logement plus conforme à son projet. L'affaire fut conduite en secret. Il fallait éviter les oppositions de la famille autant qu'on le pouvait. Une fois la maison choisie et louée, M^{me} Jetté fit part à ses enfants de ses intentions et les engagea de tout son pouvoir à se soumettre, comme elle l'avait fait elle-même, aux ordres de la Providence. Mais à la pensée de se séparer de leur mère, ceux-ci ne purent contenir leur douleur et n'épargnèrent rien pour la faire revenir sur sa détermination. Émue d'une résistance à laquelle M^{me} Jetté était bien résolue à ne pas céder, mais qu'elle avait à cœur de voir cesser avant de dire adieu à ceux qu'elle aimait, sur le conseil de M^{sr} Bourget, elle réunit ses enfants à

l'évêché, et sa Grandeur par ses paroles tout empreintes de foi et de charité leur fit accepter généreusement ce douloureux sacrifice. Il se consumma le 11 mai 1845.





CHAPITRE IV

La fondation.

Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia (I. COR. 27).

Dieu a choisi les faibles du monde pour confondre les forts.



ÉGAGÉE des liens qui l'attachaient à sa famille, M^{me} Jetté se sentait libre, libre d'être à Dieu sans réserve et sans partage, libre de se dévouer à ces âmes déchues vers lesquelles la portait un attrait céleste. Elle allait donc pouvoir désormais donner libre cours à son zèle, satisfaire cette passion d'oubli de soi et de dévouement qui depuis longtemps tourmentait son cœur, et volontiers elle se fut écriée avec le psalmiste : "Seigneur, vous avez rompu mes liens ; je vous offrirai une hostie de louange." Ce fut dans ces saintes dispositions qu'elle prit possession de l'habitation qui devait servir de berceau à l'œuvre naissante de la Miséricorde.

On ne peut imaginer de plus humbles débuts. La maison qu'allait habiter M^{me} Jetté était située rue Saint-Simon, aujourd'hui nommée rue Saint-Georges; et quelle maison ! si l'on peut décorer de ce nom une mesure, tout entière construite en bois, vieille, étroite, à demi-enfoncée dans la terre. Encore n'avait-on loué que l'appartement supérieur, c'est-à-dire une sorte de grenier, où l'on grimpeait au moyen d'une échelle.

Cette pièce était de grandeur suffisante, mais basse, sujette à toutes les variations de la température, glacière l'hiver, étuve l'été ; livrant passage, à travers les ais disjoints, à tous les vents. En un mot, c'était une installation telle qu'en souhaite la divine Providence quand elle veut manifester aux regards des hommes l'étendue et la puissance de son action. Plein d'espérance pour l'avenir, le pieux évêque décora cette mesure du titre d'Hospice Sainte-Pélagie, en l'honneur de la sainte pénitente de ce nom.

L'ameublement était à l'avenant. Quelques lits, quelques chaises, une table, un poêle, et les ustensiles de cuisine indispensables composaient tout le mobilier. Encore était-il dû en partie à la générosité d'un éminent chrétien, Olivier Berthelet. Ce citoyen généreux, cet apôtre du bien, dont le nom reviendra plusieurs fois dans cette histoire, avait mis sa grande fortune à la disposition de M^{sr} Bourget qu'il seconda

avec un zèle admirable. L'évêque indiquait les nécessités, et le fervent chrétien allait sur une parole, sur un signe, aider de ses ressources les œuvres en détresse. Celle que commençait M^{me} Jetté était de ce nombre. Aussi reçut-elle souvent les secours de cet homme de bien : tantôt des meubles ou de l'argent ; tantôt des provisions de bouche ou du bois de chauffage.

M^{me} Jetté s'était installée dans sa nouvelle demeure avec une seule pénitente. Deux autres furent reçues au cours du même mois de Mai ; et le nombre alla croissant jusqu'à cinq et même à huit pendant les douze mois suivants. La pieuse femme était tout entière à son œuvre. "J'admiraais, disait plus tard M^{re} Bourget, son inébranlable confiance dans la Providence. Je lui envoyais toutes les personnes qui venaient solliciter mon assistance ; et je lui donnais peu d'argent. Jamais pourtant elle ne se plaignait. Elle travaillait avec les pénitentes pour pourvoir à leur subsistance ; et souvent il lui arriva de se priver en faveur des malades de son propre lit. Aiors elle s'étendait sur le plancher et dormait la tête appuyée sur une bûche."

On s'imaginerait difficilement les privations de tout genre que dût s'imposer cette courageuse femme. Plus d'une fois elle se passa de nourriture, heureuse de se priver pour ses pauvres enfants.

Mais toujours résolue en face des épreuves, elle ne regarda jamais en arrière ; et les inquiétudes, les privations du présent ne lui arrachèrent jamais un regret sur la tranquillité de sa vie passée. La parole de son évêque : " Dieu le veut ! Dieu le veut ! " retentissait à son oreille comme un ordre d'en haut, et pour l'accomplir elle eut passé sur des charbons ardents.

Malgré la pauvreté de l'hospice, M^{me} Jetté ne put jamais se résoudre à écarter les personnes qui venaient y chercher un refuge. Un soir, une charitable demoiselle du voisinage se présente, portant des provisions qu'elle dissimule sous un grand manteau. M^{me} Jetté ne la reconnaît point à cause de l'obscurité et la prenant pour une nouvelle pénitente lui fait un accueil maternel et lui promet de la garder, qu'elle puisse ou non payer ses dépenses. Que l'on juge de sa confusion, quand après un moment elle revint de sa méprise ! La bienfaitrice se retira profondément édifiée du désintéressement de la sainte veuve.

Cependant ses enfants émus d'un tel dénûment, s'efforcèrent de ramener leur mère au milieu d'eux. A son fils Pierre qui crut pouvoir un jour l'y contraindre en s'emparant de ses vêtements, elle fit cette héroïque réponse : " Prenez tout ce que je possède, si vous le voulez ; mais sâchez que pour

moi, je demeure ici." Sa famille, d'ailleurs, se sentait atteinte par les bruits malveillants qui se répandaient sur l'œuvre naissante. Le genre de charité pratiqué par M^{me} Jetté était trop bien fait pour exciter les propos malins des gens du monde pour qu'on l'épargnât. Les uns lui reprochaient de nuire à la société et de se déshonorer elle-même en se faisant le soutien de créatures avilies et dégradées ; les autres, et c'étaient les plus indulgents, déclaraient hautement que c'était une charité mal comprise et qui n'allait qu'à favoriser le vice. Vivement impressionnée par ces dires, sa famille l'accusait d'attirer l'opprobre public sur tous les siens, et l'une de ses belles-sœurs s'oublia jusqu'à lui reprocher en face d'être " la honte et le déshonneur de sa famille."

Parmi ces outrages M^{me} Jetté conservait la plus grande tranquillité. Jamais on ne la vit se départir de son calme et de sa sérénité habituels. Au fond, elle était bien plus touchée du sort de tant de malheureuses que l'on repoussait sans pitié des demeures honnêtes et que l'on réduisait ainsi à chercher asile dans des lieux où le corps et l'âme des nouveau-nés étaient exposés aux plus grands périls. D'ailleurs elle agissait pour Dieu et les jugements du monde l'inquiétaient peu. " Si je ravissais les suffrages des hommes, eût-elle pu dire avec saint Paul, je ne serais pas la servante de Jésus-Christ." D'autres

fois, on lui représentait l'inutilité de ses efforts pour fonder une œuvre durable. Et pour toutes raisons l'on se contentait de solennelles affirmations : " Vous ne réussirez jamais, répétait-on avec assurance, à fonder une communauté." Et l'on ajoutait : " Pourquoi prendre tant de peine pour ces méchantes filles ?" M^{me} Jetté écoutait ces remontrances en silence. Elle savait trop bien qu'elle était incapable de fonder et de diriger une Communauté ; nul plus qu'elle n'en était convaincu ; mais enfin, si réduite à ses seules forces elle était impuissante, Dieu n'était-il pas avec elle, et qui peut résister au bras du Très-Haut ? Elle se contentait de répondre : " Dieu m'a confié l'entreprise ; à Lui d'assurer le succès. Les mépris du monde me sont indifférents et ne m'empêcheront pas de poursuivre l'œuvre de Dieu avec courage. Le monde ne m'est rien, et qu'y a-t-il dans le monde le plus souvent, sinon mensonges et calomnies ?"

Rien n'est banal comme les objections que les gens du monde opposent aux œuvres de Dieu. Chacun cependant les reprend pour son compte et les débite d'un air entendu comme des vérités d'expérience et de sagesse ; la réponse de la foi est invariable dans sa simplicité : " Dieu peut tout ; je me confie en Dieu." Cette réponse, M^{me} Jetté eut à la faire tous les jours. Parfois un de ces rayons qui

percent l'avenir sembla illuminer ses paroles. A une femme qui lui faisait, comme tant d'autres, de "sages observations : " " Il viendra un jour, dit-elle, où cette communauté fera un grand bien ; et vous-même, peut-être serez-vous heureuse de recourir à ses services." L'avenir justifia cette prédiction.

Cependant M^{me} Jetté ne pouvait suffire seule aux travaux et aux soins qu'exigeait le nombre habituel des pénitentes. M^{re} Bourget, qui veillait à tout, lui procura l'aide d'une veuve intelligente, active, dévouée et fort entendue aux affaires, qui avait déjà travaillé à la fondation de l'œuvre du Bon-Pasteur.

Sophie Desmarets était née en 1795 à la Rivière-du-Loup, de parents chrétiens qui lui inspirèrent dès l'enfance l'amour de Dieu et façonnèrent son âme à la pratique des vertus simples et modestes qui conviennent aux habitants de la campagne. Jeune encore, elle vint se fixer à Montréal où elle exerça l'humble état de couturière. Agée de vingt-deux ans, elle épousa Michel Raymond. Des sept enfants qu'elle mit au monde, six moururent en bas âge. Celui qui survécut lui coûta par ses égarements bien des larmes ; et l'on peut dire que la vie de M^{me} Raymond jusqu'à son veuvage s'écoula dans une lutte continuelle contre les écarts de son fils et contre la prodigalité de son mari. Devenue veuve, elle s'associa à une femme de vertu, pour commen-

cer l'œuvre du Bon-Pasteur. A l'arrivée des religieuses de cet ordre en 1844, elle se retira, ne se sentant pas appelée à vivre dans leur communauté, et rentra dans sa famille.

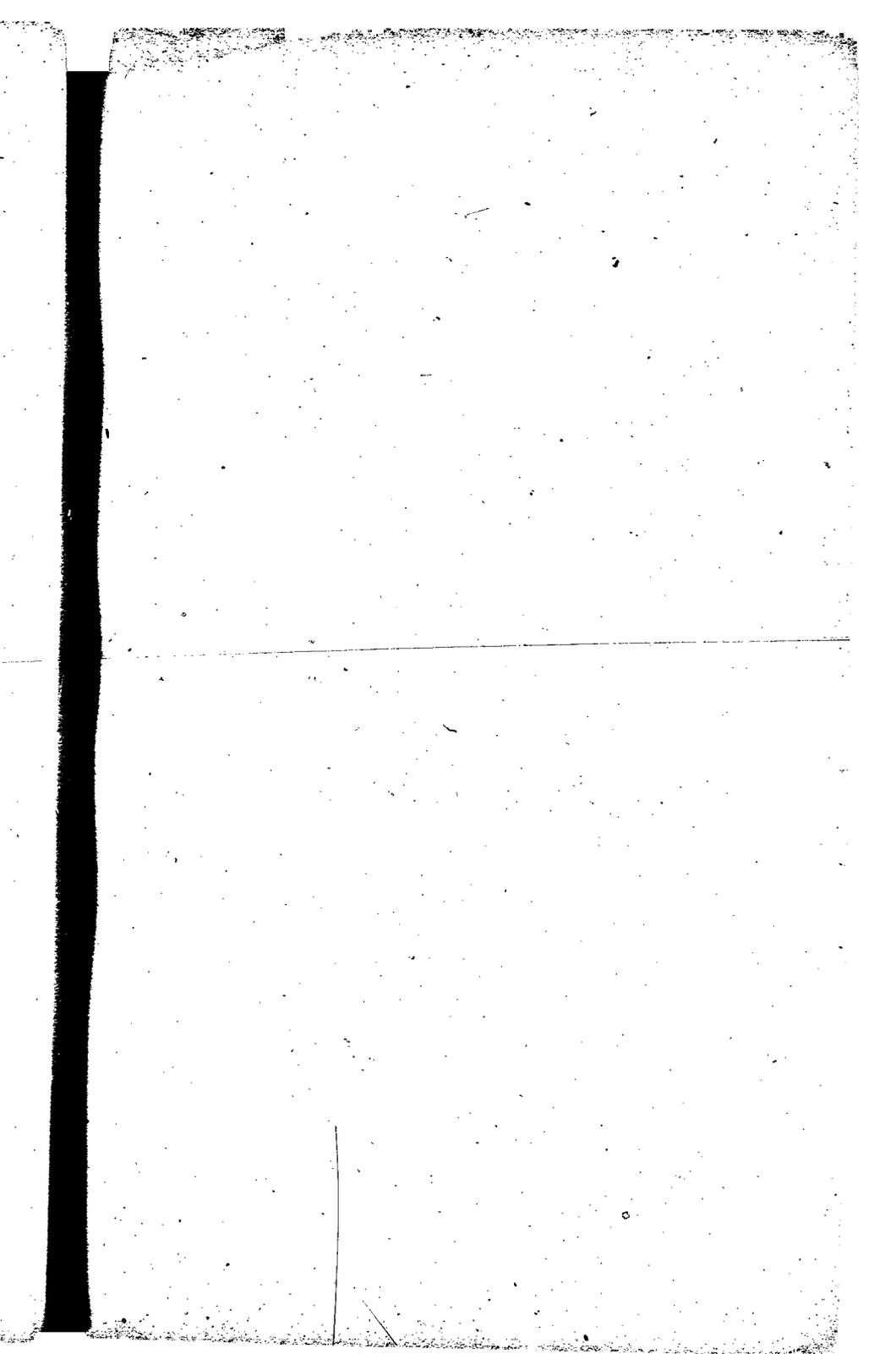
C'est alors que M^r Bourget songea à l'associer à M^{me} Jetté. A l'appel de son évêque, M^m Raymond dit adieu aux siens et vint s'installer à l'hospice Sainte-Pélagie. Elle fut reçue comme une sœur bien-aimée par la fondatrice. Elle était bien digne d'être au berceau de l'œuvre naissante. Industriuse et habile, animée d'un grand esprit de dévouement et de sacrifice, elle devait rendre d'immenses services au milieu des difficultés de la fondation. Nature vive et gaie, âme expansive, elle avait une conversation pleine de charmes ; avec cela, elle était douce, patiente et d'une activité qui ne savait pas calculer avec le travail.

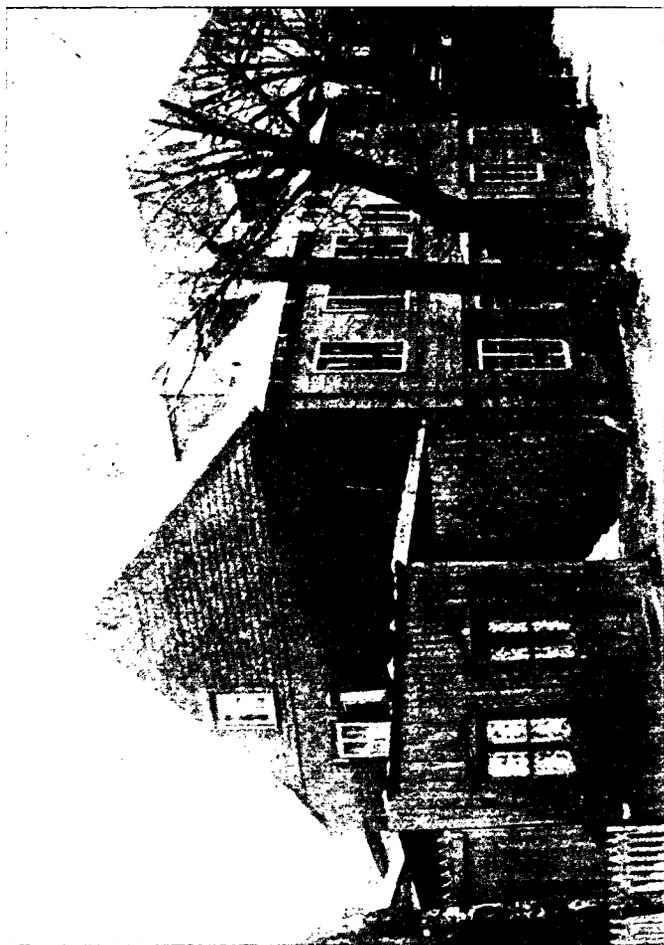
Une pareille associée était précieuse. Son entrée eut lieu le 20 Juillet. Connue et appréciée d'Olivier Berthelet, qui l'avait vue à l'œuvre dans les débuts du Bon-Pasteur, elle sut attirer un redoublement de sympathie de sa part sur le pauvre refuge de la rue Saint-Simon. Il voulut le visiter en personne. Ému jusqu'aux larmes de l'extrême dénûment où l'on y vivait, il s'empressa d'envoyer à l'hospice tout ce qu'il pensa utile, et ne cessa dès lors d'être jusqu'à sa mort, selon l'expression de la chronique

“la Providence visible de la maison.” D'autres personnes charitables vinrent de temps à autre au secours des deux courageuses veuves; et l'on put ainsi passer l'année.

Une des choses qui avaient le plus coûté à M^{me} Jetté au cours de cette année, avait été la nécessité de sortir seule la nuit pour chercher le prêtre ou le médecin. Montréal n'était pas splendidement éclairé comme aujourd'hui. Il était dangereux pour une femme de circuler seule à travers ses rues obscures et désertes, à cause des individus de passage que renferme toujours une ville cosmopolite. La courageuse chrétienne s'armait alors de son chapelet et, pleine de confiance sous l'égide de la reine du ciel, elle s'élançait dans les ténèbres où l'appelait le devoir. Il ne lui arriva jamais d'accident. Quelques jours cependant, avant sa mort, dans un moment d'abandon avec une pénitente convertie, elle raconta que, dans ses courses nocturnes au presbytère Notre-Dame, elle avait été suivie deux fois, par un énorme chien noir, qui, mettant les naseaux sur ses talons, semblait vouloir l'effrayer par son souffle bruyant. À certains indices elle avait cru reconnaître le démon, qui, sous cette forme étrange, tentait de glacer son zèle par l'épouvante, et de la détourner de la voie du devoir.

Cependant la maison de la rue Saint-Simon était



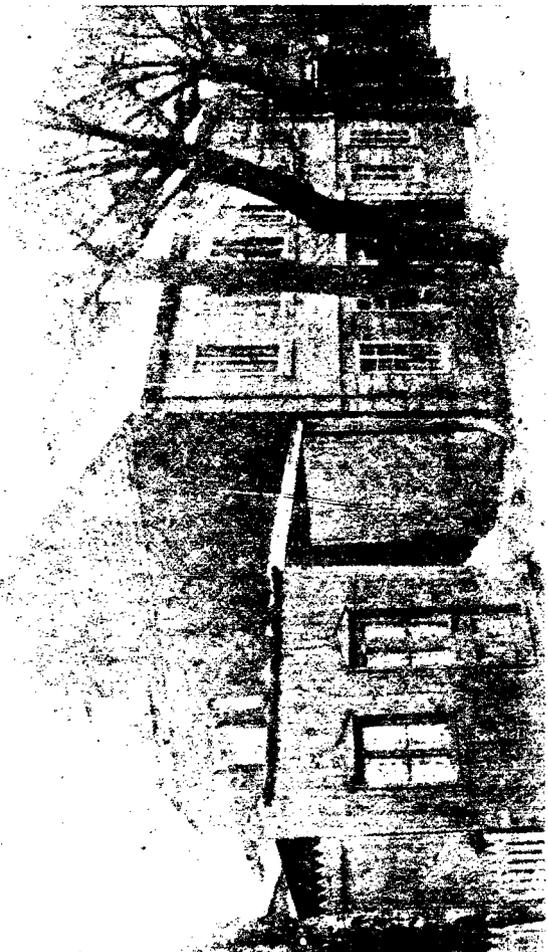


MAISON DE FONDATION, RUE WOLFFE

est trop étroite pour le nombre des dévotons, et on se gêne à se transporter ailleurs. On leur a donc fait un plus spacieux et plus commode, et cela est difficilement situé sur la rue W. dite. Il forme un rectangle mais ne s'étend pas au bout des deux rues nos 207 et 209. C'est une construction en bois, d'architecture encore assez ancienne, comprend deux étages. Le toit est en charpente, mais présente un versant de 45° pour les murs. Au-dessous s'ouvrent les portes de la rue W. dite. Le plan est en sens inverse des dévotons d'habitude, au milieu de la rue, et les deux seules entrées pour aller à l'église sont par les deux étages.

Le bâtiment est construit en 1820, par le comte de Sponville, qui a été comte de 1809, et qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820. Sa construction a été faite par le comte de Sponville, qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820. Le bâtiment est construit en 1820, par le comte de Sponville, qui a été comte de 1809, et qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820. Sa construction a été faite par le comte de Sponville, qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820.

Le bâtiment a été agrandi en 1820, par le comte de Sponville, qui a été comte de 1809, et qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820. Sa construction a été faite par le comte de Sponville, qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820. Le bâtiment a été agrandi en 1820, par le comte de Sponville, qui a été comte de 1809, et qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820. Sa construction a été faite par le comte de Sponville, qui a été évêque de Metz de 1810 à 1820.



devenue trop étroite pour le nombre des pénitentes, et il fallut songer à se transporter ailleurs. On loua un logement plus spacieux et plus commode (et cela n'était pas difficile) situé sur la rue Wolfe. Il formait la moitié d'une maison qui est encore debout et répond aux numéros 207 et 209. C'est une grande construction en bois, d'apparence encore assez solide. Elle comprend deux étages. Le toit formé d'un comble brisé présente, sur le versant de la rue, quatre mansardes. Au-dessous s'ouvrent les six fenêtres du second étage. Le premier en a seulement quatre. Les portes d'entrée sont au milieu de la façade. Derrière la maison s'étend une cour resserrée de tous côtés par des hangars.

L'hospice Sainte-Pélagie occupa de cette maison la partie qui correspond aujourd'hui au numéro 209, c'est-à-dire la moins rapprochée de la rue Sainte-Catherine, qui passe tout près de là. On établit au rez-de-chaussée — ou premier étage canadien — le réfectoire et ses dépendances ; au second, furent placées la salle de communauté et la chapelle ; et l'on reléguait le dortoir dans les mansardes.

C'était un agrandissement notable, mais bien insuffisant, si l'on songe que l'on reçut jusqu'à onze pénitentes en même temps. Mais si l'on se sentait un peu à l'étroit, l'on était amplement dédommagé et par l'assurance d'être protégé contre les intempé-

ries des saisons et par l'inappréciable avantage d'avoir une chapelle.

Elle n'était pas riche, cette chapelle, avec son petit autel de bois, entouré d'un parement de tapisserie, orné de quatre vases avec bouquets de papier peint et d'autant de chandeliers de verre ou de cuivre, couronné enfin d'un modeste crucifix de bois ; mais c'était l'appartement de la prière ; deux fois par semaine, le Dimanche et un autre jour, les pieuses femmes pouvaient y assister à la célébration des saints mystères ; et s'y nourrir " du pain de vie " descendu du ciel pour fortifier les âmes ; tous les jours, elles pouvaient parcourir les stations douloureuses du chemin de la croix et retremper leur courage et oublier leurs souffrances dans le souvenir et la méditation des souffrances du Sauveur ; en fallait-il davantage pour leur faire aimer ce petit sanctuaire ? et puis, n'était-il pas à leurs yeux l'annonce et comme le gage du sanctuaire plus vaste et plus magnifique que devait un jour se choisir au sein de la communauté pour y résider d'une manière permanente le Dieu de l'Eucharistie ? Les berceaux n'éveillent pas moins d'espérances que les tombes n'évoquent de souvenirs ; et cette chapelle, si humble, si pauvre, de la rue Wolfe, est comme le berceau où s'est développé et fortifié l'esprit de la communauté naissante ; aussi est-il bien permis de

penser qu'entrevoyant l'avenir aux clartés parfois si vives de la prière, M^{me} Jetté dut plus d'une fois s'humilier devant Dieu d'avoir été choisie pour jeter les fondements d'une si belle œuvre.

Cependant la divine Providence amena des collaboratrices aux deux pieuses veuves : ce qui allait permettre à M^{re} Bourget d'organiser la vie religieuse dans la maison. Élisabeth Tailleur, de Saint-Benoît, entra la première. Elle ne devait pas persévérer. Elle fut suivie à peu d'intervalle par Lucie Benoît et par Geneviève Salois, veuve de Clément Montrais. Après quelques mois d'épreuve, cette dernière vit sa bonne volonté trahie par sa santé, et renonçant à l'honneur de la vie religieuse, elle demeura dans la maison comme pensionnaire. Il en fut autrement de M^{me} Benoît que nous retrouvons religieuse et qui mourut fidèle à sa première vocation. Elle avait vingt-huit ans quand elle dit adieu à sa famille, renonça au monde qui n'avait aucun charme pour elle, et vint s'unir à M^{me} Jetté pour partager sa vie de dévouement, et l'aider dans son entreprise. Jusque-là, ses jours s'étaient écoulés à l'abri du foyer paternel, qui n'était séparé de l'hospice Sainte-Pélagie que par la largeur de la rue. Elle avait pu apprécier l'œuvre de ses yeux, et prévoir les sacrifices qui l'attendaient. Mais son courage lui faisait envisager sans crainte toutes les

épreuves ; et l'enjouement de son caractère uni à la plus aimable simplicité était un précieux apport dans une vie où les épines et les croix étaient de tous les jours.

Cette réunion de cinq personnes aspirant toutes à se consacrer à Dieu pour le servir dans la même œuvre, permit à M^{re} Bourget d'esquisser un règlement. Le Dimanche, 26 Juillet 1846, sa Grandeur vint dire la messe à l'hospice, donna la règle à suivre désormais et déclara le Noviciat établi et ouvert dès le même jour. En l'absence de professes il fallait bien faire choix d'une Supérieure parmi les nouvelles novices, et M^{me} Raymond fut désignée pour remplir provisoirement ces fonctions.

Les Pénitentes n'avaient pas été oubliées. Dès le mois de Mars précédent, Monseigneur avait à leur intention tracé les premiers linéaments d'une règle qu'il compléta ce même jour, sans la rendre encore définitive.

Vers le même temps, Monseigneur confia la direction spirituelle de l'hospice à M. Antoine Rey, prêtre français, âgé déjà, en résidence à l'évêché depuis plus d'une année. Ce vénérable ecclésiastique, d'aspect austère, de vie plus austère encore, mais doux, bienveillant et rempli de zèle, retraçait dans sa personne le type de ce clergé de la France d'autrefois, digne dans ses manières, aimable sans aban-

don, très pieux et très dévoué, mais l'esprit imprégné de cette sévérité outrée dont le Jansénisme avait vicié l'atmosphère catholique. Partisan déterminé du jeûne et de l'abstinence, il ne prenait jamais de viande et se contentait de peu. Peut-être qu'entraîné par son ardeur pour la mortification, il ne tint pas assez compte des circonstances pénibles au milieu desquelles vivait la communauté ; néanmoins, par ses soins attentifs et assidus, par ses exhortations pressantes et par ses exemples, l'on ne peut nier qu'il n'ait puissamment contribué à la formation de l'esprit de l'Institut. Pouvait-on, en effet, porter plus loin l'humilité et l'oubli de soi que ne le faisait le pieux chapelain ? Un soir qu'il s'était endormi en lisant, à l'hospice Saint-Joseph, sa bougie met le feu aux rideaux de son lit ; il s'éveille à demi suffoqué par la fumée, et sans permettre aux Sœurs Grises accourues au secours de pénétrer dans sa chambre, il éteint lui-même ce commencement d'incendie ; mais à quel prix ? en se brûlant les deux mains. Le danger passé, insensible à la douleur, il s'excuse auprès des sœurs d'avoir failli leur causer un malheur ; et le lendemain, muni de la permission de l'évêque, il vint offrir au milieu de ses filles de Sainte-Pélagie avec ses mains brûlées un sacrifice de reconnaissance et d'action de grâces. Sous l'impulsion d'un tel directeur les pieuses novices rivali-

saient de générosité ; et les pénitentes, à qui il portait un intérêt tout paternel, ouvraient leur âme à la grâce et sentaient naître en elles le désir de réparer leurs fautes. Nous possédons, écrits de sa main, les règlements qu'il fit, sous l'inspiration et le contrôle de M^r Bourget, pour les sœurs d'une part, et de l'autre pour les pénitentes.

Un coup d'œil rapide, jeté à travers ces pages, nous renseignera plus exactement sur l'esprit et la vie de la petite communauté que ne le feraient de longues réflexions. En tête du manuscrit est dressée une liste des qualités que doit avoir toute personne qui veut appartenir à la "Congrégation de Sainte-Pélagie." On demande d'elle la régularité, le support mutuel, le désir de la perfection, l'obéissance, l'absence de privautés, l'acceptation cordiale des monitions jugées nécessaires. Après avoir indiqué le but particulier que se propose l'institut, à savoir, d'exercer la miséricorde spirituelle et corporelle à l'égard des personnes tombées, l'auteur insiste longuement sur les vertus essentielles à la vie religieuse, en particulier sur l'union fraternelle, la pauvreté, l'obéissance, l'humilité. Les "associées" feront chaque année huit jours de retraite, chaque mois un jour, pour se préparer à la mort. La confession et la communion hebdomadaires sont de règle, ainsi que l'oraison quotidienne pendant une

demi-heure; la récitation du chapelet et la lecture spirituelle.

L'ordre des exercices de chaque jour se déroule comme dans la plupart des communautés religieuses. On se lève à cinq heures; à cinq heures et demie commence l'oraison; à six, la messe; à sept, a lieu le déjeuner; à onze, l'on récite le chapelet et l'on dîne à onze heures et demie. Le reste de la matinée a été consacré au travail. On reprend le travail à une heure et on le poursuit jusqu'au souper, fixé à six heures, sans autre interruption que la lecture spirituelle. Un peu avant huit heures, le travail est repris jusqu'à neuf, moment où s'ouvre le grand silence qui durera jusqu'au lendemain après le déjeuner. Cette règle, sauf de légères modifications, est celle qui s'observe encore chez les Sœurs de Miséricorde. Aussi n'aurons-nous pas à y revenir.

Dans les grandes lignes, le règlement imposé aux pénitentes est le même. La piété et le travail se partagent leurs journées; mais elles ne sont pas astreintes aux exercices que comporte la vie religieuse. On leur prescrit l'obéissance et le respect envers leurs directrices; la paix entre elles et, dans une certaine mesure, le silence, sans lequel il n'est pas de communauté possible. Parmi les règles qui les concernent il en est de touchantes; on y sent toutes les délicatesses de la charité et de la foi. Telles

sont bien celles-ci : “ Les Pénitentes dissimuleront leur nom de famille sous un pseudonyme (1), afin de sauvegarder leur honneur et celui de leurs parents aux yeux du public ; ” ou encore : “ Toute personne qui sera admise quittera ses bijoux et tous les autres ornements de la vanité, et paraîtra vêtue avec la modestie qui convient à une véritable pénitente. ” On s’efforce surtout de leur inculquer l’esprit de componction et de pénitence ; et de leur faire ainsi jeter les fondements d’une vie nouvelle.

Telles étaient les règles qui commençaient à être en vigueur dans l’hospice de la rue Wolfe, quand se présentèrent de précieuses recrues : Lucie Lecourtois, Marie-Josette Malo, veuve d’Alexis Galipeau, au mois de Septembre ; et le mois suivant, Justine Filion. Ces postulantes étaient accompagnées de trois autres qui ne persévérèrent pas. Le noviciat s’éleva alors au nombre de douze personnes.

Lucie Lecourtois, la première des nouvelles arrivées, était née à l’Assomption en 1810. Après une jeunesse passée dans la piété et la pratique de la vertu, elle vint à Montréal, où elle s’adressa pour la direction de sa conscience à M^{re} Bourget qui lui indiqua, comme à tant d’autres âmes, la voie de Dieu. C’était une âme d’une foi vigoureuse, d’une piété tendre et aimable, et qui, à un courage opiniâtre

(1) En 1851, au pseudonyme fut substitué un nom de sainte.

dans les épreuves, à une confiance sans limites dans la Providence, alliait la charité la plus affectueuse pour le prochain. Caractère fait de force et de douceur, elle unissait harmonieusement dans sa nature les qualités en apparence les plus différentes. Le tout était couronné d'une dévotion toute filiale envers la très sainte Vierge.

Agée de quarante-sept ans, quand elle vint frapper à la porte de l'asile Sainte-Pélagie, M^{me} Galipeau avait connu les vicissitudes de la vie et acquis une expérience dans le maniement des affaires dont devait largement bénéficier la communauté. Sa taille élevée, sa constitution robuste, sa physionomie pleine de noblesse, son regard vif et pénétrant, tout annonçait en elle une femme de commandement et d'organisation. Et pourtant, la pauvreté et les difficultés inséparables d'une fondation l'avaient seules attirée au refuge Sainte-Pélagie. Lorsqu'après une retraite de huit jours chez les Sœurs de la Providence, elle déclarait à M^{re} Bourget que décidément ses préférences allaient du côté de la pauvre maison de la rue Wolfe, pouvait-elle se douter du rôle important que Dieu lui destinait ?

Avec des qualités moindres, Justine Filion devait rendre aussi d'éminents services à la communauté. Élève des Sœurs de la Congrégation, établies à Terrebonne, son village natal, elle avait reçu de ces

excellentes maîtresses, avec une instruction sérieuse, l'esprit de religion et d'ordre, qui furent les traits distinctifs de sa vie. "Servir Dieu, et pour son amour, faire du bien au prochain : " telle fut toujours sa devise. D'abord, institutrice, elle renonce bientôt à ces fonctions, pour élever ses neveux devenus orphelins. Elle s'acquitte de ce devoir avec le dévouement d'une mère. Entraînée ensuite par un zèle moins prudent peut-être qu'il aurait fallu, elle ouvre sa maison aux pauvres abandonnés, les instruit, les nourrit, leur donne des vêtements. Sa petite fortune fondit rapidement à pareille œuvre ; et la charité publique ne répondant ni à ses espérances, ni à ses appels, elle dut renoncer à son entreprise, heureuse d'avoir " tout sacrifié pour Dieu et ses pauvres." Ce fut alors qu'elle tourna ses yeux vers la fondation de M^{me} Jetté. L'œuvre souriait à son dévouement ; mais que d'humiliations, de privations et de sacrifices ne présentait-elle pas ! La malignité publique et l'impiété, toujours friandes de prétextes de se scandaliser et de gloser sans retenue, avaient beau jeu contre de pauvres femmes, qui laissaient dire et allaient leur chemin, uniquement soucieuses de plaire à Dieu. Un combat se livrait dans le cœur de Justine Filion. Fatiguée de cet état d'incertitude, n'y tenant plus, elle courut un jour dans l'Église cathédrale se jeter au pied de l'autel

afin de consulter Dieu dans la prière. Que se passa-t-il entre le divin Prisonnier du tabernacle et sa servante? On ne le sut jamais. Toujours est-il que la pieuse femme se releva calme et résolue, et vint compléter l'humble cénacle où se préparait dans le silence et la prière l'ordre des "Sœurs de Miséricorde." C'était le 8 Octobre 1846.

Quelques jours auparavant M^r Bourget avait pris le chemin de Rome où l'appelaient les intérêts de son diocèse, laissant à M^r Prince, son coadjuteur, le soin de l'administration. Théologien distingué, M^r Prince était de plus un directeur éclairé et un homme d'œuvres. Les religieuses de la Providence et du Bon-Pasteur avaient trouvé en lui un guide sûr et dévoué; et leurs maisons n'étaient pas les seules qui eussent à se louer d'avoir reçu ses soins. L'hospice Sainte-Pélagie allait être de ce nombre.

Le coadjuteur s'y transporta le 6 Novembre, y offrit le saint-sacrifice et procéda ensuite à l'élection générale aux divers offices de la maison. "Pour cela", lisons-nous dans le compte-rendu officiel, "après avoir invoqué les lumières de l'Esprit-Saint et la protection de la bienheureuse Vierge Marie, " Nous avons recueilli les suffrages des douze membres actuels de la communauté et nous avons constaté que les nominations aux différentes charges " étaient comme il suit." M^m Jetté était élue supé-

rieure ; M^{me} Galipeau, assistante ; les autres se partageaient le reste des offices. Monseigneur approuva ces élections par un acte authentique, conservé précieusement dans les archives de la communauté. On remarque qu'il donne aux associées le nom de " Dames de Charité," et qu'il s'abstient de nommer une maîtresse des Novices " toutes étant au noviciat, il appartient à l'évêque et au directeur de l'hospice d'y suppléer par leurs instructions."

M^{re} Prince suivait de près la communauté ; il s'informait des progrès des novices dans la pratique des vertus religieuses et se réjouissait de leur ferveur et de leur dévouement. Enfin, vers les derniers jours de Novembre, jugeant le temps venu de leur faire quitter les habits du siècle pour revêtir les livrées de la religion, il vint à l'hospice, donna une instruction solide et pleine d'onction sur la signification du costume religieux et sur les dispositions intérieures qu'il suppose ; puis, il annonça aux directrices tremblantes d'émotion et de joie, qu'après y avoir longuement pensé devant Dieu, il était persuadé qu'elles ne devaient pas différer plus longtemps de prendre le vêtement des épouses de Jésus-Christ. En conséquence, il indiqua lui-même la forme de ce vêtement, et fixa au premier jour de Décembre la date de la première vêtue. Ce costume fort simple devait se composer d'une robe et d'une collerette noires ; d'un bonnet blanc et d'un collet de même couleur.

Les novices le revêtirent avec amour comme un habit venu du ciel. Retenu par d'importants devoirs, M^{re} Prince ne put venir comme il l'avait souhaité et la vêtire se fit sans les cérémonies d'usage. Néanmoins les cœurs étaient à la joie et éclataient en cantiques de reconnaissance, à la pensée des bienfaits de Dieu, dont ce saint habit apparaissait comme un mémorial pour le passé et comme un gage assuré pour l'avenir. Dix novices l'avaient reçu. Deux s'étaient retirées quelque temps auparavant faute d'aptitude, mais elles ne tardèrent pas à être remplacées par deux autres qui devinrent plus tard d'excellentes religieuses : Adélaïde Lauzon et Sophie Bibeau.

Cédant aux suggestions de sa tendresse, la vénérable supérieure avait sollicité et obtenu de M^{re} Prince pour ses chères pénitentes, sinon un costume complet spécial, du moins quelques parties distinctives. On leur donna un bonnet et une guimpe de couleur blanche, ainsi qu'une médaille de la sainte Vierge suspendue au moyen d'un ruban noir. Ces ornements étaient dispendieux ; et l'on se vit contraint, peu après, d'adopter un bonnet noir et des collerettes de couleur sombre.

Cependant le noviciat poursuivait son cours ; noviciat d'un genre spécial, en vérité, et combien peu conforme à l'idée que ce mot éveille dans l'esprit ! Qui

ne se figure, à en entendre parler, un lieu de retraite, une paisible solitude, où viennent expirer les bruits du monde, où l'âme seul à seul avec Dieu, vit de silence, de méditation et de prière? Et tel est bien, en effet, l'aspect ordinaire et classique des noviciats dans les communautés religieuses. Mais, sous l'inévitable étreinte de la nécessité, tout autre était le spectacle que présentait le noviciat de la rue Wolfe. Le recueillement et la prière y avaient leurs heures, nous l'avons dit, mais ne fallait-il pas faire face aux besoins sans cesse renaissants de la communauté? fallait-il pour un temps abandonner l'exercice de la charité, qui était la raison d'être de la fondation? On ne pouvait y songer; et avec cette bonne volonté qui est bénie du ciel, et cette filiale confiance qui s'en remet pleinement à Dieu, les novices, leur vénérable Mère en tête, sans retour sur elles-mêmes, le cœur à l'aise, acceptaient la double part de Marthe et de Marie.

Et l'on peut dire sans crainte que pour n'être pas la meilleure, la part de Marthe n'était pas la moins considérable ni la moins rude. Si l'on songe à l'exiguité de la maison pour un si grand nombre d'emplois et de personnes, et à l'extrême pauvreté qui y régnait, on se fera sans peine une idée de l'activité qu'il fallait déployer pour suffire à tout. L'appartement du premier étage devenait tour-à-tour dans

la même journée, cuisine, réfectoire, lavoir, savonnerie, séchoir et salle à repasser. Un vieux poêle installé au milieu se prêtait à tous les usages, à cuire les pauvres aliments des repas, à faire bouillir l'eau, à chauffer les fers, et même à fondre la cire avec laquelle Justine Filion fabriquait les cierges qui se consumeraient sur l'autel. Faut-il s'étonner s'il arrivait quelquefois que le dîner fût brûlé? Lucie Benoît en avertissait alors son père qui habitait vis-à-vis l'hospice, et cet homme charitable envoyait de l'autre côté de la rue les mets préparés pour sa famille.

Au second étage, la salle de communauté se convertissait la nuit en dortoir pour les pénitentes, tandis que les directrices se réfugiaient dans le grenier. Cet état de gêne se prolongea plusieurs mois. Pour y remédier, M^r Prince loua le rez-de-chaussée de l'autre partie de la maison où il établit les pénitentes qui, dès lors, reçurent une directrice particulière. Cet office fut confié à Lucie Lecourtois, qui ne l'accepta qu'en tremblant. M^{me} Jetté la rassura : " Ces pauvres enfants sont meilleures que vous ne pensez, lui disait-elle, allez et soyez sans crainte." L'expérience fit voir que cette confiance n'avait rien d'exagéré. Les pénitentes se montrèrent obéissantes et répondirent, pour la piété et le travail, à tout ce qu'on pouvait espérer d'elles. La vue des privations que s'imposaient les directrices pour leur

épargner de trop durs sacrifices touchaient leur cœur. Aussi s'attachaient-elles à la maison et plusieurs manifestaient un ardent désir de partager désormais la vie et les travaux de celles à qui après Dieu elles devaient leur retour à la vertu et à l'honneur. Mais la maison était si petite ! à peine pouvait-elle suffire aux personnes qui s'y trouvaient déjà ? force était donc de renvoyer ces pauvres filles dans le monde, où plus d'une fois leur conduite irréprochable fut récompensée par d'honorables alliances. Quelques-unes, éprises à jamais de cette solitude où leur âme s'était relevée par la pénitence et la prière, disaient adieu à leurs maîtresses, et allaient continuer leur vie de réparation derrière les grilles du couvent du Bon-Pasteur.

Ce fut à cette époque, et par un mouvement spontané de leur part, que les pénitentes donnèrent aux directrices le nom de "Mère." Elles les avaient appelées jusque-là "Mademoiselle", mais ce mot répondait mal aux sentiments de leur cœur ; aussi convinrent-elles de le remplacer par un mot plus doux, par celui-là même qui exprime ce que l'amour a de plus élevé, de plus généreux, de plus fort et de plus suave, de plus désintéressé sur la terre. Cet usage s'est fidèlement maintenu et transmis dans la communauté.

C'était là un grand sujet de consolation au milieu

des souffrances que la pauvreté s'ingéniait à faire renaître. On vivait avec toute l'économie possible. Un peu de pain et de beurre et quelques pommes de terre composaient souvent tout le menu. Encore ne réussissait-on pas toujours à éviter les dettes. Heureusement Dieu y pourvoyait; et toujours quelque âme généreuse se rencontrait au moment de payer. M^{sr} Bourget avait chargé M. Benoît de procurer à la communauté le nécessaire au cas où il viendrait à manquer. Ce digne chrétien s'acquittait de cette mission avec un zèle que venait encore aviver l'affection paternelle. D'autres personnes riches et charitables voulurent bientôt s'inscrire au nombre des bienfaiteurs de l'œuvre naissante. Nous avons nommé Olivier Berthelet. A ce nom, digne d'être béni à jamais, il faudrait ajouter celui de la famille Pinsonnault et en particulier du plus illustre de ses membres, du futur évêque de London (1), alors simple prêtre de Saint-Sulpice. Ces prêtres de l'évêché n'étaient pas des derniers, on le pense bien, à soutenir la nouvelle communauté. Que de consolants souvenirs et en même temps quelle reconnaissance

(1) Pinsonnault (Mgr Pierre-Adolphe) (1815-1883) né à Saint-Philippe (P.Q.), fit ses études au collège de Montréal, étudia la théologie et fut ordonné à Paris en 1840. Il quitta en 1849 la compagnie de Saint-Sulpice pour entrer à l'évêché de Montréal où il devint bientôt chanoine titulaire (1851). Promu au siège de London, nouvellement érigé, il reçut l'ordination épiscopale des mains de Mgr Charbonnel (1856). Il transféra son siège à Sandwich en 1859 et se démit en 1866. Depuis il vécut retiré au Sault-au-Récollet, enfin à l'évêché de Montréal.

restent attachés aux noms de MM. Truteau (1) et Plamondon, l'un et l'autre chanoines titulaires, et le premier destiné à devenir bientôt vicaire général ! Au second, Monseigneur avait confié l'administration du temporel de l'hospice ; charge qui n'avait rien de compliqué et qui consistait beaucoup plus à donner qu'à administrer. Qu'on en juge par le trait suivant. Un Dimanche, sa Grandeur, accompagnée de M. Plamondon (2), était venue visiter ses "chères filles." En traversant le réfectoire, l'administrateur vit qu'il ne restait qu'un petit morceau de beurre pour le déjeuner de la communauté ; il en fit la remarque à Monseigneur. "N'avez-vous rien sur vous, M. le chanoine ?" reprit l'évêque, et en même temps il portait la main à sa poche. On se cotisa, et ce jour-là, Justine Filion, chargée de faire les provisions, put faire un "achat extraordinaire," elle avait reçu deux écus. "C'est une maison où l'on ne peut entrer sans payer" disait en plaisantant le chanoine Truteau. En effet, la pauvreté était grande et réclamait tous les secours. L'Hôtel-Dieu, le séminaire Saint-Sulpice se firent un devoir de venir en aide et de procurer des ressources à l'institut.

(1) Truteau (Alexis-Frédéric) (1808-1873), son cours achevé au collège de Montréal, resta dans cette maison en qualité de professeur et fit en même temps sa théologie. Prêtre en 1830, il fut appelé l'année suivante à l'évêché par Mgr Lartigue et devint successivement secrétaire (1835) et vicaire général (1847).

(2) L.-E. Plamondon (1812-1882), né à Saint-Hyacinthe, fit ses études au collège de cette ville. Ordonné en 1843, il devint procureur de l'évêché, chanoine en 1851, et se retira en 1881 à l'Hôtel-Dieu, où il fut enterré.

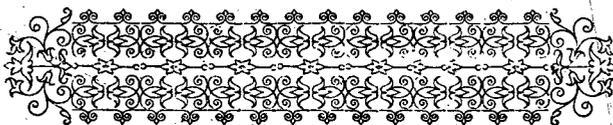
Il ne lui manqua pas même l'obole du pauvre, nous voulons parler de ce pauvre volontaire, mort il y a une trentaine d'années, et bien connu du public montréalais, sous le nom de "Père Beaudry." Sa vie, si elle était écrite, formerait une des plus belles pages de la "Charité privée" à Ville-Marie. Après avoir distribué ses biens aux pauvres, et donné ses terres au séminaire Saint-Sulpice, M. Beaudry s'était retiré au séminaire, rue Notre-Dame. C'est de là qu'il partait chaque matin, après avoir entendu deux ou trois messes, pour aller, une besace sur le dos, mendier à travers la ville et surtout au marché où il était connu de tous. Les bouchers lui donnaient des jarrets, des têtes de mouton ou de bœuf, des viandes qui n'étaient pas toujours fraîches ; et le père Beaudry, son bâton d'une main, et de l'autre retenant sa besace sur son échine courbée, s'acheminait vers la rue Wolfe, ou, selon le jour, vers quelque autre communauté en détresse. Si la sensibilité de quelque novice put quelquefois souffrir du ton brusque du bonhomme, qui n'agissait de la sorte qu'afin de prévenir cette vaine complaisance qu'à son insu le cœur le plus pur prend dans la reconnaissance humaine, la communauté n'eut qu'à se féliciter de sa charité et de son dévouement.

Grâce à ces secours, l'hiver 1846-1847 fut moins pénible que le précédent. Sans doute, il fallait

encore de bonne heure nettoyer les abords de la maison encombrés de neige pendant la nuit ; scier soi-même ou casser le bois destiné au chauffage ; mais l'on faisait gaiement ce que la nécessité imposait, et, en définitive, l'on était heureux de se conformer en tout à la volonté divine. Supérieure et infirmière en même temps, M^{me} Jetté donnait l'exemple de l'activité, du courage et des vertus que réclamait sa position nouvelle. Une sainte émulation régnait entre les novices ; c'était à qui veillerait ou ferait les travaux les plus pénibles où les plus rebutants. On le vit bien dans les nombreux trajets qu'il fallait faire à l'église Notre-Dame, où l'on portait baptiser les enfants nouveau-nés. Rien n'était plus mortifiant. Le public semblait irréconciliable avec l'œuvre naissante. A la vue du costume, déjà connu, les passants détournaient la tête ; d'aucuns riaient insolemment ; plusieurs même, plus osés, venaient toucher le fardeau que ces pieuses femmes s'efforçaient de dissimuler, et les accablaient d'injures. Les Dimanches et les jours de fête, la tâche devenait plus difficile, plus humiliante, à cause de la foule. Souvent il fallait fendre le flot pour parvenir au baptistère ; et là, c'était parfois plusieurs heures qu'il fallait attendre, tant il y avait presse. Ce n'était pas tout. Une fois baptisés, les enfants étaient portés chez les Sœurs Grises. Nouveau trajet, nouvelles humilia-

tions. C'était des parents, des amis, qui s'étaient opposés de tout leur pouvoir à l'entrée dans la communauté, qu'il fallait supporter le regard dédaigneux ou irrité, ou entendre les paroles amères ou ironiques. Dans une pareille rencontre, une novice avoua avoir failli perdre connaissance ; une autre fut tentée de laisser sur le bord du chemin l'enfant, qui criait de toutes ses forces, et de s'enfuir. En dépit de ces sacrifices d'un genre particulièrement rude et crucifiant pour la nature, ces courses à Notre-Dame suscitaient une noble émulation parmi les novices, tant il leur paraissait beau et désirable de souffrir la persécution et les outrages pour le nom de Jésus.





CHAPITRE V

Nouvelles épreuves.

Gloriamur in tribulationibus: scientes quod tribulatio patientiam operatur: patientia autem probationem (ROM. v. 3-4).

Nous nous réjouissons dans les tribulations: sachant que la tribulation produit la patience, la patience une vertu éprouvée.



UNE année s'était écoulée depuis le jour où M^{me} Jetté était venue s'établir avec son humble troupeau "*pusillus grex* (1)" sur la rue Wolfe. Sans partager les sentiments malveillants de beaucoup de personnes pour l'œuvre nouvelle, le propriétaire craignit que ce discrédit ne tombât aussi sur sa maison et n'en diminuât la valeur. C'est pourquoi, il avertit la supérieure qu'elle eût à se procurer un autre local. Prévenu de cette détermination, Monseigneur ordonna à M. Rey de chercher une maison convenable pour la communauté. Pendant quinze jours, le

(1) Luc xii. 32.

dévoué chapelain fit d'inutiles démarches. On avait horreur de cet hospice ; son voisinage était redouté, et l'on aurait eu peur d'encourir un déshonneur public en louant une maison où il pût s'installer. Les propos blessants n'étaient épargnés ni au pauvre chapelain, ni aux courageuses femmes. " Que ne laissait-on ces malheureuses dans la rue ? L'infortune n'était-elle pas plus propre à les corriger que la pitié ? De quelle compassion, dites-moi, sont dignes de pareilles personnes ? " Aux yeux du monde, c'était être complice du vice que de jeter sur de pauvres coupables le manteau de la charité. Aussi, ne répondait-on aux requêtes de M. Rey, qu'en fermant sans pitié toutes les portes.

Vivement touché de ces insuccès, ou pour tout dire de ces affronts, faits à la charité, et qui mettaient en péril l'existence même de l'hospice, M^{re} Prince se rendit, le 6 Avril, au milieu de la communauté. Après la sainte messe, il assembla les directrices et leur recommanda d'appeler, par de ferventes prières, l'aide de la divine Providence sur la maison. " La situation où vous vous trouvez est difficile, leur dit-il, on ne vous laisse que la rue ; vous allez périr si Dieu ne vient à votre secours ; priez avec ferveur. " Puis il ajouta : " Dieu ne saurait vous abandonner ; vous avez trop fait pour son amour. Nous allons le supplier de nous assister par l'intercession de sainte

Pélagie. Dès aujourd'hui nous commencerons une neuvaine en l'honneur de votre patronne, pour lui demander de nous obtenir un logement où vous pourrez poursuivre votre œuvre." "Vous savez, continua sa Grandeur, ce que font les personnes en danger de périr : elles poussent des cris de toutes leurs forces pour demander du secours ; faites de même ; priez avec foi et confiance, dites du fond du cœur : sainte Pélagie, priez pour nous !" Et l'administrateur se jeta à genoux, au milieu du petit troupeau désolé, mais plein d'espérance en Celui qui tient en ses mains les cœurs des hommes, commença lui-même la neuvaine, en récitant à haute voix un chapelet d'invocations à la sainte patronne de l'hospice. Poursuivie avec une confiance entière, la neuvaine venait de se clôturer le 14 Avril ; et l'on n'avait encore obtenu aucun résultat. Le temps pressait. Le lendemain, M^{re} Prince alla en personne trouver un propriétaire du voisinage. Le succès de sa démarche dépassa ses espérances. Non seulement M. Donegani consentait à céder sa maison ; mais il la cédait gratuitement et pour un temps illimité. On ne pouvait souhaiter des conditions plus favorables. A cette heureuse nouvelle, la communauté se laissa aller à des transports de joie ; et dès le jour suivant, sur l'invitation de Monseigneur, on commença une neuvaine d'action de

grâces envers la sainte, dont on venait d'éprouver si visiblement l'assistance. Dès ce jour aussi, le culte de sainte Pélagie prit un plus grand accroissement au sein de la petite communauté. On l'invoqua avec un redoublement de piété tendre et confiante ; et l'on ne saurait dire combien de faveurs spirituelles et temporelles en furent la récompense, spécialement à l'endroit des pénitentes.

La nouvelle maison, où allait s'installer l'hospice, formait l'angle sud-est de la rue Sainte-Catherine et Saint-André. Elle est encore debout ; mais bien modifiée sans doute, puisque le visiteur, qui se réjouirait d'y rencontrer quelques vestiges d'un passé saint et glorieux, n'y trouve aujourd'hui qu'un vulgaire restaurant.

Disons-le de suite, le nouvel hospice était d'aussi modeste apparence que le premier ; peut-être même moins régulier et moins gracieux. Mais, en revanche, il était plus vaste. On pouvait avoir, au premier étage, outre le parloir, la salle de communauté, le réfectoire, la cuisine, voire même le lavoir. Au second se trouvaient la chapelle, la salle des pénitentes, le dortoir des sœurs, et même une petite chambre de travail pour les prêtres. Le dortoir des pénitentes et l'infirmierie avaient été disposés au troisième. A la maison attenait un petit jardin.

Le personnel de l'hospice se transporta le 26 avril

dans le nouveau local. On s'y trouva plus au large que dans l'ancien, mais que de travaux encore, et partant que de fatigues pour le rendre convenable !

Les premières semaines furent extrêmement dures par suite d'un surcroît de privations. Elles dépassèrent tout ce qu'on avait précédemment souffert. Le peu de viande que l'on pouvait se procurer ou que la charité envoyait à l'hospice, était donnée aux pénitentes. Les directrices étaient réduites à se contenter de pain et d'eau. Aussi avaient-elles peine à se soutenir au milieu de leurs travaux incessants. Dans la détresse générale, M^{me} Jetté donnait l'exemple du courage et de la confiance en Dieu. Elle savait que c'est là une de ces épreuves, auxquelles, par une permission spéciale de la Providence, sont soumises les œuvres naissantes, mais qui, généreusement supportées, ne servent qu'à enraciner plus profondément et à fortifier l'esprit d'abnégation et de sacrifice.

Ces dispositions, M^{me} Jetté avait l'heureux don de les faire partager à ses compagnes. Aussi n'était-ce pas sans bénir Dieu dans le fond de son cœur, qu'elle les voyait résignées et vaillantes dans une situation si propre à décourager des âmes moins dégagées d'elles-mêmes et moins fortement trempées. Au reste, on ne s'abandonnait pas soi-même ; on connaissait le proverbe : "Aide-toi et le ciel

t'aidera," et l'on travaillait pour vivre. Pendant que M^{me} Raymond et quelques autres se livraient à la couture; M^{me} Jetté confectionnait des semelles pour le compte de plusieurs cordonniers, ou acceptait du linge à blanchir. Tous ces travaux n'étaient que faiblement rétribués. On eut recours aux quêtes. Une des directrices alla chaque matin au marché; mais de combien de paroles mordantes, de railleries injurieuses n'étaient pas payées trop souvent les minces aumônes qu'elle recueillait!

Les choses en étaient là, quand M^{sr} Bourget revint de la Ville éternelle, au mois de Mai 1847. Une de ses premières visites fut pour ses filles abandonnées. L'extrême misère où il les vit réduites le toucha vivement; il leur fit un devoir pour l'avenir de l'avertir si elles venaient à tomber dans un tel état de gêne et de pauvreté. Afin de faire face aux besoins les plus pressants, il leur remit huit dollars, seul argent qu'il eût sur lui. De retour à l'évêché, il n'oublia pas celles dont il venait de constater les nécessités. Recevait-il quelque don, qui put être utile à Phospice, il l'y envoyait immédiatement. Plus d'une fois même, il disposa, en faveur de cette œuvre chère à son cœur, des quêtes qui se faisaient le Dimanche à la cathédrale.

Cependant l'heure était venue, où Dieu allait demander à la communauté un des sacrifices les plus

méritoires qu'elle pût alors lui offrir. Porté par de malheureux Irlandais, que l'éviction anglaise chassait impitoyablement de leur île, le typhus avait jeté son voile funèbre sur la ville de Montréal. Les émigrés, rongés par la misère, épuisés par les souffrances d'une pénible traversée, tombaient par milliers sur les rives du Saint-Laurent, où les vaisseaux les avaient débarqués. Avec cet héroïsme tranquille qui naît de la charité et de l'abandon à Dieu, le clergé, les communautés religieuses, et même bon nombre de pieux laïques, se portèrent au secours des infortunées victimes du fléau. Huit prêtres et dix religieuses payèrent de leur vie leur courage et leur dévouement. Atteints des premiers, Monseigneur et son coadjuteur ne durent sans doute la conservation de leurs jours qu'aux prières ardentes, qui s'élevèrent de toutes parts vers Dieu pour le conjurer d'épargner deux vies si précieuses. Les directrices de Sainte-Pélagie eussent souhaité entrer en ligne pour lutter contre l'affreuse maladie ; mais l'évêque leur interdit d'y penser à cause de leurs pénitentes. Leur chapelain, le vénérable M. Rey, les remplaça sur le champ d'honneur. Il devait y tomber.

De la pointe Saint-Charles, c'est-à-dire de l'extrémité-ouest de la ville, où le retenait les soins des malades ; il venait à pieds donner la messe à l'hos-

pice. Puis, sans prendre aucune de ces précautions que la prudence commande en pareilles circonstances, sans renoncer à la moindre de ses pratiques de mortification en ce qui concerne les repas, il allait affronter les fatigues d'un ministère écrasant, et l'atmosphère empoisonnée où se jouaient la maladie et la mort. Il fut bientôt à bout de forces. La dernière fois qu'il offrit le saint sacrifice dans la communauté, il était tellement exténué qu'il pouvait à peine se tenir debout. Brisé par l'effort qu'il fit pour monter à l'autel, il tomba sans connaissance pendant son action de grâce. M^{me} Jetté justement alarmée voulut le faire ramener en voiture à l'évêché ; mais il n'y consentit jamais ; s'en retourna à pieds, et de là prit le chemin de l'Hôtel-Dieu, d'où il ne devait pas revenir. Il y fit une mort édifiante, le 27 Juillet 1847. Au cours de sa maladie qui fut courte, M^{mes} Jetté et Galipeau allèrent lui rendre visite ; mais ce saint prêtre, l'âme pleine du ciel où déjà il touchait, leur refusa l'entrée de sa chambre ; heureux cependant de leur démarche, il les fit remercier, assura qu'il se souviendrait d'elles et de leur œuvre auprès de Dieu, et se recommanda aux prières de la communauté.

Bientôt après, le terrible fléau menaça de faire des victimes dans l'hospice Sainte-Pélagie. Deux novices furent atteintes. Si le mal se propageait,

c'était la ruine de la maison et l'anéantissement d'une œuvre des plus nécessaires dans une ville en voie de développement. Monseigneur résolut d'avoir recours aux moyens suprêmes pour arrêter ses progrès. Il fit remettre à la vénérable supérieure, par le P. Louis Saché, S. J., devenu leur chapelain, une relique de la B. Béatrice d'Este, don de sa Sainteté Pie IX. Monseigneur, dans le but, sans doute, d'exciter, s'il était besoin, la communauté à prier avec plus de ferveur, fit dire qu'il donnerait le reliquaire aux sœurs de la Providence, si la sainte n'opérait aucune guérison dans l'hospice. La relique fut exposée dans la chapelle avec toute la solennité possible ; et l'on se mit immédiatement en neuvaine. Les secours ne se firent pas attendre. En peu de jours les deux novices revinrent à la santé et ce rétablissement rapide fut regardé comme miraculeux. L'une des novices ainsi guéries était Lucie Benoît, déjà nommée dans cette histoire ; dans sa reconnaissance, elle voulut porter le nom de la bienheureuse et se mettre sous son patronage particulier, au jour de sa profession. Le culte de sainte Béatrice fut dès lors en honneur dans la communauté ; et toutes les fois qu'une épidémie vint s'abattre sur la ville et menacer de s'introduire dans l'hospice, on exposa la relique de la bienheureuse, on se mit en prières, et jamais la confiance qu'on lui a vouée n'a reçu de démenti.

On était encore tout à la joie, causée par ces guérisons inespérées, quand une nouvelle épreuve vint jeter le deuil dans la maison. M^{me} Montrai fut emportée par la mort, au cours de ce même été (1847). D'une piété éminente, d'une bonté simple et aimable, d'un grand esprit de dévouement, elle avait rendu de nombreux services à l'œuvre commune ; et s'était concilié l'estime et l'affection de ses compagnes. Arrêtée par un affaiblissement soudain de ses forces, quelques mois avant son décès, elle s'était vue dans l'impuissance de continuer son noviciat, et après avoir pris conseil, s'était décidée à le quitter. Toutefois elle demanda, comme une grâce, à Monseigneur et à M^{me} Jetté de lui permettre de finir ses jours dans cette maison qu'elle aimait. Cette faveur lui fut accordée. Et l'on vit cette pieuse dame, qui aurait pu vivre à l'aise dans le monde, s'enfermer dans l'obscurité d'une maison pauvre et décriée, pour y rendre les plus humbles services, jusqu'au jour où le divin Époux vint l'inviter à entrer dans la joie et le repos du palais éternel.

A M Réy avait succédé dans l'office de chapelain, un père jésuite, Louis Saché (1). C'était, avant tout,

(1) Louis-Césaire Saché (1813-1889), naquit dans un village de la Touraine (France) en 1813, entra dans la société de Jésus en 1840, et vint à Montréal en 1845. Les trois années suivantes, il se dévoua au ministère soit dans la ville, soit à Laprairie. En 1848, nous le trouvons directeur du collège Sainte-Thérèse. L'année suivante, il fonda la résidence de Québec. Appelé à la charge de maître des novices, il vint, en 1853, au Sault-au-Récollet, où il resta jusqu'en 1862; il devait remplir les mêmes fonctions de 1866 à 1871. Dans l'intervalle il fut recteur du collège Sainte-Marie (1862-1865). Il s'éteignit à Québec, où son souvenir est encore vivant.

un homme apostolique. " Sa bonté et sa charité, lisons-nous dans l'histoire de l'asile du Bon-Pasteur de Québec, étaient inépuisables, mais voilées par un extérieur froid, placide, qu'aucun événement ne paraissait capable d'émouvoir. L'austérité était le fond de son tempérament." La communauté se promettait beaucoup de son esprit de foi et de son zèle ; et lui-même s'attachait à l'œuvre en raison même des nombreux besoins qu'il y découvrait ; quand l'ordre de ses supérieurs l'appela à d'autres fonctions.

Il fut remplacé par un prêtre, jeune encore, mais distingué et doué de grandes qualités, que Monseigneur venait d'attacher à sa cathédrale en lui conférant le titre de chanoine. Venant Pilon (1) était un homme de Dieu. En acceptant la mission que lui confiait son évêque, il ne se dissimulait ni l'importance de la tâche qui allait lui incomber, à savoir, de former des âmes privilégiées, à la vie parfaite et à l'esprit de leur institut, ni les critiques auxquels l'exposeraient et sa jeunesse et le caractère de l'œuvre qui recevrait ses soins. Beaucoup de prêtres, en effet, entretenaient encore des défiances contre l'hospice.

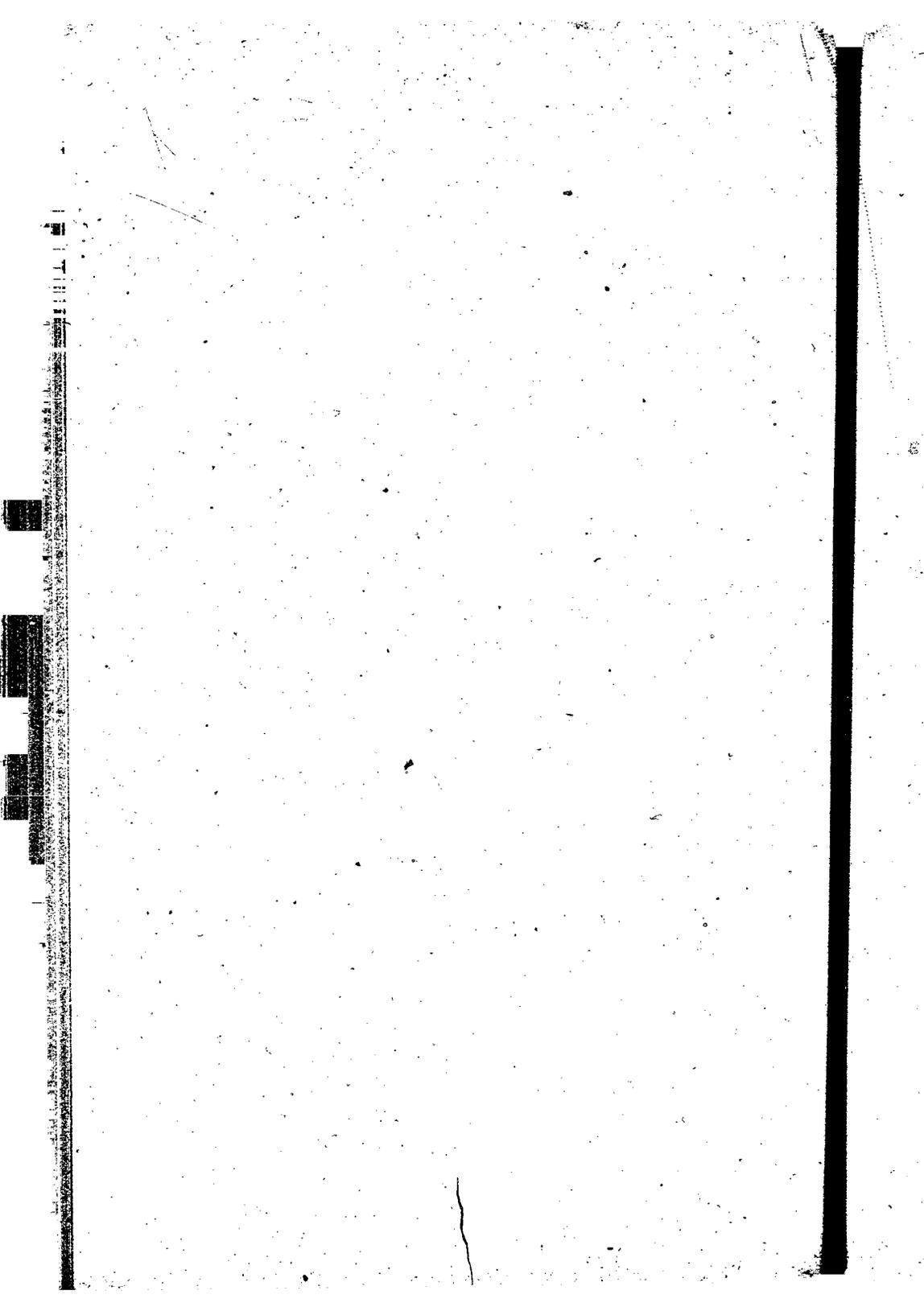
(1) Venant Pilon (1822-1860), naquit à Sainte-Geneviève. Après de brillantes études au collège de l'Assomption, il resta dans cet établissement, où tout en enseignant il fit son cours de théologie. Prêtre en 1845, il fut un moment directeur du collège de Chambly. Créé chanoine en 1847, il s'occupait de prédications et de sa chère communauté de Miséricorde jusqu'à sa mort. Son corps repose dans le caveau de la communauté.



REV. W. J. [unclear]
[unclear] [unclear]



RÉV. V. PILON
Chanoine, Chapelain de 1817 à 1820



C'était une communauté nouvelle, premier grief, capital aux yeux de quelques-uns ; et puis, sans parler du but dont l'utilité paraissait discutable, le moyen, s'il vous plaît, de sortir de cette pauvreté où l'on végétait depuis deux ans, alors surtout que tant d'autres œuvres naissantes, incontestablement plus utiles, sollicitaient la charité des fidèles ? Ces objections, M. Pilon dut se les poser sans doute, mais se souvenant que "les pensées et les voies des hommes ne sont point les pensées et les voies de Dieu," il fut attaché à ses fonctions avec ce zèle et ce dévouement qui, prenant leur source au-dessus du monde et en dehors du temps, échappent aux injures de l'un et aux défaillances de l'autre.

Il comprit, dès l'abord, que dans l'état actuel de la communauté, sans règles définitives, sans vœux, sans coutumes, et sans esprit traditionnel, il ne pouvait se renfermer dans le rôle de directeur des âmes, mais qu'il devait, dans l'intérêt général de la maison, se faire maître des novices. C'était beaucoup pour sa faible constitution. Mais il y allait de l'avenir de la communauté ; et M. Pilon n'hésita pas un moment. On le vit donc présider aux exercices journaliers et enseigner aux novices la manière de s'acquitter de ceux dont la pratique était plus difficile : tels que la coulpe, la correction fraternelle et la direction. Afin de les environner de tout le res-

pect qui s'attache à la religion, il voulut que les novices fissent ces exercices en présence du Saint-Sacrement : moyen assuré d'inspirer l'esprit de foi et d'humilité qui doit y présider.

A la coulpe hebdomadaire, dont l'usage s'est conservé dans la communauté, et aux autres pratiques spirituelles encore en vigueur, s'ajoutaient alors quelques exercices qui ont disparu depuis. Les annales nous parlent de l'habitude qu'avaient les associées de s'accuser chaque soir à la supérieure des infractions à la règle, commises pendant la journée, et de lui rendre compte de la manière dont elles s'étaient occupées intérieurement. Le jeûne du Vendredi, alors en honneur, devait disparaître, à cause des inconvénients, quelques années plus tard.

Ainsi se préparait dans l'ombre, la prière et les plus humbles services de la charité, la nouvelle famille dont Dieu voulait doter et réjouir son Église. Depuis deux ans déjà, l'on creusait parmi les humiliations les fondements profonds, solides, inébranlables, de cette humilité vraie, sincère, que saint Augustin réclame pour tout édifice spirituel qui ne veut point être ruineux. "Vous aspirez à grandir ? pensez d'abord au fondement de l'humilité," dit l'illustre docteur. La grâce de Dieu avait opéré tout cela dans les âmes qu'abritait l'hospice Sainte-Pélagie. Depuis près d'un an, elles avaient rejeté

les livrées du siècle, depuis plus longtemps elles en avaient renié l'esprit et les maximes ; et si elles portaient l'habit religieux, qui mieux est, elles étaient ornées des vertus et des dispositions intérieures dont il est le symbole.





CHAPITRE VI

Profession et vie religieuse.

2 Dominus pars hereditatis mee (Ps. xv. 5) et hereditas mea super mel et favum (Eccl. xxiv. 27).

Le Seigneur est la part de mon héritage... et mon héritage est plus suave que le rayon de miel.



MR Bourget jugea le temps enfin venu de mettre à exécution le plan qu'il poursuivait depuis de longues années, en érigeant en congrégation régulière la communauté, assemblée par ses soins et sous son patronage. Il vint à l'hospice, le 1^{er} Novembre 1847, et fit commencer une retraite de trente jours, afin de décider, à la faveur du recueillement et de la prière, quelles novices seraient admises à la profession. Il serait difficile de peindre la joie de toutes à cette heureuse nouvelle. Elles allaient donc enfin voir se réaliser les aspirations les plus vives de leur âme, pouvoir se donner sans

réserve et sans retour au céleste Époux, s'attacher à Lui par ce "triple lien, qui, selon le langage de l'Écriture, ne saurait se rompre," par ces "chaînes de gloire" qu'on appelle les vœux religieux, et cela pour demain, après-demain, toujours! Quel rêve! ou plutôt quelle précieuse réalité! et l'on comprend sans peine avec quelle ferveur, avec quels tressaillements intimes, commença la retraite. Elle se poursuivit au sein des occupations ordinaires. Seulement, on se ménagea un temps plus considérable pour l'oraison, on redoubla de recueillement, et sous la parole onctueuse et pénétrante de M. Pilon, les âmes s'ouvrirent toutes grandes aux effusions de la grâce. Aussi souvent qu'il le pouvait, Monseigneur s'arrachait à ses pressantes occupations pour venir au milieu de ses chères filles. Tantôt il les entretenait de Dieu, de leurs devoirs, de l'esprit de leur état, de l'honneur où il plaisait à la Providence de les élever, et du redoublement d'humilité et de renoncement par lesquels elles devaient y répondre, tantôt il réglait avec M^{me} Jetté les détails du gouvernement de la future communauté.

Quel nom donnerait-on au nouvel Ordre? Sa Grandeur décida qu'il s'appellerait "la Miséricorde," et que les religieuses porteraient le nom de "Sœurs de Miséricorde." "Ce nom, est-il dit dans le mandement d'institution, vous exprime tout ce que

“ vous devez être dans votre nouvel état ; et il vous trace à lui seul la ligne des importants devoirs que vous avez à y remplir. ” — En même temps, Monseigneur fixa au 16 Janvier de l'année suivante, fête du saint nom de Jésus, l'érection canonique de la communauté. Quel fut le motif de ce choix ? Le pieux évêque prend soin de l'indiquer lui-même dans son mandement : “ Remarquez-le bien, y lisons-nous, c'est au jour solennel consacré à honorer l'auguste nom de Jésus, que l'Église vous donne un titre glorieux. Or, comme Notre-Seigneur, pour mériter le nom de Jésus, a dû, par un excès de miséricorde, se sacrifier pour sauver les pécheurs, de même vous devez, pour être de dignes Sœurs de Miséricorde, vous dévouer généreusement au salut des plus grandes pécheresses. ”

Il fut ensuite arrêté que les huit novices les plus anciennes seraient seules admises à prononcer les vœux. C'étaient par ordre d'entrée, après M^{me} Jetté la fondatrice, Sophie Raymond, Lucie Benoît, Lucie Lecourtois, Marguerite Gagnon, Josette Galipeau, Justine Filion et Adélaïde Lauzon. Arrivée la dernière au noviciat, M^{ie} Bibeau dût faire le sacrifice de ses désirs ardents et remettre à plus tard le bonheur d'être reçue au nombre des épouses de Jésus-Christ. Elle fut chargée avec deux postulantes de prendre soin des pénitentes, de faire les travaux

journaliers, en un mot, de remplir le rôle de Marthe, tandis que ses sœurs, prenant la meilleure part, faisant trêve à toutes les occupations de la terre pour prêter l'oreille, comme Marie, à la voix de Dieu, se disposeraient, par une retraite de huit jours, à prononcer les saints vœux. D'ailleurs, couturière habile, elle avait été choisie pour confectionner l'habit des futures professes.

Cet habit, ne fut autre que celui que les novices portaient déjà, mais complété et embelli des insignes propres aux religieuses. On conserva la robe et la collerette noires ; on y joignit la guimpe et le bandeau de toile blanche ; un voile noir, fixé sur la tête retombait de chaque côté et couvrait les épaules ; un cordon noir terminé par des glands de même couleur serrait la taille ; enfin, la croix avec le monogramme du nom de Jésus, l'anneau, signe distinctif des épouses, et le chapelet, marque extérieur de filiale confiance en Marie, complétaient le costume.

Pendant que l'on préparait ces vêtements extérieurs, la grâce, descendant plus abondante dans les âmes, les revêtait des dispositions et des vertus de cet "homme nouveau, créé selon Dieu, dans la justice et dans la sainteté de la vérité (1)" dont parle l'Apôtre, et qui n'est autre que Jésus-Christ même, comme il l'explique ailleurs (2), vêtement plus blanc

(1) EPHE. IV. 24.

(2) ROM. XIII. 14.

que la neige, plus resplendissant que le soleil, vêtement d'honneur et de gloire, tel qu'il sied au Roi du ciel d'en faire don à ses épouses au jour de leur bienheureuse alliance.

Il parut enfin, ce jour appelé par tant de vœux, ce 16 Janvier 1848, qui restera désormais environné d'un éclat sans égal dans les fastes de la Miséricorde. Quels sentiments se pressèrent dans le cœur des heureuses novices, au moment où M^{me} Jetté, d'une voix plus alerte et plus vibrante que de coutume, vint jeter au milieu du dortoir l'invitation à bénir le Seigneur: *Benedicamus Domino!* et avec quels transports de reconnaissance et de joie l'on dut répondre: *Deo gratias?* On le devine aisément. Toutes purent alors se dire en elles-mêmes ces paroles de l'Esprit-Saint: "C'est le Seigneur qui a fait ces choses et elles sont merveilleuses à nos yeux; voici le jour que le Seigneur a fait: passons-le dans l'allégresse et dans la réjouissance (1)?"

M. Pilon vint de bonne heure au milieu de ses filles. La chapelle, la salle de communauté avaient été ornées du mieux que l'on pouvait. Monseigneur arriva bientôt lui-même, accompagné de quelques prêtres de l'évêché. Tandis qu'il se revêt des ornements pontificaux, les novices assemblées dans la salle de communauté, silencieuses, émues, se recueil-

(1) Ps. cxvii. 23-24

lent avant d'entrer dans la chapelle. Soudain la voix de M. Pilon, joyeuse et grave à la fois, entonne le verset : *Prudentes virgines* ; " Vierges prudentes, préparez vos lampes, voici l'époux qui s'avance, allez au-devant de lui (1)," invitation touchante aux noces spirituelles qui vont se célébrer. Les sœurs répondent par le chant du Psaume cxxi, qui exprime si heureusement les sentiments des pèlerins juifs à la cité sainte : " Je me suis réjoui de ce qui m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. Nos pieds se sont arrêtés à tes portes, ô Jérusalem." Bientôt toutes sont agenouillées dans la chapelle ; et l'évêque monte à l'autel pour la sainte messe. Après le graduel, s'engage entre le prélat assis, mître en tête, crosse à la main, et les novices réunies en couronne autour de lui, un dialogue tout céleste. — " Mes filles, que demandez-vous ? " — " Monseigneur, nous demandons la grâce de nous consacrer entièrement à Jésus-Christ, en faisant les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, en cette sainte congrégation des Sœurs de Miséricorde." — L'évêque leur demande alors d'un ton grave et solennel, si elles ont sérieusement réfléchi à la " sublimité de l'alliance " qu'elles désirent contracter ; et après avoir entendu leur réponse, il leur rappelle quelles vertus elles devront pratiquer, quelles obligations

(1) MATT. XXV. 6.

remplir, si elles veulent rester dignes de leur vocation. — “ Quelque faibles que nous soyons, répondent les novices, nous comptons tellement sur les infinies miséricordes de Dieu, que nous espérons toujours marcher en sa sainte présence et ne jamais perdre sa crainte, qui sera notre sauvegarde au milieu des dangers du monde.”

Sa Grandeur interrompt alors les cérémonies et adresse aux vaillantes femmes une allocution où passe tout son cœur embrasé de l'amour de Dieu et des âmes. Puis, anxieux et comme troublé à la vue de la longue chaîne de croix et de sacrifices, qui seront la conséquence de leurs engagements, si elles veulent y rester fidèles, et d'ailleurs, effrayé au sentiment de la faiblesse humaine, il leur adressé une dernière question : “ Mes filles, persévèrerez-vous toujours dans votre demande ? — D'une voix ferme, toutes répondent : “ Oui, Monseigneur, nous persévèrerons.” Rassuré par cette réponse, l'évêque les invite à consommer leur sacrifice : “ Puisque vous persévèrez dans cette bonne volonté, accomplissez, mes filles, ce que vous avez résolu.” — Après un moment de silence, chaque novice, à tour de rôle, prononça à voix haute la formule des vœux sacrés qui l'unirent à jamais au divin Époux. La communauté des Sœurs de Miséricorde était fondée. Le ciel semblait s'ouvrir au-dessus de cette humble

chapelle, pour y laisser descendre quelques rayons de la gloire d'en haut et surtout l'abondante rosée des bénédictions et des joies qui jettent les saints dans d'ineffables ravissements.

Nous n'essaierons pas de peindre les sentiments qui débordaient du cœur des nouvelles sœurs au sortir de la cérémonie. Toutes les souffrances du passé, disparaissant dans la joie d'être à Dieu pour jamais, étaient effacées, où si l'on en évoquait encore le souvenir, c'était pour augmenter le bonheur du présent. M^{re} Bourget, l'âme à l'aise, le visage rayonnant d'une douce lumière, remerciait Dieu du fond de son cœur d'avoir écouté et exaucé ses prières, et bénissait ses filles avec effusion, en leur souhaitant un avenir prospère.

Tous les témoins de cette mémorable scène ont aujourd'hui quitter la terre, hormis un seul. C'était alors "un jeune ecclésiastique;" c'est maintenant un vénérable vieillard, dont les cheveux, blanchis dans les plus rudes labeurs, apparaissent environnés de l'aureole éclatante d'un demi-siècle d'apostolat dans le Nord-Ouest, et dont la mémoire est en bénédiction dans l'Église du Canada, on l'appelle le "Père Lacombe." A cinquante ans d'intervalle, écoutons-le rappeler dans une lettre ces jours où l'on semait pour l'avenir. Invité par Monseigneur à le suivre. "J'étais loin, écrit-il, de soupçonner la

scène dont j'allais être l'heureux témoin. Combien je fus étonné en entrant dans cette humble chambre, qui fut votre première chapelle, d'y voir agenouillées quelques femmes, en habits religieux. J'appris par l'allocution de Monseigneur que j'avais devant moi les fondatrices des Sœurs de Miséricorde. Comme il était éloquent, ce saint évêque ! quel accent de conviction ! on eut dit un prophète ; il dévoilait l'avenir et prédisait à ces femmes fortes ce qui les attendait. Il me semble encore l'entendre, dans son émotion, leur dire tout le courage, le dévouement et l'abnégation dont elles auraient besoin, en face des ruses du monde : "On vous traitera de folles, mais sachez que votre Maître a été le premier traité ainsi, et il a conquis le monde à la folie de sa Croix."

"Pour moi, continue le vénérable missionnaire, dans ma simplicité et mon ignorance des choses de Dieu, je me disais : "Quelle audace ! et pourtant quel courage !" — "Vous entendrez bien des contradictions, poursuivait l'évêque, vous éprouverez bien des traverses, vous dévorerez bien des affronts avant d'opérer un tel miracle ! C'est tenter la Providence, dira-t-on" Cependant je priais pour ces vaillantes femmes. — "Dieu ne choisit-il pas, pensai-je en moi-même, ce qui paraît insensé aux yeux des hommes pour opérer des prodiges ?" Ces chères fondatrices, l'acte de leur consécration dans les

mains, sous le regard de Jésus-Hostie, devant leur évêque, devant M. Pilon, leur protecteur et leur maître dans la vie religieuse, sous les yeux, enfin, d'un futur missionnaire des sauvages, prononcèrent leurs vœux. Cependant la ville n'avait fait trêve ni à son agitation, ni au tourbillon de ses affaires, ni interrompu ses cris de réjouissance, mais le ciel, le ciel s'était ouvert pour entendre cette déclaration ou plutôt cette proclamation, qui donnait à Montréal une communauté nouvelle. Le contrat divin était signé et accepté par le ciel et la terre. L'Église comptait une famille religieuse de plus."

Si le monde avait ignoré l'acte sublime de ces âmes d'élites, l'Église l'avait contemplé avec bonheur et avait applaudi. M. Pilon voulut consacrer cette date du 16 Janvier 1848, par un acte solennel et authentique qui perpétuât à jamais le souvenir de cette première profession. Il adressa aux nouvelles religieuses un mandement, où l'on sent percer à travers les conseils de la sagesse et les considérations de la foi, la charité paternelle qui l'a inspiré et dicté. Après avoir rappelé et nettement défini le but de l'institution, il s'étend sur la beauté et la grandeur de cette œuvre, qui met, en quelque sorte, celles qui s'y sont vouées, en participation des miséricordes mêmes de Dieu envers les pécheurs. C'est ce que leur rappellera sans cesse le nom de "Sœurs

de Miséricorde” qu’elles porteront désormais. Et si, pour exercer dignement ce ministère de compassion, de condescendance et de bonté, il faut souvent, tous les jours même, fouler aux pieds les répugnances de la nature, qu’elles se souviennent que la force nécessaire pour cela est contenue dans la croix qu’elles portent sur la poitrine : “Tous les matins, en vous armant de cette croix, dit Monseigneur, vous baiserez avec respect et effusion l’image d’un nom (Jésus) si doux, qui vous rappellera qu’il n’est point d’autre nom sous le ciel par lequel nous puissions être sauvés ; que ce Jésus fut pendant toute sa vie l’ami des pécheurs ; qu’il se plaisait à les visiter et mangeait avec eux ; qu’il méprisait les réflexions des orgueilleux Pharisiens ; que ce Jésus se fatigua pour aller à Samarie convertir une seule pécheresse, la femme adultère ; qu’il souffrit à ses pieds la pécheresse Madeleine, et ne la renvoya qu’après lui avoir pardonné beaucoup de péchés. Chaque fois que vous regarderez cette croix suspendue à votre cou, vous entendrez une voix intérieure, qui vous dira bien éloquemment : “C’est ainsi que Dieu a aimé les hommes.” Il sortira continuellement de cette croix vivifiante, que vous ne devez plus quitter, une vertu salutaire qui vous embrasera de zèle pour le salut des âmes. A la vue de cette croix, vous pleurerez et vous gémirez sur tant de scandales, qui

règnent partout et qui ont conduit Jésus au Calvaire. Jésus en croix vous dira jour et nuit : " Si vous voulez venir après moi, renoncez-vous vous-mêmes, portez ma croix et suivez-moi." Ce sera pour vous la plus éloquente des invitations à porter toujours courageusement les épreuves de la vie religieuse. Animées de ces sentiments, vous vous direz sans cesse à vous-même : " Jamais nous ne ferons assez pour Jésus, qui a tant fait pour nous."

L'amour de la croix, l'amour de Jésus ne va pas sans une filiale dévotion envers Marie ; et c'est en exhortant ses chères filles à la plus tendre piété envers la sainte Vierge, que l'évêque termine son mandement.

En faisant leurs vœux, les Sœurs de Miséricorde s'étaient données entièrement à Dieu, et, pour lui appartenir plus complètement, elles avaient renoncé au monde, à ses livrées, à son esprit, à ses biens prétendus ; et pour anéantir, en quelque sorte, le souvenir du rang et de la condition d'où elles étaient sorties, elles avaient quitté leur nom de famille et pris un nom de religion. M^{me} Jetté s'appela Sœur de la Nativité, sans doute pour avoir présidé à la naissance de la communauté ; M^{me} Raymond fut nommée Sœur Saint-Jean-Chrysostôme ; Lucie Benoît, Sœur Sainte-Béatrix ; Lucie Lecourtois, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs ; M^{me} Galipeau devint Sœur

Sainte-Jeanne-de-Chantal ; Justine Filion, Sœur Saint-Joseph ; enfin Marguerite Gagnon reçut le nom de Saint-François-de-Sales, et Adélaïde Lauzon celui de Sainte-Marie-d'Égypte.

Dès le lendemain de la profession eut lieu l'élection aux divers offices de la communauté. Monseigneur vint présider. Le titre de supérieure semblait revenir de droit à Sœur de la Nativité, en sa qualité de fondatrice ; et sans doute elle eut réuni tous les suffrages, si par un humble sentiment d'elle-même, se jugeant incapable de gouverner une communauté, et effrayée à la seule pensée d'être élue, elle n'eut prié Monseigneur d'avoir égard à sa faiblesse et de ne pas lui imposer un semblable fardeau. L'évêque essaya de calmer ses alarmes ; mais en vain ; il dut céder aux instances de l'humilité ; et Mère de la Nativité put se féliciter, se réjouir même, d'être laissée libre de suivre ses attrait pour la vie cachée. Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal fut élue supérieure ; la charge d'assistante fut confiée à Sœur Saint-François-de-Sales ; celle de maîtresse des novices à Sœur Marie-des-Sept-Douleurs ; Sœur Saint-Joseph devint économe ; Saint-Jean-Chrysostôme maîtresse de la maternité ; Sainte-Marie-d'Égypte maîtresse des pénitentes ; enfin, Mère de la Nativité et Sainte-Béatrix furent nommées conseillères.

Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal devait conserver

durant quinze ans le gouvernement de la communauté. D'un extérieur imposant, d'un caractère ferme et qui allait droit au but, d'ailleurs, d'un coup d'œil sûr et pénétrant à l'endroit des affaires temporelles, connaissant l'art de tenir compte des événements et de ménager les personnes, la nouvelle supérieure devait contribuer beaucoup au développement et à la prospérité de l'œuvre dont la Providence lui confiait la direction. Si elle fut incomplète sur quelque point, ce fut (et qui songera à le lui reprocher?) sur celui de la formation religieuse. Pieuse, du reste, et pleine de charité, mais n'ayant reçu qu'une formation imparfaite, et encore à un âge où les habitudes sont prises ; peu instruite sur les voies de la perfection religieuse ; au surplus, absorbée par les préoccupations d'ordre matériel, faut-il s'étonner qu'elle n'ait pu former, par elle-même, ses sœurs aux grandes vertus de la vie spirituelle?

Heureusement Dieu avait pourvu à ce besoin, en donnant à la communauté M. Pilon. Cet excellent prêtre était d'un dévouement sans bornes, mais trahi par sa santé, il se vit contraint d'abord à des absences de peu de durée ; puis, la maladie gagnant du terrain, il dut recourir à de fréquents voyages, quelquefois bien longs, au gré de la communauté. Cependant, les prêtres de l'évêché s'ingéniaient pour ne pas laisser les sœurs sans secours religieux. On

ne saurait dire combien de fois Mst Bourget lui-même vint à cette époque, soit dire la messe, soit donner des instructions. Souvent même, s'enfermant dans une petite chambre, il passait dans la maison la journée entière. Il était alors à la disposition de chaque sœur qui pouvait le voir et l'entretenir librement. D'autres fois, c'était pour échapper aux visites et se livrer, sans être dérangé, à un travail pressant, qu'il se retirait ainsi dans la communauté, distante de quelques pas seulement du palais épiscopal. Les pénitentes avaient les prémices de ces visites ; et le bon Pasteur allait d'abord à elles, s'efforçant de retracer à leurs yeux la vivante image du Sauveur. Ces pauvres filles étaient touchées jusqu'aux larmes de tant de bonté, et tâchaient d'y répondre par leur docilité et leur piété.

Plus d'une fois, le charitable pasteur vint porter les derniers secours à des pénitentes en danger de mort. Par sa douceur et ses consolantes paroles il calmait les terreurs qu'éveillait en leur âme le souvenir d'un passé souvent lamentable, et sa miséricorde représentant à leurs yeux la miséricorde de Dieu, elles prenaient confiance, et s'endormaient saintement repentantes entre les bras du Seigneur. — “ Ma fille, disait-il à une mourante, vous verrez Notre-Seigneur dans quelques moments ; prenez alors vos péchés d'une main et de l'autre votre crucifix, et dites-lui :



St. Dominic



St. Dominic



St. Dominic



St. Dominic



St. Dominic

ne s'aurait pu être évité, on ne peut que louer le courage de M. de Metz qui lui-même a été obligé de se rendre, & de se laisser aller à la discrétion de son ennemi. Mais on ne peut pas dire que le Roi ait été surpris, & que les troupes aient été mal servies. On ne peut pas non plus dire que le Roi ait été surpris, & que les troupes aient été mal servies. On ne peut pas non plus dire que le Roi ait été surpris, & que les troupes aient été mal servies.

Les deux armées se sont retirées vers le Rhin, & le Roi a ordonné qu'on les y suivît. On a vu par là que le Roi n'a point été surpris, & que les troupes ont été bien servies. On ne peut pas non plus dire que le Roi ait été surpris, & que les troupes aient été mal servies.



Sr. Sainte-Beatrix



Sr. M. des sept Douleurs



Sr. Ste-Jeanne de Chantal



Sr. Saint-Joseph



Sr. Ste-Marie d'Égypte

15

“ O mon Sauveur, voici mes péchés et voilà votre miséricorde ; il faut bien que vous me pardonniez mes péchés, puisque vous avez répandu votre sang pour les effacer.” A côté d’une âme qui sait inspirer de tels sentiments, comment ne pas être rassuré et ne pas mourir en paix ! Il se trouva cependant des âmes assez endurcies dans le mal pour résister à tant de charité ; le cœur du bon pasteur était alors en proie aux plus cruelles angoisses, et on le voyait verser des larmes. Ces résistances, hâtons-nous de le dire, étaient rares ; et le plus souvent les sœurs eurent le spectacle de morts pieuses et consolantes.

A cette époque les sœurs soignaient elles-mêmes les malades. Le Dr Trudel, premier médecin de l’établissement, leur donna des leçons sans exiger d’émoluments. Les sœurs allèrent même soigner à domicile les femmes malades. On venait les chercher à toute heure du jour et de la nuit. Cet usage se maintint jusqu’en 1862. A cette époque, les médecins ayant soulevé des réclamations, Monseigneur conseilla aux sœurs de cesser ces visites, sans les défendre absolument. Mais, quatre ans plus tard, le Saint-Siège intervint sur ce point de la règle et interdit toute visite dans ce but (1). En dédomma-

(1) Dès 1850, sur la demande du Dr Trudel, envers qui les sœurs se sentaient obligées, et du consentement de Monseigneur, on ouvrit les portes de la maternité aux étudiants en médecine, qui purent ainsi s’initier aisément à la pratique de leur art. Un règlement fut dès lors adopté et mis en vigueur qui devait prévenir toute contestation et tout inconvénient.

gement, M^{sr} Bourget les chargea d'aller visiter la prison des filles et des femmes, et de s'occuper du spirituel des détenues. Les sœurs continuèrent ce ministère durant plusieurs années, jusqu'au jour où les travaux, devenus plus nombreux à la communauté, les obligèrent d'y demeurer.

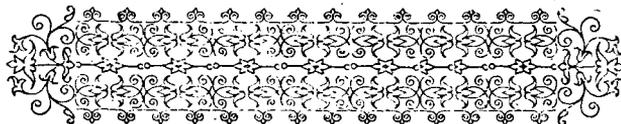
Le nombre des pénitentes n'avait cessé de croître, depuis la fondation. En 1848, il avait été de quatre-vingt-sept ; et, si les deux années suivantes il baissa un peu, il se releva, en 1851, jusqu'à quatre-vingt-dix-sept. Les naissances atteignirent un nombre proportionné. En résumé, durant ses six premières années, l'institut avait servi de refuge à quatre cents trente-six pénitentes et procuré le bienfait du baptême et peut-être sauvé la vie du corps à trois cents quatre-vingt-dix nouveau-nés. Ces chiffres seuls sont un éloge de la communauté et suffisent à faire apprécier l'étendue des services qu'elle rendit aux familles et à la société.

Il devenait évident que le local de la rue Sainte-Catherine serait bientôt trop étroit, et dès lors on songea aux moyens de se procurer un emplacement bien situé et approprié à une fondation définitive.

La divine Providence, toujours attentive aux besoins de ses enfants et fidèle à la poursuite de ses desseins, devait leur indiquer bientôt le lieu qu'Elle avait choisi pour la maison-Mère de la Misé-

ricorde, et dès la fin de cette année 1851, les sœurs allaient pouvoir s'y établir. Avant ce jour, une des professes du 16 Janvier 1848, s'était séparée de la communauté. Découragée à la suite de quelques épreuves auxquelles on soumit son caractère quelque peu raide et hautain, Sœur Saint-François-de-Sales fit la demande d'être relevée de ses vœux : ce qui lui fut accordé. Peu après, elle vint conjurer la supérieure de la recevoir de nouveau ; mais on se fit dès lors une règle de ne plus accepter les personnes qui auraient quitté l'établissement.





CHAPITRE VII

La Maison-Mère actuelle (1851).

*Sint oculi tui aperti super hanc domum
die ac nocte (3 RÈG. VIII. 29).
Que vos yeux, Seigneur, restent ou-
verts sur cette maison le jour et la nuit.*



IX années s'étaient à peine écoulées, depuis le jour où M^{me} Jetté seule, sans ressources, mais non pas sans courage et sans confiance en Dieu, avait ouvert l'asile de la rue Saint-Simon, et déjà le grain de sénévé était devenu un arbre, jeune, il est vrai, mais de belle venue et plein de promesses pour l'avenir. Comme un enfant qui grandit rejette d'année en année ses vêtements devenus trop étroits, dans son développement progressif l'institut de Miséricorde, on l'a vu, s'était transporté successivement du grenier où il s'essaya, dans les maisons plus spacieuses de la rue Wolfe et de la rue Sainte-Catherine. Ces installations avaient été pro-

visoires. Bientôt devait leur succéder un établissement permanent, définitif. Tout le réclamait. La communauté avait fait ses preuves. On avait de sérieuses raisons (humainement parlant) de croire qu'elle vivrait et prendrait même de nouveaux accroissements. Le public était en partie revenu de son aversion et commençait à comprendre la haute utilité d'une semblable institution. Il était visible, par le nombre, chaque jour croissant des infortunées qui venaient réclamer un refuge, que la divine Providence bénissait l'œuvre naissante. Si l'on pouvait renoncer à s'étendre, pouvait-on, devait-on renoncer à secourir les misères que le vice accumulait dans des proportions grandissantes ?

On ne le pensa pas. Et M^{re} Bourget, et les protecteurs de la Miséricorde, notamment Olivier Berthelet, songèrent à faire l'achat d'un terrain où l'on construirait un établissement, approprié au but et aux besoins particuliers de la communauté. Une excellente occasion ne tarda pas à se présenter. A une faible distance, en se rapprochant du fleuve, s'étendait un emplacement bien situé, assez vaste, susceptible d'agrandissement par l'achat des terrains d'alentour. Il fut vendu aux enchères publiques. Au nom de son évêque, O. Berthelet en fit l'acquisition au prix de deux mille cinq cents dollars. Placé entre la rue Dorchester, au nord, et la rue Lagau-

chetière, au sud ; formant lisière à l'est sur la rue Campeau, ce terrain n'avait pas, à l'ouest, de limite aussi arrêtée. Il se rattachait de ce côté à de petites propriétés particulières, dont l'achat successif devait permettre à l'ordre de Miséricorde de s'étendre au fur et à mesure que le besoin s'en ferait sentir, jusqu'à la rue Saint-Hubert, parallèle à la rue Campeau.

Sur l'emplacement acheté s'élevaient deux maisons. L'une, désignée dans les annales sous le nom de "maison de brique", formait l'angle des rues Campeau et Lagauchetière. C'était la plus vaste, la plus commode. Elle devait pour un temps abriter la communauté. Réparée, blanchie et ornée d'un de ces balcons entourés d'une balustrade de bois, connus sous le nom de "galleries," cette maison est devenue depuis la résidence du chapelain. — L'autre, plus modeste et désignée sous le nom de "maison grise", était située sur la rue Campeau, à quelque distance de la première. Elle servit plus tard de savonnerie et disparut enfin pour faire place à de plus vastes constructions.

Aussitôt le marché conclu, Mère Jeanne-de-Chantal déploya la plus grande activité, pour mettre les bâtiments en état de recevoir au plus vite la communauté. Les réparations se prolongèrent jusqu'à la fin de Novembre ; et dès les premiers jours du mois suivant, la maison "grise" ouvrait ses por-

tes aux pénitentes, et celle "de brique" aux religieuses. Ces dernières eurent beaucoup à souffrir de l'humidité des salles. On était entré avant que le plâtre et les enduits fussent séchés complètement et la chaleur des poêles ne put atténuer entièrement l'insalubrité qui en résultait. Personne ne se plaignit. La souffrance, on le savait, est attachée au début de toutes les œuvres de Dieu ; et les âmes vraiment dégagées de la terre, ne sont jamais mieux ici-bas que lorsqu'elles n'y sont pas trop bien. D'ailleurs, là encore on se trouvait à l'étroit ; et les novices qui vécurent en ces années héroïques se rappellent, avec cette joie particulièrement douce qui s'attache au souvenir des jours difficiles heureusement traversés, les dortoirs exigus, situés au-dessus de la boulangerie et des étables, et les modestes couches, où elles passèrent tant de nuits.

L'année 1852 n'apporta aucun changement à cette situation. La supérieure toutefois songeait aux moyens d'agrandir les bâtiments déjà existants. Le nombre des pénitentes croissait tous les jours : se maintenir dans les conditions actuelles, c'était se réduire à la triste nécessité de fermer la porte à beaucoup d'infortunes.

Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal était à ces pensées, quand éclata sur Montréal l'inoubliable incendie, du 8 Juillet, qui réduisit en cendres dix-huit cents

maisons, et jeta sur le pavé, sans abri et sans ressources, plus de neuf mille personnes. La cathédrale et l'évêché furent consumés par les flammes. Les Sœurs de Miséricorde craignirent un moment pour leur maison le même sort. Le danger fut extrême. Deux fois le feu prit à la maison ; et deux fois on parvint à l'éteindre. Pendant que la flamme immense, tourbillonnante, poussée par un vent furieux, dévorait, engloutissait avec un horrible fracas les maisons voisines, et que des brandons ardents, lancés en l'air, retombaient sur leur toit et dans le jardin, les sœurs, sans perdre de temps, transportèrent une partie de leurs effets en lieu sûr et enfouirent le reste dans la terre. Dieu leur épargna un malheur. Le sinistre se calma sans toucher à la maison ; et les religieuses purent rentrer dans la pauvre chapelle qu'elles avaient pensé ne plus revoir, pour y remercier la Providence d'avoir veillé sur leur asile.

Cette catastrophe retarda jusqu'à l'année suivante l'exécution des projets de construction conçus par la supérieure. Dès que la saison le permit, on commença les travaux, d'où devait sortir, après une année, le corps de bâtiment, placé aujourd'hui entre la chapelle et l'aile qui borde la rue Campeau. Long de soixante-cinq pieds, large de cinquante-cinq, il allait offrir à la communauté des salles plus nombreuses et plus vastes que les maisons où elle s'était abritée jusque-là.

Sœur Saint-Jean-Chrysostôme ne devait pas y entrer. Épuisée par une vie de travaux et de sacrifices, elle touchait au terme de sa carrière. La maladie qui la conduisit au tombeau dévoila à tous les regards son admirable force d'âme. Incapable de se tenir debout, elle ne restait jamais inoccupée dans son lit, et donna jusqu'à son dernier jour l'exemple du courage et du travail. Elle put s'endormir dans les bras du Seigneur en répétant avec confiance : " J'ai consommé ma course, j'ai conservé ma foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne que m'accordera le juste Juge." Elle fut enterrée dans le jardin, en attendant qu'un caveau pût recevoir ses ossements sous la chapelle.

On était encore dans la " maison de brique " quand M. Truteau, vicaire général du diocèse, fut nommé supérieur ecclésiastique de la communauté. Ses occupations, par ailleurs fort nombreuses, ne lui permirent pas de suivre, d'aussi près qu'il eut fallu et qu'il l'eût souhaité, l'œuvre qui lui était confiée. Il l'aimait cependant, l'appréciait hautement, et si parfois, l'évêché recevait quelque hôte illustre et étranger, le supérieur n'oubliait pas de lui faire visiter l'humble maison de Miséricorde. C'est ainsi que M^{sr} Bedini, nonce au Brésil, fut reçu dans la communauté. Ce prélat, aussi aimable que distingué, voyant la supérieure essayer des excuses sur la

pauvreté du logis : " Ma mère, dit-il en souriant, c'est parce que vous êtes pauvres que j'aime à vous visiter."

Cependant les constructions, entreprises l'année précédente, avaient été menées à bonne fin. Dès le mois d'Octobre 1854, les sœurs s'y installèrent. Si durant les premières semaines, elles eurent à souffrir de l'humidité et du froid, quelle différence, quelle amélioration dans le nombre et la grandeur des salles, dans la disposition des divers offices ! et combien leurs cœurs durent se réjouir au souvenir des agrandissements successifs que la Providence leur avait ménagés !

Mère de la Nativité surtout voyait, avec une indigne reconnaissance, les desseins de Dieu sur elle se dérouler de jour en jour avec une fidélité qui confondait son humilité. Hier, pleine de foi en la Providence et dans la parole de son évêque, elle se précipitait tête baissée dans une voie, en apparence sans issue, de dévouement, de pauvreté et de sacrifice ; et aujourd'hui, la lumière se faisait, l'œuvre plantée dans les ténèbres, avait grandi, s'était fortifiée, et il apparaissait que l'avenir lui était assuré. Aussi l'humble fondatrice éprouvait-elle vivement le besoin de s'humilier, de se cacher, de s'anéantir. Une autre avait le titre de supérieure et passait aux yeux du public pour fondatrice d'un ordre dont

on finissait par reconnaître les bienfaits ; cela l'émouvait peu ; et tandis que d'autres s'en inquiétaient par souci de la vérité, volontiers elle se fut appliquée à elle-même la parole de Jean-Baptiste au sujet du Sauveur : " Il faut qu'Il grandisse, pour moi, je dois diminuer, décroître, disparaître." Et elle disparaissait, en effet, nous le verrons dans la suite, sous le voile plus épais, plus dense, chaque jour, d'humiliations et de souffrances où il plût à Dieu de l'envelopper pour sanctifier sa vie, accroître ses mérites, et préparer son âme à goûter les pures délices de la patrie céleste.

Les maisons qui avaient servi jusque-là d'abri à la communauté ne furent point complètement abandonnées. Plusieurs années encore elles furent occupées soit par les novices, soit par les pénitentes. La maison " grise " reçut même des pensionnaires. C'étaient des personnes du monde, en général amies de la communauté, à laquelle plus d'une fois elles firent de généreux présents. Dans l'état de gêne où se trouvait l'institut, les revenus ainsi assurés étaient appréciables. Pour les augmenter on recourut même, dans les temps libres, à des travaux à l'aiguille, au compte de divers marchands. C'étaient des vêtements d'hommes, du linge et autres articles du même genre. Ces ouvrages étaient bien rétribués, et peut-être s'y livra-t-on avec une ardeur

indiscrète, s'il est vrai, comme le disent les chroniques, que les santés en souffrirent.

Dans le même but de procurer des ressources à la communauté, Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal fit l'achat d'une terre, située de l'autre côté de la rue Dorchester, en face de la maison des sœurs. Une habitation demi-ruinée s'y élevait. On la fit restaurer à grands frais, dans l'espérance de la louer ou d'y tenir des pensionnaires. On lui donna le nom de Sainte-Françoise-Romaine. Mais cette spéculation ne fut pas heureuse. Après cinq ans d'essais infructueux on dut y renoncer.

Cependant la ville, revenue enfin, nous l'avons dit, de ses préjugés, commençait à s'intéresser à l'œuvre de Miséricorde. En plusieurs circonstances même, elle lui avait alloué des sommes d'argent. Vers ce temps, elle lui céda, pour quelques années, une vaste maison sur la rue Campeau, vis-à-vis du jardin de la communauté. Cette maison est encore debout. Ses trois étages, son comble brisé, à pans rapides, d'aspect pyramidal, et surtout sa forme lourde, carrée, sans ornements, dénotent une construction ancienne. Après de nombreuses réparations, on y installa la maternité. Les appartements vastes, aérés, pleins de lumières, surpassaient tout ce que l'on avait eu précédemment ; et sans doute les pénitentes s'y fussent trouvées à l'aise sans le

voisinage de la rue. Le bruit ordinaire qui s'en élevait n'était rien, la rue étant peu passante ; mais trop souvent il s'y joignait des cris poussés à dessein, un tumulte organisé, un charivari sans nom. Parfois il fallait traverser la rue pour aller aux offices de la communauté ; et une curiosité indiscreète, malsaine, bestiale, assemblait sur le passage deux haies d'hommes, aux regards, sardoniques et impudents, aux paroles malsonnantes et sarcastiques. Le visage caché derrière un voile d'étoffe brune, les épaules enveloppées d'un large mantelet rouge, les malheureuses pénitentes essayaient sans se plaindre cette averse d'oeillades et de quolibets injurieux. On comprend combien de sacrifices durent s'accomplir pendant les quatre années que l'on resta dans cette maison "de la corporation".

Heureusement, cette partie de la communauté avait reçu, en qualité de chapelain, un prêtre vénérable, rempli de l'esprit de Dieu, dont les exhortations relevaient les courages, animaient les volontés, réveillaient, entretenaient, attisaient la piété et les vertus chrétiennes. A un zèle sincère et judicieux, M. Villeneuve (1) joignait une compassion illimitée.

(1) Léonard-Vincent-Léon Villeneuve ou de Villeneuve (1808-1873), naquit à Tulle (France), devint prêtre de Saint-Sulpice en 1830, vint au Canada en 1838. Il fut, l'espace de huit ans, directeur du collège de Montréal et, dans la suite, occupa divers postes des plus importants de la compagnie. Il fut le bras droit de M. Billaudèle, alors supérieur, dans toutes les affaires difficiles. Architecte, il fit construire les églises Sainte-Anne, Saint-Jac-

Aussi l'avait-on chargé à cette époque de toutes les œuvres dont personne ne voulait. Il leur prodiguait les trésors de sa charité et de son dévouement, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il avait été pour la communauté un des amis de la première heure. Il devait le rester jusqu'à la mort. Pendant quatre années, il vint fidèlement prodiguer aux pénitentes les fruits de son ministère. Sa sagesse et, plus encore, sa condescendance et sa ferveur opérèrent dans ces âmes d'immenses transformations. Plusieurs conçurent le désir de rompre avec le monde et de vivre à jamais cachées dans la communauté qui leur avait ouvert les bras. Ainsi devait se former, au sein de l'ordre de Miséricorde, une légion à part, entièrement composée d'anciennes pénitentes : celle des Madeleines, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

A la fin de l'année 1858, la communauté comptait vingt-quatre sœurs. Les services qu'elle rendait devenaient notoires. Déjà, le nombre des pénitentes s'élevait annuellement à cent trente ; les années suivantes allaient le porter à cent soixante, et bientôt à deux cents. A la vue de ce développement dont il bénissait Dieu, M^{re} Bourget comprit la nécessité

ques, Notre-Dame-de-Grâces. Très versé dans les sciences, il fut président de plusieurs cercles savants. Subitement frappé, en revenant de l'Hôtel-Dieu, il entra dans le refuge des pauvres de la rue Saint-Urbain, fut administré et mourut dans l'exercice de la charité qui avait occupé sa vie entière.

de se rendre compte de plus près de la régularité, de l'esprit et des affaires de la communauté. Il vint donc au milieu de ses filles, vit longuement chacune d'elles, s'enquit de tout. Son regard de père et de pasteur s'ouvrait sur les âmes et sur la conduite extérieure de la maison. Il compatissait à toutes les peines, souffrait de toutes les souffrances ; mais ferme en face des abus, attentif sur les négligences, désireux du bien, il rappelait les esprits à l'observance exacte des règles, à la pratique généreuse des vertus religieuses, au support mutuel, au silence, sauvegarde des communautés, à la charité fraternelle, à l'abnégation et au sacrifice. Certes, on les avait pratiquées ces grandes vertus, avec joie, avec amour, mais qui ne sait que l'habitude émousse les meilleures dispositions, énerve les volontés les plus énergiques ; qui ne sait surtout, qu'il n'est rien de plus efficace pour réveiller les courages qu'une parole revêtue de l'autorité d'en haut ?

L'évêque fit de son propre mouvement de nouvelles élections. Il agit ainsi à cause du petit nombre de sœurs. Aucune règles, d'ailleurs, n'avaient été adoptées pour en déterminer le mode. Mais il fut décidé qu'à l'avenir, les élections se feraient comme dans les autres communautés. Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal fut maintenue dans ses fonctions.

Cette supérieure avait beaucoup fait pour la com-

munauté. Son talent pour les affaires était estimé au dehors ; et le public la regardait comme la fondatrice des Sœurs de Miséricorde. Peut-être même qu'un certain nombre de religieuses, qui n'avaient pas assisté aux débuts de l'ordre, et aux yeux de qui Sœur de la Nativité si humble, si effacée, et d'ailleurs malade et âgée, apparaissait bien ordinaire ou, pour mieux dire, disparaissait à demi, n'étaient que trop enclines à donner à la supérieure un titre que celle-ci ne savait pas refuser. Pour couper court à la légende qui tendait à se substituer à la réalité, M^{re} Bourget déclara aux sœurs assemblées que le titre de fondatrice, revenant à celle qui avait commencé l'œuvre, il appartenait exclusivement à Mère de la Nativité. " Vous lui donnerez toutes à l'avenir le nom de Mère ; c'est le seul qui lui convienne ;" ajouta sa Grandeur. Il décida de plus que la fondatrice prendrait rang immédiatement après la supérieure ; et qu'en toute confiance, les sœurs pourraient recourir à ses conseils.

Le pieux évêque revit les règles, les modifia, les compléta selon les besoins ; exhorta toutes les sœurs à se donner mutuellement l'exemple de la régularité, qui est le nerf des communautés. Sachant combien l'instruction et les saintes lectures contribuent à entretenir la piété dans les âmes, il fit rassembler les livres, épars dans la maison, pour



MAISON MÈRE, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.

commencer une nouvelle année, qui devait s'enrichir d'année en année.

Cependant le budget avec ses agrandissements se faisait sentir. On ne pouvait compter que la maison de la rue Coppenot n'aurait été longtemps en état de la disposition des services de l'État, les innovations qu'elle présentait n'ayant pas eu de la trop, et tout le monde en était sûr. Mais, comment penser à l'État dans l'État ? Comment l'État se permettait-il de venir en aide à un particulier ?

Il est bon de voir

les choses de

près et de

près, et de voir les choses de



STREET SCENE, MONTREAL, QUEBEC

commencer une bibliothèque, qui devait s'enrichir d'année en année.

Cependant le besoin de nouveaux agrandissements se faisait sentir. On ne pouvait compter que la maison de la "corporation" restât longtemps encore à la disposition des sœurs ; du reste, les inconvénients qu'elle présentait se prolongeaient déjà trop, et tout le monde en souffrait. Mais comment penser à bâtir dans l'état de pauvreté où l'on se trouvait ? devait-on grever l'avenir d'une lourde dette ? Il est bien vrai que sa Grandeur avait autorisé les religieuses à parcourir les paroisses du diocèse, pour solliciter la charité des fidèles et recueillir des aumônes ; vrai également que la générosité chrétienne avait surpassé toute attente, se multipliait, revêtait toutes les formes, pour suffire à tant d'œuvres attirées ou suscitées par le zèle de M^{sr} Bourget. Mais en raison même de cette multiplicité des œuvres, n'était-il pas téméraire d'aller de l'avant, et de compter sur une charité, qui, par cela même qu'elle trouve asile dans des cœurs finis et dispose de ressources limitées, ne saurait être inépuisable, ni infinie ? Ces questions se dressaient sans doute, troublantes, sinon insolubles, dans l'esprit de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, quand Olivier Berthelet, mettant le comble à ses libéralités envers la maison, s'offrit à faire bâtir, à ses frais, les constructions jugées nécessaires.

Dès l'été 1859 furent creusées, sur le prolongement du bâtiment habité par les sœurs, les fondations d'un bâtiment d'égales dimensions. Entre les deux, devait s'élever une chapelle, dont l'entrée ferait face à la rue Dorchester. Elle fut commencée la même année. En dépit de l'activité que l'on déploya, les travaux se prolongèrent jusqu'à l'hiver. On les reprit au début de l'année suivante ; et le 30 Juin, M^{sr} Bourget, entouré d'un clergé nombreux, procéda à la bénédiction solennelle des nouvelles constructions. Elles ne furent habitées qu'à l'automne.

Les pénitentes s'y transportèrent le 12 Octobre. M. Berthelet voulut les y introduire lui-même. Sa charité triomphait de pouvoir offrir à ces pauvres filles un refuge plus convenable. Il aida au déménagement. A la vue du misérable ameublement qui avait été jusque-là à leur usage, son cœur fut ému de compassion, et il fit faire lits, chaises, tables et autres meublés nécessaires. "Quand il voyait un besoin, lisons-nous dans les chroniques, son bon cœur n'y pouvait tenir, il fallait qu'il donnât." Aussi, combien de fois n'eut-on pas recours à sa générosité ; combien de fois ne vint-il pas de lui-même au-devant des désirs et des nécessités !

Quinze années devaient s'écouler avant que l'on apportât de nouveaux agrandissements aux construc-

tions déjà faites. Toutefois, on les rendit possibles en achetant, en 1862, ce qui restait de terrain pour étendre la propriété des sœurs jusqu'à la rue Saint-Hubert, sauf une bande occupée aujourd'hui par des habitations privées et située sur la rue Dorchester. Avant de parler des additions successives faites à la Maison-Mère, il nous reste à noter les événements importants, qui vinrent, au cours de ces années, jeter leur note triste ou gaie dans la vie de communauté.





CHAPITRE VIII

Mort de Mère de la Nativité (1864).

*Pretiosa in conspectu Domini mors
sanctorum ejus. (Ps. cxv. 15.)*
La mort de ses saints est précieuse
aux yeux du Seigneur.



ANNÉE 1860 se termina par un deuil. Le 30 Novembre mourut le chanoine Pilon, dont le dévouement avait été si profitable à la communauté pendant quinze années. Ses exemples, non moins que ses conseils et ses exhortations, avaient contribué à allumer et à entretenir dans le cœur des religieuses une sainte émulation pour la perfection de leur état. Il était aussi, dans toute l'acception du mot, un ange consolateur. " On sentait, lisons-nous dans une note, s'émaner de sa personne, quand on l'abordait, quelque chose de la bonté et de la charité du Sauveur." Son amour de la très sainte Vierge et son zèle ardent pour la maison de Dieu,

ne furent pas, des traits de sa physionomie, ceux qui impressionnèrent le moins la communauté. Sa mort fut un coup de foudre. Quoique indisposé fréquemment, M. Pilon était jeune et l'on ne pouvait le croire si près de sa fin.

Le service funèbre, célébré dans la nouvelle chapelle, fut présidé par M^{re} Bourget, et réunit un nombre considérable de prêtres, amis du défunt ou de la maison. Descendus dans le caveau, placé au-dessous du sanctuaire, les restes mortels du vénéré chapelain reposent encore aujourd'hui, dans un mausolée spécial, au milieu de celles pour qui il a dépensé sa vie.

Il eut pour successeur le chanoine Paré (1), qui au titre de chapelain joignit celui de supérieur ecclésiastique, et par suite unit à la direction du spirituel celle du temporel. Sa grande sagesse et son immense désir du bien ne furent pas stériles. Outre les fruits particuliers et souvent cachés de son ministère au cours des deux années qu'il dura, la communauté lui fut redevable de plusieurs modifications importantes dans les règlements, modifications qui étaient des améliorations en ce qu'elles conformaient plus étroitement la lettre à l'esprit de l'ordre.

Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal n'avait pas été

(1) Joseph-Octave Paré (1814-1878), élève du collège de Saint-Hyacinthe, où il fit même ses études théologiques. Prêtre en 1838, il fut toute sa vie attaché à l'évêché de Montréal. Secrétaire, chanoine, il contribua à faire approuver de Rome les constitutions du Chapitre de Montréal et à procurer les ressources nécessaires à la construction de la cathédrale actuelle.

étrangère à ces retouches nécessaires au bien. Ce fut un des derniers actes de son administration, qui touchait à sa fin. Elle avait duré quinze ans ; période de développement, de prospérité même, que l'on constate sans peine si l'on compare la maison au moment où elle en prit la direction avec celui où elle la laissa. A peine ébauchée, encore chancelante, au jour où Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal devint supérieure, l'œuvre de Miséricorde était maintenant formée et vigoureuse. L'excellente ouvrière pouvait se reposer de ses fatigues et rentrer dans l'obscurité de la vie commune, son nom resterait désormais inscrit en lettres d'or dans les annales de sa communauté.

Toutefois, il n'est que vrai de dire que l'on était las de son gouvernement, et pour plus d'un motif. La fermeté même de son bras, que ne contrebalançait pas une douceur égale, finissait à la longue, en paraissant dureté, par indisposer les esprits les moins prévenus. Des négligences ou même des abus, suites naturelles de la faiblesse humaine, s'introduisent toujours à la faveur de la routine ou, si l'on veut, de l'habitude contractée, du pli, auquel essaient en vain d'échapper ceux qui sont longtemps restés dans l'exercice de l'autorité. L'administration de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal n'en était pas exempte. Sa longue durée suffisait, d'ailleurs, à

faire désirer un changement. Enfin, beaucoup de religieuses souhaitaient une supérieure qui, sans négliger les affaires temporelles, veillât de plus près aux intérêts spirituels, travaillât plus efficacement à l'infusion de l'esprit de l'ordre dans les jeunes recrues, et à son maintien dans les professes. En somme, malgré ses éminentes qualités, Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, ne semblait plus convenir à la direction de la maison, dans la période de développement où elle venait d'entrer. Tandis qu'il avait fallu, pour se procurer des ressources, se remuer, se dépenser, nouer des relations, exercer une influence sur les esprits, se mêler aux hommes pour les intéresser à l'œuvre qu'elle avait à cœur, elle avait paru la personne providentielle, destinée à ce rôle d'action extérieure, de représentation officielle ; rôle difficile où auraient échoué des qualités communes ; rôle méritoire, si l'on songe à ce qu'il demande d'abnégation, de souplesse d'esprit, de démarches répétées ; rôle plein de périls par la tendance qu'il pouvait imprimer à la communauté, et où il est juste de reconnaître que la supérieure ne fut entraînée que par la nécessité et le devoir d'ouvrir les voies à son ordre naissant.

Monseigneur vint présider lui-même les élections. Ce furent les premières que l'on fit selon les formes usitées en pareil cas. Sœur Saint-Joseph fut élue.

L'ancienne supérieure devenait première assistante. La nouvelle n'avait guère de goût pour le gouvernement et n'accepta qu'en gémissant le fardeau que la volonté de ses sœurs, expression pour elle de la volonté de Dieu, imposait à ses épaules. D'ailleurs, sa santé chancelante était peu compatible avec ses fonctions, et bien souvent elle dût se reposer des affaires sur son conseil.

Ce fut au cours du supérieurat de Mère Saint-Joseph que la vénérable fondatrice rendit sa belle âme à Dieu, le 5 Avril 1864. Le plan que nous sommes tracés en attachant nos regards sur le développement extérieur de l'œuvre de Miséricorde, nous a fait perdre de vue celle qui en fut l'âme au début, et qui, à n'en pas douter, en resta, en dépit des apparences, le principe générateur, le levain vivifiant, devant Dieu. Il en est des communautés religieuses comme de l'âme chrétienne ; d'un côté, elle regarde la terre où elle vit ; de l'autre, le ciel où elle aspire ; d'une part elle tend la main aux hommes pour les tirer à Dieu ; de l'autre, elle s'accroche fortement à Dieu, source de toute lumière, de force et de vie. Parmi les membres qui composent une communauté, il en est, ce semble, qui par la nature même de leurs charges, et plus encore, par un appel spécial d'en haut, paraissent destinés à remplir dans une plus large mesure l'un ou l'autre

rôle. Tandis que Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal avait été la main qui agit sur la terre et les hommes, par une vocation particulière de la Providence ; par une disposition également providentielle, Mère de la Nativité avait été la main qui retient l'œuvre attachée à Dieu. Aussi sa vie disparaît-elle presque entièrement aux yeux des hommes. Occupée à d'humbles emplois, elle se perd dans une bienheureuse obscurité, où elle trouve tout ce qu'elle aime : Jésus et Marie. Là aussi, elle rencontre l'humiliation, la souffrance sous toutes ses formes, le pressoir avec ses angoisses ; mais ne faut-il pas que le grain de froment tombe en terre, y disparaisse et s'y dissolve pour reparaître, en la saison des fruits, rajeuni, multiplié, transfiguré, dans ce bel épi que caressent avec amour et le rayon de soleil et l'haleine des vents ? N'est-ce pas une loi divine que la vie jaillit de la mort, comme la lumière des ténèbres, le jour de la nuit ? Enfin, depuis que Jésus-Christ a voulu souffrir et mourir pour entrer dans sa gloire et retrouver son royaume, n'est-ce pas une loi parmi nous de passer à travers les horreurs douloureuses et poignantes de l'immolation, portée sur toutes les parties de notre être, avant d'ouvrir nos yeux réjouis aux splendeurs éternelles ? Et puis, n'est-ce pas sur les braises ardentes de l'encensoir que le grain d'encens exhale son parfum le plus suave et le plus pénétrant ?

Pour toutes ces raisons que la foi nous suggère et que la conduite ordinaire de la Providence confirme jusqu'à l'évidence, Mère de la Nativité fut soumise, durant les dernières années de sa vie surtout, à des tribulations sans nombre du côté du corps et du côté plus sensible de l'âme. Les cinq années qui précédèrent sa mort furent un long martyre. Elle les passa à l'infirmerie, ou plutôt, — car d'infirmerie il n'y en avait pas — confinée dans une pauvre cellule, à l'écart de la communauté et où bien souvent elle eut à subir les rigueurs si sensibles de l'isolement.

Les infirmités et les maladies étaient venues se greffer en grand nombre sur ce corps qu'elle n'avait jamais ménagé. Les jambes s'étaient appesanties et refusaient leur service ; l'hydropisie gagnait de toutes parts, douloureuse et menaçante ; une toux opiniâtre et presque continuelle s'était attachée à sa poitrine, traînant avec elle des suffocations fréquentes et pleines d'angoisses. Les souffrances s'en suivaient sans trêve et sans ménagement. Loin de se plaindre, la pieuse Fondatrice s'humiliait sous la main de Dieu et acceptait avec résignation et même avec reconnaissance de tremper ses lèvres au calice de Gethsémani. " J'ai demandé à Dieu de m'accorder ici-bas la souffrance et de m'épargner le purgatoire, disait-elle un jour confidemment à la sœur infirmière, Il m'a exaucé ; que son saint nom soit béni ! "

Parfois les douleurs devenaient intolérables, et l'on voyait la pauvre malade élever les mains et les yeux vers le ciel, comme pour une muette prière, puis les rabaisser, et demeurer ainsi de longs moments recueillie et comme absorbée, soit qu'elle savourât plus à loisir l'amertume du sacrifice, soit qu'elle tint unies toutes ses énergies pour résister aux assauts de la souffrance. " Mon Sauveur ayez pitié de moi ! murmurait-elle parfois, quand le feu de la maladie devenait trop vif et trop ardent, ô mon Jésus acceptez tout ! " Quand l'accès était passé, la physionomie de la pauvre femme reprenait son expression de bonté et de sérénité accoutumée.

Les soins lui manquaient bien quelquefois, car les sœurs étaient peu nombreuses et les travaux accablants. Dans les commencements, il arriva même qu'aucune sœur n'étant particulièrement chargée de veiller aux besoins de la malade, par une permission de la Providence, elle passât parfois une journée entière sans recevoir de soins. Jamais un mot de plainte ne sortit des lèvres de la vénérable délaissée. Elle s'unissait alors aux abandons de Jésus au jardin des olives et sur la croix, et pleine de la force de Celui qui soutient ici-bas tout ce qui chancelle et tout ce qui fléchit, elle s'estimait heureuse d'avoir à souffrir pour son amour. Quand elle n'avait pas à souffrir de la faim, c'était de la nourriture qui

souvent ne convenait ni à sa constitution épuisée ni à son appétit éteint. Le médecin avait prescrit des œufs frais et d'autres aliments plus délicats qui étaient rares et chers, et la maison était pauvre. Qui dira les privations que la malade dût accepter ! Elle le faisait de bonne grâce. A la sœur attristée qui lui prodiguait ses soins et s'excusait de ne pouvoir lui donner d'autres mets, elle montrait en souriant son crucifix et disait : " Notre-Seigneur n'a pas toujours eu le nécessaire. "

Plus pénibles furent à son cœur, si embrasé de l'amour de Dieu, les privations qu'elle endura du côté de la piété. Sa petite chambre était éloignée de la chapelle, et elle devait se priver de l'assistance à la Sainte Messe, souvent même de la confession et de la communion. Son âme alors était réduite à l'agonie ; mais nulle plainte ne s'échappait de ses lèvres ; elle se jetait éperdument dans la volonté toujours adorable de Dieu avec le Sauveur agonisant dans le jardin : " Mon Père, que votre bon plaisir soit fait et non le mien. "

Ses souffrances et ses épreuves morales furent telles, au cours de cette longue maladie, que M^{re} Bourget qui la visitait souvent n'hésitait pas à dire aux religieuses assemblées " qu'elles auraient abattu une vertu moins solide que celle de leur Mère. "

Au printemps de l'année 1864, le mal s'aggrava soudainement et l'on craignit des complications nouvelles. La malade, qui avait pu jusqu'à ce jour rester assise dans une chaise près de la fenêtre, fut réduite à garder le lit. Les médecins déclarèrent qu'on se trouvait en face d'une bronchite aiguë difficile à conjurer, à cause de l'affaiblissement général de la vénérable Mère. Bientôt la faiblesse devint extrême, l'appétit disparut et l'on comprit que l'impitoyable maladie avait atteint jusqu'aux sources même de la vie.

Cependant la malade n'avait rien perdu de sa douce sérénité. Elle souriait à la mort comme à une amie. Qu'avait-elle souhaité sur la terre, sinon de voir et de posséder Dieu, pour qui elle avait toujours vécu ? Le ciel, l'éternité exerçait sur son âme une fascination graduellement grandissante, à mesure que se rompaient sous l'effort de la maladie les liens, qui la retenaient dans ce lieu d'exil.

Un chanoine, venu pour la visiter, lui demandait s'il lui était pénible de mourir : " Oh ! non, répondit-elle vivement, car j'ai affaire à un Dieu de miséricorde." Monseigneur la trouva dans les mêmes dispositions. Il voulu lui administrer lui-même les derniers sacrements. La malade les reçut avec une foi ardente. Elle n'attendait pour aborder aux rivages de l'éternité que la permission de son évêque et de

son père : " Monseigneur, lui dit-elle, je suis désormais inutile à la communauté ; laissez-moi quitter cette terre d'exil." — " Ma fille, répondit l'évêque, attendez encore ; l'heure de Dieu n'est pas venue." Puis, il annonça aux religieuses qu'elles conserveraient quelque temps encore la vénérée malade qui, par son courage et sa joie dans de si rudes épreuves, faisait leur édification. C'est ce qui arriva. La maladie perdit de son acuité ; un mieux sensible se produisit. Bientôt même tout danger prochain parut disparaître.

Mais ce n'était là qu'une apparence, ou, si l'on veut, le dernier effort de la vie contre la mort qui s'avancait pas à pas, menaçante, impitoyable. Quarante jours s'étaient écoulés depuis celui où l'évêque avait administré Mère de la Nativité ; quand une recrudescence subite et accompagnée des symptômes les plus alarmants vint enlever tout espoir de retour à la santé. On comprit que c'était la fin. M. Hiberdeault, chapelain de la communauté, administra de nouveau l'Extrême-Onction à la malade et lui annonça qu'elle n'avait que peu de temps à vivre. Elle était prête ; et cette nouvelle jeta son âme dans le ravissement. " Je me suis réjouie des paroles qui m'ont été dites, eut-elle pu répéter après le psalmiste, j'irai dans la maison du Seigneur ; bientôt mes pieds fouleront tes parvis, ô sainte Jérusalem, cité de mon Dieu."

Avant de s'éloigner de ses sœurs qu'elle avait tant aimées, elle voulut les réunir une dernière fois autour de son lit et leur laisser avec ses adieux, ses suprêmes recommandations. "Je vous conjure pour l'amour de Dieu, leur dit-elle, d'observer strictement la règle de cette maison et de ne pas prendre pour modèle cette indigne servante des pécheresses, qui va vous quitter pour paraître devant le Souverain Juge. J'emporte la douce espérance de vous revoir toutes au ciel!" Après avoir demandé pardon des peines qu'elle avait pu leur causer, elle se recommanda à leurs prières et leur donna sa dernière bénédiction. Dans la soirée du même jour Monseigneur vint la voir : "Maintenant vous pouvez mourir, ma chère fille, lui dit-il, et aller au ciel recevoir la couronne que Dieu dans sa bonté vous a préparée là-haut en récompense de vos sacrifices et des travaux que vous avez entrepris pour sa gloire." Puis, il lui demanda de veiller sur sa personne du haut du ciel, la bénit une dernière fois, et lui dit au revoir au ciel, où il désirait qu'elle l'attirât bientôt : "Je n'en ferai rien, Monseigneur, reprit la mourante, vous êtes encore nécessaire au bien du diocèse; et quand Dieu vous appellera, il sera assez tôt."

Pendant les forces se retiraient rapidement; la mort s'avavançait à grands pas. La respiration

devenait entrecoupée et haletante. A genoux autour du lit les sœurs murmuraient quelques prières et attendaient dans un religieux recueillement le moment suprême. Vers deux heures après minuit, la malade fit lentement le signe de la croix, et, ouvrant ses yeux du côté de ses sœurs, leur demanda de réciter les litanies de la sainte Vierge. Après cette prière qu'elle fit en union avec l'assistance, elle se tourna sur le côté comme pour dormir et dit tout haut : " O mon Jésus ! " Ce fut sa dernière parole ; sans secousse, sans agonie sa belle âme avait passé à Dieu. C'était le Mardi 5 Avril 1864.

Cette même nuit, les pénitentes qui se trouvaient à l'infirmerie furent soudainement éveillées, et virent une sœur, déjà âgée et qu'elles ne connaissaient pas, faire le tour des lits, un fallot à la main. A l'une d'elles qui était dangereusement malade elle annonça sa guérison prochaine, et disparut bientôt par une porte différente de celle par où elle était entrée. A la description que firent le lendemain les pénitentes, les sœurs ne doutèrent pas que, par une permission de Dieu, Mère de la Nativité fût venue consoler ces pénitentes qu'elle avait tant aimées durant sa vie. La guérison annoncée ne tarda pas à avoir lieu.

Monseigneur tint à présider lui-même les funérailles. Beaucoup de prêtres et des religieuses de

toutes les communautés, avaient voulu rendre un dernier hommage, par leur présence, à cette existence si noblement remplie, si saintement vécue, et qui, parce qu'elle s'était vouée tout entière à Dieu, avait été si féconde. Avant l'absoute, sa Grandeur reedit dans une courte allocution, les vertus de la vénérée défunte. Il rappela les humbles commencements de son œuvre, les sacrifices de chaque jour qu'elle avait dû s'imposer, et la compara à la femme forte de l'Écriture, sans oublier qu'aux yeux de Dieu son plus beau titre aux récompenses éternelles, était peut-être l'acceptation joyeuse de la vie obscure et cachée qui avait été le partage de ses dernières années. Son corps fut descendu dans le caveau de la communauté. C'est là qu'elle repose au milieu de toutes ses filles, en attendant le jour de la résurrection.

“La mort des justes est précieuse aux yeux du Seigneur” parce qu'elle est un écho de leur vie. Quelle fut celle de Mère de la Nativité, on l'a vu en parcourant ces pages : vie active, humble, toute abandonnée à Dieu, toute sacrifiée au salut des âmes. Du jour où elle quitte la direction de son œuvre pour se sanctifier loin des regards humains, elle disparaît aussi de cette histoire. Mais parce que les vertus dont elle n'a cessé de donner l'exemple, n'ont pas moins contribué à la fondation de son

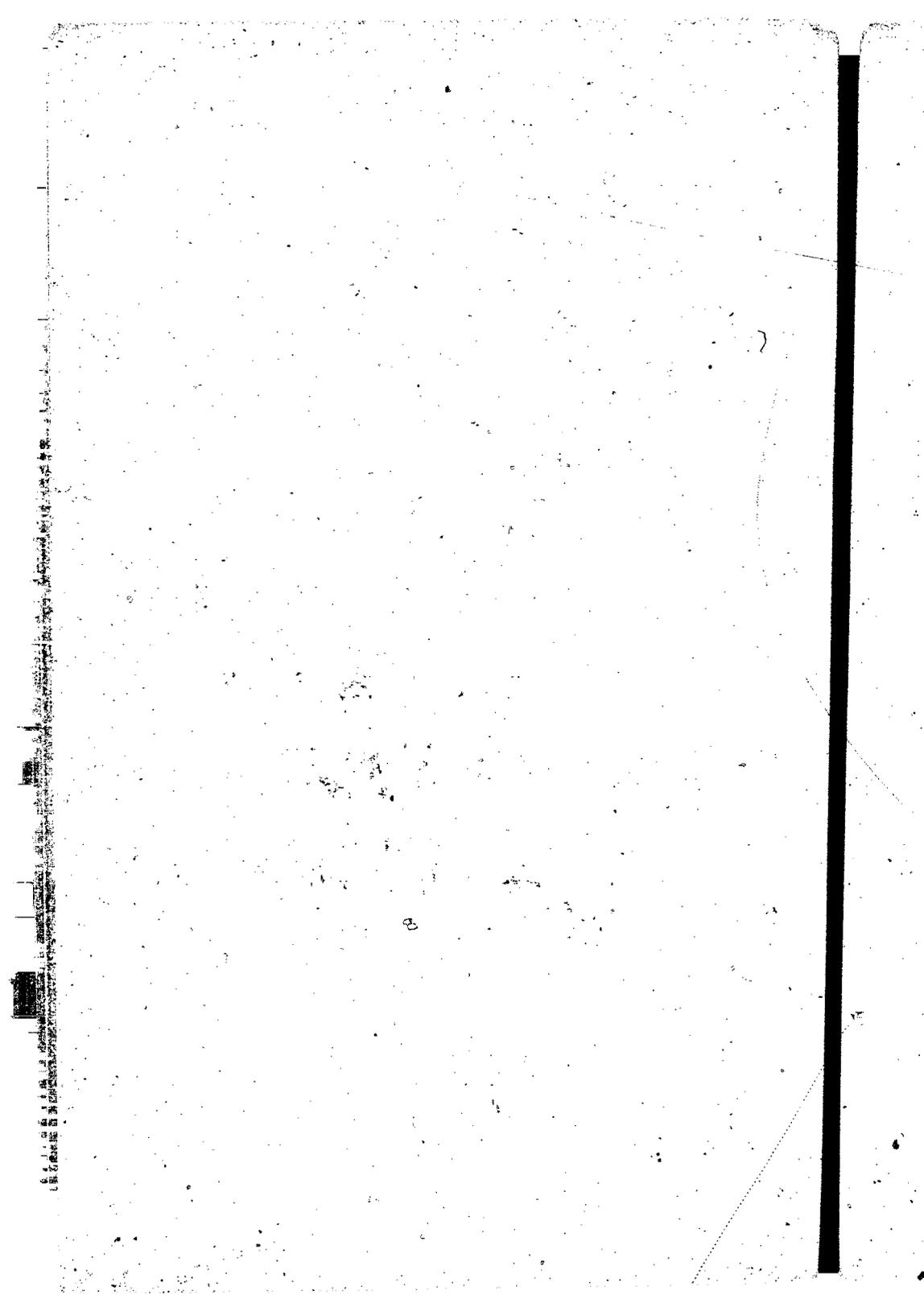
institut que son action dans les débuts, il ne sera que juste de jeter un regard rétrospectif sur la belle vie qui vient de s'éteindre et d'y recueillir pour notre édification les "miettes" tombées de ce "perpétuel festin (1)" qu'une âme pure donne à Dieu. Toutefois, pour ne pas interrompre le cours des événements, nous renvoyons à la fin de cette histoire les pages consacrées à retracer les vertus de la pieuse fondatrice. Les âmes désireuses de s'édifier sauront bien les trouver.

Notons néanmoins, avant d'aller plus loin, que la communauté se composait alors de trente-trois religieuses professes, de onze novices et postulantes, de vingt-cinq madeleines, consacrées ou filles de confiance; notons également que près de deux mille trois cents pénitentes, sans parler d'un grand nombre d'orphelines, avaient trouvé refuge dans la maison fondée par Mère de la Nativité, et nous aurons une idée des bénédictions singulières que Dieu avait répandues sur l'œuvre de sa servante. De plus, si l'on se rappelle que le Sauveur nous a enseigné à juger d'un arbre d'après ses fruits, cette simple énumération de misères secourues et soulagées, d'âmes vertueuses entraînées au sacrifice de leur liberté dans la vie religieuse, suffirait à démon-

(1) PROV. xv. 15.

trer victorieusement quelle piété et quelle haute vertu se cachaiet au fond du cœur de la fondatrice des Sœurs de Miséricorde.





LIVRE II

(1864-1898)

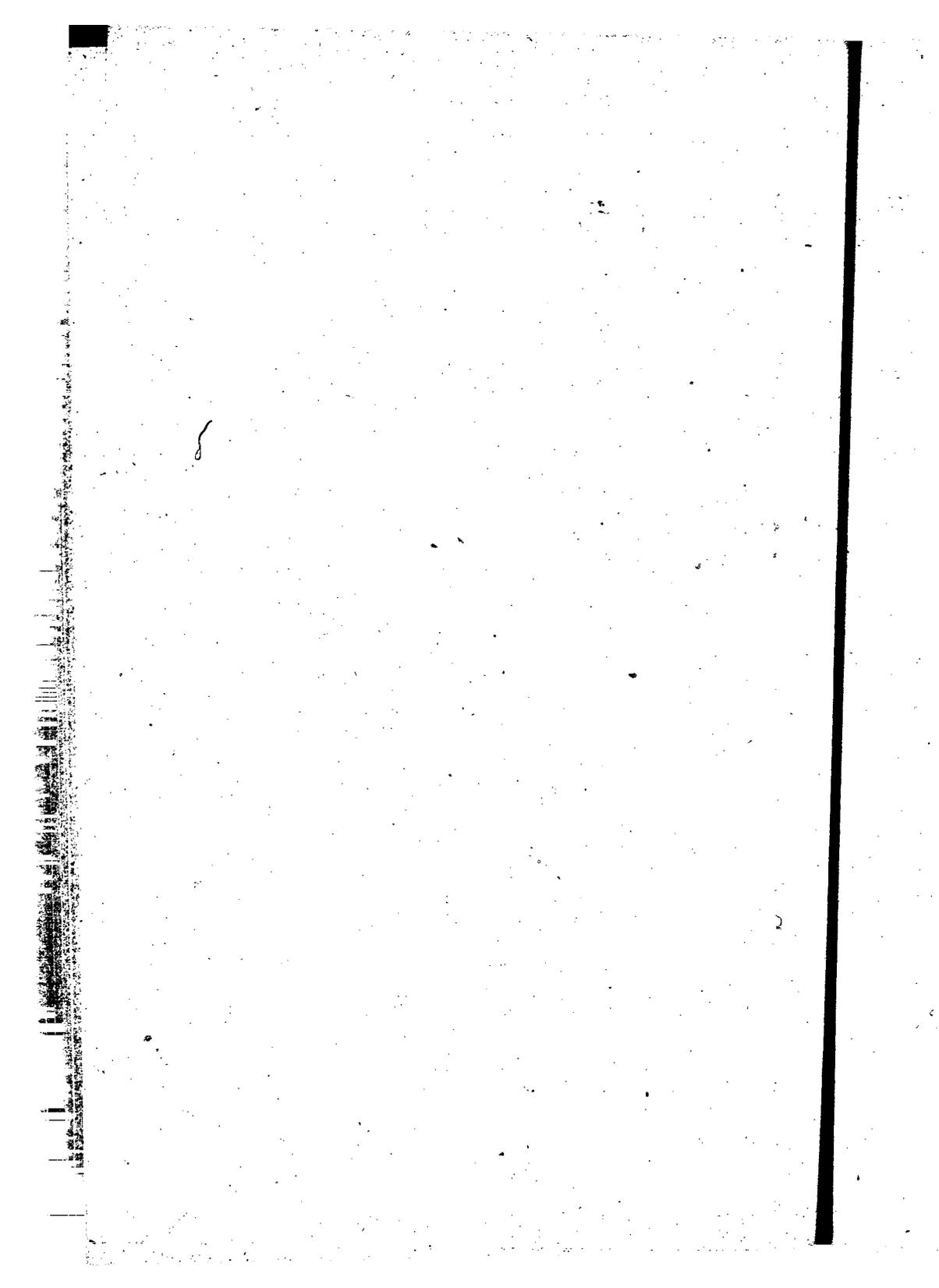
DÉVELOPPEMENTS DE L'ŒUVRE

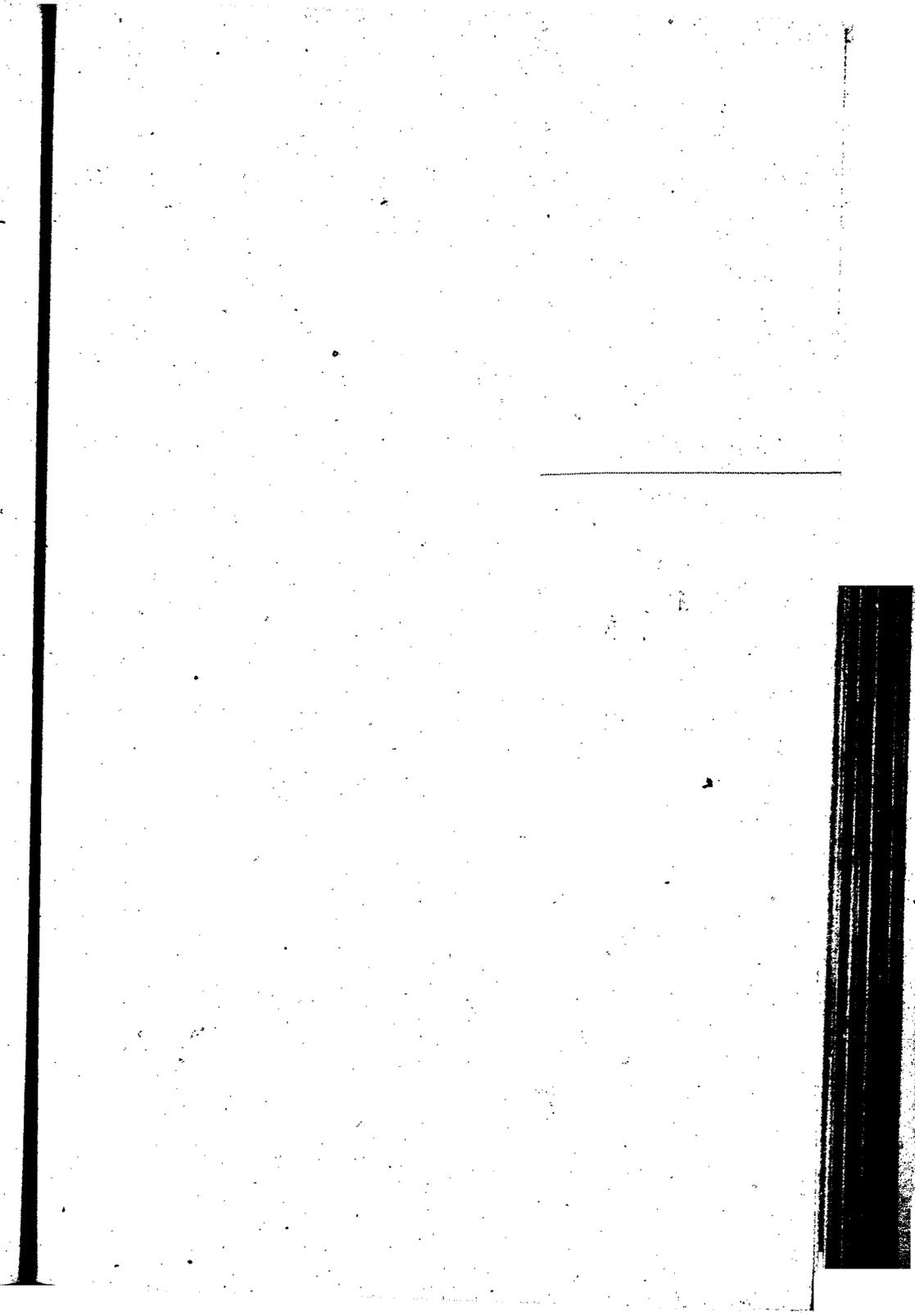
JUSQU'À LA FIN DU

PREMIER CINQUANTAIRE

VERTUS DE LA FONDATRICE

Benedictis eis et multiplicati sunt
(Ps. cvl. 38).
Le Seigneur les a bénies, et elles
se sont multipliées.

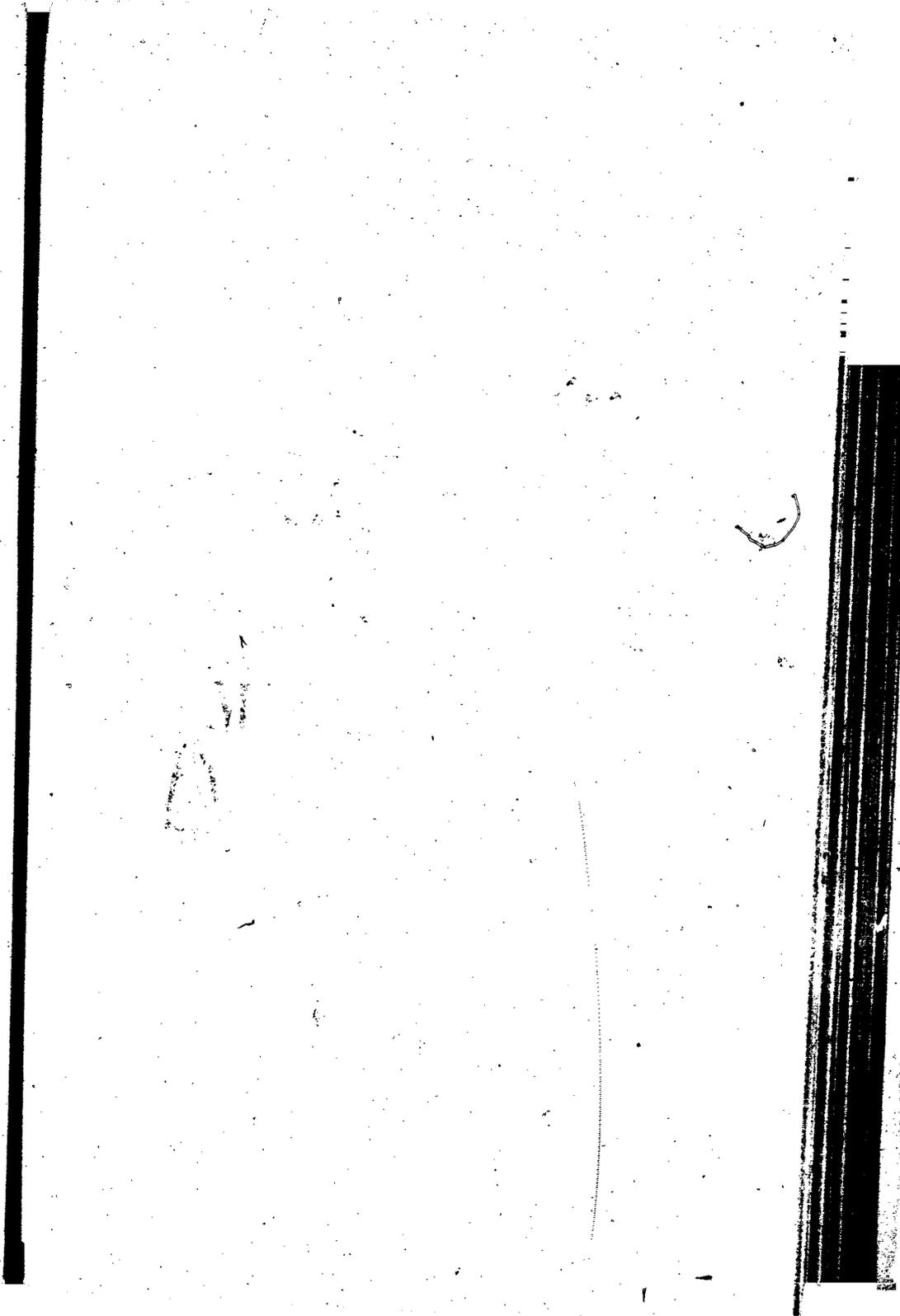




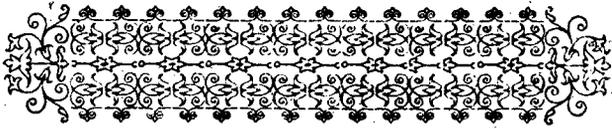


MR. FLORENT CHARLES FABRE

President of the Académie des Sciences, Montpellier







CHAPITRE I

Refonte et approbation des Constitutions.

Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illis et misericordia
(GAL. VI. 16).

A tous ceux qui auront suivi cette
règle, paix et miséricorde.



ÈRE de la Nativité en quittant la terre avait emporté une suprême consolation : les pauvres filles pour qui elle n'avait cessé de s'immoler depuis plus de vingt ans ne seraient pas abandonnées. Un asile était ouvert à leur infortune qui ne se fermerait plus ; et dans cet asile les accueilleraient des cœurs dévoués jusqu'au sacrifice, charitables jusqu'à la tendresse, unis à Dieu jusqu'au dédain de tous les biens d'ici-bas. Le Seigneur put lui donner d'entrevoir une longue suite de sœurs, vivifiées de son esprit, animées de son zèle, filles de ses vertus, prolongeant et multipliant à travers le temps

le bien qu'elle avait commencé. Sur le sillon creusé et ensemencé avec tant de peine, arrosé de tant de sueurs et de larmes, levait déjà une récolte pleine de promesses ; elle pouvait, comme le laboureur après sa journée, rentrer en chantant dans la demeure de son éternité.

Peu après la mort de la fondatrice, M^{re} Bourget était parti pour Rome accompagné de M. Huberdeau (1), chapelain de la communauté. Le dessein qu'avait l'évêque de soumettre les règles de la Miséricorde à la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers détermina sans doute dans son esprit le choix de son compagnon de voyage. Ce choix ne pouvait être meilleur. M. Huberdeau était un prêtre instruit, intelligent, actif, d'un rare coup d'œil, et tout-à-fait au courant des règles, des traditions et de l'esprit de la maison. La Congrégation, examen fait des constitutions et règlement divers, fit des remarques, indiqua des modifications de détail, suggéra certains amendements, rédigea des notes. Le tout fut communiqué directement à la communauté par son dévoué chapelain, ou, d'une

(1) Gédéon Huberdeau (1823-1887), né à Saint-Laurent, ordonné en 1846, fut de 1849 à 1852 employé dans le diocèse de Montréal. En 1852 nous le trouvons au Chili, où il fonde une mission de la Providence. De 1856 à 1887 il occupe différentes cures, soit dans le diocèse de Montréal, notamment Chambly, Saint-Hubert, Saint-Vincent-de-Paul, soit dans les diocèses d'Albany et de New-York. Décédé à la Longue-Pointe, il fut inhumé à Sainte-Thérèse.

manière indirecte, par l'entremise du chanoine Hicks. (1)

De retour à Montréal, M. Huberdeau pénétré des observations qu'il avait entendu faire à Rome par les personnages éminents chargés de l'examen des constitutions, résolut de mettre immédiatement la main à l'œuvre et de façonner la communauté selon l'idéal qu'il avait rapporté. Deux circonstances semblaient favoriser ses projets: une maladie de l'évêque et l'élection d'une supérieure jeune et portant timide et inexpérimentée.

En effet, les fatigues du voyage s'ajoutant aux travaux de l'administration déterminèrent chez M^{re} Bourget une maladie grave qui l'empêcha de suivre de près la communauté.

D'ailleurs, Mère de la Miséricorde, nouvellement élue supérieure, n'avait que vingt-huit ans. C'était une sœur intelligente et pleine de volonté, mais que rien n'avait préparée à prendre une direction aussi importante, et que son intelligence même devait porter à beaucoup de déférence pour les lumières de M. Huberdeau. Il en profita. Ardent et hardi, indifférent au blâme et à la louange, d'une vue juste,

(1) Etienne-Hippolyte Hicks (1823-1899), né à Sainte-Marie de la Beauce, étudia au collège de Nicolet, fut ordonné en 1846. Occupa comme vicaire ou curé divers postes, entre autres Longueuil; entra en 1874 à l'évêché de Montréal. Chanoine en 1860, il fut chargé de différentes communautés; fut supérieur de la Miséricorde. En 1879 il se retira à la cure de Saint-Henri. Il avait été créé chanoine de Chartres.

d'une intention droite, mais peu temporisateur, ignorant l'art d'attendre les occasions favorables pour réaliser ses idées, tenant trop peu compte des hommes et des choses, il poussa les améliorations, les réformes, avec une vivacité et une énergie qui en imposèrent aux volontés sans les gagner ; il manqua de cette modération, de cette sage lenteur, de ce tact, si nécessaires, indispensables même, à tout homme qui prétend diriger la liberté humaine sans la briser, sans la froisser.

Un de ses premiers actes fut d'interdire aux sœurs le soin des malades, comme peu convenable à leur état et à leurs vœux. Il y eut des protestations. Les anciennes de la communauté considéraient ce point comme essentiel à leur vocation. Le chapelain tint bon. L'évêque aurait voulu procéder plus lentement. " Mais M. Huberdeau allait droit son chemin," disent les annales. Quand on lui représentait les sentiments de l'évêque : " Allez, répondait-il, Monseigneur est bien aise au fond de tout ce que je fais." Ces soins furent, pour un temps, continués par deux " Consacrées " c'est-à-dire par deux pénitentes converties, qui renonçant au monde dont elles redoutaient les séductions, sans éprouver cependant d'attrait pour la vie des madeleines, se mettaient au service des sœurs dans l'intérieur de la communauté.

A cette même époque à la suite de quelques désor-

dres, produits par l'affluence des gens du dehors, la chapelle fut fermée au public. D'ailleurs, à peine suffisante pour le personnel de la communauté, elle ne pouvait se prêter, sans agrandissement, au flot toujours grossissant des fidèles. Cette mesure eut pour auteur M. Huberdeau. Le zélé chapelain travaillait à tenir les religieuses aussi éloignées que possible des personnes du monde. Dans ce but, il restreignit le temps accordé aux visites du parloir, et voulut même introduire divers changements dans la règle. C'était outrepasser ses droits. La Supérieure en référa à l'évêque ; et M. Huberdeau reçut ordre de ne pas toucher aux règles, sans en avoir au préalable conféré avec l'autorité diocésaine.

Peu de temps après, un nouveau chapelain remplaçait M. Huberdeau. M. Martin avait le zèle de son prédécesseur pour la sanctification des âmes et une grande aptitude pour les affaires temporelles. Il rendit aux sœurs un service signalé en leur enseignant la tenue des livres. Grâce à lui, les registres de la Procure et des Pénitentes furent rédigés avec ordre et méthode. On admire surtout, comme un chef-d'œuvre du genre, le "Grand Résumé" sorte de registre général, où se trouvent consignés avec clarté et brièveté, tous les renseignements désirables sur chaque pénitente. Il s'appliqua de plus à former les religieuses au chant, estimant,

avec raison, que rien n'entretient davantage la piété, et persuadé que la dignité du culte divin dépend en grande partie de la bonne exécution du chant. Il n'était pas le premier à insister sur ce point important. Dès la naissance de la communauté, on s'était occupé d'enseigner aux sœurs le plain-chant. Quand les chapelains avaient manqué de compétence, Monseigneur était venu lui-même former ses filles à chanter avec décence les louanges de Dieu. Il leur donna même les premiers livres liturgiques. Sous ce rapport M. Valade, quelques années avant l'époque où nous sommes arrivés, avait rendu de véritables services à la communauté.

M. Martin ne délaissa pas les madeleines. A cette partie de l'humble troupeau il donna tous les soins que réclamait la situation difficile où elle se trouvait. En effet, madeleines et pénitentes vivaient ensemble sous des règles communes. Il en résultait, on le conçoit sans peine, plus d'un inconvénient. Ce fut le mérite de la jeune supérieure de l'apercevoir et d'y porter remède. Les madeleines furent mises à part ; formèrent une sorte de communauté séparée. On ouvrit même pour leur recrutement un noviciat. On les admit d'abord à faire des vœux temporaires ; et bientôt, en 1866, les vœux perpétuels leur furent permis. Cette œuvre réussit aussi bien qu'on pouvait le souhaiter, puisqu'en 1872, époque où Mère de la

Miséricorde, sortit de charge, on comptait vingt-deux madeleines.

Ce développement régulier et continu de l'œuvre essentielle de la Maison, obligea bientôt les sœurs à renoncer à quelques œuvres accessoires, dont elles avaient pu se charger jusque-là, mais qu'il leur était impossible de soutenir désormais. Depuis cinq ans environ, on avait reçu de pauvres orphelines sans logis et sans ressources : malheureuses enfants vouées trop souvent au vice et à la corruption au sein d'une grande ville. Cette œuvre était belle, on l'avait acceptée de grand cœur et on l'eut conservée volontiers, mais comment suffire à tout ? La communauté devait s'enfermer dans sa mission providentielle. On plaça les orphelines dans de bonnes familles, où elles purent recevoir d'excellents exemples et une formation chrétienne.

On se défit encore d'une autre œuvre que les circonstances avaient mises sur les bras de la communauté. Quand les sœurs quittèrent la maison dite de la Corporation, une pieuse personne vint s'y établir qui avait réuni autour d'elle des filles tombées ou fort suspectes, dans l'espoir de les ramener à une vie meilleure. Sur le conseil de l'évêque, les religieuses consentirent à prêter leur concours à M^{lle} Bissonnette. Celle-ci l'avait désiré d'abord, mais la divergence de vues et le caractère absolu de

la directrice rendirent impossible toute action commune. Grevée de dettes, mal vue du public, l'œuvre tomba, trop heureuse de rencontrer dans sa chute la Miséricorde, qui recueillit les filles infortunées, leur épargnant ainsi de redevenir la proie du vice aux aguets. Reçues dans la communauté, elles prirent le nom de filles de Sainte-Thaïs, en l'honneur de l'illustre pénitente égyptienne. On leur assigna pour demeure la maison Lacroix, située sur la rue Lagauchetière et dont on avait fait l'acquisition en 1862. Grâce à l'influence des religieuses et à leurs prières, ces malheureuses se convertirent en grand nombre et formèrent le noyau de la salle des "consacrées." Pour les incorrigibles, on les remit aux mains de l'autorité municipale, qui les interna dans la prison. Ainsi toutes les forces de la Communauté se concentraient sur l'œuvre pour laquelle Mère de la Nativité l'avait fondée.

On sentit alors le besoin de réorganiser le conseil d'administration. Le nombre relativement peu considérable de religieuses avait obligé d'y admettre les maîtresses des novices, des madeleines et des pénitentes ; il fut réglé qu'elles n'en feraient plus partie à l'avenir. Vers le même temps fut adopté pour les religieuses le costume dans la forme qu'il a conservé jnsqu'à nos jours. L'ancien avait l'inconvénient d'être trop semblable à celui des Sœurs de

l'Hôtel-Dieu ; ce qui fut plus d'une fois cause de désagréables méprises de la part des personnes du monde. La guimpe disparut et fut remplacée par une sorte de rabat blanc formé par les extrémités pendantes de la garniture qui entoure la tête. Enfin, Mère de la Miséricorde s'occupa activement de l'amortissement de la dette, alors très lourde, si l'on songe qu'elle était de vingt mille dollars, à une époque où la communauté était à peu près dénuée de ressources. Grâce à l'économie, au bon ordre ; grâce aussi à la générosité des bienfaiteurs et aux quêtes faites chaque année dans le diocèse et souvent au-delà, cette somme fut payée dans l'espace de six ans. Dans l'intervalle, on avait loué, pour créer des revenus, une ferme, située près de Sainte-Anne du Bout-de-l'Île. Cet essai n'eut pas les résultats espérés ; et on l'abandonna après une année.

La maison était ainsi en voie de prospérité quand arriva de Rome la nouvelle de l'approbation de l'Institut. Bientôt après, fut remis à la supérieure un bref laudatif émanant de la Sacrée congrégation, chargée de l'examen des Constitutions. Ce fut une joie immense pour toutes les sœurs. Elles pouvaient travailler et se dévouer en paix ; le Saint-Siège agréait et bénissait leurs travaux et leurs sacrifices ; Dieu était bien avec elles. Plus que jamais l'avenir leur apparaissait calme et souriant ; et elles s'y élan-

çaient avec assurance et avec ardeur. Le nombre des sœurs n'avait cessé d'augmenter d'année en année. A la fin de 1872 il était de cinquante-six. Le noviciat comptait en moyenne dix aspirantes. Le nombre des pénitentes s'était accru sans arrêt. Il atteignit la même année trois cent vingt-trois ; et celui des naissances fut de deux cent trente. Ces chiffres disent mieux qu'aucune explication l'état de la maison au moment où expirèrent les fonctions de Mère de la Miséricorde.

On pensait à de nouvelles élections, quand mourut Olivier Berthelet (27 Septembre 1872) qui s'était toujours montré le protecteur si dévoué et si généreux de la communauté. Sa mort fut l'écho fidèle de sa vie de dévouement et de charité. Les religieuses le pleurèrent comme un ami et comme un père. Les services qu'il leur avait rendus, depuis plus de vingt-cinq ans, sont de ceux dont Dieu seul saurait être le juste rémunérateur. Sa mémoire restera à jamais en bénédiction dans la Miséricorde.

Quelques jours après ce douloureux événement, M^{re} Bourget vint présider les élections qui donnèrent pour supérieure à la maison Sœur Sainte-Rose-de-Lima. Mère de la Miséricorde trop jeune pour être réélue — les constitutions exigeaient trente-cinq ans et elle n'en avait que trente-quatre, — fut élue dépositaire générale.

La nouvelle supérieure avait vécu jusque-là dans l'ombre et par suite était peu préparée à prendre la direction de la maison. D'un caractère ferme et énergique, elle tint à l'observation de la règle. Elle donnait d'ailleurs l'exemple. Mais la crainte de perdre son autorité, la rendait susceptible et soupçonneuse; elle tomba dans une sévérité sans contrepoids de qualités éminentes: ce qui fut la cause de plus d'un malaise dans la communauté.

Néanmoins l'œuvre ne cesse pas de prospérer. La quête annuelle s'étend sur un plus vaste théâtre; les sœurs sortent du Bas-Canada; elles vont tendre la main à Ottawa, à Portland, où l'évêque leur fait le plus bienveillant accueil et interrompt un appel à la générosité de ses diocésains pour laisser une glanure plus abondante aux nouvelles Ruth. Quelques années après, en 1873, nous les trouvons à Toronto, à New-York, où elles tentent, mais sans succès, de fixer un premier essaim; l'année suivante, elles parcourent les diocèses de Springfield, de Kingston et de San-Francisco. Le produit s'accroît à mesure que le champ s'élargit. Il atteint successivement le chiffre de trois, quatre et même cinq mille dollars.

Dès l'année 1874, on se trouve en état d'entreprendre la construction d'une aile considérable à l'extrémité ouest du corps de bâtiment édifié par

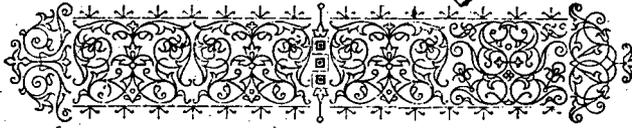
M. Berthelet quinze années auparavant. Achevée deux ans plus tard, cette aile fut bénie par M^r Bourget. Le même jour, 8 Avril 1876, l'évêque eut la consolation de distribuer à ses filles, après l'avoir béni, le livre des Constitutions : "volume bien simple en apparence, leur dit-il, mais que vous devez considérer comme un livre de vie." Il ajouta "En le recevant vous le baiserez avec respect et affection, parce qu'il vous manifeste la volonté de Dieu ; après le Nouveau-Testament, nul livre ne doit être plus cher à vos cœurs."

Quelques jours après, s'éteignait doucement, dans les fonctions de conseillère, Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal, qui après avoir assisté aux difficiles débuts de la communauté l'avait gouvernée pendant quinze années. Elle avait soixante dix-sept ans. Religieuse humble et soumise, elle laissa à ses compagnes l'édifiant spectacle d'une vie obscure, joyeusement acceptée, après avoir exercé les plus importantes fonctions. Sa fin fut accompagnée de vives souffrances ; mais pleinement abandonnée entre les mains de Dieu, munie d'ailleurs du pain des forts, plus soucieuse de plaire au céleste Époux que de songer à se plaindre, elle accomplit généreusement le suprême sacrifice. Sa mort fut justement pleurée dans la maison, qui lui devait beaucoup. On lui fit de solennelles funérailles. M^r Fabre, récemment

sacré coadjuteur de M^{sr} Bourget, donna l'absoute en présence de prêtres nombreux, accourus pour rendre un dernier hommage à la vénérable défunte.

Cependant, M^{sr} Bourget, brisé par les travaux et les années, désireux, d'ailleurs, de se préparer dans le calme de la solitude à rendre compte à Dieu de sa longue administration, avait pris la résolution de se retirer dans une maison qui réunissait déjà quelques prêtres âgés et infirmes, à la campagne, au Sault-au-Récollet, et d'y passer ses derniers jours. Une fois encore, il vint chez les Sœurs de Miséricorde pour un acte officiel : pour présider l'élection d'une conseillère en remplacement de Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal. A partir de cette époque, 6 Juin 1876, jusqu'à sa mort, neuf ans plus tard, le vénérable évêque ne fera plus que de rares et courtes apparitions au milieu de ses filles ; mais son cœur ne les délaissera pas, il saura leur écrire, leur donner des conseils, les accueillir avec une paternelle affection, quand elles iront le visiter dans sa retraite, et surtout prier pour le succès de leur œuvre et la sanctification de leurs âmes.





CHAPITRE II

La première mission.

*Ego elegi vos... posui vos... ut eatis,
et fructum efferatis. (JOAN XV. 16).
Je vous ai choisi et placé pour aller
et porter du fruit.*



MÈRE Sainte-Rose ne devait pas atteindre le terme des six années de sa charge. Sa faible constitution et son tempérament nerveux furent vite usés par les travaux et les sollicitudes journalières du gouvernement. Elle tomba au mois de Septembre 1876 ; elle ne devait plus se relever. La maladie se prolongea tout l'hiver au milieu de cruelles souffrances, qui donnèrent lieu d'admirer sa patience et sa force d'âme. Quelques jours avant sa mort, elle fit venir ses sœurs autour de son lit, leur demanda pardon de la peine qu'elle avait pu leur causer dans l'exercice de sa charge et des manquements dont elle-



MRS. J. T. O'HAGAN
Archbishop of Omaha



CHAPITRE II

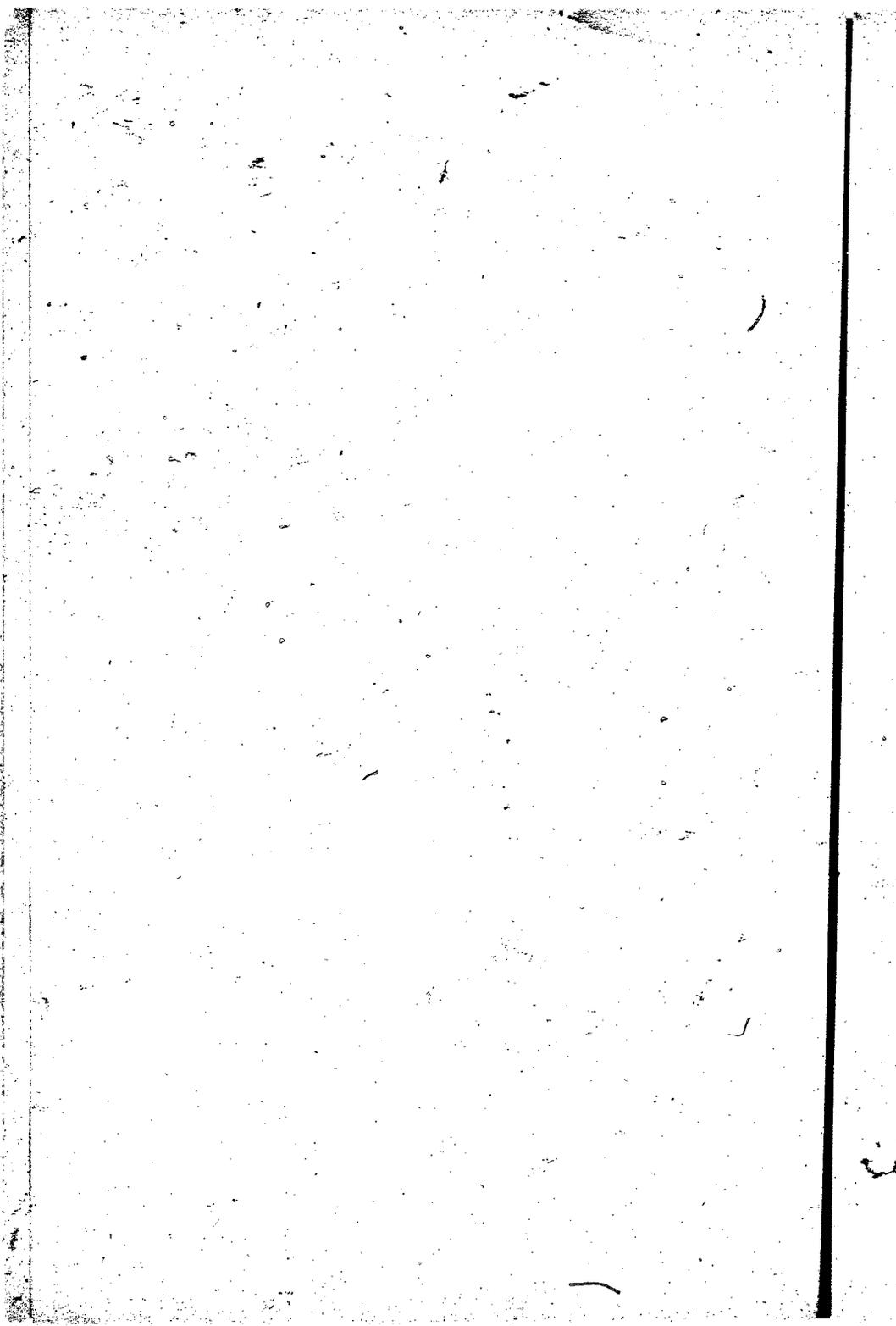
La première mission

*Ego stant vos, et vos, et vos, et vos,
et vos, et vos, et vos, et vos,
Je vous ai choisi et placé pour aller
et porter du fruit.*

MÈRE Sainte-Rose ne devait pas atteindre le terme des six années de sa charge. Sa faible constitution et son tempérament nerveux furent vite usés par les travaux et les sollicitudes journalières du gouvernement. Elle tomba au mois de Septembre 1876; elle ne devait plus se relever. La maladie se prolongea tout l'hiver au milieu de cruelles souffrances qui donnèrent lieu d'admirer sa patience et sa force d'âme. Quelques jours avant sa mort, elle vit ses sœurs arriver à Québec. Et leur demanda pardon de la peine qu'elle avait pu leur causer dans l'exercice de sa charge et des inconvénients dont elle



Mgr J. T. DUHAMEL
Archevêque d'Ottawa



même s'était rendue coupable. Elle leur recommanda la régularité, la charité fraternelle et le zèle de leur perfection. "On ne regrette pas à l'heure de la mort, dit-elle, les efforts que l'on a faits; à cette heure l'on juge des choses bien autrement que pendant la vie." On était dans la semaine sainte. Selon toute apparence la malade n'en verrait pas la fin. Le Vendredi saint, elle se trouva si faible qu'il devint évident qu'elle ne passerait pas la journée. "Ma Mère, lui dit l'assistante, vous allez mourir aujourd'hui avec Notre-Seigneur pour ressusciter bientôt avec Lui." — "Quel bonheur!" répondit la malade avec un doux sourire. Ce fut tout. Elle expira paisiblement vers trois heures de l'après-midi.

Sœur Sainte-Thérèse-de-Jésus, qui fut appelée à lui succéder, était d'un caractère doux et timide. Ses préférences allaient aux bas offices et aux rudes travaux. Alarmée de ce qu'on pensait à elle pour la charge de supérieure, elle avait demandé en grâce qu'on lui épargnât un tel fardeau. On passa par-dessus ses répugnances. Son gouvernement fut tout de douceur. Heureusement secondée par le chapelain, M. J.-M.-A. Brien, elle mit la maison sur une voie de prospérité qu'elle n'avait pas connue jusque-là. Mère Sainte-Thérèse était supérieure depuis quelques jours seulement, quand un incendie s'alluma dans la savonnerie et mit en

danger la communauté entière. Arrivés à temps, les pompiers purent arrêter la flamme envahissante et préserver la maison d'une catastrophe. Ce n'était pas la première fois que l'on éprouvait les menaces du feu ; mais la Providence veillait sur son œuvre, et jamais l'on ne subit de sérieux dégâts.

Aussi put-on continuer les constructions. La chapelle élevée par M. Berthelet était devenue trop petite. On résolut d'en bâtir une nouvelle. De ce projet sortit la chapelle actuelle dont le portique s'ouvre sur la rue Dorchester et dont le chevet, modifié et embelli, reste celui de l'ancienne. M. Moreau, vicaire général, bénit et posa solennellement la première pierre de l'édifice. M^{re} Bourget n'assista pas à cette cérémonie ; mais il écrivait à la supérieure : "Je ne manquerai pas de m'associer à toutes vos joies et espérances," et dans une autre lettre : "Je prie la Mère des Miséricordes de vous faire achever heureusement une si sainte entreprise."

L'entreprise s'acheva comme l'avait souhaité le vénérable archevêque et, un an après, le 31 Août 1879, M^{re} Duhamel, évêque d'Ottawa, bénissait le nouveau sanctuaire et interprétait dans un langage ému les sentiments de reconnaissance, de joie et d'amour qui débordaient de tous les cœurs.

Au cours du sermon, l'orateur avait pu, en connaissance de cause, faire l'éloge de l'institut. De-

puis quelques mois, il en appréciait les éminents services dans sa ville épiscopale. Des premiers, on s'en souvient, il avait ouvert son diocèse aux sœurs quêteuses. Bientôt lui était venue la pensée de les établir à Ottawa. M. Bouillon, alors procureur de l'évêché, fut délégué pour traiter de cette affaire. Les conventions furent arrêtées aisément. Les sœurs ne pouvaient, d'ailleurs, opposer à ce projet de sérieuses difficultés. Bénies de Dieu, elles atteignaient le nombre de soixante-douze ; et il y avait apparence qu'une fondation serait une semence de vocations. Du fond de sa retraite, M^{re} Bourget consulté applaudissait et écrivait : " J'ai longtemps prié pour que vous ayez une mission." Six religieuses furent désignées qui iraient prendre possession de la maison et de la propriété, achetées à la corporation épiscopale en vue de cet établissement. M^{re} Fabre vint célébrer la messe dans la chapelle de la communauté et bénir les premières missionnaires le jour du départ. La maison d'Ottawa s'ouvrit le 19 Mai 1879. Au mois d'Août suivant, y arrivait, avec le titre de supérieure, Sœur Saint-Stanislas. Elle était accompagnée de trois madeleines.

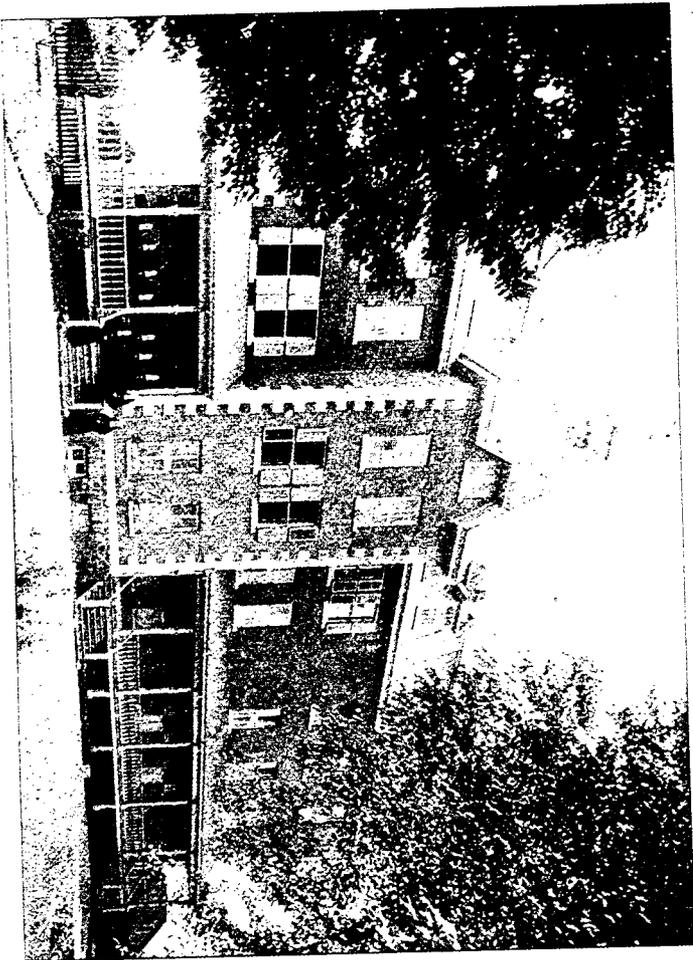
Les débuts ne furent pas sans épreuves ; et nous savons, par une lettre de M^{re} Bourget, que le découragement, sans l'aide de Dieu, eût gagné la petite

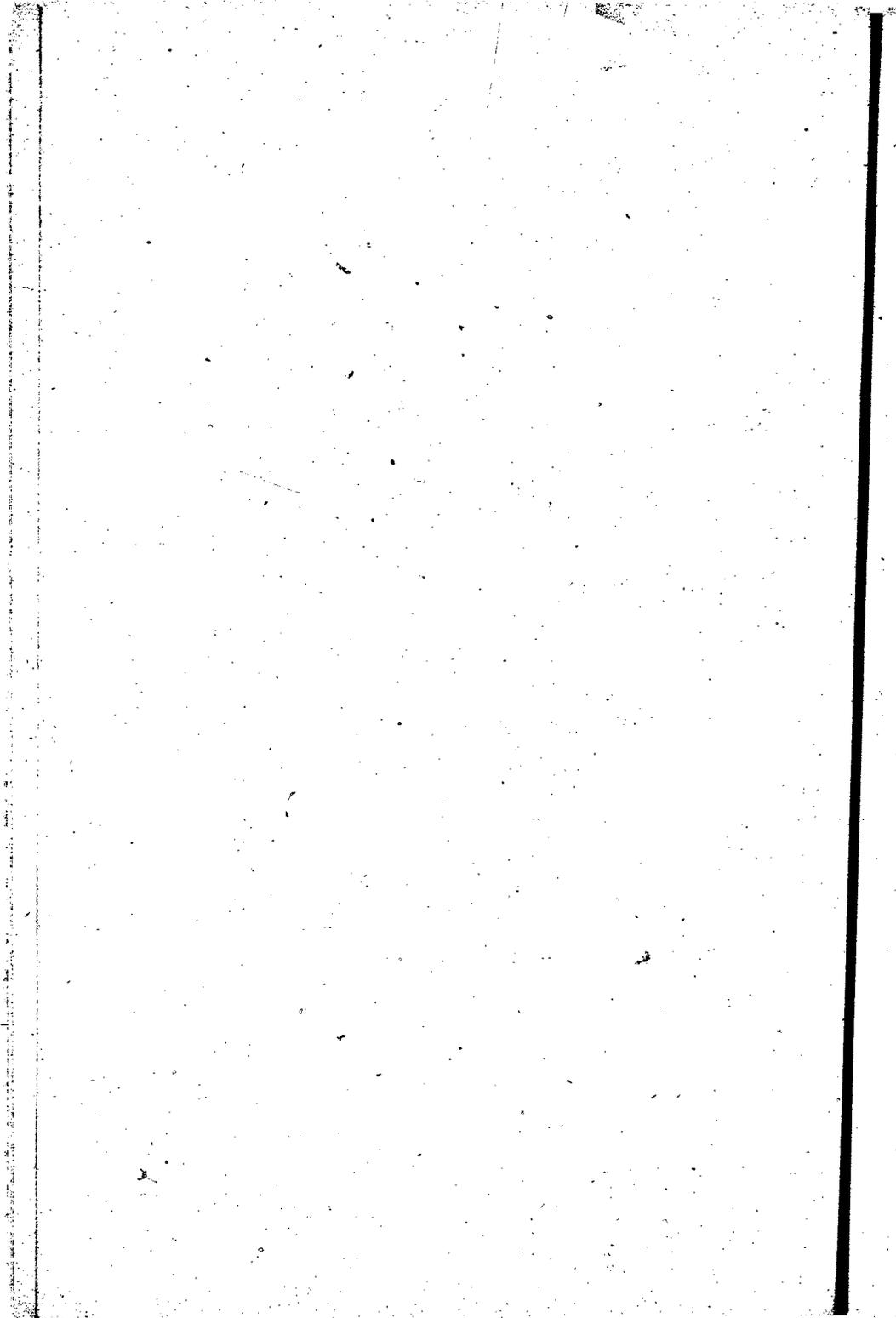
colonie. " Au lieu d'être découragées, écrivait le pieux archevêque, vous devez, plus que jamais, être animées dans la pratique de tous vos importants devoirs. Car l'épreuve est toujours un bon signe; et il y a moins de danger de se perdre que dans la prospérité. Courage donc. Votre fondation d'Ottawa n'ira bien que quand elle sera sur le Calvaire et au pied de la croix."

Ces nuages se dispersèrent peu à peu; et l'on vit bientôt venir des jours plus sereins. L'année suivante, le gouvernement fédéral allouait une subvention annuelle à la maison qu'il reconnaissait ainsi d'utilité publique. Des agrandissements furent bientôt jugés nécessaires. Une aile considérable fut ajoutée aux constructions déjà existantes.

Cependant la maison-mère voyait son personnel se multiplier par une progression constante. Les statistiques de l'année 1882 constatent la présence de soixante-dix-sept religieuses; dix novices, quarante-et-une madeleines, trente-et-une consacrées, six gardes-malades. Pour les pénitentes, dont le nombre variait chaque jour, il n'est pas téméraire de dire qu'elles durent se trouver constamment une centaine à la fois. Dès lors, il devenait urgent d'agrandir encore la maison. Il fut décidé que l'on construirait sur la rue Campeau une aile considérable, qui se rattacherait au reste de la maison par le

MAISON DE LA MISERICORDIE, OTTAWA





corps de bâtiment le plus ancien, et ferait pendant à l'aile-ouest inaugurée en 1876. On se mit immédiatement à l'ouvrage. Mais l'on avait compté sans les oppositions de la cité, qui se proposait d'élargir la rue Campeau en prenant une bande de terrain sur le jardin de la communauté. Permission de bâtir fut refusée. Plusieurs instances restèrent sans succès. Une requête fut présentée au conseil de ville, signée d'un bon nombre de propriétaires et d'hommes influents, qui ne reçut pas de réponse. Les choses traînèrent en longueur. Les religieuses s'adressèrent à saint Joseph pour obtenir une conclusion favorable. De nombreuses prières furent faites dans la communauté et la statue du saint fut placée dans une niche près de l'emplacement. L'action du ciel fit ce que n'avait pu l'influence des hommes. Le 23 Janvier 1884, le conseil municipal réuni renonça à l'élargissement de la rue Campeau, et laissa aux sœurs la libre disposition de leur terrain. C'était un Mercredi, et l'Église célébrait en ce jour la fête des épousailles de la sainte Vierge. La protection de saint Joseph était évidente. En action de grâces, la statue fut installée dans une place d'honneur, au milieu du chœur des religieuses, pendant un salut du Saint-Sacrement, où fut chanté le *Te Deum*. La cérémonie se termina par une procession à travers les corridors de la mai-

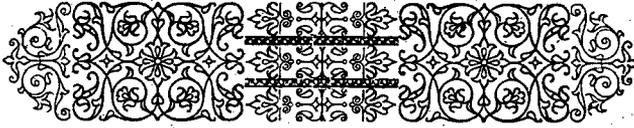
son. La statue de saint Joseph, après avoir été portée solennellement, à la lueur des cierges, au chant des cantiques, fut, replacée dans le chœur des religieuses, jusqu'au jour, où, l'aile terminée, elle fut hissée au-dessus de l'entrée principale, où le visiteur la salue encore aujourd'hui.

Cette prospérité était le prix de beaucoup de souffrances. Mère Sainte-Thérèse en était parfois abattue. Aux difficultés du dehors venaient s'ajouter celles du dedans ; et la supérieure ne se résignait qu'en gémissant aux répressions énergiques. " Ne vous laissez pas abattre, lui écrivait M^{sr} Bourget, si l'ennemi de tout bien cherche à vous ravir votre paix, le plus grand de tous les biens, puisque c'est ici-bas un avant-goût de la paix du ciel. Tenez bon et méprisez ces illusions de satan ;" et il lui recommandait la confiance en Dieu : " N'oubliez pas que Dieu est toujours porté à nous aider dans nos plus grands besoins, quand il voit que nous sentons notre incapacité et notre indignité ; car plus nous ne sommes bons à rien et plus Il prend plaisir à se servir de nous pour opérer le bien, pourvu que nous mettions en Lui seul notre confiance et que nous ne cherchions que sa plus grande gloire. Servez donc ce Dieu si bon, avec une joie toute sainte." De telles exhortations rendaient vite courage à la supérieure, et elle se remettait à l'œuvre avec une nouvelle ardeur.

Le temps de sa charge expiré, elle fut heureuse de rentrer dans l'obscurité de la vie commune. Mais la confiance de ses sœurs ne devait lui permettre qu'un demi-repos. Aux élections du 31 Août 1883, elle fut désignée pour remplir les fonctions d'assistante auprès de la nouvelle supérieure, Mère Sainte-Zotique.

Ces élections furent suivies d'importantes réformes. Le nombre des conseillères, de six jusque-là, fut réduit à quatre. Les sœurs vocales, c'est-à-dire, de dix ans au moins de profession, consultées jusqu'à ce jour dans les affaires importantes, ne le furent plus à l'avenir, et l'on fit choix de douze d'entre elles, qui seraient appelées à donner leur avis et jouiraient du privilège d'élire la supérieure. Enfin, il fut réglé qu'avant d'être admise aux vœux perpétuels chaque religieuse ferait pendant cinq ans des vœux temporaires.





CHAPITRE III.

Relations de Mgr Bourget avec la Miséricorde.

*Mementote prepositorum vestrorum
qui vobis locuti sunt verbum Dei; quo-
rum intuentes exitum conversationis,
imitamini fidem. (HEB. XIII. 7.)*

Souvenez-vous de vos conducteurs,
qui vous ont prêché la parole de Dieu,
et, considérant quelle a été la fin de
leur vie, imitez leur foi.



'EST au cours du gouvernement de
Mère Sainte-Zotique que s'éteignit,
dans la résidence de Saint-Janvier
au Sauff-au-Récollet, M^{sr} Bourget, que,
les Sœurs de Miséricorde regardent, à juste
titre, comme leur fondateur. L'illustre
vieillard se sentit mortellement frappé, le jour de
l'Immaculée-Conception, 1884. M^{sr} Fabre lui ad-
ministra les derniers sacrements sur la fin de Décem-
bre. A la vue de son Dieu qui daignait venir jusqu'à
lui, l'auguste malade s'écria: " Mon Dieu, c'est
probablement pour la dernière fois que je vous reçois
sur cette terre; je me présente à vous comme à

mon Créateur et je m'abandonne entre les mains de votre divine miséricorde." Après avoir demandé pardon à tous ceux qu'il aurait pu offenser, et prié pour son Église de Montréal, il ajouta : " Mon Dieu, j'espère que vous allez bientôt me faire miséricorde et que je vais être admis à vous contempler face à face." Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de retracer la fin de ce saint évêque. Le récit de ses derniers jours appartient comme sa vie entière à l'histoire du diocèse de Montréal. Mais nous ne pouvions nous dispenser, dans ce rapide tableau des origines de la Miséricorde, de recueillir sur les lèvres de l'illustre mourant ces touchants appels à la miséricorde divine, parce qu'il nous a semblé qu'entre les œuvres multiples de son long épiscopat, aucune peut-être n'avait été plus propre à lui adoucir les appréhensions du suprême passage que l'œuvre de Miséricorde, selon cette parole du Sauveur : " Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde." Il rendit son âme à Dieu le 8 Juin 1885. Ses funérailles furent un triomphe.

Parvenus au point où se termine cette glorieuse carrière, qui occupe désormais une place si considérable dans l'histoire du diocèse de Montréal, il ne sera pas inutile de revenir en arrière et de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les rapports de M^{sr} Bour-

get avec la communauté de Miséricorde. On y retrouvera, sans aucune intention de notre part, la physionomie à la fois si simple et si digne de l'illustre prélat, ses qualités éminentes d'esprit et de cœur, sa piété, son esprit de foi, son zèle ardent pour le retour des pécheurs, sa confiance inébranlable en la divine Providence.

On se rappelle que l'œuvre de la Miséricorde est née, pour ainsi dire, du cœur de ce charitable pasteur. Durant cinq ans, il en porta la pensée sans s'en ouvrir à personne, attendant avec patience, priant Dieu, épiant l'heure providentielle. Puis, quand son regard a découvert dans M^{me} Jetté l'instrument choisi du ciel pour la réalisation des dessein qu'il médite, il s'en empare avec toute l'autorité de sa mission apostolique ; il résout les difficultés, tranche les hésitations de l'humble femme, la décide et la pousse en avant : " Dieu le veut ! Dieu le veut ! " Bientôt arrivent les jours difficiles. Au dedans la pauvreté et ses suites ; au dehors le mépris et les reproches. L'évêque puise dans sa bourse autant qu'il peut pour apporter quelque soulagement aux besoins les plus pressants, mais il est pauvre lui-même ; et son cœur souffre des souffrances de sa fille. On l'accuse d'imprudence ; on taxe " de coup de tête " l'inspiration sublime d'où sort une des œuvres les plus utiles à la société et les

plus honorables pour l'Église canadienne : le bon pasteur laisse dire et soutient le courage de M^{me} Jetté : il sait que le bruit passe, mais les œuvres restent.

Plus tard, quand l'œuvre se développe, il veille à lui procurer des ressources. Il fait appel à la charité des fidèles ; il s'adresse à des chrétiens favorisés des biens de la fortune et au cœur généreux ; il donne lui-même, peu s'il a peu, beaucoup si la Providence a remis dans ses mains des sommes considérables. S'agit-il de faire l'achat de la maison Sainte-Françoise Romaine, l'évêque veut faire la première avance d'argent ; mais il n'a que huit dollars, n'importe ? il les donne, la Providence devra pourvoir au reste. S'il ne peut donner, il prête à intérêts perdus. C'est ainsi qu'en deux circonstances où la maison avait besoin de fortes sommes pour répondre à des paiements, il remit à la supérieure une première fois quatre mille, et une seconde douze cents dollars. Il ne souhaitait pas que la communauté fût riche, mais il travaillait à lui procurer l'indispensable. Longtemps il s'en réserva la direction ; plus tard, le développement atteint l'exigeant, il nomma un supérieur qui veillerait aux intérêts matériels de la maison.

Toutefois, ce n'est pas de ce côté qu'éclate dans toute sa beauté le rôle du grand évêque. Une

communauté est un corps vivant ; ce qui lui communique son caractère distinctif, c'est son principe de vie, c'est son esprit, c'est son âme. C'est là aussi, il est bien inutile d'insister, ce qu'il y a de plus important. M^{sr} Bourget le comprit ; et il s'efforça, Dieu aidant, de former et, pour ainsi dire, de façonner de ses mains, l'âme de la communauté nouvelle. Et comme l'âme de la communauté est en quelque manière la résultante des âmes de toutes les personnes qui la composent, il ne recula pas devant les soins attentifs et particuliers que réclamaient certaines âmes, jugeant, à l'exemple de saint François-de-Sales, qu'une seule âme est un diocèse assez vaste pour un évêque. Pendant les absences rendues fréquentes par la maladie, d'un des premiers chapelains, M. Pilon, le pieux évêque se faisait un plaisir, quand il le pouvait, de remplir les fonctions d'aumônier. Il quittait l'évêché, situé à peu de distance, seul, à pieds, en dépit de la pluie ou de la boue, et l'hiver, de la neige et du froid. Il se présentait, souvent sans être attendu de la communauté, disait la messe, entendait les confessions, donnait des instructions, soit aux sœurs, soit aux madeleines ; visitait et consolait les pénitentes ; parfois même il s'enfermait dans la modeste cellule destinée au chapelain, et là, tranquille, sûr de n'être dérangé par personne, il achevait, dans sa Béthanie, quelque

lettre pastorale, ou tout autre travail, commencé et interrompu trop souvent à l'évêché. Quand venait l'heure d'un exercice de la communauté, il quittait ses occupations pour l'aller présider : " Mais cela vous dérange, Monseigneur, lui disait la supérieure." — " Non, ma fille, reprenait le bon pasteur, c'est pour moi un agréable délassément que de vous voir prier le bon Dieu." Dans ces circonstances, la nourriture de l'évêque était plus que sobre. La sœur qui lui portait ses repas s'en plaignait un jour : " Ne vous inquiétez pas, ma fille, répondait-il; j'agis ainsi afin de me prémunir contre le sommoil."

A l'exemple du divin Maître, il disait quelquefois : " Je suis venu ici pour les pécheresses et non pour les justes," et il allait visiter ses chères pénitentes. Telle était alors l'accent de bonté de ses paroles, la douceur de son visage et de ses manières, que beaucoup fondaient en larmes. Monseigneur ému lui-même consolait ces pauvres filles, les assurait du pardon de leurs fautes. Il en assista plusieurs à la mort, et par le charme de ses entretiens et de ses exhortations leur adoucit l'horreur du suprême passage. Un jour, il poussa la condescendance jusqu'à se constituer leur gardien. Les sœurs étaient désireuses de gagner les indulgences jubilaires accordées par le Souverain Pontife en l'an 1853. Une des conditions était la visite de plusieurs églises :

“ Allez, mes filles, leur dit l'évêque, je garderai moi-même ces pauvres enfants.”

Son cœur paternel tressaillait de joie, quand il apprenait qu'une d'elle, touchée par la grâce, avait pris la résolution de rompre à jamais avec le monde et de s'enfermer dans la solitude où elle avait retrouvé le Dieu de son innocence. Pour obtenir cet heureux résultat, il ne négligeait rien : faire le catéchisme, donner des instructions, prodiguer d'utiles conseils à la sœur chargée des pénitentes, composer de sages règlements, tout fut mis en œuvre par le zélé pasteur. “ C'était un spectacle touchant, lisons-nous dans une note manuscrite, de voir ce saint évêque s'abaisser aux humbles fonctions de catéchiste.” Un jour, c'était à l'époque où l'on occupait la maison de la corporation, il traversa la rue, en rochet et en mosette, suivi de toutes ces pauvres filles qu'il était si heureux d'instruire. C'était bien “ le bon Pasteur ramenant au bercail les brebis égarées.”

Tant de sollicitude ne fut pas sans fruits. Le nombre des madeleines grossit bientôt assez pour permettre l'établissement d'un groupe à part, au sein de la communauté, avec ses règles et ses coutumes particulières. Monseigneur voulut l'inaugurer lui-même et en consacrer la formation par ses prières et ses bénédictions. Il fit plus. Il poussa la con-

descendance jusqu'à venir les instruire de leurs devoirs. Plus tard, et à diverses reprises, il les entretint des vertus de leur état, et consentit à leur prêcher la retraite annuelle. Aux instructions qui restent de ce bon Pasteur à cette partie de son troupeau, il est facile de voir qu'il aimait à leur présenter Marie-Madeleine comme leur modèle. Il y revient sans cesse, et tire de la vie de cette sainte amante du Sauveur les enseignements les plus précieux et les plus consolants pour son auditoire. "Le bon Maître, leur disait-il quelquefois, vous a regardé du même oeil qu'il regardât autrefois Madeleine; vos péchés n'existent plus devant Lui, et s'ils sont rappelés au jour du jugement, ce sera pour votre gloire." Il venait les visiter le jour de leur fête. Son cœur si compatissant jouissait alors de leur joie, s'attendrissait à la vue de leur ferveur: "J'ai été si touché, avouait-il un jour, en les voyant à genoux devant moi pour renouveler leur acte de consécration à sainte Madeleine, que je n'ai pu leur parler; il me semblait voir Marie de Béthanie aux pieds du Sauveur."

Lorsque la communauté fut définitivement constituée, et une chapelle convenable élevée qui permit la célébration des divins offices dans la maison, il fallut former un chœur de chanteuses prises parmi les sœurs. S'il s'en trouvait quelques-unes qui con-

nussent la musique et le chant profanes, toutes ignoraient le plain-chant. M^{re} Bourget voulut les préparer lui-même. C'était aux approches du Dimanche des Rameaux, 1860. L'on devait ce jour-là chanter le *Gloria tibi rex* et les Vêpres. L'évêque se contenta d'enseigner la psalmodie : "Chantez avec assurance, ajouta-t-il, j'enverrai pour officier M. Plamandon." Excellent homme, on l'a vu, mais irréconciliablement brouillé avec le chant. Durant la Semaine Sainte le dévoué Fondateur vint à la dérobée exercer les offices de la fête de Pâques. On devait ce jour-là célébrer pour la première fois la grand'messe dans la chapelle de la communauté. Ces leçons se continuèrent dans la suite. C'est un spectacle inoubliable pour ceux qui en ont été les témoins que celui du vénérable évêque remplissant le modeste office de maître de chant. Inoubliables aussi, les paroles toutes brûlantes du zèle de la gloire de Dieu, qu'il adressait parfois à ses filles pour les exhorter à s'acquitter avec religion des fonctions de chanteuses. "N'oubliez pas, disait-il, que vous remplissez l'office des Anges. Quand vous arriverez dans le Ciel, les vierges accourront au-devant de vous, et vous diront : "Nous chantons ici les louanges du Très-Haut ;" — Vous leur répondrez : "Nous y sommes accoutumées, c'est ce que nous avons fait sur la terre." Il profitait des paroles liturgiques pour leur

inspirer de bonnes pensées ou leur suggérer de pieuses pratiques. Un jour du temps pascal où l'on chantait le verset *mane nobiscum Domine*, etc. "Restez avec nous, Seigneur, car il commence à se faire tard" paroles des disciples d'Emmaüs au Sauveur, l'évêque dit à l'une des sœurs : "Ma fille, la nuit ne descend-elle jamais sur votre âme?—"Hélas ! Monseigneur, quelquefois" — "Eh bien ! redites à Jésus les prières des disciples."—Dans une circonstance, les sœurs demandent à sa Grandeur de leur permettre de ne pas faire les mémoires des Saints, sous prétexte que le chant en est trop difficile. "Non, mes filles, n'omettez aucune commémoration ; nous avons besoin de la protection des Saints ; et vous plus que tout autre communauté." Quelque temps plus tard, l'évêque s'étant aperçu que les religieuses n'avaient qu'un livre de chant, prit secrètement à l'évêché un graduel et un vespéral, et les remit à ses filles en leur recommandant de n'en parler à personne.

Si le grand évêque avait à cœur de former les religieuses de Miséricorde à ce chant extérieur que Saint-Augustin appelle "une science presque divine," "*Scientia prope divina*," il tenait plus encore à leur apprendre cette eurythmie intime, cette harmonie intérieure, qui résulte de l'accord parfait de l'âme avec tout ce que demande d'elle le bon plaisir de

Dieu. Dans ce but, il n'épargna ni les exhortations, ni les conseils, ni les lettres. Il ne prêcha pas moins de quatre retraites annuelles ; et l'on ne saurait dire le nombre des instructions qu'il vint donner à la communauté. Beaucoup ont été conservées. En les parcourant, l'on est surpris de l'à-propos et de la souplesse d'esprit, avec lesquels le pasteur profite d'une circonstance particulière pour inculquer fortement quelque point essentiel de la vie religieuse. Ainsi, ces instructions ont le double avantage d'être de circonstance et par suite très variées, et de converger vers un même but, la perfection religieuse ; ce qui élargit singulièrement leur importance doctrinale et crée entre elle une véritable unité.

Les liens qui attachaient l'illustre évêque à la Miséricorde étaient d'autant plus étroits qu'il avait plus tremblé pour l'avenir de cette œuvre. Il s'ouvrit de ses craintes, quelque temps après la réception de la bulle qui approuvait l'Institut. — “ Je n'étais pas sans inquiétude, dit-il, sur l'avenir de votre communauté. Sans d'obstacles avaient surgi de toute part à sa naissance, que je craignais qu'on ne l'abandonnât après ma mort. Mais Dieu lui-même est venu mettre un terme à mes angoisses. J'avais envoyé vos Constitutions à Rome pour les faire réviser, mais je ne demandais pas, et je n'aurais jamais osé demander l'approbation de votre Institut.

Quelle ne fut donc pas ma surprise, lorsqu'en recevant les Constitutions annotées et corrigées, je trouvai aussi l'approbation inattendue ! Je vis là une protection toute particulière de la divine Providence ; et maintenant je m'endormirai tranquille à votre sujet, assuré qu'après ma mort on ne cessera de favoriser l'œuvre que Rome a daigné approuver."

Parmi les pratiques de piété fraternelle suggérées par le saint évêque à celles qu'il dirigeait, on en lit une particulièrement touchante. Après la mort d'une sœur, on rédige, sous le nom de nécrologe, un résumé net et saisissant des charges remplies, des vertus pratiquées et des obstacles surmontés par elle. Cette courte notice lue au réfectoire, le jour anniversaire de la mort des religieuses, rappellent à celles qui vivent encore le souvenir de leurs devancières, les avertit de prier pour le repos de leur âme, et ne cesse de les provoquer à la pratique fidèle de leur règles. Combien de fois au sortir du réfectoire les sœurs qui ont entendu mentionner les vertus des anciennes, ne se disent-elles pas à elles-mêmes le mot de Saint-Augustin : " Est-ce que je ne pourrai pas faire ce qu'ont fait celle-ci et celle-là ? "

Dans ses visites si nombreuses à la communauté, l'évêque revenait avec une singulière complaisance sur les difficiles commencements de cette œuvre qu'il voyait maintenant prospère. En réponse à

L'adresse qui lui était éte présentée le jour de ses noces d'or sacerdotales, le 18 Octobre 1872, sa Grandeur s'exprimait ainsi ; " Votre œuvre est une de celles qui me touchent le plus, car elle me paraît être l'œuvre de Dieu par excellence : vos efforts semblèrent d'abord frappés de stérilité, mais vous avez entendu ces paroles de Notre-Seigneur : " Ne craignez rien, petit troupeau, car il a plu à votre Père céleste de vous donner un royaume. Ce royaume, c'est le développement de votre institut, ce sont les âmes que vous ramenez dans la bonne voie, au prix de mille sacrifices. Que d'âmes se sont régénérées dans cette sainte maison ! C'étaient des perles précieuses qu'on foulait aux pieds. On les a relevées de la boue et de l'ordure où elles vivaient plongées ; on les a nettoyées, et maintenant ce sont des perles brillantes que le ciel, que le monde même admire. . . "

A partir de 1876, les visites du vénérable évêque deviennent rares. Retiré dans la maison de Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet, il vit solitaire et se prépare aux jours éternels. Il ne cesse pourtant pas d'être utile aux œuvres que son zèle a suscitées et soutenues. On lui demande des conseils, une direction, et il répond par d'admirables lettres, tout embaumées de foi et de charité, et remplies de conseils marqués au coin de cette haute sagesse et de cet esprit pratique, qui rendirent son gouverne-

ment si fécond. Nous n'en citerons qu'une. On l'a interrogé sur la conduite à tenir à l'égard des pénitentes pour obtenir leur conversion: "Sacrifiez-vous avec tout le zèle dont vous êtes capable, répond le saint vieillard, pour la parfaite conversion et la persévérance de vos chères pénitentes. A cette fin, employez les moyens suivants :

1° Instruisez-les le mieux possible de tous les devoirs de la vie chrétienne. Faites-leur aimer Notre-Seigneur, le Dieu de toute bonté, et la Mère des miséricordes. Faites-leur bien comprendre que c'est là tout leur bonheur dans ce monde et dans l'autre.

2° Ayez soin de les bien préparer aux retraites qu'on a coutume de leur faire faire, pendant leur séjour à la Maternité. Plus elles feront ces retraites avec piété, et plus elles comprendront le bonheur qu'il y a d'être à Dieu.

3° Prenez tous les moyens en votre pouvoir pour qu'elles fassent de bonnes confessions et de bonnes communions ; et inspirez-leur une vive horreur du sacrilège.

4° Mettez-les en garde contre les scandales du monde, les mauvaises compagnies et les occasions prochaines du péché. Car c'est là toujours la cause de leurs rechutes dans le mal.

5° Tâchez d'obtenir, quand elles quittent la

Maternité, qu'elles ne s'engagent que dans de bonnes maisons où elles ne trouveront que de bons exemples.

6° Faites-les prier tous les jours pour leur persévérance dans le bien ; et avertissez-les souvent que c'est ce qu'elles doivent continuellement demander, dans tous les exercices de religion, surtout à la messe et dans la communion. Que celles qui sont à la maison prient pour la persévérance de celles qui sont sorties. Que toutes comprennent bien qu'il y va de leur honneur comme de leur bonheur de n'être pas dans la nécessité de revenir à la Maternité.

7° Lorsqu'elles sont sur le point de retourner dans la monde, donnez leur un petit règlement, dont le principale article sera de se confesser tous les mois et de communier souvent, d'après l'avis de leur confesseur.

Il y a là tout un programme détaillé de la conduite à tenir à l'égard des pénitentes, pour changer leurs dispositions et les ramener dans la voie du devoir. A la précision des conseils, l'on devine que le saint évêque a été en contact directe avec les pénitentes : qu'il connaît leur âme avec ses inclinations et ses faiblesses. Il indique les remèdes à employer avec l'assurance d'un médecin qui a examiné le mal de près.

Souvent les religieuses le consultent sur les vertus de leur état, sur ce qu'elles doivent être pour réaliser

avec toute la perfection possible l'idéal qu'il se forme d'une sœur de Miséricorde. L'évêque ramène alors leur pensée sur leur pieuse fondatrice et ne cesse de dire : "Regardez, voilà votre modèle ; faites comme votre Mère." Nous avons un écrit de sa main intitulé : *Portrait d'une vraie Sœur de Miséricorde*. Il débute par ces mots : "Pour le bien connaître, il suffit de jeter un regard sur la vie de la vénérée Mère de la Nativité." Après une esquisse rapide des vertus pratiquées par "cette femme forte," humilité, patience, mortification, abandon aveugle au bon plaisir de Dieu, zèle ardent pour le salut des âmes, mépris du monde, douceur et charité pour ses sœurs ; après avoir peint, en traits sobres, mais incisifs, cette âme "intimement unie à Dieu qui fait ses délices de la prière et des exercices de piété ; toujours prête à se sacrifier pour la gloire de Dieu et la conversion des péchereuses ;" il conclut : "Ce sera en contemplant nuit et jour ce beau portrait de leur Mère que les Sœurs deviendront de vraies Sœurs de Miséricorde. Cette bonne Mère fut un parfait modèle de régularité, ou plutôt une règle vivante."

Vers la fin de l'année 1879, on a communiqué au pieux évêque, un essai biographique sur Mère de la Nativité et sur son œuvre ;—le travail a été composé sous ses yeux ; lui-même a fait part de ses souvenirs,

a livré certains traits, car "il faut faire briller, dit-il, les vertus que votre Mère a su si bien cacher : elle n'a plus besoin d'humilité maintenant ;" — sa Grandeur a lu avec un vif intérêt cette notice "miroir fidèle où se réfléchissent à merveille les admirables qualités de cette grande âme" et il écrit aux sœurs une longue lettre pour leur témoigner sa satisfaction et tout ensemble les exhorter à marcher sur les traces de leur vénérable fondatrice : "La conclusion que vous tirerez de tous ces détails, si intéressants pour votre bon cœur, sera sans doute de travailler généreusement à suivre ses exemples, à imiter ses vertus, à embrasser courageusement toutes les croix que vous ménage la divine Providence, à faire l'œuvre de Miséricorde qui lui a coûté si cher, avec un nouveau zèle et courage, à ne pas craindre les insultes et les moqueries du monde, à mettre toute votre confiance en Dieu qui ne vous a jamais manqué dans le besoin, à aimer la simplicité en toutes choses, à tout sacrifier pour le bien de la paix, à vous aimer les uns les autres comme de vraies sœurs, filles d'une si bonne Mère, à pratiquer invariablement une obéissance aveugle, qui interdit tout murmure, enfin, à être des copies vivantes de votre Fondatrice, pour qu'en vous voyant on puisse la reconnaître."

Non seulement l'évêque engage les religieuses à se

proposer leur Mère pour modèle, mais il les invite à recourir en particulier à son intercession. Lui-même a composé une prière dans ce but ; car, “ Il n’est pas défendu de l’invoquer, dit-il, et vous devez le faire tous les jours, quoiqu’elle ne soit pas honorée d’un culte public.”—“ Je vous conseille, leur écrit-il, de vous adresser, dans vos exercices particuliers, à votre bonne Mère, pour obtenir par son entremise le bon esprit qu’elle vous a légué. Il serait bon aussi de porter sur vous quelque petite relique des objets qui ont été à son usage.”

En indiquant aux Sœurs de Miséricorde ces pieuses pratiques, M^{sr} Bourget satisfaisait au sentiment de profonde vénération, que lui avait toujours inspiré la vertu de Mère de la Nativité et au désir intense qu’il avait de voir ses filles marcher chaque jour d’un pas plus ferme dans la voie de la perfection religieuse.

Le 29 Mars 1881, le vénérable archevêque fit sa dernière visite à la communauté. Il y apparaissait le front ceint de la double auréole de la vieillesse et de l’infortune. C’est l’époque où, spectacle inoubliable ! plus qu’octogénaire, il parcourt le diocèse et tend la main pour recueillir l’argent de la charité en faveur de l’œuvre de la Cathédrale. Il est accueilli avec des transports de joie. Sœurs, novices, madeleines et consacrées tiennent à lui exprimer

leur reconnaissance, leur soumission et leur amour dans des adresses particulières. Monseigneur répond avec cette bonté simple, paisible et contenue, qui ne le quitta jamais. Il est frappé du contraste qui naît dans son esprit du rapprochement involontaire de la maison telle qu'il la voit et de ce qu'elle était trente ans auparavant : "Ce sont les humiliations et les sacrifices des anciens jours, dit-il, qui ont ainsi attiré les bénédictions de Dieu sur vous, et vous ont valu la prospérité dont vous jouissez aujourd'hui," et il recommande à toutes une grande fidélité aux grâces de Dieu. Puis, après avoir répandu une suprême bénédiction sur cette maison, fruit de sa charité et de son zèle, il la quitte pour n'y revenir jamais.

Le souvenir du grand évêque s'est conservé vivant au cœur de celles qui se plaisent à se dire ses filles ; et avec son souvenir, son esprit de charité, sa compassion, sa tendresse pour les âmes pécheresses ; et si, après les années écoulées, l'on voulait connaître dans toute son étendue et dans ses divines ardeurs, la commisération et l'amour de M^{sr} Bourget pour les brebis égarées, il suffirait d'aller dans sa maison de Miséricorde et d'y considérer le bien qui s'y fait.



5

1





Mgr M. A. CORRIGAN
Archevêque de New York



CHAPITRE IV

Nouvelles constructions, et maison nouvelle.

*Il faut être pauvre, le mal donne un air
de grand homme.*
L'indigent ou d'aïe-père affermit la
noblesse des fils.

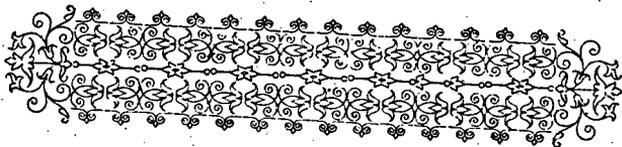
DÉPUIS la mort de M. Boigeol, l'œuvre de la Miséricorde s'est continuée et se développe pour le plus grand bien de la société et des âmes. Les additions considérables, nécessitées par l'augmentation du personnel, ont été faites à la maison-mère à Montréal; tandis qu'à New-York se fondait une succursale pleine d'avenir.

Au milieu de l'été 1885, fut démolie l'ancienne maison "La croix" qui, pendant plusieurs années, avait servi de maternité, et l'on entreprit sur son emplacement la construction d'un vaste bâtiment, connu plus tard sous le nom "d'ateliers" ou de "dépendances." Là, en effet, furent réunies les salles



Mrs. M. A. CORRIGAN

Archetype of the York



CHAPITRE IV

Nouvelles constructions et mission nouvelle.

Benedictio patris firmat domum filiorum (Eccl. III. 11).
La bénédiction d'un père affermit la maison des fils.



DEPUIS la mort de M^{re} Bourget, l'œuvre de la Miséricorde n'a cessé de se développer pour le plus grand bien de la société et des âmes. Des additions considérables, nécessitées par l'augmentation du personnel, ont été faites à la maison-mère à Montréal ; tandis qu'à New-York se fondait une succursale pleine d'avenir.

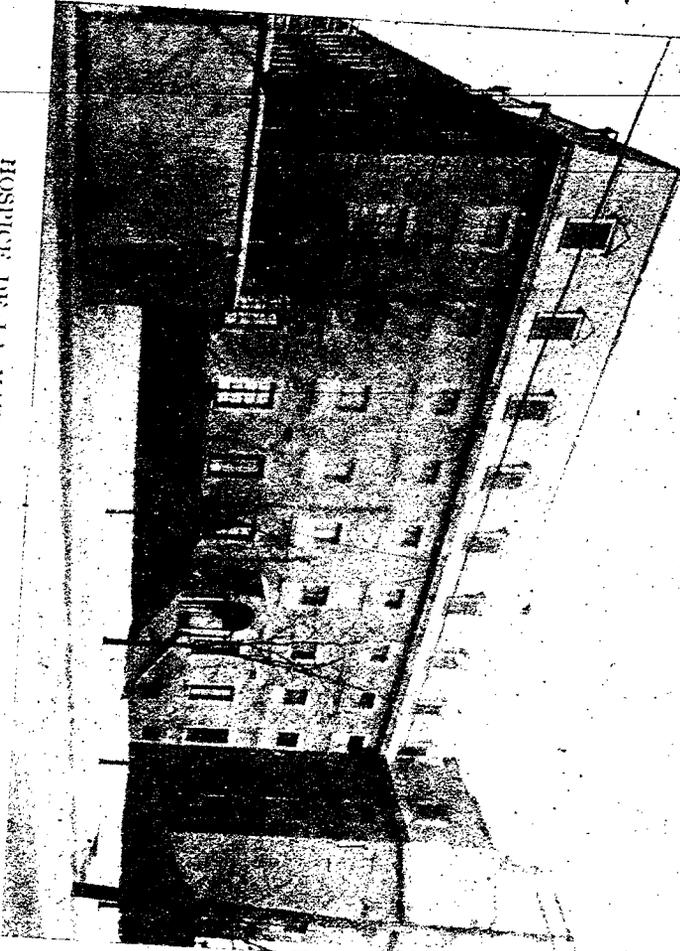
Au milieu de l'été 1885, fut démolie l'ancienne maison "Lacroix" qui, pendant plusieurs années, avait servi de maternité, et l'on entreprit sur son emplacement la construction d'un vaste bâtiment, connu plus tard sous le nom "d'ateliers" ou de "dépendances." Là, en effet, furent réunies les salles

affectées aux diverses industries, dont le besoin se fait sentir dans une communauté, soit pour se suffire à elle-même, soit pour se procurer des ressources, en travaillant pour les personnes de l'extérieur. Ces "ateliers" ont disparu aujourd'hui, ou plutôt, ils ont été englobés dans une construction aux propositions plus vastes, commencée en 1897, et désignée sous le nom de "crèche" à cause de sa destination principale. Il en sera question plus loin.

La même année et le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 Septembre), fut posée la première pierre de l'hospice actuel de la Maternité. Cet édifice, aménagé avec le plus grand soin et pourvu de tous les perfectionnements de l'art contemporain, devait offrir aux pénitentes un asile salubre, plein d'air et de lumière. Terminé au printemps de l'année 1887, il fut solennellement béni par M. Brien, alors chapelain de la communauté. Il s'ouvre sur la rue Saint-Hubert. Son entrée, un peu retirée de l'alignement, ornée d'un perron, ne diffère guère de celle des habitations particulières. Il communique avec le reste de la communauté par la "crèche," avec laquelle il forme un vaste équerre, qui embrasse dans ses côtés le jardin dans presque toute son étendue.

La Maternité compte quatre étages. Au premier fut ouverte "une maison de santé" sous la direction du docteur Brodeur. Cet établissement était destiné

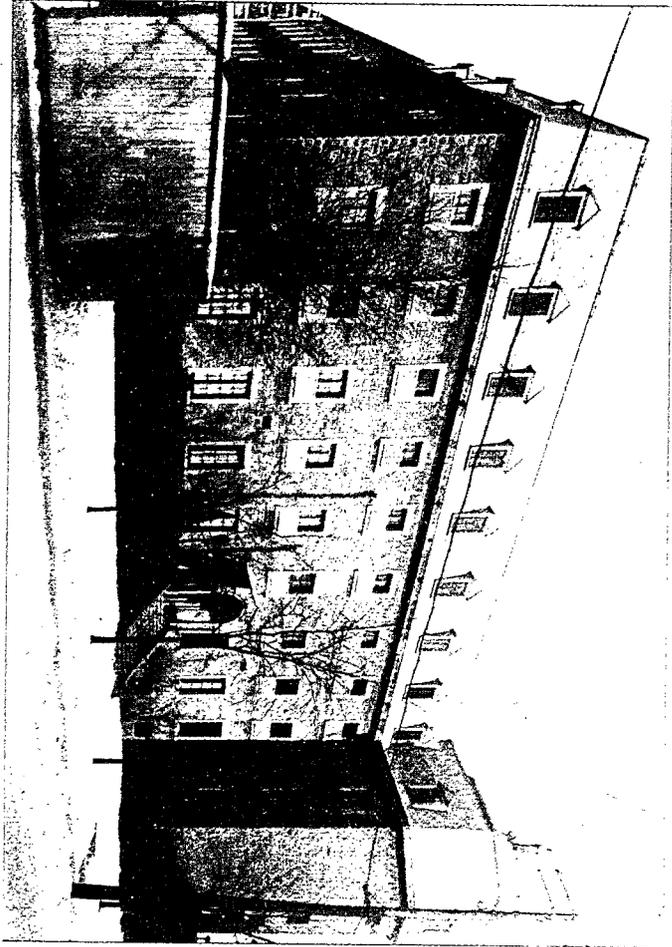
HOSPICE DE LA MATERNITE, RTE SAINT HERBERT



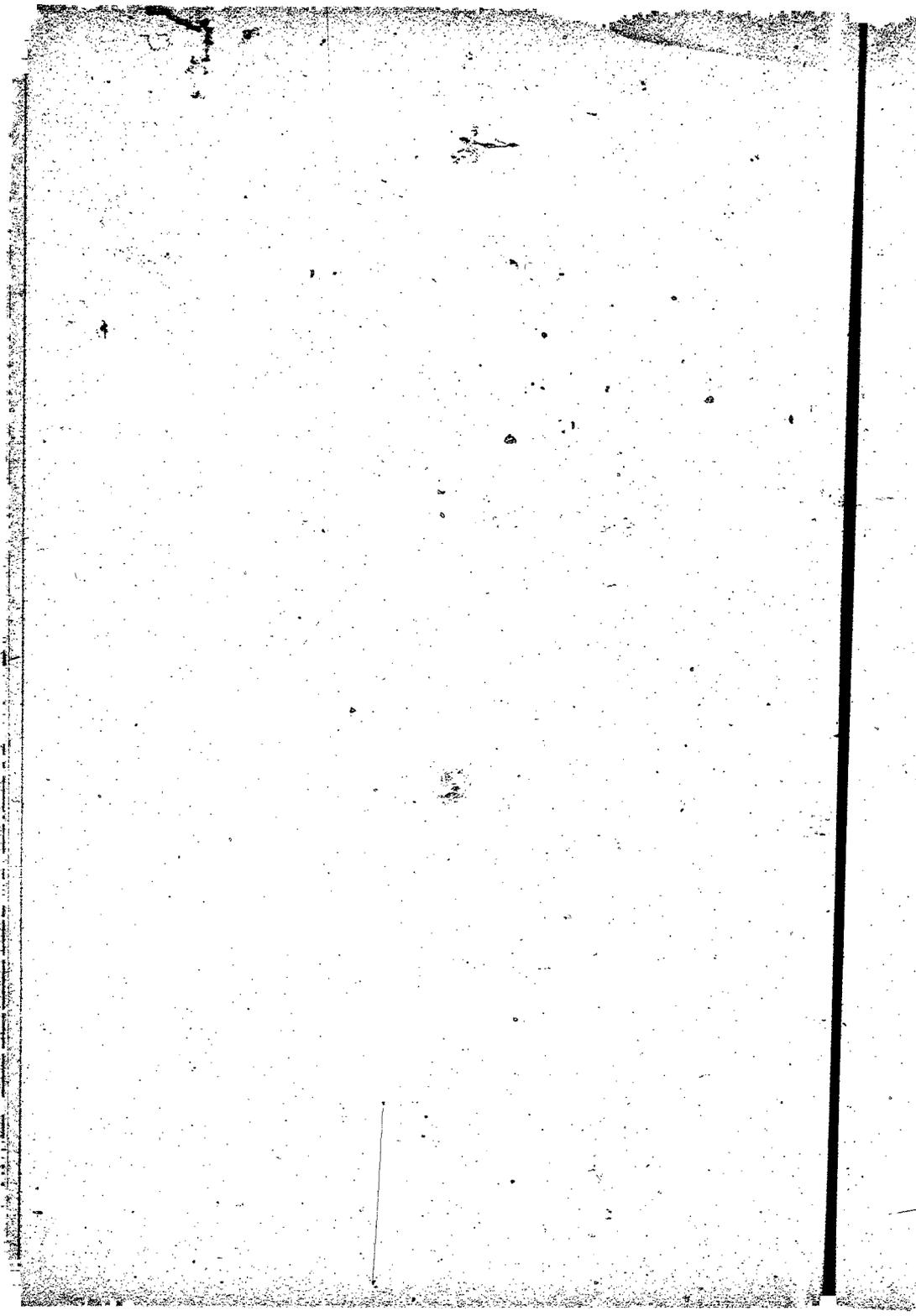
affectées aux diverses industries, dont le besoin se fait sentir dans une communauté, soit pour se suffire à elle-même, soit pour se procurer des ressources, en travaillant pour les personnes de l'extérieur. Ces "ateliers" ont disparu aujourd'hui, ou plutôt, ils ont été englobés dans une construction aux propositions plus vastes, commencée en 1897, et désignée sous le nom de "crèche" à cause de sa destination principale. Il en sera question plus loin.

La même année et le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 Septembre), fut posée la première pierre de l'hospice actuel de la Maternité. Cet édifice, aménagé avec le plus grand soin et pourvu de tous les perfectionnements de l'art contemporain, devait offrir aux pénitentes un asile salubre, plein d'air et de lumière. Terminé au printemps de l'année 1887, il fut solennellement béni par M. Brien, alors chapelain de la communauté. Il s'ouvre sur la rue Saint-Hubert. Son entrée, un peu retirée de l'alignement, ornée d'un perron, ne diffère guère de celle des habitations particulières. Elle communique avec le reste de la communauté par la "crèche," avec laquelle il forme un vaste square, qui embrasse dans ses côtés le jardin dans presque toute son étendue.

La Maternité compte quatre étages. Au premier fut ouverte "une maison de santé" sous la direction du docteur Brodeur. Cet établissement était destiné



HOSPICE DE LA MATERNITÉ, RTE SAINT-HUBERT



à recevoir des malades qui avaient besoin des soins immédiats et continuels du médecin. Il ne dura que trois ans. Aujourd'hui des dames pensionnaires ont remplacé les malades. L'infirmierie des pénitentes et les appartements des gardes-malades occupent le deuxième étage. Au troisième s'étendent de vastes salles pour les pénitentes de langue française et de langue anglaise, un oratoire pour les retraites et plusieurs chambres. Les dortoirs occupent le quatrième étage.

Pour faire face aux dépenses nécessaires à de si grandes constructions, la communauté n'avait de ressources que celles qui lui venaient de la charité publique ou privée. Nous avons parlé des quêtes faites à travers beaucoup de diocèses de l'Amérique du Nord. Le temps est passé où des pasteurs repoussent loin de leur troupeau, sous couleur de scandale, les humbles servantes de Dieu. On comprend mieux leur œuvre ; on les accueille ; les répu- gnances n'osent plus s'avouer ; la charité triomphe. D'ailleurs, à Montréal, des " bazars " s'organisent grâce à l'initiative des protecteurs de l'œuvre ; puis, des âmes généreuses se laissent toucher, à qui Dieu a départi les biens de la fortune. Nous voudrions dire leur dévouement, leurs sacrifices ; écrire leur nom en lettre d'or dans les annales de la charité ; mais comment entreprendre de " sonner de la trom-

pette" devant eux, alors qu'eux-mêmes, dociles au conseil du Seigneur, s'efforcent de laisser ignorer à leur main gauche les largesses que répand leur main droite? Leur récompense, ils ne l'attendent point des vains éloges que les hommes distribuent, mais du Dieu des éternelles rémunérations, qui récompensera jusqu'au plus petit verre d'eau donné pour son amour; et leur nom, inscrit au livre de vie, brillera durant les siècles sans fin. Mais nous aimons à constater leur libéralité, à bénir leur inépuisable charité; et, en les voyant toujours prodigues de leur or, de leur temps et de leur peine, pour toutes les œuvres de miséricorde dont notre société montréalaise s'honore, involontairement nous pensons au mot, qui vaut un long panégyrique, d'un illustre général français: "Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer!" Oui, dans la lutte organisée de la charité catholique contre toutes les misères de l'humanité, ce sont toujours les mêmes que l'on voit sur la brèche, toujours les mêmes qui ouvrent leurs mains pour donner, leur cœur pour consoler, leurs lèvres pour encourager. — "Je vous apporte la somme que je vous ai promise, disait l'un de ces généreux bien-faiteurs; mais cela ne veut pas dire que je ne vous donnerai pas au-delà de ma promesse; au contraire, je serai toujours heureux de vous aider dans la mesure des ressources que la divine Providence m'accordera."

Et il faut croire que la Providence multipliait ses ressources, car il revenait souvent à la communauté remettre de riches offrandes. Aux remerciements que lui adressait la révérende Mère, il répondait invariablement : " Ne me remerciez pas, mais bien plutôt le bon Dieu, qui me donne les moyens et la volonté de vous secourir un peu." Puisse tant de charité et de désintéressement trouver beaucoup d'imitateurs ! Ils sont de ceux à qui Dieu dit, comme au patriarche Abraham : " Je suis votre protecteur, et votre récompense infiniment grande : *merces tua magna nimis.*"

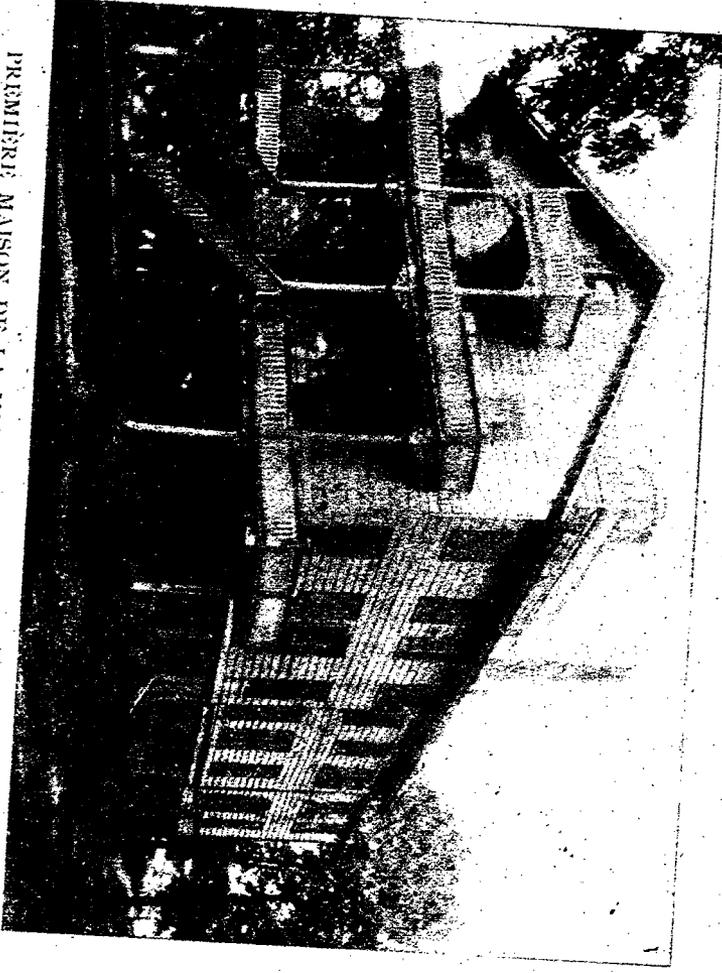
Le fait le plus important de l'année 1887 fut l'établissement d'une mission ou annexe dans la ville de New-York. M. McQuirk, curé de l'église Saint-Paul, avait fondé, l'année précédente, à Clifton, Staten Island, une maternité pour les pauvres et l'avait confiée à une communauté qui avait, dans New-York même, une maternité et une crèche, ouvertes seulement aux personnes capables de payer. Mais, au bout d'une année, n'ayant pu convenir de certaines conditions, il songea à remettre la direction de sa maison aux Sœurs de Miséricorde, dont il avait ouï faire l'éloge. Il vint à Montréal pour exposer sa demande ; en même temps, M^{sr} Corrigan, archevêque de New-York, écrivait à ce sujet à M^{sr} Fabre. L'affaire fut conclue. Sœur Saint-

Stanislas partit avec le titre de supérieure, accompagnée de quatre religieuses, pour la mission nouvelle. Le local qui les reçut à Clifton rappelait assez les débuts de l'œuvre à Montréal. C'était une habitation en bois, vaste, trop vaste pour le personnel, et si vieille que plusieurs salles étaient devenues hors d'usage. Aussi l'hiver fut-il des plus pénibles. On ne pouvait rester plus longtemps. Au printemps suivant, le curé de Saint-Paul loua une maison à l'intérieur de New-York, sur la 106^{me} rue ; celle de Staten Island fut conservée pour les enfants.

Les premières sœurs envoyées à New-York, sous la direction de sœur Sainte-Marie-Madeleine, comprirent qu'il y allait du succès de l'œuvre, de faire déclarer leur établissement d'utilité publique par la municipalité ; et elles y travaillèrent de tout leur pouvoir. Tout autres étaient les idées du curé de Saint-Paul. Un malaise était inévitable, quand M^{sr} Corrigan, mis au courant de la situation, prit la maison sous sa protection immédiate, et lui donna pour supérieur ecclésiastique un de ses vicaires généraux, M^{sr} Donnelly. Les choses entrèrent dans une nouvelle phase. Quelques mois plus tard le refuge était reconnu par la cité et incorporé par lettres patentes sous le titre de "New-York's Mothers' Home" des Sœurs de Miséricorde.

L'année suivante (1891) on abandonnait la mai-

PREMIERE MAISON DE LA MISSION DE NEW-YORK, CLIFTON, S. I.



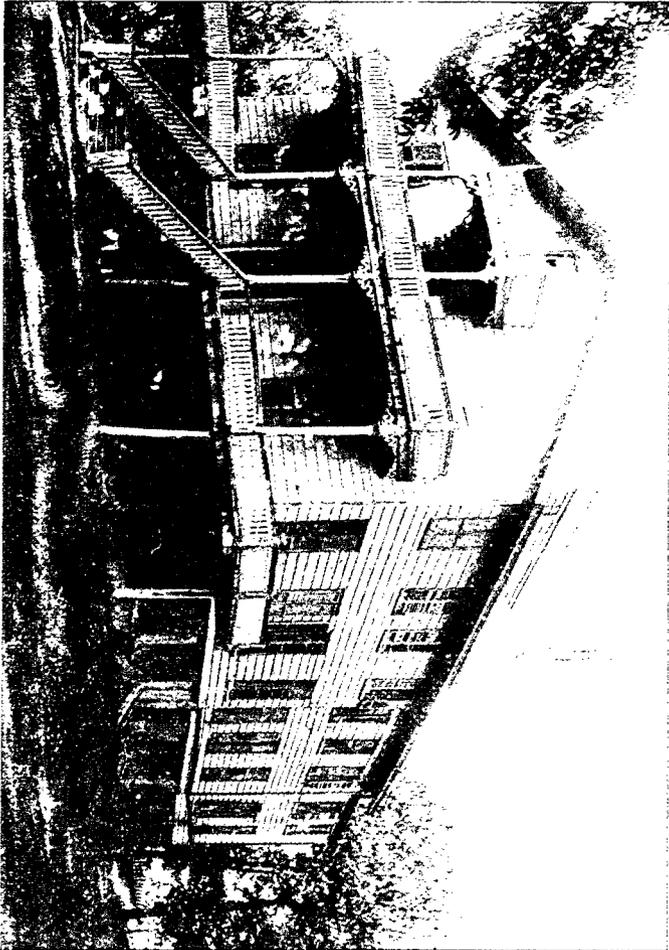
Stanislas partit, avec le titre de supérieure, accompagnée de quatre religieuses, pour la mission nouvelle. Le local qui les reçut à Cotton rappelait assez les débuts de l'œuvre à Montréal. C'était une habitation en bois, vaste, trop vaste pour le personnel, et si vieille que plusieurs salles étaient revenues hors d'usage. Aussi l'hiver fut-il des plus pénibles. On ne pouvait rester plus longtemps. Au printemps suivant, le curé de Saint-Paul loua une maison à l'intérieur de New-York, sur la 106^e rue; celle de Staten Island fut conservée pour les enfants.

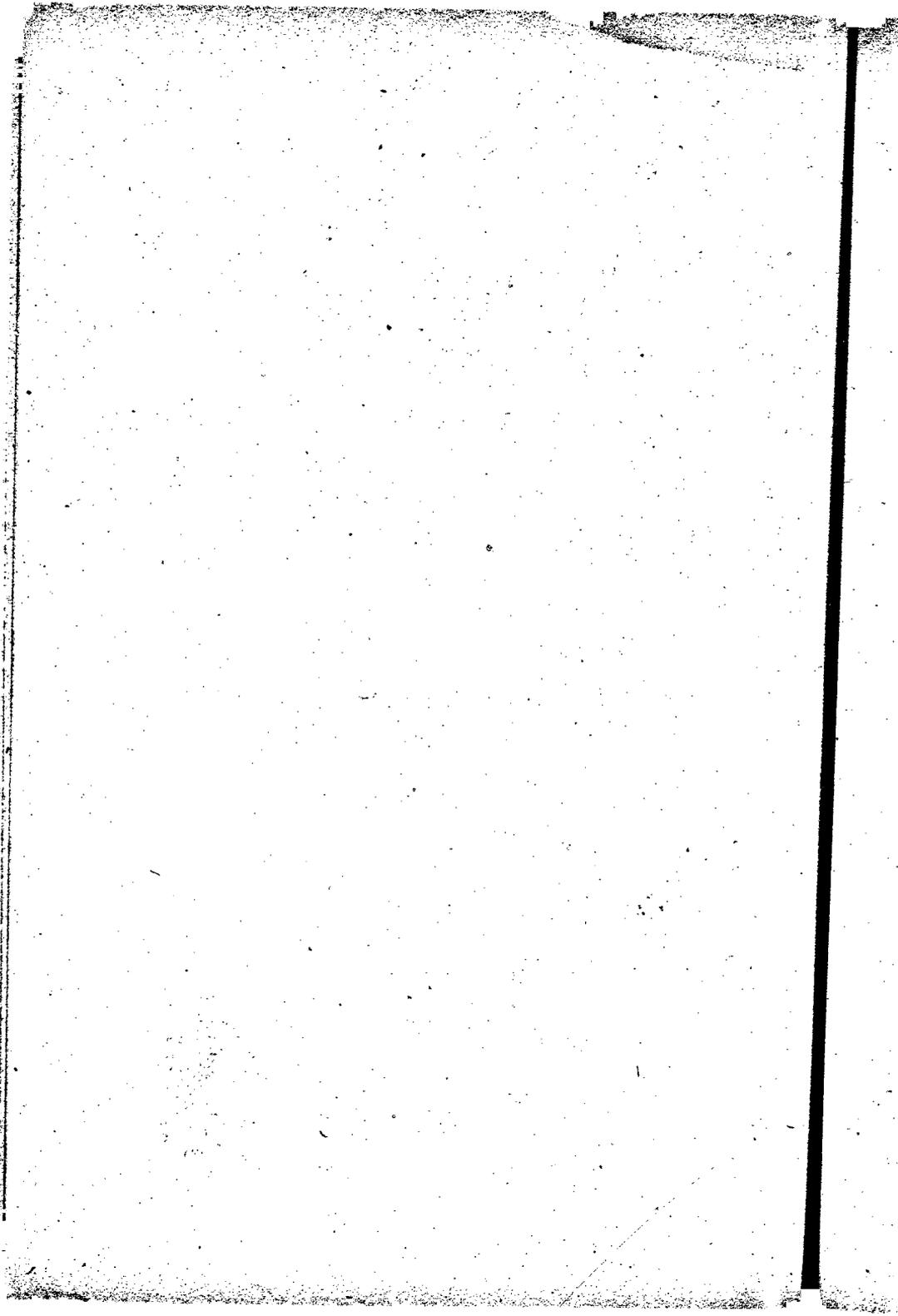
Les premières sœurs envoyées à New-York, sous la direction de sœur Sainte-Marie-Madeleine, comprirent qu'il y allait du succès de l'œuvre, de faire déclarer leur établissement d'utilité publique par la municipalité; et elles y travaillèrent de tout leur pouvoir. Tout autres étaient les idées du curé de Saint-Paul. Un malaise était intervenu quand M^r Corrigan, mis au courant de la situation, prit la maison sous sa protection et lui donna pour supérieur ecclésiastique, et pour ses vicaires généraux M^r Donnelly. Les sœurs entrèrent dans une nouvelle phase. Quelques mois plus tard le local était reconnu par la ville et incorporé par lettres patentes sous le titre de New-York's Mothers' Home par les sœurs de M^r Corcoran.

L'année suivante (1891) on abandonnait la mai-

NEW-YORK, CLIFTON, S. I.

PREMIERE MAISON DE LA MISSION DE NEW YORK, CLIFTON, S. I.





son de Clifton, à la suite d'une entente avec les Sœurs de la Charité qui devaient recueillir les enfants ; et comme la maison de la 106^{me} rue devenait insuffisante, une plus convenable fut achetée sur la 86^{me}. L'archevêque vint bénir le nouvel hospice. Cette bénédiction fut un gage de prospérité. Moins de cinq ans plus tard, les religieuses constataient, dans leur rapport annuel, l'admission gratuite de sept cent dix-sept pénitentes. Il est vrai qu'elles ajoutaient : " Nous n'avons refusé personne, quand il a été possible de trouver place pour un lit." De plus, on avait reçu toutes les malades sans distinction de religion, de couleur, de nationalité, ni de domicile ; et l'on avait toujours accordé aux pauvres la préférence sur les riches, à qui leurs moyens permettent de trouver aisément une institution à leur choix.

Aussi la maison fut-elle bientôt trop petite. Il fallut se résoudre à construire. Après une année de travaux s'éleva un magnifique bâtiment capable de recevoir cent vingt pénitentes pauvres et d'ouvrir quarante chambre privées aux personnes aisées. Il était pourvu des perfectionnements les plus récents et avait coûté près de cent mille dollars. C'était grever l'avenir d'une lourde dette ; mais on comptait sur le " Dieu de charité et sur la générosité des citoyens." On ne compta pas en vain. Sous-

criptions, donations spontanées, charitables associations de patronesses, vinrent en aide au dévouement des sœurs et facilitèrent leur tâche en les mettant à l'abri du besoin. " Ce serait une ingratitude de notre part, lisons-nous dans le rapport de 1895, de pas reconnaître l'amabilité et la générosité sans bornes de tous nos amis, qui se sont montrés si libéraux dans le passé et sans l'assistance de qui nous n'aurions pu réussir. Il est des paroles et des actes de charité, ajoute le même rapport, qu'il n'appartient qu'au Père des Miséricordes de louer et de récompenser ; c'est de Lui que nous implorons les grâces et les bénédictions les plus précieuses."

Grâce au zèle et à la générosité de ses nombreux amis, la maison de New-York fut en état de rendre rapidement d'éminents services. Le rapport officiel de 1894 constate que deux cent quatre-vingt-quatre pauvres filles, en quête d'un refuge pour sauver leur honneur et le nom de leur famille, ont trouvé un abri et reçu des soins dans l'hospice, au cours de l'année précédente. " Plusieurs d'entr'elles étaient dans un tel dénuelement qu'on a dû leur fournir le vêtement. Soixante-dix-sept pauvres femmes, dont les mains étaient sans ouvrage, ont été hébergées et soignées ; quelques-unes étaient accompagnées d'enfants de un à trois ans."

De tels résultats sont consolants, et faut-il s'étonner

si Boston, Chicago, Philadelphie, Washington et plusieurs autres grandes villes de la Fédération américaine, ont manifesté le désir d'être pourvues de semblables établissements !

La fondation de New-York eut lieu pendant l'administration de Mère Sainte-Zotique, qui exerça les fonctions de supérieure générale jusqu'à la fin de 1889. A cette date, elle fut remplacée par Mère du Sacré-Cœur-de-Jésus. Sous la nouvelle supérieure, l'on tenta d'ouvrir un orphelinat à la campagne, où l'air est si propice au jeune âge. On fit dans ce but l'acquisition d'une propriété, située à Saint-Hilaire. Mais les frais d'entretien et d'exploitation étaient si considérables que l'on dût renoncer à l'entreprise après quelques années, et mettre terre et maison en location.

Mère du Sacré-Cœur s'appliqua surtout à faire tomber les préjugés, encore debout dans l'esprit de beaucoup de laïques et même d'un certain nombre d'ecclésiastiques, contre l'œuvre de sa communauté. Sans préjudice de l'humilité qui convient à un institut religieux, et dans la seule vue de lever des obstacles au bien, elle eût voulu faire connaître cette œuvre, assurée que l'on ne pourrait la connaître sans l'apprécier et sans l'aimer, et partant, sans en favoriser l'exercice et l'extension. Y travailler de tout son pouvoir, fut l'idée dominante et directrice de son administration.

Elle était supérieure, quand moururent les dernières survivantes de la profession du 16 Janvier 1848: Sœurs Saint-Joseph, Sainte-Marie-d'Egypte et Marie-des-Sept-Douleurs. Elles avaient été précédées dans la tombe par Sœur Sainte-Béatrice, décédée en 1879. Après une vie d'humilité, de sacrifices, d'obéissance et de pauvreté, où l'amour du Saint-Sacrement tient une telle place qu'on pût lui appliquer les paroles du Psalmiste : "Que vos tabernacles sont aimables, Seigneur des vertus ! Mon âme soupire et languit après les parvis du Seigneur, (Ps. LXXXIII) elle avait quitté cette terre avec les sentiments de satisfaction et de joie, qu'éprouve une exilée sur le point de revoir enfin sa patrie.

Sœur Saint-Joseph s'endormit doucement entre les bras de Dieu le 10 Mars 1890. Tirée un moment et malgré elle de la vie cachée, qui faisait ses délices, pour diriger la communauté, elle n'avait cessé de soupirer après le jour où, déchargée des soins de l'administration, elle pourrait retourner au dévouement obscur, aux travaux subalternes. On lui reconnaissait un véritable talent pour travailler le bois. On conserve d'elle tel pupître, tel meuble, qui font honneur à son habileté. Elle enseignait avec beaucoup de succès le catéchisme aux pénitentes, et l'on disait d'elle ; "Elle parle comme un prêtre."

Quelques mois plus tard, se terminait l'exil de Sœur Sainte-Marie-Egyptienne. Sa vie avait été semée de tant de souffrances corporelles et autres qu'elle avait éprouvé cet "ennui de vivre" — *tædium vitæ* — dont parle l'Apôtre, et ne cessait de soupirer après une vie meilleure et de s'écrier ; "Hélas ! que mon exil est long !" Elle mourut à la suite de deux neuvaines à la Très Sainte-Vierge pour obtenir sa délivrance. Ces prières achevées, se sentant dans le même état : "Je vous ai pourtant bien prié, ma bonne Mère, disait-elle en se plaignant, et rien n'est encore arrivé !" La nuit suivante, elle éprouva un malaise, et pendant que la sœur, qui veillait à son chevet, courait chercher du secours, elle remit doucement son âme entre les mains de Celle qu'elle avait si ardemment invoquée.

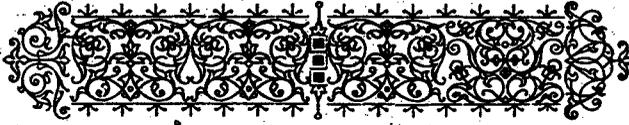
Restait Lucie Lecourtois, en religion Sœur Marie-des-Sept-Douleurs. Après avoir vu ses compagnes de profession la devancer dans l'éternité, elle lui semblait qu'elle n'avait plus qu'à chanter son "*Nunc dimittis* !" Elle avait bien gagné sa couronne. Sa vie avait été rude, si l'on peut qualifier ainsi une vie où tout, tristesses et joies, plaisirs et douleurs, est embaumé par la plus tendre dévotion à la Mère de Dieu. Quand les infirmités eurent appesanti ses membres, elle se traînait au pied de l'autel de Marie, et passait la plus grande partie de ses journées dans

une douce conversation avec sa Mère du Ciel. Elle prit son vol vers les collines éternelles le 16 Octobre 1892, en la fête de la Pureté de la très sainte Vierge, comme elle l'avait souhaité. Elle avait quatre-vingt-deux ans.

A Mère du Sacré-Cœur a succédé depuis 1895 Mère de la Miséricorde que nous avons vu gouverner une première fois la communauté entre 1866 et 1872. Dans l'intervalle, elle avait occupé des postes importants à Montréal, et depuis 1889, elle avait dirigé avec le plus heureux succès la maison de New-York. L'œuvre principale de son administration sera la construction de la "crèche," puis l'agrandissement et le renouvellement de la chapelle. Par suite de l'augmentation des personnes de la maison, la chapelle était devenue trop étroite, malgré les galeries où trouvaient place madeleines et pénitentes. Les religieuses, rangées dans la nef, se voyaient, les dimanches et jours de fête, pressées et débordées par un public sans cesse grossissant. Cet état de choses ne pouvait se prolonger sans inconvénient. Pour remédier, le mur qui formait le fond du sanctuaire a été abattu et l'on a construit derrière l'autel une seconde chapelle sur le prolongement de l'ancienne, qu'elle égale par ses dimensions. Ces deux chapelles n'en font qu'une seule en réalité, formée d'un long quadrilatère de cent

quatre-vingt pieds. A égale distance des extrémités, le plafond, légèrement cintré sur ses bords, s'arrondit et s'élève en coupole ; au-dessous, se dresse un autel de forme romaine, qui occupe le centre d'un sanctuaire circulaire, entouré d'une balustrade. Des deux nefs, l'ancienne qui s'ouvre sur la rue Dorchester continue à recevoir le public, et la nouvelle est réservée aux religieuses, qui, par cette disposition, se trouvent, comme il convient, complètement séparées du profane.

Ce sera l'honneur de l'administration de Mère de la Miséricorde, d'avoir élevé une chapelle, qui ne répond pas seulement à un besoin vivement senti de sa communauté, mais qui se dresse vers le ciel, en cette année jubilaire, comme un acte de reconnaissance pour un demi-siècle de protection et de bienfaits. Sur le portique de pierre, qui s'élève en ce moment, aucun nom humain ne sera gravé, car, c'est la maison de Dieu ; mais les amis de la Miséricorde sauront y lire les noms de M. le chanoine Leclerc et de M. Charpentier, dont l'un, depuis neuf ans passés, met au service des âmes qui vivent dans la maison le meilleur de son dévouement et de son cœur de prêtre ; et l'autre, en qualité de supérieur ecclésiastique, surveille, éclaire et dirige de son expérience et de sa sagesse toutes les entreprises et tous les progrès de la communauté.



CHAPITRE V

Madéleings — Consacrées — Pénitentes — Enfants.

*Conversa est retrorsum, et vidit Jesum stantem... conversa illa dicit ei: Rabboni (quod dicitur Magister) (JOAN. XX. 14-16).
Marie se retourna, et vit Jésus debout... elle se retourna et lui dit: Rabboni (ce qui veut dire Maître).*



L ne sera pas sans intérêt, avant de terminer, de reposer nos regards sur quelques rameaux verdoyants, dont nous avons au passage signalé la naissance sur le tronc de l'arbre de Miséricorde, mais donc nous avons nous dû nous détacher, entraîné par le cours des événements que nous avons à raconter.

Durant les premières années de la Miséricorde on ne compte dans la maison que deux sortes de personnes: les directrices dévouées de l'œuvre, qui bientôt allaient devenir les religieuses, et les filles infortunées que l'on nomma Pénitentes. Grâce au

zèle et au dévouement des premières, grâce surtout aux bénédictions du ciel, plusieurs pénitentes sentirent naître en elle la pensée et bientôt le désir de se fixer, loin du monde, sur les rivages nouveaux où leur âme avait respiré un air si fortifiant et si pur. La maison était trop étroite pour que l'on songeât d'abord à accéder à leur demande. Celles qui insistèrent le plus, purent trouver la sécurité et l'assurance d'une vie innocente, derrière les grilles du Bon-Pasteur, établi à Montréal dès 1844. Mais l'heureuse contagion gagnait, les cas se multipliaient d'année en année. On ne pouvait résister plus longtemps. Du reste, les agrandissements successifs s'étaient produits dans la juste proportion qu'exigeaient les besoins de l'œuvre. Dès 1859 on fut donc à même d'ouvrir une salle particulièrement affectée aux pénitentes, qui s'offraient à persévérer dans la voie d'expiation et de réparation où elles étaient entrées. Leur modèle et leur patronne se trouvait tout indiquée dans l'Évangile. Quel exemple plus salubre et plus consolant pouvait-on proposer à leur imitation que cette Marie-Madeleine, canonisée par les paroles mêmes du Sauveur : "Beaucoup de péchés lui ont été pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé." Ainsi, sous le nom de madeleines fut créé un ordre secondaire, recruté parmi les pénitentes, et dont les membres, admis d'abord à émettre

des vœux annuels, purent quelques années plus tard, en 1866, s'attacher à Dieu par les vœux perpétuels.

Elles étaient sept en 1859, lorsque M^{re} Bourget vint consacrer par son autorité leur fondation comme ordre religieux, et leur donner des règles. Mais ce nombre s'accrut rapidement, et l'un des premiers actes de Mère de la Miséricorde en qualité de supérieure, fut, on l'a vu, de séparer les novices des sœurs professes. C'était vers 1866 ; depuis, le noviciat a toujours formé une sorte de communauté à part. La salle où se réunissent les novices est désignée sous le nom de Madelon ; celle des professes se nomme la Sainte-Baume.

Le but que se proposent les sœurs madeleines, c'est "d'honorer l'infinie miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la tendre compassion de Marie pour les grandes pécheresses, en se consacrant aux œuvres de pénitence, sous la protection de Marie-Madeleine qu'elles désirent faire revivre, par l'imitation fidèle de ses vertus." Ainsi s'expriment leurs constitutions, écrites de la main même de M^{re} Bourget. Chaque sœur doit reproduire la vie mortifiée et pénitente de la sainte amie de Jésus. Pour cette raison, toutes porteront, outre leur nom de religion, celui de Madeleine, qui précédera l'autre, "comme étant le premier et le principal." Leurs devoirs se déduisent tous de la contemplation du modèle pro-

posé à leur générosité et à leurs efforts. "Elles travailleront à triompher d'elles-mêmes et à détruire dans leur cœur toute affection désordonnée. Leur chère retraite sera comme "un champ de bataille, où elles auront à lutter jusqu'à leur dernier soupir." Elles s'efforceront de se pénétrer de la noirceur du péché et du néant des choses humaines. Elles ne cesseront de porter devant les yeux de l'esprit certaines maximes, propres à leur rappeler le vide de la vie et de la terre sans Dieu, et l'ineffable splendeur, l'indicible béatitude du Royaume céleste. Avec leur sainte protectrice, elles aimeront à se tenir aux pieds de Jésus pour pleurer leurs désordres passés, pour compatir aux souffrances de cet aimable Sauveur, pour écouter ses douces paroles, pour se répandre en actes d'adoration et d'amour. Enfin, la règle qui leur est imposée, les vertus dont l'occasion est quotidienne et l'exercice facilité par le bon exemple, les conduisent comme par la main dans la voie de la perfection.

Quel spectacle consolant aux yeux de Dieu et de ses anges, que cette humble communauté où se reprennent à vivre et à s'épanouir au souffle de l'Esprit-Saint, sous la douce rosée du Sang rédempteur, dans la pleine lumière de la foi, ces pauvres fleurs que le monde avait flétries et desséchées ! Le siècle peut plaindre ces existences qui s'écoulent

effacées et silencieuses loin de ses fêtes bruyantes et pompenses, il peut regarder avec pitié ces âmes qui renoncent à ses joies après en avoir goûté hélas ! le mortel poison ; mais, sait-il que dans cette enceinte, si triste en apparence et si funèbre, l'air est plus pur, le ciel plus ouvert, Dieu plus rapproché ; et qu'il n'en faut pas davantage pour en rendre, même ici-bas, la vie douce et heureuse ?

Parmi les pénitentes, il s'en rencontra qui tremblaient à la pensée de s'élancer de nouveau sur cette terre du monde, où elles avaient fait un triste naufrage, mais qui n'éprouvaient pourtant aucun attrait pour la vie des madeleines. Devait-on les jeter malgré elles dans un milieu, où elles n'entrevoyaient que des abîmes pour leur vertu encore débile, et n'était-il pas de la charité de les garder loin des scandales du siècle, puisque c'était les garder à Dieu et à la vertu ? Il n'y avait pas moyen d'hésiter. Ce fut là l'origine des "Consacrées." On comprend donc sous cette dénomination, d'anciennes pénitentes qui, attirées par la grâce, restent dans l'hospice pour s'y consacrer, ainsi que l'indique leur nom, le reste de leurs jours, aux œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle. Quelques-unes vieillissent dans cet état, mais la plupart, après un laps de temps plus ou moins considérable, sollicitent leur admission au noviciat des madeleines. Il est

vrai aussi de dire qu'un grand nombre persévèrent une ou deux années et rentrent ensuite dans le monde. Au moins, leur séjour dans la maison, si court qu'on le suppose, a contribué à les affermir dans leurs bonnes résolutions ; et, de retour au sein de la société, elles donnent le spectacle consolant d'une vie régulière et édifiante. Les premières consacrées furent reçues en 1859 ; depuis 1878, leur nombre oscille entre vingt et trente.

Avant 1866, on s'en souvient, les sœurs soignaient elles-mêmes les pénitentes malades. Cet usage s'était fidèlement conservé et transmis depuis la fondation. On avait renoncé, il est vrai, aux soins donnés à domicile, comme on le faisait au début ; mais, soigner les malades de la maison semblait à quelques sœurs inhérent à la vocation qu'elles avaient embrassée ; et il fallut l'autorité de M^{sr} Bourget et les défenses de Rome pour leur faire accepter sans trop de peine la cessation de cet emploi.

Il fut, dès lors, nécessaire de se pourvoir de gardes-malades qui, sous la direction d'une sœur, prodigueraient les soins que les religieuses n'étaient plus admises à donner. Par une attention providentielle, vivait alors retirée dans la communauté comme pensionnaire, une pieuse veuve, M^{me} Perras, mère de la supérieure d'alors, Sœur de Miséricorde. Habitée à traiter ces sortes de maladie dans le

monde, elle s'offrit à former au même art des personnes de confiance, sur lesquelles les sœurs pourraient se reposer de tous les soins nécessaires aux pénitentes malades. Telle fut l'origine des gardes-malades, dont le nombre s'est élevé à dix et même à quinze. L'esprit qui doit les animer est assez indiqué par les paroles du Sauveur, qu'on propose sans cesse à leur méditation : " J'ai été malade et vous m'avez soigné." Librement entrées dans la communauté, elles s'acquittent de leurs fonctions avec un dévouement que l'on ne saurait trop apprécier. On leur recommande, d'ailleurs, l'exécution fidèle des prescriptions médicales, une grande discrétion à l'égard des personnes qu'elles soignent, beaucoup de soin pour mettre les nouveau-nés hors de danger.

Sous le titre de " filles de confiance " vivent dans la maison un nombre assez limité de personnes, attachées à divers offices, et bénéficiant de la vie religieuse sans en assumer les obligations. Elles ne reçoivent de la communauté, pour les services qu'elles rendent, que le vivre et le couvert. Heureuses de se dévouer à l'œuvre de la Miséricorde, éloignées, d'ailleurs, des périls du monde, elle trouvent dans l'enceinte de cette religieuse maison la paix et la retraite, dont leur âme est avide pour opérer plus aisément son salut.

Il resterait à parler des personnes admises, sous le nom de pénitentes, dans l'asile de la Miséricorde, et de leurs enfants, s'il n'en avait été ça et là question dans tout le cours de cet ouvrage. Il ne sera pourtant pas sans opportunité de rappeler que la fin de l'œuvre étant, sous l'inspiration de la charité et de la religion, de sauver l'âme en même temps que l'honneur des infortunées qui s'y réfugient, ce serait s'en faire une fausse idée que d'y voir seulement une maison de délivrance, où l'on vient aujourd'hui et que l'on quitte demain. Sans doute, il y a cela, et c'est déjà de la charité ; mais il y a plus. La préoccupation des âmes domine et absorbe toutes les autres ; c'est elle qui inspire visiblement les règles imposées aux pénitentes. Au reste, ce seul nom de "Pénitentes" renferme une indication très précise des sentiments que l'on s'efforce de faire éclore dans ces âmes malheureuses. "Elles considéreront, dit le règlement, qu'elles sont venues dans cette maison pour apprendre à connaître, à aimer et à servir Dieu, et pour commencer une vie toute nouvelle." Tout se ramène à ce dernier point : leur faire concevoir le désir, prendre la résolution, tenter l'effort d'une vie meilleure. Dans ce but, on leur procure, aussi tôt que possible après leur entrée, le bienfait d'une retraite de quelques jours. A la faveur du silence, de la solitude et de la prière qui

jettent, pour ainsi dire, leur âme tremblante et seule devant Dieu, elles peuvent faire un sérieux retour sur leur conduite passée, sonder du regard les abîmes où elles couraient, et, la grâce aidant, concevoir une honte salutaire, d'où jaillissent bientôt les larmes du repentir et les accents d'une conversion sincère : "*Surgam et ibo ad Patrem meum...* Je me lèverai et j'irai trouver mon Père."

Toutes n'en ont pas besoin au même degré. L'asile s'ouvre souvent à d'infortunées enfants qu'un moment de surprise ou de passion a fait rouler dans l'abîme, et qui, dans leur chute même, ont emporté l'amour de la vertu. A ces pauvres victimes la Maternité offre un refuge contre la honte et le désespoir. Bientôt elles pourront reparaître dans la société, y reprendre leur place sans déshonneur pour elles-mêmes, ni pour leur famille. Une lamentable expérience les aura rendues plus circonspectes et plus réservées ; souvent même ce premier malheur imprimera sur le reste de leur vie un sérieux, une gravité, qu'elles n'auraient jamais connus.

Les âmes plus familières avec le vice, soit par ignorance, soit par suite d'une mauvaise éducation, ou encore par un entraînement contre lequel ne les a protégées aucune surveillance extérieure, trouvent dans les instructions religieuses qui leur sont données, dans la méditation des fins dernières et des

vérités éternelles qui leur sont proposées, et aussi dans l'exemple de leurs vertueuses maîtresses, des motifs de changement, des invitations à une vie pieuse, qui, sous l'influence de la grâce, déterminent bientôt de véritables conversions. Plusieurs d'entr'elles, deviennent, de retour dans leurs paroisses, des modèles de vertu ; et les pasteurs, touchés d'un si heureux changement, écrivent aux sœurs des lettres de reconnaissance émue et profonde. Quelques-unes, pour ne pas oublier les bonnes résolutions qu'elles ont prises à la Miséricorde, et se maintenir fermes parmi les séductions et les pièges tendus à leur vertu, écrivent régulièrement à leur ancienne maîtresse, jusqu'au jour — quelquefois même au-delà — où une alliance honorable et chrétienne vient mettre fin aux combats et aux dangers.

Ouvert aux pauvres et aux riches, comme la miséricorde divine, l'institut fondé par Mère de la Nativité, s'efforce d'assurer à toutes le même bienfait d'une vie sainte et réparatrice. Si les pénitentes dotées des biens de la fortune peuvent se procurer l'avantage d'une chambre particulière, elles n'en sont pas moins assujetties au règlement général. Aux pauvres, néanmoins, est réservé le plus grand nombre de places ; car c'est à la classe des humbles, on s'en souvient, que c'était intéressée de préférence, comme plus digne de pitié, la pieuse fondatrice.

Pour l'admission, on ne fait également aucune distinction entre catholiques et protestantes. La charité ouvre ses bras à toutes avec une égale tendresse ; et si aux unes elle rappelle les promesses de leur baptême et le caractère divin dont leur âme a été marquée pour l'éternité, aux autres elle redit les enseignements du Sauveur et les conditions sans lesquelles nul ne peut espérer entrer dans le royaume des cieux. Beaucoup de ces pauvres filles, qui avaient grandi dans l'erreur, touchées des soins assidus et désintéressés dont elles étaient l'objet, ont ouvert les yeux à la vraie lumière et renoncé à l'hérésie. Plus de quatre-vingt ont ainsi fait abjuration, depuis la fondation. La plupart de ces conversions ont eu pour principe la charité des sœurs. Persuadées qu'une religion, qui inspire à ses membres tant de bonté, de dévouement sincère et d'abnégation, ne saurait être ni mauvaise, ni fausse, ces pauvres filles se sentaient inclinées à partager les croyances de leurs bienfaitrices, demandaient à être instruites, bientôt à partager leurs prières ; enfin, la grâce de Dieu achevait ce que le cœur avait commencé. Plusieurs même sont restées dans la communauté en qualité de madeleines, pour y pleurer leurs égarements passés et continuer à remercier Dieu de leur vocation à la vraie foi.

Les enfants, nés à la Maternité, étaient aussitôt

après le baptême, portés chez les Sœurs Grises qui leur ouvraient la "crèche" de l'Hôpital Général. Il en fut ainsi jusqu'aux environs de 1880. A cette époque, le nombre des nouveau-nés étant devenu considérable — il atteignait près de quatre cents — et les Sœurs Grises recevant d'ailleurs, un grand nombre d'enfants, la crèche de l'Hôpital-Général devint insuffisante, et l'on fut obligé de confier beaucoup de ces pauvres petits à des nourrices, moyennant une rétribution mensuelle. Ces placements étaient dispendieux, et les enfants ne recevaient pas toujours les soins que réclame la délicatesse de leur âge. Pour ces raisons les Sœurs Grises résolurent de n'accepter à l'avenir que les enfants qui pourraient trouver place dans leur maison. Aussi se montrèrent-elles plus difficiles pour les admissions ; et finirent par déclarer, vers 1889, qu'elles ne recevraient plus les enfants provenant de la Maternité.

Mises en demeure de pourvoir elles-mêmes à l'éducation première des nouveau-nés, les Sœurs de Miséricorde improvisent immédiatement une crèche dans le troisième étage de la Maternité, et acceptent avec empressement l'œuvre nouvelle que la divine Providence remet entre leurs mains. Mais, quelque parti que l'on pût tirer des locaux déjà existants, la gêne était inévitable. On souffrit.

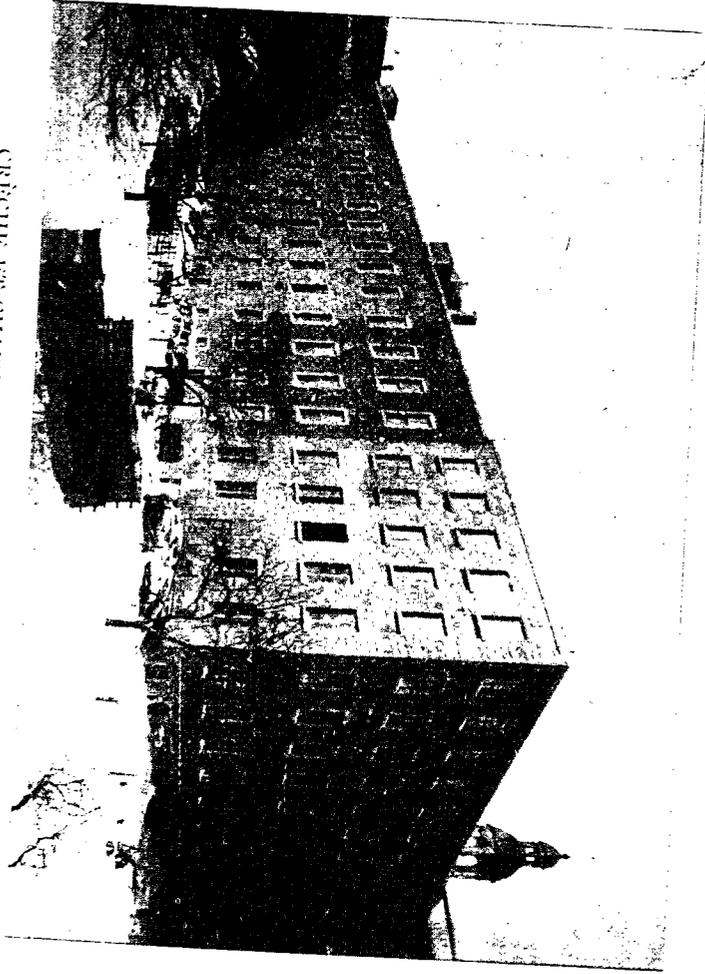
Les sœurs étaient depuis longtemps habituées à ce genre de souffrance, mais les enfants? Bref! la construction d'une crèche fut résolue, et l'on se mit à l'œuvre le plus tôt possible. Aujourd'hui l'édifice projeté est presque fini. Il s'étend de l'est à l'ouest, en arrière de la maison-mère, sur une longueur de cent quatre-vingt-cinq pieds. Il s'appuie à l'ouest sur la Maternité, et à l'est sur le prolongement de la chapelle. C'est un superbe et vaste bâtiment à quatre étages, bien aéré et éclairé, aménagé avec le plus grand soin. Le premier étage, avec lavoir, séchoir, cordonnerie, remplace les anciens "ateliers." Au second, sont disposées la lingerie des enfants, la salle de repassage, et les appartements des consacrées. Le troisième et le quatrième sont occupés par des salles pour les enfants et les nourrices, des chambres d'autopsie, de bain et autres. En un mot, c'est une œuvre toute nouvelle et d'une importance considérable qui vient d'être entreprise. Que l'on se souvienne qu'elle était contenue, pour ainsi dire en germe, dans la pensée de l'œuvre telle que l'avait conçue Mère de la Nativité. Ne disait-elle pas à ses sœurs: "Les enfants seront un jour votre couronne dans le ciel?" On ne saurait douter que, si elle apporte de nouveaux travaux et de nouvelles dépenses, elle ne soit aussi la source de nouvelles et abondantes bénédictions. Pour chaque nouveau-né

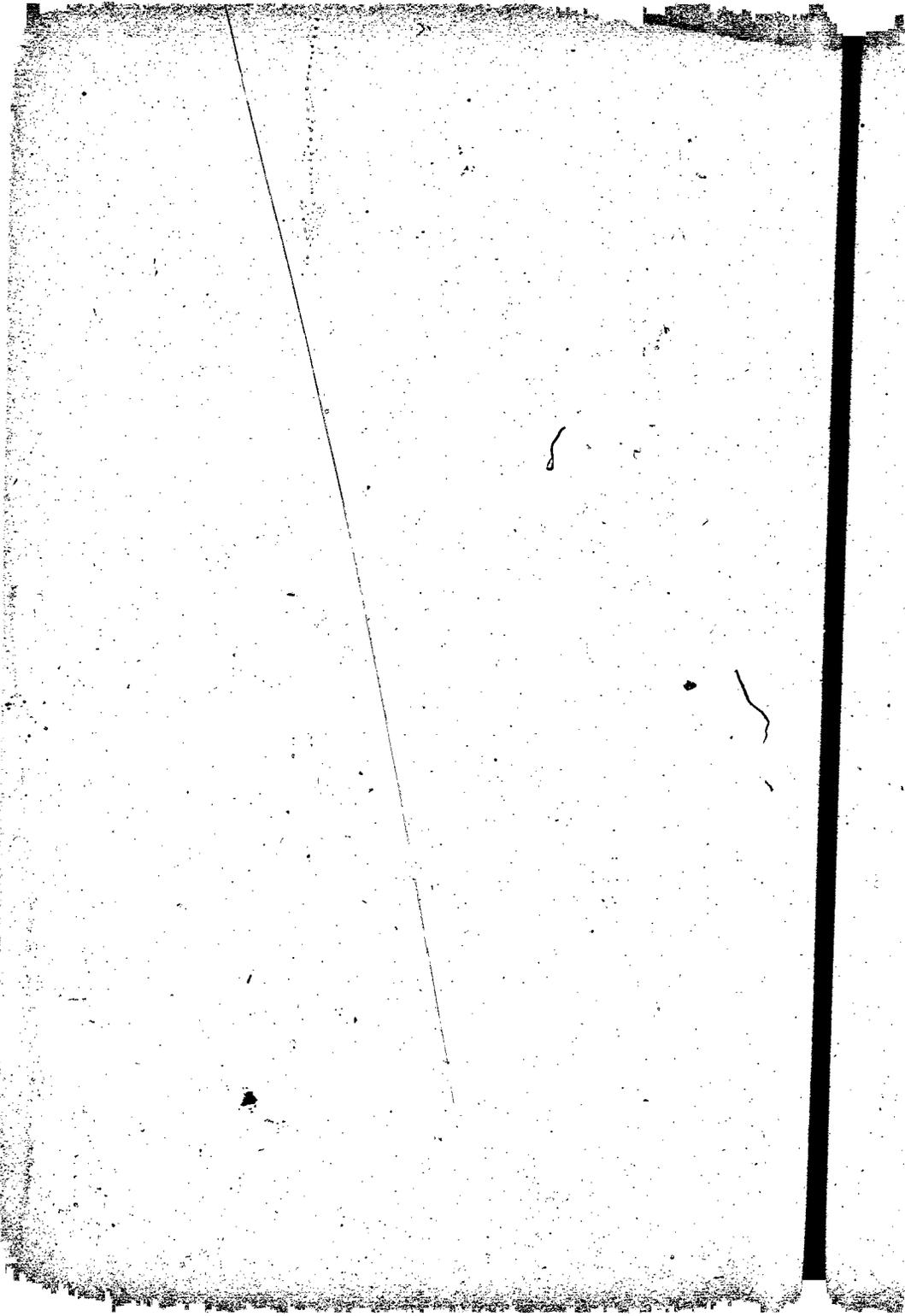
GRÈCE ET CHYPRE (CHÈRES DES RELIGIEUSES)



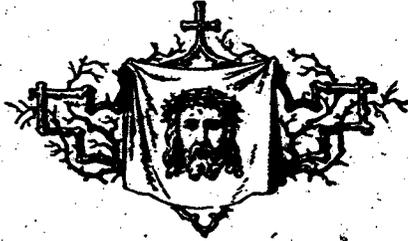
Les sœurs étaient depuis longtemps habituées à ce genre de souffrance, mais les enfants? Bref! la construction d'une crèche fut résolue, et l'on se mit à l'œuvre le plus tôt possible. Aujourd'hui l'édifice projeté est presque fini. Il s'étend de l'est à l'ouest, en arrière de la maison-mère, sur une longueur de cent quatre-vingt-cinq pieds. Il s'appuie à l'ouest sur la Maternité, et à l'est sur le prolongement de la chapelle. C'est un superbe et vaste bâtiment à quatre étages, bien aéré et éclairé, aménagé avec le plus grand soin. Le premier étage, avec lavoir, séchoir, cordonnerie, remplace les anciens "ateliers." Au second, sont disposées la lingerie des enfants, la salle de repassage, et les appartements des consacrées. Le troisième et le quatrième sont occupés par des salles pour les enfants et les nourrices, des chambres, d'autopsie, de bain et de lavage. En un mot, c'est une œuvre toute nouvelle et d'une importance considérable qui vient d'être terminée. Que l'on se souvienne qu'elle était conçue pour ainsi dire en germe, dans la pensée de la pauvre telle que l'avait conçue Mère de la Nativité. Ne disait-elle pas à ses sœurs: "Les enfants seront un jour votre couronne dans le ciel?" On ne pourrait douter que, si vous espérez de nouveaux travaux et de nouvelles dépenses, il y ait aussi la source de nouvelles et abondantes bénédictions. Pour chaque nouveau-né

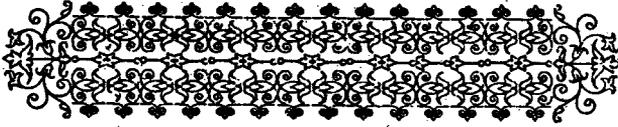
CRÈCHE ET CHAPELLE (CITÉ DE DIEPPE, FRANCE)





remis à leurs soins, les filles de Sœur de la Nativité entendront la voix de Dieu répéter à leurs oreilles, comme un encouragement et une promesse, les paroles de la fille de Pharaon confiant Moïse à celle qu'elle ignore être la mère du petit "sauvé des eaux : " Reçois cet enfant, nourris-le moi ; et je te donnerai ta récompense."





CHAPITRE VI

Vertus de Mère de la Nativité.

*Venite, audite, et narrabo, omnes qui
timetis Deum, quanta fecit animæ meæ
(Ps. LXV. 16).*

Venez, entendez, vous tous qui crai-
gnez Dieu, et je vous raconterai tout ce
qu'il a fait à mon âme.



ETTE histoire resterait incomplète, si, après avoir raconté la vie de Mère de la Nativité, la naissance et les progrès de son œuvre, nous pensions le but de la carrière atteint et notre tâche remplie. Les personnes à qui s'adresse ce livre nous demandent davantage. Leur piété veut entrer en contact avec l'âme si véritablement pieuse, avec le cœur si bon et si aimant de Mère de la Nativité. Daigne la Vierge Marie nous accorder de satisfaire leurs légitimes désirs !

Il n'y a que Dieu, il est vrai, dont le regard puisse pénétrer dans les secrets replis d'une âme pour y

contempler tout ce qui s'y cache de générosité et d'amour. L'œil de l'homme, qui ne voit que l'extérieur, doit renoncer à plonger dans ces profondeurs souvent illuminées des rayons d'en haut. S'il est réduit à juger par les dehors, par les œuvres, par les paroles, il ne faut pas trop s'en plaindre, puisqu'il peut par ces voies remonter jusqu'au plus intime de l'âme, puisqu'enfin il est telle action, telle parole, qui ouvre sur la vie intérieure des perspectives en quelque sorte infinies.

1° AMOUR DE DIEU.

Si l'on prend dans son ensemble la vie de Mère de la Nativité, si l'on en considère les grands traits, ce qui frappe tout d'abord les regards, c'est son dévouement, sa tendresse, sa compassion envers les malheureux. Au début de sa carrière elle ouvre ses bras aux misères corporelles ; plus tard, elle ne les ferme pas aux nécessiteux, mais elle les étend aux misères spirituelles, pour les soulager, les réparer, et parfois, Dieu aidant, où avait abandonné l'iniquité préparer la place à une grâce surabondante. Un tel dévouement ne s'explique pas sans un profond amour de Dieu. C'est Lui qui, élevant l'âme au-dessus d'elle-même, la rend capable d'accomplir ces actes d'abnégation et de don de soi d'un héroïsme tranquille et constant, que nous avons admirés au

cours de cette noble vie. "L'amour de Jésus est généreux, dit l'auteur de l'Imitation, il entreprend de grandes choses... Aucune fatigue ne le lasse, aucune frayeur ne le trouble; mais, tel qu'une flamme vive et pénétrante, il s'élançe vers le ciel, et s'ouvre un sûr passage à travers tous les obstacles." "Qui n'est pas prêt à tout souffrir et à s'abandonner entièrement à la volonté de Dieu, ne sait pas ce que c'est que d'aimer." A ces marques, il est facile de reconnaître que cette vénérable Mère faisait brûler à toute heure sur l'autel de son cœur, les charbons ardents de la céleste charité.

Elle l'entretenait par une dévotion tendre et forte tout ensemble envers l'adorable Eucharistie. Nulle n'avait éprouvé une joie aussi vive, le jour où M^{re} Bourget, cédant enfin aux sollicitations de ses filles, leur avait accordé l'inestimable privilège de conserver le Saint-Sacrement dans leur chapelle. On habitait alors la rue Saint-André. La résidence du Bon-Maître était étroite et pauvre, mais n'importe? Il était là, et Il n'en serait, ni moins aimé, ni moins adoré. Rivalisant de ferveur avec les anges de l'autel, Mère de la Nativité passait des heures entières à genoux aux pieds de son Sauveur. Ses occupations lui permettaient-elles de prendre quelque loisir, elle se retirait discrètement dans la chapelle; et là, immobile, les yeux attachés sur le

tabernacle, insensible à tout ce qui se passait autour d'elle, absorbée dans sa douce vision, elle laissait son âme s'écouler librement dans les suaves épanchements de l'amour. Une des plus rudes privations de sa longue maladie, fut de ne pouvoir plus faire, comme jadis, ces visites, sources de force et de consolation.

On devine sans peine les pures délices dont l'enivrait la sainte communion. "L'annonce d'une communion, lisons-nous dans une note sur cette vénérée fondatrice, dilatait son cœur d'une telle joie que son visage se colorait, laissant ainsi paraître un rayon du feu qui embrasait son âme." On remarquait ces jours-là dans sa personne plus de recueillement. Que se passait-il entre elle et son Sauveur? Quelles communications reçut-elle de son Bien-aimé au cours de ses longues et ferventes actions de grâces? Nul ne le saura jamais. Soigneuse jusqu'au scrupule à se dérober à tous les regards, elle ne livrait jamais le secret de ses grâces. Seulement, il lui arrivait parfois de dire en souriant : "Quelle belle visite j'ai reçu ce matin !" et son visage s'illuminait de satisfaction et de joie.

Avait-elle été privée de la communion par la maladie ou autrement, elle en ressentait une affliction profonde. La pensée seule de la volonté de Dieu était capable de l'en consoler. C'était là sa

véritable force. Pour faire le bon plaisir de Dieu elle eut passé à travers les flammes. On se rappelle que M^{re} Bourget pour vaincre les répugnances qu'elle éprouvait à accepter l'œuvre de Sainte-Pélagie, lui avait dit ce seul mot : " Dieu le veut ! " Fidèle à considérer, sous les événements humains, la main de Dieu qui les dirige, l'on peut dire qu'elle fut indifférente, bien que non insensible, à toutes les vicissitudes douloureuses et humiliantes parmi lesquelles son existence fut sans cesse balottée.

Cette disposition, fruit de l'amour de Dieu, elle s'efforçait de toute manière de la faire naître dans les âmes de ses sœurs. C'était, à ses yeux, le moyen d'être toujours contente et de supporter avec égalité les inégalités continuelles de la vie. Présidant un jour le déjeuner, elle dit aux sœurs qui n'avaient que peu de chose à manger : " Mes sœurs nourrissons-nous de la volonté de Dieu ! " évoquant par ces paroles le souvenir du Maître qui disait près du puits de Jacob : " ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé. " (JEAN VI.) Combien de fois, dans les pénibles débuts de l'œuvre, alors que de tous côtés pleuvaient les calomnies, les injures, les dédains et les délaissements, ne l'entendit-on pas relever le courage de ses filles par cette exclamation : " Oh ! mes chères sœurs, bénissons l'adorable volonté de Dieu ! " Soutenue par cet esprit de foi et d'amour

en son Dieu et Père, comme le Sauveur Jésus, elle devait s'enfoncer dans son Gethsémani avec une entière résignation et répéter au sein des souffrances " Mon Père, que votre volonté soit faite et non la mienne ! "

Une autre conséquence de son amour pour Dieu était l'attrait puissant qu'elle éprouvait pour la prière. Des religieuses, qui ont été les témoins de sa vie, ont déclaré que Mère de la Nativité ne cessait de prier, même au cours de l'ouvrage. Son âme avait besoin du voisinage de Dieu. Quand elle s'adressait à Lui à haute voix, une onction pénétrante coulait de ses lèvres qui stimulait la piété des moins ferventes. Que dire de son oraison ? c'était un de ses exercices préférés ; le manquer était une peine sensible ; elle y consacrait souvent un temps plus considérable que ne le prescrivait la règle. On a remarqué qu' " elle parlait peu, mais priait et méditait beaucoup. "

A la prière elle unissait les lectures spirituelles qui sont l'aliment de l'âme. Après l'Évangile et les Épîtres dont elle lisait chaque jour quelque passage, elle avait une préférence marquée pour l'Imitation de Jésus-Christ " le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes " et pour les vies des Pères du Désert. Sous le voile de la lettre elle découvrait Dieu caché ; et ainsi, ces lectures étaient

pour son âme une manne céleste, délicieuse à la fois et fortifiante.

Après avoir fait la nourriture de son esprit, les lectures devenaient le sujet de ses conversations. On aimait à entendre la pieuse fondatrice raconter, pendant les récréations, les histoires des solitaires de la Thébaïde. Sur ses lèvres elles prenaient un nouveau charme. La leçon pratique s'y fondait si bien avec le trait original et gracieux qu'on se pressait pour l'entendre et au besoin pour la provoquer. " Nous sommes loin d'aimer Dieu comme ces bons Pères, disait-elle ; que de pénitences pour expier leurs péchés ! Quel héroïsme dans leurs vertus ! en vérité, mes sœurs, si nous faisons maintenant quelque sacrifice pour Dieu, nous nous en féliciterons un jour." — Passant de la sorte, par une transition naturelle, de la vie des saints à la vie de ses sœurs, elle se rappelait, dans leur ensemble, les grâces dont Dieu avait favorisé la communauté depuis son origine, et cette vue la ravissant de reconnaissance : " Que Dieu est bon ! s'écriait-elle, que Dieu est bon ! " et elle Le priait de sanctifier cette famille religieuse qu'Il lui avait donnée et de la rendre, en chacun de ses membres, agréable à ses yeux.

La retraite annuelle était pour Mère de la Nativité une occasion précieuse de retremper sa ferveur. Nulle ne se réjouissait plus qu'elle d'en voir appro-

cher l'époque. Infatigable dans son zèle et son dévouement, M^{sr} Bourget avait prêché la plupart de ces retraites. C'avait été un double bonheur pour la pieuse fondatrice qui vénérât son évêque à l'égal d'un saint. Aussi peut-on dire qu'elle profita immensément de ces jours de bénédiction pour grandir dans la charité. Durant ses dernières années elle fut privée du bénéfice des instructions communes. Mais, parfois, le prédicateur condescendait jusqu'à lui répéter en raccourci les vérités qu'il avait développées devant les sœurs. M. Laroque, (1) futur évêque de Saint-Hyacinthe, étant venu prêcher une retraite, la supérieure lui dit à la fin que toutes les sœurs l'avaient suivie, sauf Mère de la Nativité : "Soyez sans crainte, reprit sa Grandeur, votre Mère a très bien fait sa retraite ; elle a suivi les exercices et je l'ai confessée moi-même."

Si Mère de la Nativité aimait la parole de Dieu, elle en aimait aussi la maison. Grande avait été sa joie, le jour elle avait vu s'élever, après de longues années d'attente, un sanctuaire moins indigne de la majesté de Dieu. Jusque-là on n'avait pu offrir au Roi des Anges, qu'un humble abri, trop rassemblant par la petitesse et le dénuement à l'étable de Beth-

(1) Joseph Laroque, (1808-1887), né à Chambly, ordonné en 1835, occupa diverses charges dans le diocèse de Montréal, fut sacré en 1852 évêque de Cydonia et coadjuteur de Mgr Bourget. Evêque de Saint-Hyacinthe, le 22 Juin 1860, il démissionna en 1865 et fut nommé évêque *in partibus* de Germanicopolis en 1867.

léem. Du moins, la pieuse femme y avait-elle toujours fait régner la propreté, l'or des pauvres. C'était plaisir de la voir nettoyer elle-même les chandeliers ou épouster le lieu saint. Une jeune sœur s'offrant un jour à la remplacer, elle la remercia ne voulant pas être privée de ce qu'elle appelait ses "perles." "Vous aurez, lui dit-elle, des perles à votre tour."

Pour le même motif de religion, elle professait à l'égard des ministres du Seigneur le plus profond respect et une confiance sans bornes. Elle ne souffrait pas qu'en sa présence, l'on parlât mal d'un prêtre, fût-ce de la manière la plus légère : "Une sœur de Miséricorde, disait-elle souvent, ne doit se plaindre d'aucun prêtre." Elle priait pour le clergé, et demandait fréquemment à Dieu de susciter pour son Eglise de saints prêtres. Les persécutions, auxquelles le Souverain Pontife était alors en but, trouvaient un douloureux écho dans son cœur ; elle compatissait vivement à ses souffrances et ne cessait de supplier Dieu de déployer enfin son bras pour l'exaltation de son Eglise. Ayant reçu le portrait de Pie IX, entouré d'un cadre doré, elle le suspendit dans sa pauvre cellule. Peu après, Monseigneur vint la visiter et lui fit observer que c'était là un objet de luxe : "Oh ! pour le Saint-Père, ce n'est pas trop beau !" répartit-elle vivement. Sa piété et sa religion s'étaient exprimées ; la pauvreté eut son tour et l'emporta ; le cher cadre fut sacrifié.

2^o CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

Il n'y a pas de véritable amour de Dieu sans une cordiale charité envers le prochain. "Nous avons reçu un commandement de Dieu, écrit l'apôtre Saint-Jean, à savoir que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère."—"Qui n'aime pas son frère, dit-il ailleurs, n'est ni juste, ni animé de l'esprit de Dieu." On peut donc affirmer sans crainte que la marque distinctive, et, en quelque sorte, la pierre de touche du véritable amour de Dieu, c'est l'amour du prochain. Nous avons vu jusqu'à quel point Mère de la Nativité avait, dès sa jeunesse, chéri cette vertu. Elle fut le mobile de sa vie entière, la raison d'être de sa vocation. Dans la vie religieuse, elle prit de merveilleux accroissements, disons mieux, disons tout, elle s'empara de toutes les puissances de son âme. Aussi, ne surprit-on jamais en elle la moindre défaillance à cet égard. La charité s'était en quelque manière identifiée avec elle.

Tous les témoignages des sœurs, qui ont partagé sa vie pendant de longues années, s'accordent à déclarer qu'elle ne prononçât jamais un mot qui pût jeter le moindre nuage sur la réputation du prochain. Elle reçut parfois des personnes du monde des reproches immérités ou même des outrages, jamais cependant on ne put surprendre dans ses paroles la trace de la plus petite aigreur.

Elle avait une adresse merveilleuse pour détourner en récréation les propos médisants ; et si parfois une sœur s'était laissée aller à quelque légère raillerie, elle l'excusait aussitôt avec bonté : " Notre sœur s'est trompée aujourd'hui, demain ce sera à notre tour." Elle ne pouvait endurer les rapports secrets qui tendent à diviser les cœurs en les refroidissant ; elle reprenait avec douceur les religieuses qui s'oubliaient sur ce point : " Plus nous serons unies, leur disait-elle, plus nous ferons de bien aux pénitentes." S'apercevait-elle que l'on manquât de charité dans l'exercice de la correction, elle souffrait le martyre : " Quand donc serons-nous charitables ? s'écriait-elle, Oh ! si j'ai quelque pouvoir auprès de Dieu, quand Il lui plaira de m'appeler à lui, je lui demanderai surtout que cet exercice se fasse avec charité."

C'était particulièrement à l'égard des sœurs affligées qu'éclatait la bonté de son cœur. Elle avait reçu de Dieu un don particulier pour adoucir les souffrances, apaiser les inquiétudes, et ramener la sérénité et la paix dans les âmes troublées. Aussi allait-on lui confier ses peines avec un entier abandon. Elle savait si bien compatir, si bien relever et fortifier ! Quand on lui avait entendu exposer avec cette onction pénétrante et persuasive qui, n'appartient qu'aux âmes étroitement unies à Dieu, combien les souffrances accroissent les mérites, contribuent effica-

vement à développer la vertu et à l'affermir, combien elles sont précieuses aux yeux de Dieu, et salutaires, par les bénédictions qu'elles attirent, à soi-même et à la communauté entière, on se retirait le cœur embaumé du suave parfum de la résignation et plein de vaillance pour accepter les tribulations.

Elle avait une sorte de prédilection pour les novices, en qui elle voyait l'espérance et l'avenir de la maison. Aussi aimait-elle à les entretenir. Elle était à l'aise avec ses enfants ; pour les instruire et les former, elle n'avait qu'à laisser parler son cœur. A diverses reprises, elle fut chargée de leur donner des instructions ; elle le faisait avec tant d'application et de joie, qu'il lui arrivait parfois de dépasser, sans s'en apercevoir, le temps marqué pour cela. Les novices qui ont eut le bonheur de l'entendre (plusieurs vivent encore aujourd'hui) se souviennent avec délices de ces instructions vécues, où passait toute l'âme de leur Mère.

Les pénitentes n'avaient pas une moindre part à ses affections. Elle les aimait d'autant plus que leur état était plus digne de pitié. " Nous sommes Sœurs de Miséricordes, disait-elle, surtout pour les plus misérables ; et c'est envers les plus incorrigibles qu'il faut déployer le plus de bonté." Rien ne lui semblait dur comme la nécessité où l'on se vit parfois réduit, faute de place ou pour d'autres motifs,

de refuser l'entrée de la maison à de pauvres filles qui se présentaient. " Nous devrions accepter ces malheureuses enfants, disait-elle, la maison est pour elles ; Dieu pourvoira à leurs besoins. Privons-nous plutôt nous-mêmes." Et certes, elle pratiquait à la lettre ce qu'elle disait. Nous avons vu qu'elle se priva plus d'une fois de son lit pour le céder à des pénitentes. Ce fait se renouvela même après sa profession. " Je fus témoin, raconte une de ses compagnes, de la privation qu'elle s'imposa de son propre lit, en faveur d'une pauvre fille, que l'on hésitait à recevoir, faute de lit." Elle recommandait à la maîtresse des novices de pénétrer les futures religieuses d'amour pour les pénitentes. Avait-elle occasion de parler elle-même, elle insistait fortement sur ce point. Pour les pénitentes une Sœur de Miséricorde devait vivre et, s'il le fallait, être prête à mourir. Elle allait jusqu'à dire : " Ne demeurez pas ici, si vous n'aimez pas les pénitentes. Il faut prier pour elles ; les secourir de toute manière ; et s'ôter le morceau de la bouche, s'il est nécessaire, pour le leur donner." — " Pour nous, ajoutait-elle, nous ne mourrons pas de faim ; mais ces pauvres enfants peuvent souffrir." Savoir que l'on souffrait autour d'elle, était une torture pour son bon cœur, surtout quand il s'agissait de ses chères pénitentes. Aussi, voulait-elle qu'on leur épargnât toute peine.

Elle estimait leur état assez pénible par lui-même, sans qu'on vînt l'aggraver, fut-ce d'une manière légère, en manquant à leur endroit de prévenance et de soins. Agir d'autre sorte lui eut causé un vif déplaisir : "ce serait me faire de la peine à moi-même, disait-elle, car je porte les pénitentes dans mon cœur." Elle les appelait "les trésors, les bijoux de la maison." Parfois encore, elle disait que les pénitentes étaient "son cœur" et qu'elle n'hésiterait pas "à recommencer pour leur salut une vie plus laborieuse, si c'était le bon plaisir de Dieu."

Ces paroles n'étaient que l'écho fidèle de ses sentiments à l'égard de ces infortunées. On le vit bien, lorsqu'elle fut chargée de Sainte-Pélagie. Quelle maternelle sollicitude dans ses prévoyances, quelle tendresse dans ses rapports, quelle crainte de blesser dans ses actes ou ses paroles ! Levée de bonne heure, l'hiver, elle allumait les poêles, afin qu'en sortant du lit les pénitentes n'eussent pas à souffrir. Le bâtiment qu'elles habitaient était séparé de la communauté de toute la longueur du jardin. Le passage était particulièrement pénible les matins d'hiver, à cause de la neige qui s'était amoncelée durant la nuit. Et cependant il fallait se rendre aux offices. Mère de la Nativité avait tout prévu. Debout avant le jour, elle s'était munie d'une pelle et d'un balai ; et à force de travail et de persévé-

rance, avait tracé le sentier qui donnerait accès à la communauté, sans crainte de se mouiller les pieds.

Dans aucune fonction la vénérable fondatrice ne se sentait vraiment plus à l'aise qu'au milieu des pénitentes. "Je suis l'enfant gâtée du bon Dieu, disait-elle quelquefois, Il inspire aux supérieures de me placer où je me plais davantage, au milieu de mes chères enfants." Comme elle mettait tout son cœur dans ses relations avec ces infortunées, elle gagnait vite leur confiance et leur affection. Aussi fut-elle considérable, l'influence qu'elle exerça sur leurs dispositions. "J'étais bien imparfaite, et je commettais souvent des fautes, écrit l'une d'elles devenue plus tard madeleine. Je fuyais alors cette bonne Mère, mais elle venait me chercher, et me reprenait, non en m'adressant des reproches, mais en me disant qu'un jour viendrait, où je serais une bonne fille, que la faute que j'avais commise était peu de chose ; qu'elle-même, sans la grâce de Dieu, en commettrait bien d'avantage ; et qu'il y avait des saints qui s'étaient bien autrement égarés." — La même ajoute : "J'étais protestante ; les bons exemples et les prières de cette excellente Mère n'ont pas peu contribué à ma conversion."

Quand elle avait gagné le cœur des pénitentes, elle s'efforçait d'y faire pénétrer l'esprit de componction. Dans ce but, elle éloignait les jeux

trop dissipants ; tâchant néanmoins de faire régner parmi elles une douce et sainte gaieté. S'en rencontrait-il de plus mondaines, elle les ramenait peu à peu à de meilleurs sentiments ; et les engageait à se soumettre à la règle, toute pénible qu'elle leur parût, en vue d'expier leurs désordres passés. Il s'en trouvait parfois, qui mettaient sa patience à une dure épreuve par leur caractère et leurs caprices. Loin de s'irriter, Mère de la Nativité procédait avec douceur et longanimité, attendant que la grâce eût touché ces cœurs rebelles : " Si Dieu les a faites ainsi, se contentait-elle de dire, ne devons-nous pas les souffrir ? En un instant nous pouvons devenir plus méchantes qu'elles."

On ne saurait dire l'impression que produisait tant d'aménité jointe à tant de dévouement. Beaucoup furent si profondément remuées qu'elles conçurent le dessein de rester dans la communauté. Ce fut là l'origine des madeleines, comme on l'a vu plus haut.

La charité de Mère de la Nativité s'étendait aussi, on le pense bien, aux nouveau-nés. Tant que ses forces l'avaient permis, elle avait pris plaisir à les porter à l'église Notre-Dame pour le baptême. Après la cérémonie, elle avait coutume d'aller les offrir à la sainte Vierge et de lui demander de les retirer de ce monde, s'ils devaient un jour souiller

la robe immaculée qu'ils venaient de recevoir. "Ces petits, disait-elle, seront là-haut la couronne des sœurs."

3^o HUMILITÉ — PAUVRETÉ — MORTIFICATION.

L'amour de Dieu et du prochain ne peuvent s'épanouir dans une âme, sans un grand fond d'abnégation, de mépris de soi, d'humilité. C'est pourquoi, le Sauveur, s'adressant à ceux qui prétendent le suivre et s'attacher à lui, leur recommande d'abord de renoncer à eux-mêmes. Vainement une âme s'efforcerait-elle d'aimer Dieu, si elle ne commençait à se quitter elle-même ; ses efforts seraient stériles et son amour illusoire. "Que je vous connaisse, Seigneur, s'écriait saint Augustin, et que je me connaisse ; que je vous connaisse pour vous aimer ; que je me connaisse pour me mépriser !" Alors seulement, semblait dire l'illustre docteur, je vous aimerai comme vous le méritez, quand j'aurai compris et votre grandeur et mon néant."

Cette condition indispensable, et, pour ainsi dire, ce fondement de l'amour, qui est l'humilité, Mère de la Nativité l'avait jeté dès sa jeunesse. Nous avons dit combien la vie cachée lui fut toujours chère. Mais Dieu, qui affectionne cette vertu d'une manière spéciale, sans doute parce qu'elle lui donnera lieu un jour à une plus grande manifestation

de sa gloire, s'il est vrai que ceux qui auront été les plus humbles seront les plus exaltés, Dieu, pour accroître cette vertu au cœur de sa servante, la fit passer par d'étranges humiliations.

Après avoir deux fois refusé les fonctions de supérieure, Mère de la Nativité n'avait cherché qu'à être confondue parmi les sœurs et traitée comme elles. Si parfois quelqu'une plus attentive s'empres-
sait à la servir en quelque besoin, elle l'en reprenait doucement : " Je suis la servante du Seigneur, disait-elle, et je ne dois pas me faire servir par ses membres." Elle aspirait à n'être considérée de personne. L'obscurité et l'oubli l'attiraient. Elle en était sortie malgré elle à la voix de son évêque ; dès qu'elle le put, sans faillir au devoir, elle y rentra joyeuse, ou plutôt, s'y précipita éperdûment. Dieu, qui fait contribuer les événements et les hommes à la sanctification des âmes qu'il prédestine à la gloire, permit que sa servante trouvât l'abandon et l'indifférence, parfois même le dédain et l'aversion. Traitée comme la dernière de ses sœurs, sans ménagements, sans égards ni à son âge, ni à ses services, elle put savourer à longs traits les délices d'être comptée pour rien et de souffrir de la part de celles-là même qu'elle aimait le plus. On en vint à contester son titre de fondatrice. Bientôt même on le lui refusa ; et il fallut, nous l'avons dit, l'intervention de l'évêque

pour le lui faire rendre. Au milieu de ces avanies, frôlant parfois l'injure, Mère de la Nativité restait douce et calme. A l'entendre elle n'avait que les traitements qu'elle méritait. Et s'il arrivait qu'une religieuse (car beaucoup, quoique l'on fit, la vénéraient comme leur Mère) lui témoignât de la compassion, elle souriait aimablement comme pour dire : " Vous me plaignez de ce qui fait mon bonheur, et de ce qui est peut-être mon plus beau titre de gloire devant Dieu." Pour garder le titre de fondatrice qu'on lui contestait, elle n'eut pas remué la main : " Eh ! qu'est-ce que cela fait, disait-elle, je n'ai été que l'instrument ; c'est Monseigneur qui a tout conduit."

Quand ses infirmités ne lui permirent plus d'assister au chapitre, elle fut mise entièrement de côté, et vécut étrangère aux affaires de la maison. Elle s'en réjouit, loin d'en souffrir ; elle se sentait plus libre de penser et d'être à Dieu. Elle redoutait pour elle-même les postes qui mettent en évidence ; la pensée de devenir supérieure faisait frémir son humilité. " Le casse-cou des gens du monde, disait-elle, c'est l'amour des richesses et de l'indépendance ; mais pour nous, religieuses, c'est l'amour propre et l'orgueil."

Aussi travaillait-elle chaque jour à l'abattre en elle-même. Assistante, elle ne présidait jamais

l'exercice de la coulpe ou de la correction sans s'y soumettre la première. Elle poussait même l'amour de l'humiliation jusqu'à demander quelquefois à faire la pénitence qu'avait reçue une de ses sœurs. Sévèrement reprise elle-même par la supérieure pour des manquements involontaires, elle n'en témoigna jamais la moindre peine ; mais se soumit toujours humblement à ce qui lui était prescrit. Il arriva même qu'une personne du dehors, qui venait assez souvent pour affaires dans la communauté, s'oublia un jour jusqu'à vomir contre elle de grossières injures. Mère de la Nativité ne répondit rien ; mais, le surlendemain, la même personne étant revenue, elle se porta au-devant d'elle avec un visage aussi serein et bienveillant que si elle eût aperçu sa meilleure amie.

Humble jusqu'au mépris d'elle-même, Mère de la Nativité donnait encore à ses sœurs l'exemple de la pauvreté, qui ne s'accorde que le nécessaire, et de la mortification, qui souvent se le retranche.

Elle ne se plaignait jamais de manquer de quoi que ce fut. "Si j'étais dans le monde, avait-elle coutume de dire, peut-être manquerais-je du strict nécessaire ?" Peu, au reste, lui suffisait. Ménager le bien de la communauté, pour en faire profiter les infortunes qui venaient y réclamer un abri, travailler avec ténacité, ne perdre aucune parcelle de

temps, et après cela, se juger indigne de la modeste nourriture qu'elle recevait pour soutenir ses forces : voilà quelle fut toujours Mère de la Nativité. Encore savons-nous qu'au cours de sa longue infirmité, souvent elle fut privée, à cause de la pauvreté de la maison, des mets ou des remèdes qui lui eussent procuré du soulagement.

Simple et pauvre dans la nourriture, elle ne le fut pas moins dans les objets à son usage et dans ses vêtements. Elle est restée légendaire dans la communauté la petite planche de bois qui lui servait de table, quand elle fut réduite à garder la chambre. Vainement l'infirmière tenta-t-elle de remplacer cette planche par un meuble moins primitif et rudimentaire, il fallut pour triompher des répugnances de la Mère, lui faire remarquer combien une planche était peu convenable pour supporter le Saint-Sacrement les jours où on lui portait la communion. Cette extrême pauvreté qui n'exclut ni le soin, ni la propreté, fut toujours le seul ornement qu'admit la pieuse fondatrice dans ses habits. La recherche ne fut jamais dans ses goûts, alors même qu'elle était dans le monde. Épouse de Jésus-Christ, elle voulut embrasser la pauvreté dont le Sauveur s'est entouré depuis la crèche jusqu'à la croix. Elle n'eut jamais qu'un vêtement. Lorsqu'il était usé, elle ne voulait pas qu'on le remplacât par un neuf ; mais elle s'en

composait un nouveau avec des pièces qui avaient déjà servi. Une sœur raconte dans une note qu'ayant un jour voulu vêtir cette vénérable Mère d'une manière plus convenable, elle fut obligée d'emprunter une collerette et les autres parties de l'habit des religieuses. Ses chaussures étaient tout usées ; mais elle les dissimulait, de peur qu'on ne lui en donnât de neuves. Quand elle mourut, elle n'avait qu'une vieille et méchante robe qui servit à l'ensevelir. Bienheureuse pauvreté, qui, sans doute, lui a valu plus de gloire auprès de Dieu qu'elle n'aurait pu en conquérir avec toutes les richesses de la terre !

4^o RÉGULARITÉ — OBÉISSANCE.

Une des premières vertus d'une personne de communauté, c'est la régularité. Sans une fidèle observation des règles, la ferveur des particuliers ne peut se maintenir longtemps, un relâchement fatal se glisse par degrés où l'on voyait régner l'ordre ; et si l'on n'y remédie promptement, la perfection, où doivent tendre les individus, est en péril d'être abandonnée, et le bien que poursuit la communauté est gravement compromis. C'est pourquoi, les fondateurs d'ordres religieux, souvent si indulgents sur d'autres points, se sont montrés inflexibles sur celui de la règle. Ils savaient que la moindre brèche

entraîne des conséquences funestes et souvent irréparables. Dieu avait inspiré les mêmes convictions à Mère de la Nativité. Aussi se montra-t-elle toujours une règle vivante.

Avant même que les articles du règlement fussent jetés sur le papier, elle les observait avec une ponctualité, où l'on ne trouva jamais trace de défaillance : " Nous devons observer la règle, répétait-elle, alors même qu'elle ne soit pas écrite entièrement, et que plusieurs choses soient recommandées seulement de vive voix ; car, si nous ne pratiquons dès maintenant ce qui est réglé, comment le ferons-nous plus tard quand nos règles seront terminées ? " C'était pour son cœur une peine sensible, que de voir quelque sœur se négliger à cet égard et elle ne manquait pas de l'en reprendre avec une fermeté qui contrastait avec son caractère doux et indulgent. Elle donnait d'ailleurs l'exemple. Comment n'aurait-on pas été entraîné ? " Notre Mère était si régulière, raconte une sœur, qu'elle ne finissait pas même une maille, pour obéir au son de la cloche ; et comme nous lui en faisons la remarque : " Dieu, répondait-elle, nous appelle par la voix de la cloche ; nous devons lui obéir avec promptitude. " Quelquefois on la plaisantait joyeusement sur son exactitude scrupuleuse, qui lui faisait tenir compte d'une minute et de moins encore. " C'est vrai, reprenait alors cette bonne

Mère, une minute n'est rien, mais une minute ajoutée à d'autres minutes font plusieurs heures au bout de l'année." Conduite par ces vues de foi, elle arrivait la première à tous les exercices, comme au poste où Dieu l'envoyait.

Longtemps elle fut réglementaire. Cet office lui convenait à merveille. Il dût pourtant lui coûter bien des sacrifices ; car, faute de montre ou de réveil-matin, elle devait traverser plusieurs appartements pour aller consulter l'horloge, et se tenir sans cesse sur le qui-vive pour ne pas se laisser surprendre par l'heure. La communauté éveillée, il fallait traverser le jardin, pour aller prévenir les novices qui couchaient dans une maison séparée ; et cela par tous les temps, même lorsque l'hiver avait amoncelé la neige, ou que soufflait violent, glacial, aveuglant, le vent du nord. Les infirmités ne parvinrent pas à triompher de ces habitudes de régularité. Quand ses jambes commencèrent à s'appesantir, Mère de la Nativité s'élançait plus tôt pour arriver aux exercices communs. Il lui fallut faire parfois des efforts surhumains. On la trouva un jour étendue par terre évanouie ; elle avait voulu se rendre au réfectoire, mais ses forces l'avaient trahie. Plus d'une fois, le matin en se levant, elle avait peine à se tenir debout ; les sœurs voyant ses efforts pour ne pas réussir à cacher sa faiblesse, voulaient la retenir au lit : "Non,

mes enfants, disait-elle, je serai plus longtemps couchée que debout ; il faut que j'aïlle autant que je pourrai," ou encore : " Il faut bien que je fasse quelque chose pour gagner les âmes à Dieu."

Il n'y avait rien de farouche dans sa manière d'entendre la règle. Si elle était fidèle à en observer la lettre, elle savait à l'occasion en interpréter l'esprit. Nulle n'était à la fois plus attachée à la règle et plus aimable à s'en détacher quand la charité le requérait. Fallait-il donner un renseignement à une jeune sœur, elle n'hésitait pas à rompre le silence, persuadée qu'au-dessus de toutes les règles particulières s'élève, comme règle générale, la charité, selon la belle parole de Saint-Augustin : " Aimez, et faites ce que vous voudrez — *ama et fac quod vis.*"

L'observation des règles a cet heureux effet, de les faire aimer et avec elles la communauté et tout ce qui la touche. C'est ce qu'éprouvent toutes les âmes religieuses ; c'est ce dont Mère de la Nativité fit la douce expérience. " Jamais, disait-elle, je n'ai été plus heureuse que depuis le jour où je suis entrée en religion ; oui, je baise de tout mon cœur les murs qui me séparent du monde." — " Ne soyez pas, disait-elle aux jeunes sœurs, de ces religieuses qui s'ennuient en communauté. L'habit religieux doit parler à votre cœur et vous dire de porter gaiement les croix que la divine Providence vous envoie."

Il se rencontrait parfois des sœurs, que les difficultés pécuniaires et autres, où la maison se trouvait plongée dans ses débuts, alarmaient jusqu'au découragement. Mais la fondatrice, calme et confiante en Dieu, les rassurait : " Le diable, disait-elle, fait tout ce qu'il peut pour empêcher le bien ; mais laissez faire, priez ; soyez bonnes, obéissantes, les difficultés s'évanouiront et la maison deviendra prospère." Comme les embarras de cette nature auraient pu rendre plus facile l'acceptation de novices appartenant à des familles riches, elle ne cessait de répéter : " Ne prenez pas les novices pour leurs richesses ; un sujet pauvre avec un bon esprit vaut bien mieux qu'un sujet doté des biens de la fortune, mais dénué de l'esprit religieux."

Comment, avec de tels sentiments, Mère de la Nativité n'eut-elle pas eu le respect et la soumission la plus entière envers ses supérieurs ! Nous savons quelle vénération profonde elle professa toujours pour son évêque. Ses moindres volontés étaient des ordres sacrés qu'elle se faisait une loi de n'enfreindre jamais. Les autres supérieurs, quels qu'ils fussent d'ailleurs, étaient assurés de trouver en elle, déférence et confiance. Elle avait pris pour règle de fermer les yeux sur leurs défauts ; et regardait comme un acte des plus méritoires de les pallier. " Quand même, disait-elle aux novices, vous aper-

cevriez quelque défaut dans vos Supérieurs, que cela ne vous empêche pas de recourir à eux avec abandon et franchise ; c'est une marque de vocation d'en agir ainsi." — "Nous devons voir Dieu dans nos Supérieurs" répétait-elle souvent. Elle ne voulait pas que l'on se préoccupât des affaires qui concernaient les supérieurs : "Ils ont grâce pour veiller à tout, disait-elle ; ils reçoivent d'en haut des lumières que nous n'avons pas ; nous avons bien assez de nous occuper de nous-mêmes." Aussi, acceptait-elle sans mot dire tout ce que l'on décidait à son sujet. Déjà atteintes des infirmités, qui lui firent garder la chambre les dernières années de sa vie, elle fut chargée des Pénitentes pendant un rigoureux hiver. Ces dernières habitaient une maison séparée de la communauté et froide pour une personne âgée et malade. Mère de la Nativité eut beaucoup à souffrir ; chaque matin, transie de froid et presque défaillante, elle se traînait à la messe de communauté. Aux sœurs qui l'engageaient à solliciter son changement, elle se contentait de répondre qu' "on ne sollicite pas contre l'obéissance."

Durant sa maladie, elle se soumit toujours avec la simplicité d'un enfant à toutes les prescriptions du médecin. Un jour, l'infirmière avait reçu l'ordre de changer le linge de la malade à intervalles réguliers ; le moment venu, Mère de la Nativité

endurait des souffrances si aigües et se trouvait dans un tel état de faiblesse que la sœur hésita et voulut attendre un peu : “ Non, non, reprit la Mère, il faut obéir ; et si je meurs en obéissant, soyez sans inquiétude sur moi.” Parole admirable ! et qui jette plus de lumière sur cette âme d'élite que ne le feraient tous les commentaires.

Un autre jour, par suite d'un mal entendu, le chapelain lui porte la sainte communion ; mais la malade n'a pas reçu la permission de communier. Que faire ? L'amour de l'obéissance l'emporte sur le désir de s'unir au divin Époux ; et avec autant de joie qu'elle en eut éprouvé à communier, la fidèle obéissante avertit le prêtre qu'elle ne le peut. Jésus obéissant jusqu'à la mort de la croix, ne se retira pas, on le pense bien, sans laisser à sa servante une ample récompense pour cet acte admirable d'obéissance.

Ainsi, pour cette pieuse religieuse, obéir à la règle, se tenir entre les mains des supérieurs pour être tournée et retournée à plaisir, c'était obéir et s'abandonner à Dieu même. C'est en cela qu'elle faisait consister la perfection. Faire ce que Dieu veut par amour, et pour cela sacrifier ses goûts les plus ardents, son repos, sa tranquillité : telle fut en somme toute sa vie.

Elle le faisait sans prétention. Tout était simple et uni en elle. Elle avait horreur du singulier et

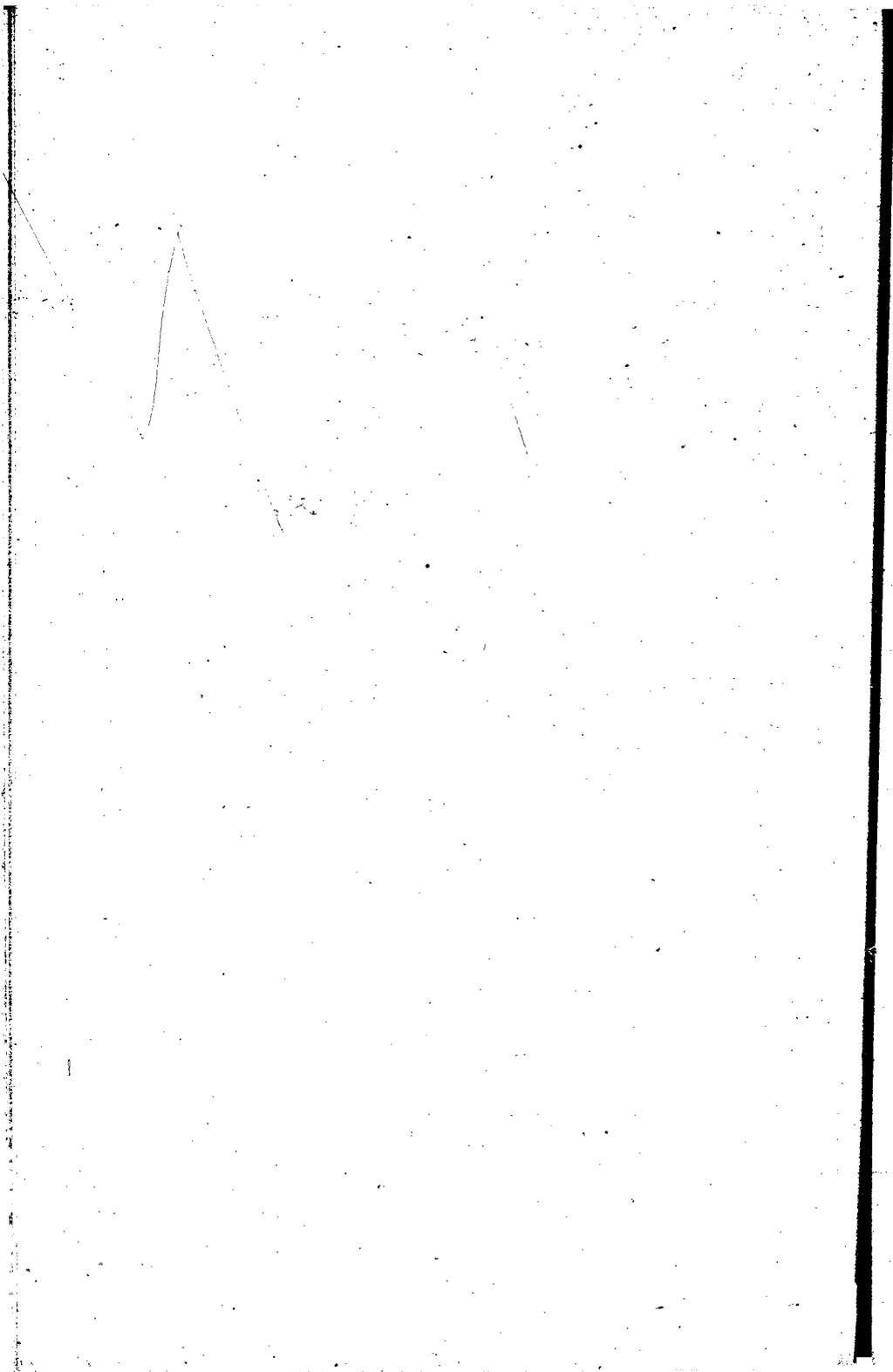
de l'extraordinaire. Elle visait à ne différer en rien de ses sœurs dans toute sa personne. Son maintien, modeste et recueilli, trahissait le voisinage de Dieu, en présence de qui elle s'efforçait de vivre à chaque instant du jour.

Quelques traits de sa physionomie extérieure achèveront le portrait de la pieuse fondatrice. Elle était d'une taille moyenne, d'une constitution robuste, mais que minèrent rapidement les travaux et les privations. Sans être beau, son visage dans l'ensemble était régulier, et portait l'empreinte d'une âme énergique et résolue. Ses yeux noirs, petits et brillants comme des diamants semblaient lire jusqu'au fond des âmes et donnaient l'idée d'une personne observatrice. Sa bouche large et entr'ouverte respirait une grande bonté. Elle parlait peu, examinait beaucoup, et quand elle avait porté un jugement sur une personne, on pouvait l'en croire, tant elle avait le coup d'œil sûr et l'esprit droit. Bien qu'elle n'eût pas reçu d'éducation, elle était d'une politesse remarquable dans ses manières, d'une réserve et d'une délicatesse de procédés, qui rendaient sa société agréable et pleine de charmes. En récréation, nous l'avons dit, son heureuse mémoire, alimentée par des lectures sérieuses et continues, lui fournissait sans peine une foule de traits édifiants et pleins d'intérêt qui faisaient fortune

parmi les sœurs. Ajoutons enfin; pour terminer ce portrait trop incomplet, que, malgré sa timidité de caractère, elle savait user de fermeté quand il fallait prendre cause pour le devoir. Plus d'une fois, au cours du chapitre, elle demandait du temps pour réfléchir, mais après s'être prononcée en conscience, elle ne revenait point sur ses décisions.

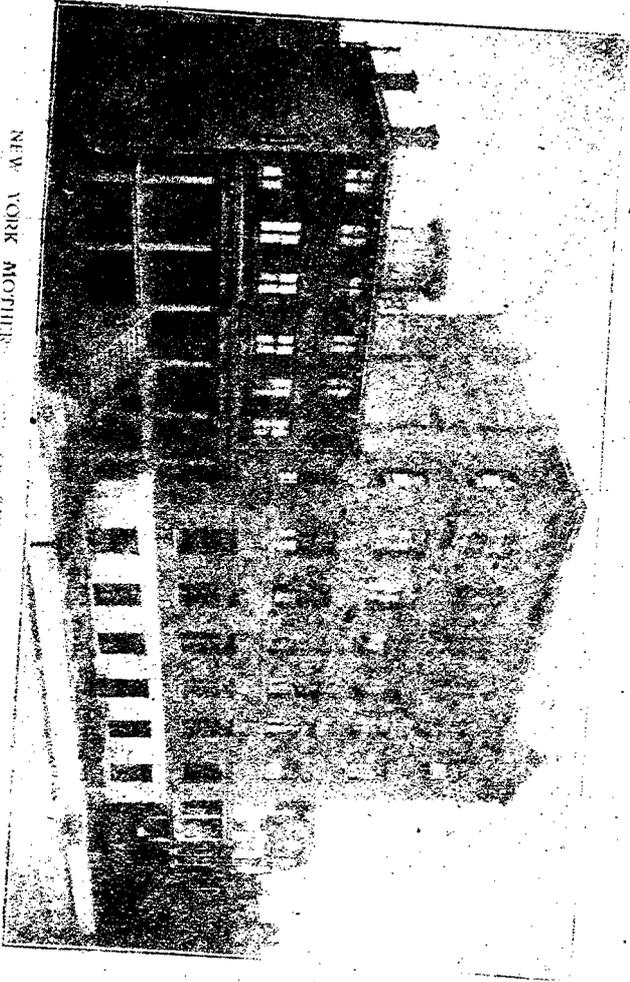
L. J. C.

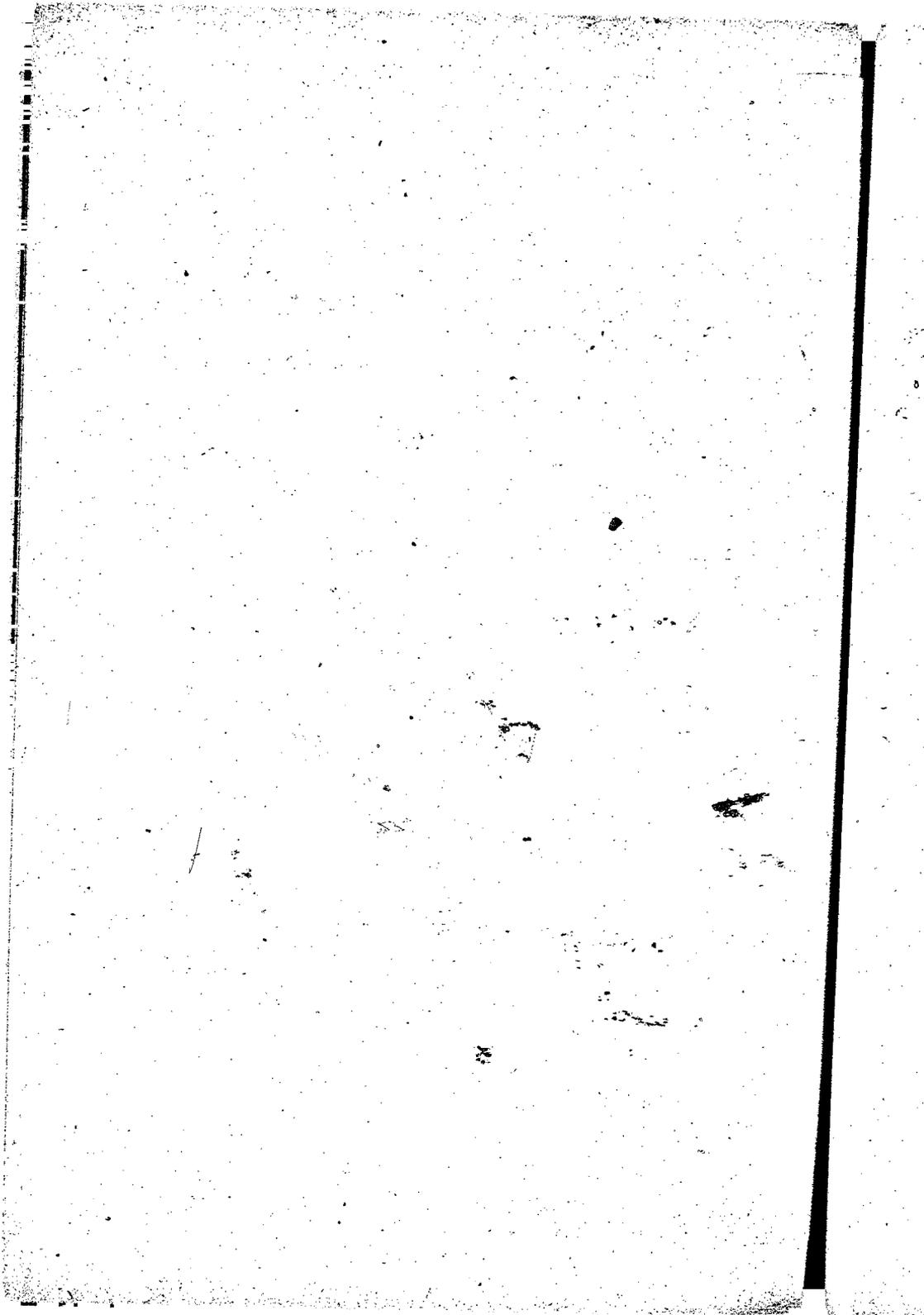


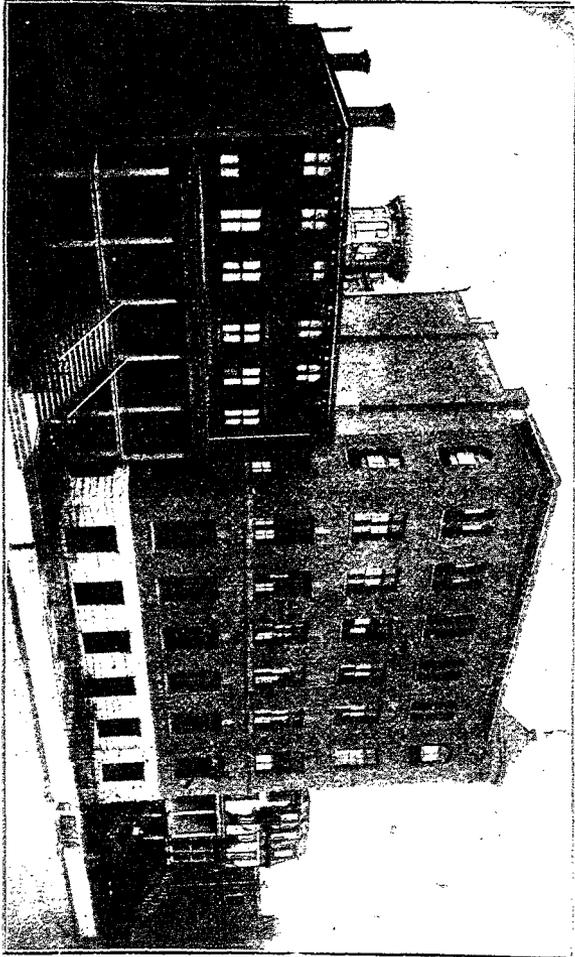


NEW YORK MOTHERS

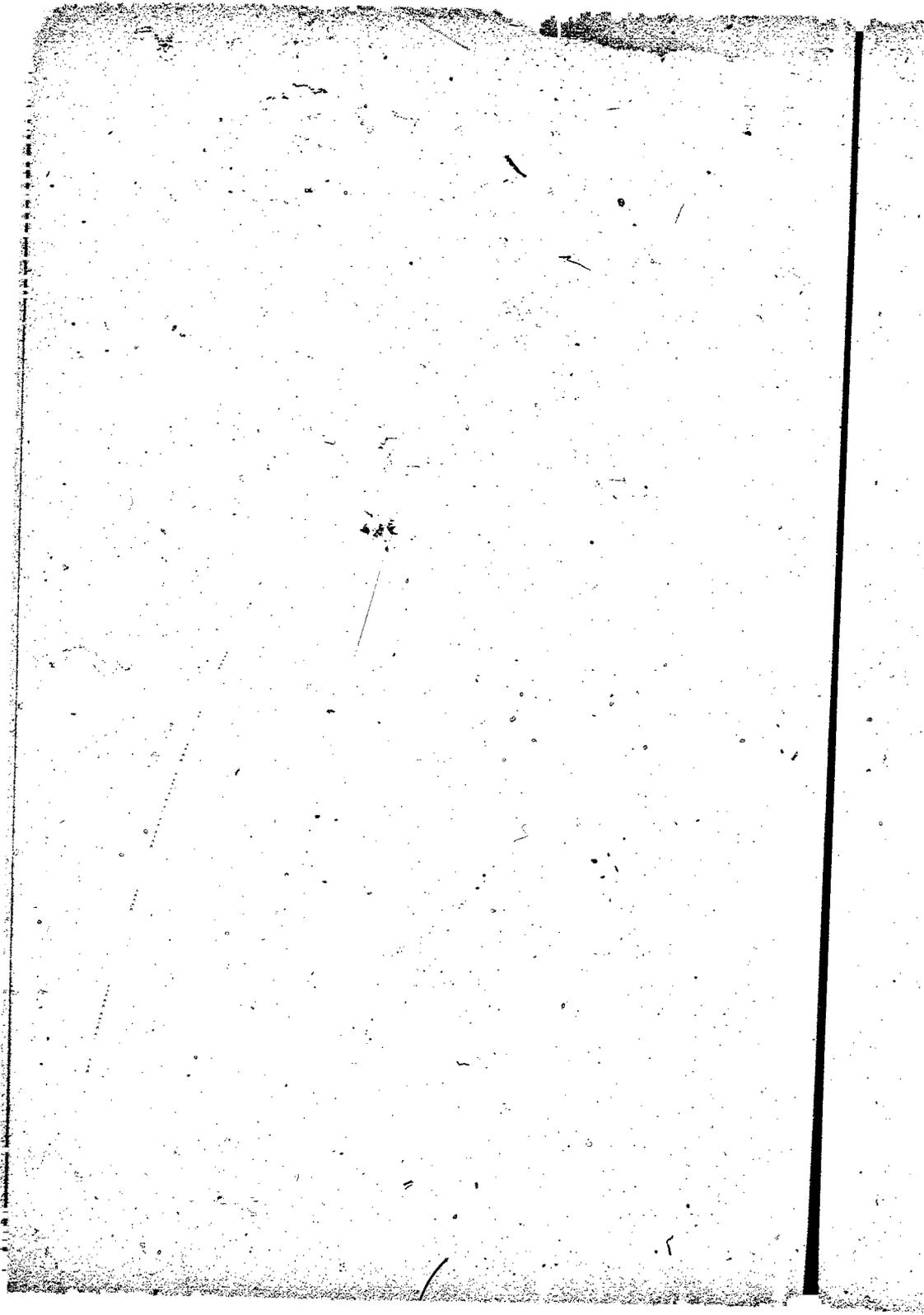
OF THE SISTERS OF MERCY







NEW YORK MOTHERS' HOME OF THE SISTERS OF MISERICORDIE;
Nos. 523 to 517 E. 86th Street, between East Boulevard and East End Avenue.



APPENDICE

SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

DE L'INSTITUT DES SCEURS DE MISÉRICORDE DE
MONTREAL DEPUIS SA FONDATION.

- 1^o Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal.
- 2^o Mgr Joseph LaRocque, évêque de Cydonia.
- 3^o Rév. A.-F. Truteau, V. G.
- 4^o Rév. J.-Octave Paré, chanoine.
- 5^o Rév. Étienne Hicks, chanoine.
- 6^o Rév. Godefroi Lamarche, chanoine.
- 7^o Rév. Joseph Séguin, chanoine.
- 8^o Rév. P.-E. Lussier, chanoine.
- 9^o Mgr E.-C. Fabre, archevêque de Montréal.
- 10^o Rév. Timothée Kavanagh.
- 11^o Rév. J.-U. Leclerc, chanoine honoraire. (1)

(1) Supérieur actuel.

CHAPELAINS DE L'INSTITUT
DES SŒURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL, DEPUIS
SA FONDATION.

- 1^o Rév. Antoine Rey, de 1846 à 1847.
- 2^o Rév. Père L.-C. Saché, S.J., Juillet à Octobre, 1847.
- 3^o Rév. Venant Pilon, chan., de 1847 à 1860.
- 4^o Rév. J.-Octave Paré, chan., de 1860 à 1862.
- 5^o Rév. Godefroi Lamarche, de 1862 à 1864.
- 6^o Rév. Étienne Hicks, 1864.
- 7^o Rév. Gédéon Huberdeau, de 1864 à 1866.
- 8^o Rév. Célestin Martin, de 1866 à 1870.
- 9^o Rév. Josse-A. Martineau, de 1870 à 1871.
- 10^o Rév. Zéphirin Delinelle, de 1871 à 1874.
- 11^o Rév. L.-Hubert Paré, de 1874 à 1877.
- 12^o Rév. J.-M.-Aristide Brien, de 1877 à 1884.
- 13^o Rév. Nicolas-Azarie Dugas, Mai à Octobre, 1889.
- 14^o Rév. M.-Herménégilde Charpentier, depuis 1889. (1)

(1) Chapelain actuel.

SUPÉRIEURES DE L'INSTITUT

DES SŒURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL DEPUIS

SA FONDATION.

1^o Révde Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (Josepte Galipeau), de 1848 à 1863. — Quinze ans.

2^o Révde Mère Saint-Joseph (Justine Filion), de 1863 à 1866. — Trois ans.

3^o Révde Mère Marie-de-la-Miséricorde (Marie Perras), de 1866 à 1872. — Six ans.

4^o Révde Mère Sainte-Rose-de-Lima, (Edesse Dufresne), de 1872 à 1877. — Quatre ans et demi.

5^o Révde Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus (Domithilde Filiatrault), de 1877 à 1883. — Six ans.

6^o Révde Mère Saint-Zotique (Céline Nadeau), de 1883 à 1889. — Six ans.

7^o Révde Mère Marie-du-Sacré-Cœur-de-Jésus (Anastasia Paquin), de 1889 à 1895. — Six ans.

8^o Révde Mère Marie-de-la-Miséricorde (Marie Perras), depuis 1895. (1)

(1) Supérieure actuelle.

RELIGIEUSES DE LA MISÉRICORDE DEPUIS LA FONDATION DE L'INSTITUT.

No	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
1	Mère de la Nativité.....	{ Rosalie Cadron, v ^{ie} de Jean-Marie Jetté }	Lavaltrie.....	27 Janv. 1794	1 Mai 1845	16 Janv. 1848	5 Avril 1864
2	Sr Saint-Jean-Chrysostôme	{ Sophie Desmarêts, v ^{ie} de M. Raymond }	Rivière-du-Loup..	24 Sept., 1795	20 Juil. 1845	" "	20 Fév. 1853
3	Sr Sainte-Béatrix.....	Lucie Benoit.....	Montréal.....	3 Avril 1818	3 Juil. 1846	" "	5 Fév. 1879
4	Sr Saint-François-de-Sales.	Marguerite Gagnon..	Montréal.....	1 Août 1821	16 Sept. 1846	" "
5	Sr M.-des-Sept-Douleurs..	Lucie Lecourtois....	L'Assomption....	30 Oct. 1810	" "	" "	16 Oct. 1892
6	Sr Ste-Jeanne-de Chantal..	{ Josephte Malo, veuve d' Alexis Galipeau }	Belœil.....	24 Juin 1799	17 Sept. 1846	" "	23 Avril 1876
7	Sr Saint-Joseph.....	Justine Filion.....	Terrebonne.....	31 Juil. 1802	8 Oct. 1846	" "	10 Mars 1890
8	Sr Sainte-Marie-d'Egypte..	Adélaïde Lauzon....	S.-Anne-des-Plai..	6 Nov. 1825	3 Déc. 1846	" "	8 Nov. 1890
9	Sr M.-de-Bonsecours.....	Sophie Bibeau.....	Saint-Martin.....	11 Mars 1811	24 Déc. 1846	14 Janv. 1849	12 Janv. 1889
10	Sr Saint-Jean-l'Évangéliste	Angélique Levesque...S.-Jac.-de-l'Ach..	20 Sept. 1804	22 Nov. 1847	" "	" "	5 Déc. 1867

11	Sr Saint-Antoine-Abbé	Marie Gauthier	Eboulements	28 Oct. 1815	3 Août 1847	16 Janv. 1850	17 Mai 1890
12	Sr Saint-Ignace	Lucie Thibault	Saint-Jude	7 Nov. 1822	1 Juin 1849	16 Janv. 1851	20 Nov. 1883
13	Sr Sainte-Agnès	Ezilda Pion	Saint-Hilaire	10 Nov. 1835	18 Mars 1852	16 Janv. 1854	
14	Sr S. Louis-de-Gonzague	Rosalie Diotte	Sainte-Marie	26 Août 1880	12 Mars 1859	16 Janv. 1855	
15	Sr Marie-du-Crucifix	Tharsile Bisson	Montréal	7 Juil. 1832	20 Nov. 1853	" "	
16	Sr Saint-Jean-Baptiste	Françoise Racette	Montréal	28 Juin 1824	14 Nov. 1854	16 Janv. 1856	
17	Sr M. de l'Im. - Conception	Victoire Lefebvre	Saint-Benoit	17 Avril 1829	4 Avril 1855	18 Janv. 1857	16 Juil. 1882
18	Sr Marie-des-SS. - Anges	Flore Bertrand	S. P. - les-Becquets	13 Nov. 1831	3 Juil. 1855	" "	
19	Sr Marie-de-la-Visitation	Aurélie Delorme	Terrebonne	22 Juin 1819	7 Juil. 1855	" "	
20	Sr Marie-de-la-Misericorde	Marie Ferras	Saint-Constant	13 Mars 1838	10 Sept. 1855	" "	12 Août 1894
21	Sr Saint-Patrice	Mary-Ann Church	Irlande	24 Août 1828	19 Nov. 1855	" "	17 Avril 1898
22	Sr Sainte-Philomène	Angélique Boudreau	Saint-Cyprien	7 Août 1833	28 Mars 1856	2 Fév. 1858	
23	Sr Saint-François-Xavier	Henriette Bibeau	S. Frs-du-Lac	14 Avril 1832	23 Août 1856	" "	24 Août 1895
24	Sr Saint-Venant	Cléopée Gaulin	Saint-Césaire	4 Déc. 1836	9 Sept. 1856	" "	
25	Sr Sainte-Thérèse-de-Jésus	Domithilde Filiatrault	Sainte-Rose	25 Août 1837	19 Nov. 1856	" "	
26	Sr Saint-Stanislas-Kostka	Dorimène Auclair	Saint-Hilaire	25 Août 1841	14 Août 1857	2 Fév. 1859	

▷

RELIGIEUSES DE LA MISÉRICORDE DEPUIS LA FONDATION DE L'INSTITUT.—Suite.

No	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
27	Sr Sainte-Anne.....	Aurélié Baron.....	Saint-Hyacinthe.	3 Oct. 1836	30 Avril 1857	22 Août 1859
28	Sr Ste-Catherine-de-Sienne.	Philomène Chapeleau..	Sainte-Rose.....	2 Mai 1837	2 Déc. 1857	28 Mars 1860	22 Juin 1886
29	Sr Sainte-Rose-de-Lima...	Edesse Dufresne.....	Saint-Aimé.....	14 Avril 1837	14 Sept. 1858	“ “	30 Mars 1877
30	Sr Sainte-Euphrasie.....	Céline Pion.....	Sainte-Brigide....	27 Nov. 1843	4 Nov. 1858	10 Fév. 1861
31	Sr S. Véronique-du-Crucifix	Esther Desjardins.....	Sainte-Rose.....	28 Janv. 1833	25 Mai 1859	“ “	23 Fév. 1867
32	Sr Saint-Olivier.....	Céline Piette-Trempe..	Berthier.....	29 Avril 1841	7 Août 1860.	2 Fév. 1862	15 Fév. 1898
33	Sr Sainte-Amélie.....	Clémence Touzin.....	Lanoraie.....	2 Nov. 1843	10 Sept. 1860	24 Sept. 1862	9 Oct. 1870
34	Sr Marie-de-l'Enfant-Jésus.	M. Mathilde Gaboriau	Saint-Bruno.....	14 Fév. 1847	2 Oct. 1860	“ “
35	Sr Sainte-Elizabeth.....	M. Julie Hudon.....	Rivière-Ouelle....	5 Avril 1824	5 Nov. 1860	“ “	29 Août 1893
36	Sr Sainte-Angèle-Mérici...	M. Sophronie Bibeau...S.-Frs-du-Lac.....	17 Janv. 1843	22 Nov. 1861	27 Fév. 1864.

37	Sr Sainte-Zotique.....	M.-Céline Nadeau.....	Saint-Césaire.....	22 Juin 1845	31 Jul. 1863	22 Janv. 1865	
38	Sr Marie de-la-Nativité.....	M.-Césaire Gaulin.....	Saint-Césaire.....	24 Sept. 1841	17 Août 1863	" "	
39	Sr Marie-de-la-Croix.....	Marie Paquin.....	Ile Bizard.....	5 Mars 1847	23 Janv. 1864	18 Déc. 1865	
40	Sr Saint-Jean-Chrysostôme.....	M.-Eudoste Lussier.....	Boucherville.....	20 Sept. 1842	20 Fév. 1864	" "	26 Mai 1894
41	Sr Saint-André.....	Joséphine Provençal.....	Châteaue-Richer.....	10 Fév. 1834	13 Nov. 1862	" "	3 Août 1887
42	Sr M.-du-S.-Cœur-de-Jésus.....	Anastasia Paquin.....	Ile Bizard.....	19 Août 1850	23 Jul. 1864	21 Août 1866	
43	Sr Sainte-Pélagie.....	Eugénie Lemieux.....	Saint-Constant.....	11 Sept. 1851	7 Mai 1866	24 Sept. 1868	
44	Sr Ste-Marguerite-de-C.....	M.-Emélie Bibeau.....	S.-Frs-du-Lac.....	27 Avril 1848	1 Sept. 1866	" "	
45	Sr Sainte-Marie-Madeleine.....	Elmire Normandin.....	Saint-Albans, Vt.....	15 Nov. 1851	9 Sept. 1866	" "	
46	Sr Saint-Camille-de-Lellis.....	M.-Célaire Longtin.....	Saint-Constant.....	19 Oct. 1847	3 Nov. 1866	" "	
47	Sr Saint-Josaphat.....	Marguerite Longtin.....	Saint-Constant.....	29 Oct. 1845	1 Fév. 1867	7 Avril 1869	
48	Sr S.-Léonard-de-P.-M.....	M.-Louise Lussier.....	Boucherville.....	2 Oct. 1843	18 Mai 1867	" "	
49	Sr Sainte-Germaine-C.....	Virginie Narbonne.....	Longueuil.....	26 Fév. 1849	19 Mars 1867	22 Mai 1869	19 Juin 1869
50	Sr Saint-Paul.....	M.-Elmire Lessard.....	Saint-Jude.....	31 Jul. 1850	16 Nov. 1867	3 Mai 1870	
51	Sr Saint-Célestin.....	M.-Adélaïde Beffre.....	Saint-Constant.....	26 Avril 1852	20 Nov. 1867	" "	
52	Sr Saint-Bernard.....	Joséphine Giroux.....	Saint-Valentin.....	26 Déc. 1840	30 Janv. 1868	" "	

RELIGIEUSES DE LA MISERICORDE DEPUIS LA FONDATION DE L'INSTITUT.—*Suite.*

No	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	Décès
53	Sr Sainte-Gertrude	M. Ursule Goyette	Longueuil	14 Janv. 1848	16 Juin 1868	15 Janv. 1871	
54	Sr Saint-Michel-Archange	Mary Cadden	Drumgoon, Irl.	28 Août 1844	30 Août 1869	14 Janv. 1872	24 Déc. 1888
55	Sr Sainte-Emélie	M. Sophie Rioux	Trois-Pistoles	25 Nov. 1838	21 Nov. 1870	28 Mai 1872	19 Oct. 1895
56	Sr Sainte-Agathe	M. Véroniq. Deschênes	Sainte-Elisabeth.	6 Janv. 1846	19 Fév. 1870	24 Sept. 1872	19 Juin 1893
57	Sr Sainte-Germaine-Cousin.	M. Louise Campeau	Vaudreuil	29 Juin 1852	31 Août 1870	16 Janv. 1873	
58	Sr Sainte-Thais.	Emélie Lemieux	Saint-Rémi.	24 Janv. 1850	11 Sept. 1871	20 Janv. 1874	
59	Sr Sainte-Cécile	Emélie Lessard	Saint-Jude	18 Oct. 1852	14 Sept. 1871	" "	
60	Sr Sainte-Claire-d'Assise.	Marie Dupuis	Saint-Anicet	26 Août 1851	8 Sept. 1872	20 Janv. 1875	10 Fév. 1880
61	Sr Saint-Etienne	M. Ida Beffre	S. Jean Chrys.	19 Mars 1858	12 Juil. 1872	30 Août 1875	7 Juil. 1879
62	Sr Marie-Louise	Marcelline Lavallée	S. Joseph-du-Lac.	9 Août 1857	20 Janv. 1873	" "	

63	Sr Ste-Julienne-Falc	M. Elizabeth Campeau	Vaudreuil	3 Janv. 1856	7 Fév. 1878	30 Août 1875
64	Sr S.-Véronique-du-Crucifix	Cordélia Lanthier	Saint-Augustin	21 Fév. 1852	18 Mars 1878	" " "
65	Sr Saint-Fabien	M. J. Floren. Perrault	S. Jac. de-l'A.	21 Oct. 1858	26 Fév. 1874	28 Juin 1876
66	Sr Saint-Jean-de-la-Croix	M. L. Cordélia Forest.	Montréal	10 Mai 1861	19 Nov. 1874	7 Juin 1878
67	Sr Sainte-Hélène	M. L. Eug. Deschamps	S. Anne-de-Belle.	26 Sept. 1860	12 Juil. 1875	" " " 1878
68	Sr Saint-Dominique	M. Claire Rioux	Trois-Pistoles	7 Août 1860	30 Août 1875	" " " 1882
69	Sr Sainte-Rosalie	M. Dailée Daoust	Pointe-Claire	6 Déc. 1854	4 Nov. 1876	" " " "
70	Sr Saint-Edouard	Rosalie St-Jean	Saint-Lin	11 Mai 1860	18 Mars 1877	24 Sept. 1879
71	Sr Saint-Jacques	L. Isabella Fletcher	London, Ont.	1 Août 1860	8 Juil. 1877	" " " "
72	Sr Ste-Jeanne-de-Chantal	M. Augustine Pilon	Vaudreuil	8 Juil. 1862	31 Juil. 1877	" " " "
73	Sr Saint-Jean-de-la-Croix	Eudoxie Provost	Sainte-Julie	25 Janv. 1861	8 Sept. 1878	2 Juil. 1881
74	Sr Sainte-Rose-de-Lima	M. Célaire Lussier	Saint-Bruno	21 Janv. 1860	8 Nov. 1878	" " " "
75	Sr Saint-Jean-l'Évangéliste	M. Victoria Longpré	Montréal	11 Août 1865	12 Juin 1879	25 Mai 1882
76	Sr Sainte-Béatrice	M. Agnes-Julia Smith.	Alstead, N.H.	2 Sept. 1868	21 Janv. 1880	" " " 1883
77	Sr Saint-Aristide	S. Jane Fitzsimmons	Greenpoint, N.Y.	19 Sept. 1858	" " " "	" " " "
78	Sr Saint-François-d'Assise	M. Palmire Normandin	Saint-Césaire	18 Avril 1868	27 Oct. 1880	18 Nov. 1888

RELIGIEUSES DE LA MISÉRICORDE DEPUIS LA FONDATION DE L'INSTITUT.—Suite.

No	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉFÈS
79	Sr Saint-Laurent.....	Ann Derrig.....	Komptville, Ont.	26 Avril 1868	20 Fév. 1881	13 Nov. 1883	
80	Sr Sainte-Aurélié.....	M.-Rosalie Baron.....	Saint-Hyacinthe.	17 Déc. 1862	25 Sept. 1881	24 Mai 1884	
81	Sr Saint-Arsène.....	M.-Agnès Bourgeois..	L'Acadie.....	25 Fév. 1852	12 Mars 1892	" "	
82	Sr Sainte-Lucie.....	M.-Mathilde Lanctôt..	Watertown, N.Y.	14 Juin 1859	25 Mars 1892	" "	
83	Sr Sainte-Hélène.....	Anna Lanctôt.....	Watertown, N.Y.	25 Sept. 1861	" "	" "	
84	Sr Sainte-Claire-d'Assise..	M.-Agnes Monay.....	Dublin, Ont.....	11 Juin 1856	21 Avril 1892	" "	
85	Sr Sainte-Rosalie.....	M.-Adèle Hamelin....	Nicolet.....	23 Juin 1863	3 Sept. 1891	9 Fév. 1895	
86	Sr Saint-Jean-l'Évangéliste	M.-Louise Chartier...	Sainte-Adèle.....	19 Nov. 1864	19 Juil. 1893	12 Sept. 1895	17 Sept. 1895
87	Sr Sainte-Eugénie.....	M.-Alix Chartier.....	Sainte-Adèle.....	13 Nov. 1863	" "	13 Nov. 1895	
88	Sr Saint-Vincent-de-Paul..	Julie-Hermine Vignoux	Saint-Hyacinthe..	25 Déc. 1858	8 Sept. 1883	" "	

89	Sr Saint-Zénon	M.-Albina Langevin	St.-Pie-de-Bagot	27 Juin 1863	8 Sept. 1884	13 Nov. 1886
90	Sr Saint-Ignace	Catherine Cotter	Brasher F'ls, N. Y.	30 Juin 1864	25 Oct. 1884	" "
91	Sr Saint-Thomas-d'Aquin	M.-Caroline Doherty	Farnham	22 Janv. 1865	5 Nov. 1884	" "
92	Sr Saint-Victor	M.-Antonia Dumont	Trois-Pistoles	2 Mars 1866	8 Déc. 1884	" "
93	Sr Marie-du-Carmel	M.-Dina Touchet	Ste-Scholastique	31 Oct. 1864	1 Fév. 1885	" "
94	Sr Saint-Patrice	Margaret-Anna Greene	Ottawa	25 Mai 1863	24 Fév. 1885	" "
95	Sr Saint-Roch	Joséphine Thérien	Saint-Jérôme	11 Janv. 1865	26 Juil. 1885	8 Sept. 1888
96	Sr Marie-du-Rosaire	M.-Ernestine Renaud	Contrecoeur	7 Juil. 1865	18 Fév. 1886	" "
97	Sr S. Bernardin-de-S.	M.-Hermine Gagnon	Trois-Pistoles	11 Avril 1871	14 Nov. 1885	" "
98	Sr Saint-Amable	M.-Aldina Huét	Saint-Bruno	4 Mai 1857	1 Juin 1866	" "
99	Sr Saint-Joachim	M.-Amanda Benoit	Saint-Césaire	27 Juil. 1867	28 Sept. 1886	24 Mai 1889
100	Sr Saint-Jean-Berchmans	Mary-Jane Bastien	Montréal	20 Nov. 1870	28 Nov. 1887	16 Janv. 1890
101	Sr M.-de-l'Im.-Conception	Albertine Pouliotte	Thurso	21 Mai 1868	8 Déc. 1887	" "
102	Sr Saint-Bonaventure	Margaret Burton	Tipperary, Irlande	17 Oct. 1860	14 Déc. 1887	" "
103	Sr Saint-Léon	M.-Elisabeth Joly	Sainte-Élisabeth	9 Mars 1863	20 Avril 1888	8 Sept. 1890
104	Sr Saint-Bruno	M.-L.-Amanda Hudon	Stukely	22 Fév. 1870	22 Juil. 1888	" "

RELIGIEUSES DE LA MISÉRICORDE DEPUIS LA FONDATION DE L'INSTITUT. — Suite.

No	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
105	Sr Marie-de-Bonsecours	M.-Louise Legrand	St-Jac.-le-Mineur.	9 Janv. 1867	17 Août 1888	8 Sept. 1890	
106	Sr Saint-Grégoire	M.-Sara Legrand	St-Jac.-le-Mineur.	13 Fév. 1869	" "	" "	
107	Sr Saint-François-de-Sales	M.-Catherine Haddeck	L'Acadie	1 Mai 1871	26 Avril 1889	8 Sept. 1891	
108	Sr Sainte-Justine	M.-Victorine Bourque	St-Pie-de-Guire.	5 Juil. 1868	28 Août 1889	" "	
109	Sr Sainte-Eulalie	M.-Albina Milette	Montréal	8 Avril 1872	" "	" "	
110	Sr Saint-Sébastien	M.-Augustine Perreault	Chertsey	20 Août 1867	4 Fév. 1890	26 Avril 1892	
111	Sr Saint-Philippe-de-Néri.	M.-Carmelliste Daunais	Contreccur.	31 Déc. 1869	1 Mars 1890	" "	
112	Sr S.-François-de-Borgia	M.-A.-Eva Dorais	Montréal	25 Mars 1869	1 Juin 1890	8 Sept. 1892	
113	Sr Saint-Etienne	M.-Olive Marcouillet.	Saint-Paulin.	4 Août 1864	16 Août 1890	" "	
114	Sr Saint-Charles-Borromée.	M.-E.-Valida Milotte.	Verchères	15 Août 1868	29 Août 1890	24 Janv. 1898	

115	Sr Saint-Pierre.....	M. Emma Normandin.	Whitehall, N. Y.	16 Avril 1872	13 Nov. 1890	24 Janv. 1893	
116	Sr Saint-Joseph.....	M. Anne Dorais.....	Châteauguay.....	19 Août 1866	18 Avril 1890	8 Sept. 1898	
117	Sr S. Ferdinand-de-Cast.	M. Léontine Rioux.....	Saint-Fabien.....	20 Août 1866	12 Mai 1891	" "	
118	Sr Saint-Michel-Archange.	M. J. Elodie Marion.....	St-Jac.-de-l'Ach.	18 Janv. 1868	21 Août 1891	" "	
119	Sr Saint-Herméégilde.....	M. Clarisse Millette.....	Montréal.....	8 Janv. 1871	28 Déc. 1891	8 Sept. 1894	
120	Sr Marie-des-Sept-Douleurs	Marie-Dina Piette.....	Sainte-Élisabeth.....	27 Juil. 1871	15 Août 1892	" "	
121	Sr Saint-Timothee.....	M. Alexina Poulin.....	Saint-Valentin.....	1 Oct. 1872	25 Sept. 1892	" "	21 Août 1897
122	Sr S. Raphaël-Archange.....	M. Joséphine Leclerc.....	{Saint-François}	5 Fév. 1867	15 Sept. 1893	13 Nov. 1895	
123	Sr S. Alphonse-de-Liguori.	M. Bernardette Bastien	{(Riv. du Sud.)}	19 Août 1871	" "	" "	
124	Sr Saint-Jean-l'Évangéliste	Rose-de-Lima Logrand	Montréal.....	29 Août 1863	13 Nov. 1898	" "	
125	Sr Saint-Félix-de-Valois.....	M. Anne Levesque.....	S.-Jac.-le-Min.....	13 Août 1878	10 Avril 1894	8 Sept. 1896	
126	Sr Marie-du-Rédempteur.....	M. Emma Lafranchise.	S. Félix-de-Y.....	14 Déc. 1869	1 Juin 1894	" "	
127	Sr Marie-du-Calvaire.....	Marie-Joséphine Piette	Montréal.....	15 Nov. 1872	15 Août 1894	" "	
128	Sr Sainte-Genève.....	M. Flore Roy.....	Laprairie.....	4 Oct. 1873	18 Oct. 1894	16 Janv. 1897	
129	Sr Sainte-Fébronie.....	M. Berthe Leblanc.....	S. Roch-de-Rich.....	4 Oct. 1876	" "	" "	
130	Sr Sainte-Christine.....	M. Ellen Stein.....	Geneva, N. Y.....	19 Avril 1869	13 Nov. 1894	" "	

RELIGIEUSES DE LA MISÉRICORDIE DEPUIS LA FONDATION DE L'INSTITUT.—*Suite.*

NO	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
131	Sr Sainte-Catherine.....	Anna-Cecelia Raab.....	Blauvelville N. Y.	23 Oct. 1862	13 Nov. 1894	16 Janv. 1897
132	Sr Sainte-Irene.....	M.-Alba Beaudry.....	Montréal.....	17 Nov. 1873	“ “	“ “
133	Sr Sainte-Hildegarde.....	M.-Amanda Laporte.....	Montréal.....	20 Fév. 1876	18 Déc. 1894	“ “
134	Sr S.-Antoine-de-Padoue.....	M.-Louise Bourassa.....	Montréal.....	13 Oct. 1871	8 Sept. 1895	19 Mars 1898
135	Sr Saint-Daniel.....	Catherine Murphy.....	Rossville S. I. N. Y.	12 Sept. 1861	13 Nov. 1895	“ “
136	Sr Saint-Ambroise.....	M.-Adéline Rioux.....	Trois-Pistoles.....	17 Sept. 1873	8 Déc. 1895	“ “
137	Sr Saint-Hippolyté.....	Rose-Anna Rousseau.....	Sainte-Luce.....	5 Sept. 1875	5 Mars 1896	“ “
138	Sr S.-M.-Mad.-de-Pazzi.....	S.-Elodie Dagenais.....	Saint-Martin.....	27 Avril 1870	13 Avril 1896	“ “
139	Sr Saint-Benoit.....	Maria Gervais.....	Joliette.....	7 Fév. 1876	“ “	“ “
140	Sr Marie-du-Bon-Pasteur.....	M.-Eva Rioux.....	Trois-Pistoles.....	13 Août 1868	16 Avril 1896	“ “

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
DÉDICACE	I
PRÉFACE	V

Livre I

CHAPITRE I — Jeunesse — Mariage — Bonheur.....	3
CHAPITRE II — Épreuves — Bonnes œuvres	20
CHAPITRE III — M ^{me} Jetté s'occupe des filles tombées.....	31
CHAPITRE IV — La fondation.....	42
CHAPITRE V — Nouvelles épreuves.....	72
CHAPITRE VI — Profession et vie religieuse.	86
CHAPITRE VII — La maison-mère actuelle..	104
CHAPITRE VIII — Mort de Mère de la Nativité	120

Livre II

CHAPITRE I — Refonte et approbation des Constitutions	139
CHAPITRE II — La première mission.....	152

	PAGES
CHAPITRE III — Relations de M ^{re} Bourget avec la Miséricorde.....	160
CHAPITRE IV — Nouvelles constructions et mission nouvelle.....	179
CHAPITRE V — Madeleines — Consacrées — Pénitentes — Enfants.....	192
CHAPITRE VI — Vertus de Mère de la Nativité	206
APPENDICE — Tableau des supérieurs ecclésiastiques, chapelains et supérieures générales de l'institut depuis sa fondation. — Tableau de toutes les religieuses professes de l'institut des Sœurs de Miséricorde de Montréal, de 1848 à 1898.	237



15

1